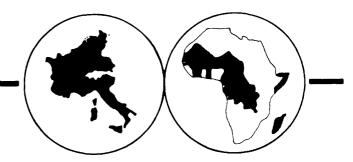
DIRECTION GENERALE DU DEVELOPPEMENT DE L'OUTRE-MER
DIRECTION DES ETUDES DE DEVELOPPEMENT



# POSSIBILITES D'INDUSTRIALISATION des Etats africains et malgache associés

Ш

République démocratique du Congo

Volume 1 : RAPPORT

n° 13.077/VIII/B/66-F.

ERRATA: TOME III

Volume 1

Chapitre Page	Alinéa Ligne	Il convient de lire : (la rectification est soulignée)
1/7 1/15	3/5	supprimer la note infra-paginale la province Orientale. De leur côté, les Afri- cains ne s'adonnent au gros élevage que dans la province Orientale et dans la province du Kivu
1/19	1/7	de 6.000 tonnes en 1959 à 12.000 en 1962
1/23	1/3	pour l'année 1965 un maximum historique
1/30	2/6	supprimer la dernière phrase du deuxième alinéa
2/39	1/9 2/6	règle le <u>transfert</u> de la propriété au Sud : vers Dar-Es-Salam
2/43		ajouter le tableau 21.j (en annexe)
2/47	3/5	situé pourtant à 1.700 Km de Kinshasa,
2/49	4/7	l'importance de la protection douanière
2/66		dernière colonne du tableau 231.a : Part du pro- duit <u>non</u> monétaire dans le PIB en %
2/76	3/4	elle <u>découlait</u> logiquement
4/125	2/3	Luluabourg et <u>Jadotville</u> ,
1. (2.7.1)	2/5	pour la région de Kisangani
4/134	2/2-3	de cuivre sera examiné au § 524, pp.161-166
5/171 6/180	1/6 4/4	qui la desservent <u>déclasseraient</u> pour
5,10	<i>F</i> / T	jusqu'à 23.000 tonnes en 1975.

Tableau 21.j
Prix moyen à la tonne/km en 1959.

D.:	Marchandise de	e la classe l	Marchandise de	Disparité :	
Réseau -	Fr la T/km	Disparité	Fr la T/km	Disparité	classe l - 13
l. OTRACO (fleuve de Kinshasa à Cocquilhatville	1 <b>,</b> 34	1	0,21	1	6,38
2. B.C.K.	2,76	2,05	0,45	2,14	6,13
3. C.F.L.	3 <b>,</b> 24	2,41	0+44	2,09	7,36
4. Vicicongo (fer)	2,82	2,10	1,6	7,61	1,76
5. Vicicongo (rou- te)	5	3 <b>,</b> 73	5	23 <b>,</b> 80	1

#### Remarques:

- 1) Ces exemples ont été calculés pour un parcours de 700 km et pour les deux classes extrêmes du tarif "marchandises générales" en vigueur en 1959 sur les réseaux officiels de transport congolais.
- 2) Les chemins de fer du Mayumbe (139 km) et de Kinshasa Matadi (366 km) ne permettent pag un parcours continu de 700 km: les prix moyens à la T/km sur ces réseaux ne sont pas comparables à ceux du tableau et n'ont pas été repris.
- 3) Le tarif Vicicongo-route a été choisi parce qu'il occupe une position moyenne dans l'éventail des tarifs routiers congolais.
- 4) Les grandes lignes du système de tarification congolais ainsi que les coûts de transport sur quelques itinéraires principaux sont donnés en annexe n° l.

L'étude sur les possibilités d'industrialisation du Congo-Kinshasa a été réalisée par le Centre de Recherches des Pays en Développement de l'Université de Louvain, sous la direction du Professeur F. BEZY. Ont collaboré à cette étude, M. D. CANNAS, Melle CHEMOIX, MM. P. FRIX, O. LE BRUN, A. LECOINTRE, J.Ph. PEEMANS et Gh. ROBYN.

Le Centre de Recherches des Pays en Développement exprime sa gratitude au Gouvernement de la République du Congo, à la Fédération des Entreprises Congolaises et la Fédération nationale des Chambres de Commerce, d'Industrie et d'Agriculture du Congo, qui lui ont obligeamment prêté leur concours.

# TABLE DES MATIERES.

PRESENTED THE SUP

		· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	
1	FACTI	EURS DE PRODUCTION	1
	11	La main-d'oeuvre	1
		111 Disponibilités actuelles	1
		112 Disponibilités potentielles de main-d'oeuvre qualifiée et des cadres	4
	12	Les ressources naturelles	9
		121 Localisation des matières premières actuelles exploitées	9
	13	Energie	25
2	LES I	MARCHES	31
	21	Les transports	31
	22	La population	59
	23	Les rèvenus et la consommation	66
		231 Eléments de la formation du revenu 232 Répartition du revenu 233 La consommation	66 71 75
	24	La répartition du marché entre les pôles de croissance dans l'ensemble Congo-Rwanda-Burundi	<b>7</b> 9
.01.1	Hara Para	241 Répartition de la population entre les bassins économiques 242 Répartition du produit intérieur et du pouvoir	80
		d'achat entre les bassins économiques  243 Projection du produit intérieur brut	83 91
3	L'IN	DUSTRIE	93
	31	Analyse rétrospective du processus d'industrialisation	93
	. :	311 Expansion fondamentale de l'économie congolaise 312 Développement de l'industrie manufacturière	93
. (.		avant l'indépendance	94
	•	313 Les incidences économiques de la décolonisation 314 L'industrie manufacturière avant l'indépendance	101 110

# 13.077/VIII/B/66-F.

	32	Situation actuelle de l'industrie dans les EAMA	116
		321 Recensement des entreprises manufacturières existantes par secteur	116
		322 Recensement des projets d'industries manu- facturières : projets en construction, en cours d'exécution et à l'étude	116
4	SELE	CTION DES PROJETS INDUSTRIELS	117
	41	Méthodologie	117
		411 Les critères positifs 412 Les critères négatifs	117 123
	42	Monographies justifiant les rejets	124
	43	Tableau des projets rejetés et retenus	136
5	COUT	S DES FACTEURS ET LOCALISATION	139
	51	Coûts des facteurs généraux	139
		511 Prix des matières premières impliquées dans le processus de fabrication	139
		512 Prix de l'énergie au Congo-Kinshasa dans une ou plusieurs entreprises	143
		513 Coût de la main-d'oeuvre et des cadres	145
	52	Principes pour une stratégie du développement industriel au Congo	151
		521 Principes généraux de localisation	151
		522 Géographie industrielle du Congo 523 Industrialisation et problèmes de croissance	152 154
		524 Principes pour une délocalisation du développe-	
		ment industriel Conclusion	159 172
6	ETUD	E ECONOMIQUE DES PROJETS	175
	61	Commentaire de synthèse des projets	175
		Tableau d'ensemble récapitulatif et comparatif	199
7;-		SONS INTER-SECTORIELLES ET INTER-INDUSTRIELLES DES S INTERMEDIAIRES	201
8	MEST	JRES D'ACCOMPAGNEMENT	203

1.- FACTEURS DE PRODUCTION.

man of the state of the state of

# 11.- LA MAIN-D'OEUVRE.

#### 111.- Disponibilité actuelle.

14.380 MARCH 17 TO A

Harrison of the first transfer of the control of th

Avant l'indépendance, la main-d'oeuvre africaine masculine occupée au Congo a longtemps dépassé le million d'unités. Le maximum absolu a été atteint en 1956 avec 1.199.000 de travailleurs salariés soit 39,1 pour cent des hommes adultes valides. En 1959, les effectifs ne se chiffraient cependant plus qu'à 966.100, soit le niveau de 1950. Entre les anciennes provinces, la main-d'oeuvre totale et industrielle se répartissait, en 1957, comme suit :

Répartition par province de la main-d'oeuvre africaine dans l'industrie manufacturière en 1957.

Anciennes provinces	Main-d'oeuvr	e totale :	Main-d'oeuvre dans l'in-		
	en 1.000	en %	en 1.000	en %	
Kinshasa	306,2	26,7	40,7	33,6	
Equateur	133,2	11,6	12	9,9	
Orientale	212,7	18,5	22,8	18,8	
Kivu!	216,5	18,9	13	10,7	
Katanga	175	15,3	28,7	23,7	
KasaI	103,8	9,0	4	3,3	
Ensemble	1.147,4	100	726,4	100	

Source: Bulletin de la Banque Centrale du Congo Belge et du Ruanda-Urundi, VII, n°11, novembre 1958. De ce tableau ressort l'inégalité de la répartition géographique de l'activité économique moderne au Congo, puisque les seules provinces de Kinshasa et du Katanga occupaient en 1957 plus de 40 pour cent de la maind'oeuvre totale et plus de 60 pour cent de la maind'oeuvre industrielle. Ces deux provinces occupaient également près des deux-tiers de la maind'oeuvre européenne qui, en 1958, comprenait 9.620 colons et 20.300 agents des entreprises privées. En 1958, la main-d'oeuvre africaine était répartie, entre les branches d'activités directement productives, dans les proportions suivantes:

Agriculture

313.000 unités soit 28,4 pour cent de la main-d'oeuvre africaine

Mines

87.000 unités soit 7,8 pour cent de la main-d'oeuvre africaine

Industrie

102.000 unités soit 9,2 pour cent de la main-d'oeuvre africaine.

Depuis 1956, l'emploi global au Congo est en régression. Dans le secteur industriel, le mouvement qui a débuté en 1954, a engendré une situation de sous-emploi. On ne peut donc qu'improprement parler de pénurie de main-d'oeuvre industrielle. En fait, au Congo, comme dans tout pays en voie d'industrialisation, c'est le travail qualifié qui est le facteur rare au point d'entraver considérablement le développement industriel.

A l'époque coloniale, la quasi-totalité des cadres supérieurs et moyens de l'industrie étaient étrangers : en 1957, leur nombre s'élevait à 3.600 unités, soit à peine 2,7 pour cent de la main-d'oeuvre congolaise de ce secteur. Cet encadrement s'est progressivement accru jusqu'à l'indépendance, tant en valeur absolue qu'en valeur relative.

Tableau 111.b.

Main-d'oeuvre occupée dans l'industrie au Congo.

Année	Cadres européens (en milliers)	Main-d'oeuvre afri- caine (en 1.000)	Nombre d'européens pour mille congo- lais
1951	2, <b>I</b>	148	14,2
1952	2,4	158	15,2
1953	2,7	164	16,5
1954	3,1	167	18,5
1955	3,3	147	22,4
1956	3,4	134	25,4
1957	3,6	121	29,8

Source: Bulletin de la Banque Centrale du Congo Belge et du Ruanda-Urundi VIII, n°1, janvier 1959.

·克勒斯及斯尔 (2015年)

that we the second

Parallèlement à cette progression de l'encadrement, on a assisté à un accroissement caractérisé de la productivité de la maind'oeuvre congolaise qui, pour la période 1950 à 1956, peut être estimé à 170 pour cent(a). Certes, cet accroissement doit avant tout être mis au comme des investissements "capital intensive" de l'époque, qui ont entraîné une expansion de la production concomitante à une réduction de l'emploi. Il n'empêche que, de l'avis des chefs d'entreprises, les progrès de l'encadrement, tant en quantité qu'en qualité, ont largement contribué à l'amélioration de la productivité.

Au lendemain de l'indépendance, la réduction de l'emploi s'est accusée au point que les effectifs de 1962 étaient inférieurs de 30 pour cent à ceux de 1958. La variation 1958-1962 est toutefois sensiblement différente selon les secteurs : moins 15 pour cent dans l'agriculture, moins 38 pour cent dans l'industrie minière et statu quo dans l'industrie manufacturière. Dans l'ancienne province de Kinshasa, l'emploi a évolué comme suit :

#### Tableau lll.c.

Emploi dans les entreprises privées et les organismes parastataux dans l'ancienne province de Kinshasa.

		(situat	ion au 31	<u>décembre)</u>	
Ancienne province de Kinshasa	1959	1961	1962	1963	1964
Industrie manufacturière -unités -indice (1959=100)  Ensemble -unités -indice (1959=100)	38.536 100 144.571 100	31.168 81 105.266 73	35•175 91 111•946 77	35 <b>.</b> 897 93 116 <b>.</b> 662	35.659 92 118.861 82
Ville de Kinshasa	18 ta 12 12 14			************	
Industrie manufacturière -Unités -indice (1959=100)	18.784 100	17.032 91	21.578 115	23.595 125	23 <b>.</b> 953 128.
Ensemble -unités -indice (1959=100)	58.400 100	44 <b>.</b> 295 76	51.389 88	57 <b>.</b> 295	60.866 104

Source: Cahiers Economiques et Sociaux, Kinshasa, III, n°2, juin 1965, p.223 et 228 et IV, n°1, mars 1966, p.94 et 97.

<sup>(</sup>a) Bulletin de la Banque Centrale du Congo Belge et du Ruanda-Urundi, VIII, Nos 6 et 7, juin-juillet 1969.

La réduction de l'emploi dans l'industrie manufacturière de cette région est essentiellement due à la forte diminution des effectifs dans le secteur chimique. A Kinshasa, l'emploi s'est accru de 1959 à 1964, mais cette augmentation est insignifiante eu égard à celle de la population de la capitale, qui a doublé durant cette période.

Mais le fait marquant de la période post-coloniale est la réduction massive des effectifs européens. Dans le secteur privé, l'encadrement européen (Katanga exclu) en 1961, a été réduit d'environ 45 pour cent par rapport à 1959 (a). Malgré la promotion d'un certain nombre de Congolais à des fonctions supérieures, particulièrement pour les tâches administratives, on ne peut conclure à une réelle africanisation des cadres mais plutôt à la réduction d'un encadrement pléthorique. Calculé dans 75 pour cent des entreprises recensées, le nombre de salariés congolais par cadre étranger est passé de 12,6 en 1959 à 16,0 en 1962 (b).

L'encadrement étranger continue à décroître dans l'industrie, à cause d'un accroissement plus que proportionnel des effectifs africains par rapport aux étrangers. Dans les entreprises visitées, la mission a pu enregistrer l'accession d'un nombre croissant de Congolais à des fonctions d'encadrement.

# 112.- Disponibilités potentielles de main-d'oeuvre qualifiée et de cadres.

#### a) L'Enseignement.

Bien que dans une moindre mesure en pays sous-industrialisé, l'offre de cadres est fonction du volume et du niveau de l'enseignement tant général que technique ou professionnel. Le tableau 112.a retrace la progression de la scolarité en chiffres absolus et en indices de 1959 à 1963.

L'enseignement primaire a longtemps été caractérisé par l'importance de son volume. Certes, le taux de scolarisation de 70 pour cent (près de 2 millions d'enfants scolarisés en 1963-1964) fait figure de record en Afrique. Ce taux ne doit cependant pas faire illusion puisque 80 pour cent des élèves n'atteignent pas la quatrième année et qu'à peine 10 pour cent d'entre eux terminent leurs études primaires.

La réforme de l'enseignement secondaire de 1961 a eu le grand métite d'apporter une solution au problème de l'orientation scolaire. Toutes

<sup>(</sup>a) F. BEZY et J.L.IACROIX, La production des industries manufacturières à Léopoldville et dans le Bas-Congo, Université Lovanium, Notes et Documents, Kinshasa, n°15/SE-11, juin 1961.

<sup>(</sup>b) Mission C.E.E., Congo, Fascicule III, Secteur secondaire, juin 1963;p.18.

Tableau 112.a Effectifs scolaires en République Démocratique du Congo.

	1959-1960	1963-1964	Indice 1963-1964 1959-1960=100
Primaire Post-primaire(a)	1.644.000 22.500	1.995.200 10.500	121 47
Secondaire gé- néral (b) Supérieur	13.500 760	17.300 2.360	128 310
Total	1.70£.700	2.100.000	123

Source : Ministère de l'Education Nationale. do notision in a strate service

les études secondaires débutent par un tronc commun appelé "cycle d'orientation" d'une durée de deux années dont le programme est unique. A l'issue de ce cycle, les élèves peuvent se diriger vers l'une des sections du second cycle des humanités comportant deux ou quatre années d'études. Chacune des sections conduit à un diplôme d'humanités donnant accès à l'enseignement supérieur (universitaire ou non). Ce second cycle offre cinq orientations :: les humanités littéraires, scientifiques, pédagogiques, techniques et professionnelles.

Les humanités techniques comportent :

- une section agricole avec possibilité d'orientation forestière;

- une section commerciale et administrative (permettant l'obtention d'un brevet d'aptitude à l'issue de la seconde année du cycle)
- des sections industrielles avec des spécialisation possibles dans l'électricité, la mécanique, la construction et la chimie industrielle;

gardy Space 1950 w

Control of the State of the State of

- une section sociale.

anggeria ya 🚠 ishiri at

A. 1881 P. A. M. C. A. C.

with the first way as well to be Les sections professionnelles ont elles aussi des orientations diverses.

<sup>(</sup>a) Après le cycle primaire, certaines écoles forment les élèves soit à l'enseignement dans les classes du premier degré primaire, soit à l'artisanat ou à l'apprentissage d'un métier. Cet enseignement and the deux ou trois and selon les sections.

<sup>(</sup>b) La comparaison n'est possible que pour les effectifs de l'enseignement secondaire général. En effet, la réforme de 1961 a diversifié l'enseignement secondaire (cf infra) dont les effectifs totaux en 1963-1964 s'élévaient à 92.300. 

Dans l'<u>enseignement supérieur</u>, il faut distinguer les écoles supérieures et les universités.

#### 1. Principales écoles supérieures :

Formation technique supérieure :

- Institut National du Bâtiment et des Travaux Publics (Kinshasa), forme le personnel de cadre des chantiers de construction (3 années d'études);
- Institut National des Mines (Bukavu) forme le personnel de cadre des mines (3 années d'études);
- Institut Supérieur d'Electro-Mécanique (Kinshasa) (3 années d'études).

#### Droit :

-Ecole Nationale de Droit et d'Administration (ENDA) à Kinshasa. Formation de magistrats et des fonctionnaires de l'Etat. Deux années communés plus deux années de spécialisation assurées dans deux sections : juridique et administrative.

#### 2. Universités.

#### Université Lovanium (Kinshasa).

En 1963-1964, les 1.087 étudiants dont 743 sont Congolais se répartissent par faculté comme suit :

- Théologie	23	- Sc.pol.soc.et économiques	271
- Droit	41	- Polytechniques	44
- Médecine	219	- Agronomie	45
- Philosophie et Lettres	92	- Propédeutique générale	168
- Institut psychologie et		- Propédeutique scientifique	52
pédagogie	63	- Sciences	69

#### Université Officielle du Congo (Lubumbashi)

Effectifs: 431 étudiants en 1963-1964.

Facultés: Philosophie et Lettres, Droit, Sciences et Sciences appliquées, Médecine.

#### Université Libre du Congo (Kisangani) : 24 étudiants.

En plus des réseaux classiques de l'enseignement où se forment les futurs cadres, il existe au Congo des Centres de formation et de perfectionenement des cadres comme l'Institut de Formation des Cadres et le Centre de Formation et de Perfectionnement de Cadres et de la Maîtrise. Le premier est d'initiative publique et le second d'initiative privée. Tous deux sont situés à Kinshasa et ont pour activité essentielle l'organisation de stages; ils n'acceptent que des candidats d'un niveau équivalent à quatre années post-primaires.

Autorities and the second

L'Institut National de Formation des Cadres dépend depuis 1961 de la Direction à la Formation des Cadres du Ministère des Affaires Sociales. Il s'inspire des principes et des méthodes du développement communautaire. Il a dès lors donné la priorité à la formation de monitrices et moniteurs du développement rural.

Le Centre de Formation et de Perfectionnement des Cadres et de la Maîtrise (C.F.P.) a été institué en 1963 à l'initiative de l'Association des Cadres et Dirigeants Chrétiens des Entreprises au Congo (CADICEC). Il travaille directement pour le compte des entreprises qui lui en font la demande. En deux ans, de 1963 à 1965, il a organisé plus de cinquante semaines de séminaires qui lui ont permis d'atteindre quelques trois cents personnes occupant le plus souvent des postes de commandement au niveau de contre-maître ou de chef de bureau. Depuis 1965, le C.F.P. organise des cours du soir destinés aux cadres supérieurs des entreprises.

L'Université Lovanium a de son côté, mis sur pied le <u>Centre de Perfectionnement en Gestion des Affaires</u> (C.P.G.) qui, depuis 1961, organise des cycles de séminaires destinés aux cadres nationaux qui ont été promus rapidement à des postes de commandement. De 1961 à 1964, on a pu relever près de 200 participants à ces séminaires. Le C.P.G. s'occupe en outre du recyclage des diplômés universitaires tant congolais qu'étrangers qui oeuvrent au Congo dans un grand isolement.

Il faut signaler en outre les nombreuses sessions de formation intensive et spécialisée qui ont été organisées par des firmes. Les exemples les plus frappants de telles initiatives sont les réalisations de la Banque du Congo et du groupe Unilever. La première a créé son propre centre de formation et de perfectionnement tandis que le second a mis sur pied un impressionnant réseau d'enseignement, tant général que technique et professionnel.

b) Estimation des ressources en cadres potentiels.

En plus des effectifs scolaires, la masse des employés et ouvriers non qualifiés constitue un réservoir de cadres potentiels. Si ces réseaux ont permis aux entreprises existantes de reconstituer ou d'étoffer leur encadrement, ils ne suffisent cependant pas à satisfaire la démande d'entreprises nouvelles (a).

<sup>(</sup>a) Au chapitre 7, on a estimé cette demande et proposé les mesures d'accompagnement qui s'imposent pour la satisfaire.

Compte tenu de l'ensemble des réserves qu'offrent les effectifs scolaires et la main-d'oeuvre non qualifiée, on peut tenter une estimation des ressources du Congo en cadres potentiels.

Pour déterminer l'effectif maximum des cadres potentiels d'un pays, il n'existe qu'une méthode grossière dite d'estimation globale, qui se fonde sur deux données :

- le volume de la population P

August War Contract

- "un niveau d'exigence concrétisé par une note non scolaire mais qui marque le seuil de certaines capacités intellectuelles admises comme nécessaires pour les cadres. Soit N ce niveau" (a).

Le nombre de sujets qui atteignent ce niveau peut s'exprimer en pourcentage de la population totale. Soit  $x^n$  ce pourcentage.

Le nombre maximum de cadres potentiels autochtones (ou locaux = Ca, ) dont dispose le pays, soit Max.  $Ca_L$  est donné par  $Max_{Ca} = x^n$  (P). Comme il n'existe guère d'enquêtes susceptibles de déterminer le pourcentage x<sup>n</sup> au Congo, il faut recourir à d'autres données, notamment celles relatives à l'enseignement. En groupant tous les étudiants de l'enseignement supérieur et secondaire, 20 pour cent des effectifs du primaire et 10 pour cent de la population masculine active, on obtient pour les années 1963-1964 le chiffre de 530.000 soit environ 3,5 pour cent de la population totale du Congo. Ce taux permet donc d'estimer les disponibilités maximales du Congo en cadres potentiels autochtones, qui ne deviendront un encadrement effectif que si de vigoureuses mesures d'accompagnement sont prises en matière de formation. Il peut être projeté dans un avenir proche, au moins jusqu'en 1975, car le niveau intellectuel des masses doit s'élever avec l'alphabétisation, N est également appelé à s'élever avec le temps. Les ressources en cadres autochtones potentiels pour 1970 et 1975 peuvent donc être estimées sur base de ce taux de 3,5 pour cent et des prévisions démographiques, respectivement à 620.000 et 690.000.

<sup>(</sup>a) Planification en Afrique, T.VIII; <u>La Planification de l'Encadrement</u>, <u>Problèmes et Méthodes</u>, Institut des Sciences Economiques Appliquées du Ministère de la Coopération.

#### 12.- LES RESSOURCES NATURELLES.

# 121.- Localisation des matières premières actuelles exploitées.

# a) Produits de l'agriculture.

رئين ٿا جي مو

Avant l'indépendance, la politique agricole poursuivait, en dehors de l'économie d'auto-subsistance, un double but : l'exportation des matières premières et l'approvisionnement en vivres des agglomérations.

Les produits agricoles constituaient une part importante des exportations, où elles intervenaient pour plus de quarante pour cent en 1959. Les cultures d'exportation étaient surtout organisées sous forme de grandes plantations aux mains d'ertreprises européennes de type capitaliste. Ces entreprises fournissaient – et continuent à fournir – en grande partie et par ordre d'importance le café, l'huile de palme, le caoutchouc, le cacao, le thé, les plantes à parfum. Longtemps, les Africains n'ont contribué aux exportations agricoles de manière indépendante que par la livraison de produits de cueillette, comme les noix palmistes, le copal et les fibres dures (urena, punga) et dans le cadre des cultures obligatoires, principalement le coton. Toutefois, au cours des dernières années qui ont précédé l'indépendance, ils ont commencé à livrer à l'exportation des produits traditionnellement originaires des cultures européennes: ainsi, en 1959, le café robusta pour 13 pour cent, le café arabica pour 21 pour cent.

Un autre objectif de la politique coloniale était de procurer aux populations urbaines une alimentation suffisante, de type traditionnel, prélevée sur la production agricole des milieux coutumiers. Les principaux produits de ce genre étaient et restent le manioc, le maïs, le riz, les patates douces, les bananes. D'un maigre rapport à l'exportation, leur production n'outrepassait guère les besoins de l'alimentation urbaine, les prix offerts aux producteurs n'étant d'ailleurs pas de nature à stimuler leur activité : la politique, en effet, était de les maintenir bas pour éviter toute pression à la hausse sur les salaires. Lorsque des circonstances climatiques favorables assuraient une récolte exceptionnelle, l'exportation servait alors à titre d'exutoire.

Les principales productions agricoles figurent au tableau 121.a, avec la répartition par province de la partie commercialisée des récoltes. Ce tableau appelle un bref commentaire concernant les principales localisations des produits recencés et leurs utilisations.

Tableau 121.a.

Congo-Kinshasa: Principales productions agricoles en 1959.

- 2							٩
- (	+	^	*	n		C	1
١.	v	v	.,	4.	C	O	1

				· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·			(tonne	3/
	Production Production commercia					sée par province		
	totale	Ensemble	Kinshasa	Equateur	Oriental	e Kivu	Katanga	Kasaĭ
Tubercules				-				
Manioc	7.211.832	1.291.161	346.431	174.872	113.319	35.807	99.536	413.196
Patates douces	316.112	74.531						
Céréales					_			
Maïs	332.690	100.732	12.927	3.604	12.718		17.802	46.248
Riz paddy	164.766	107.833	1.961	19.045	38.728	37.245	129	. 10.725
Fruits		;		_				
Banane plantain	1.416.503	388.997	22.027	63.113	147.770	144.202	304	11.577
Banane de table	47.457	37.388				,		
Autres fruits	15.164	8.969	,					
Oléagineux				, <u></u>				
Arachides	174.121	50.833	10.236		14.954		8.476	9.721
Huile de palme	?	245.216	95.416		67.523		203	10.379
Noiz palmistes	?	161.744	81.488	35.800	29.926	231	1.375	12.924
Fibres				0				
Coton-graines	179.660	179.660		18.009	57.731	32.516	34.040	37.364
Urena et punga	11.883	11.883	11.883	<del>-</del>	. <b>-</b>	-	-	-
Autres						•	ļ	
Canne à sucre	396.902	381.893		25			0-	
Café Robusta	51.964	51.964	2.018	10.988	30.766		185	5.223
Café Arabica	8.727	8.727		-	966	7.726	35	
Cacao	4.514	4.514	1.408		. 32	-	-	5
Caoutchouc	40.411	40.411	4.112	25 <b>.</b> 738	8.127	<b>3</b> 8	-	2.396
Plantes à parfums	66.500	66,500	, !			;		
Tabac	?	1.176				·		
Quinquina	680	680						
Pyrèthre	1.020	1.020					1	
Cultures maraîchères	17.124	14.820						
Thé	3.642	3.642			*			

1947 N.S. 18 W. 18 18 18

Le café robusta est surtout cultivé dans les anciemes provinces Orientale et de l'Equateur. Sur une production commercialisée de 51.964 tonnes en 1959, 10.170 provenaient de plantations appartenant à des Africains. Le café arabica, qui ne s'acclimate qu'à une altitude de quinze cents à dix-huit cents mètres est cultivé presque uniquement dans l'ancienne province du Kivu. Sur 8.727 tonnes produites en 1959, 1.842 · étaient originaires de plantations africaines.

 $(1,2)^{2} \hat{\mathbf{b}}_{\mathbf{a}} = (1,2)^{2} \hat{\mathbf{b}}_{$ 

Le coton était cultivé partout au Congo, sauf dans l'ancienne province de Léopoldville, et uniquement par les Africains qui l'intégraient dans les rotations culturales, alternativement avec des plantes vivrières, notamment les arachides dans les régions de savanes et le riz dans les zones forestières. La production était en grande partie exportée, l'industrie textile locale, malgré son importance, n'en consommant bon an mal an que vingt pour cent. A Company of the Company of the . Pr. The Control of the State

Dans le secteur des cléagineux, l'huile de palme est un produit d'exportation important. Le palmier élacis croft presque partout au Congo, sauf dans les régions d'altitude. Longtemps, les principales zones de plantations: aménagées étaient celles de la province de Kinshasa (au Mayumbe et au Kwilu), et de l'ancienne province Orientale. Quelque temps avant l'indépendance, d'importants capitaux avaient été destinés à l'établissement de nouvelles plantations en des endroits favorables, comme la Cuvette centrale où on obtenait de hauts rendements. La statistique figurant au tableau 121.a n'a recensé que la production d'huile de palme passant par les circuits commerciaux. Il est pratiquement impossible de procéder à une estimation, même approximative de la consommation d'huile dans les milieux traditionnels, mais tout porte à croire qu'elle est forte. En effet, sur les 161.000 tonnes de noix palmistes livrées au marché en 1959, 104,000 provenaient de planteurs africains (contre 12,000 tonnes d'huile sur les 245,000 recensées) a Il faut savoir que I huile extraite de la pulpe des fruits de palme joue un rôle important dans l'alimentation traditionnelle, tandis que les noix palmistes dont on n'a pas d'usage, sont livrées au commerce européen ou simplement Eliminées: A The above and a spirit of the s State of the many of the grown

C'est dans les provinces du Nord que sont situées les principales plantations de caoutchouc. On en trouve aussi dans l'ancienne province de Léopoldville, plus précisémment au Mayumbe. Au moment de l'indépendance, "les plantations d'hévéa étaient en forte expansion, en réponse à une demande mondiale soutenue, au point que la production avait dépassé le ... cap des 40.000 tonnes. Land to the state of the state

SALE OF THE SECOND STATES OF THE SECOND SALES

La culture du <u>tabac</u> est pratiquée dans les régions avoisinant la partie méridionnale du lac Tanganiyka et dans l'Ituri (ex-province Orientale). Le Katanga, plus particulièrement, dispose de gîtes agricoles qui conviennent parfaitement à la tavaciculture. L'avenir de cette région dépend en partie de la réussite de l'action entreprise dans le domaine des paysanats.

Les plantations de <u>cannes à sucre</u> sont localisées à Moerbeke, dans l'ancienne province de <u>Léopoldville</u> et dans la plaine de la Ruzizi au Kivu. Deux usines procèdent au raffinage industriel du produit. Le rendement atteint dans la plaine de la Ruzizi, grâce à une double récolte, compte parmi les plus élevés au monde. En 1959, la production congolaise s'élevait à près de trois cent mille tonnes de cannes et les raffineries ont produit 39.000 tonnes de sucre.

La production de cacao est presque uniquement localisée dans les anciennes provinces de Kinshasa et de l'Equateur. Peu importante, elle est exclusivement aux mains de sociétés européennes : elle fluctuait, avant l'indépendance, entre 4.500 et 5.000 tonnes par an.

Les régions d'altitude, notamment dans l'ancienne province du Kivu, produisent encore de nombreuses plantes uniquement réservées à l'exportation, après avoir subi sur place un certain conditionnement industriel : ainsi les plantes à parfum, le quinquina, le pyrèthre.

Les vivres de consommation traditionnelle sont évidemment produits dans toutes les régions du Congo et une faible part seulement en est distraite et commercialisée. Le manioc, qui reste la production la plus considérable de l'agriculture autochtone, s'adapte à tous les sols et l'importance de sa production dans les diverses régions est déterminée tout simplement par celle de la population. Le mais est cultivé surtout au Kasai, qui constituait avant l'indépendance la principale source d'approvisionnement des régions minières. Le riz est surtout planté dans les régions orientales où les Africains lui accorde une préférence dans leur alimentation. C'est dans ces régions également qu'est surtout produite la banane plantain.

Après l'indépendance, les troubles survenus au Congo ont affecté davantage l'activité agricole que les autres secteurs de l'économie En voici les raisons :

1) La rébellion a paralysé jusqu'aux deux-tiers du territoire. Si les centres ont été reconquis, en bien des endroits, les campagnes n'ont pas recouvré la sécurité, si bien que les populations rurales sont retournées à un régime d'auto-subsistance.

\$1. 的第三法令的数据的 (1) (1)

- 2) L'infrastructure routière des régions de l'intérieur est en mauvais état. Il ne faut pas perdre de vue qu'avant l'indépendance, la grande partie du réseau routier, constituée de "pistes améliorées", ne devait sa praticabilité qu'aux soins constants des agents de l'administration et des populations corvéables. Aujourd'hui, le réseau se trouve souvent, en raison de la désorganisation des services administratifs et du rejet des corvées, réputé inadmissibles depuis l'indépendance, dans un tel état de délabrement que des régions entières sont pratiquement inaccessibles. Et en tout cas, lorsqu'ils sont encore possibles, les transports se font à un coût très élevé, ce qui réduit d'autant le prix d'achat au producteur.
- 3) Les productions de base ont cessé d'être "encouragées". L'encadrement agricole a presque entièrement disparu ou est d'une efficacité douteuse. Aussi, en l'absence de toute forme de contrainte, souvent même de type fiscal, l'effort des paysans se limite à la dimension de leurs besoins.
- 4) Or, ces derniers, déjà faibles au départ, ne sont guère plus stimulés par l'offre de produits de traite qui, pour une identique raison d'insécurité, ne sont acheminés que par intermittence et en faible quantité vers les comptoirs de brousse.
- 5) Enfin, en régime d'inflation, les prix à l'exportation des produits agricoles, convertis au cours du change officiel, sont toujours en retard d'adaptation sur les prix intérieurs, ce qui amoindrit le pouvoir d'achat des populations rurales et décourage leurs efforts.

Jusqu'en 1962, la situation est restée satisfaisante (la diminution de certaines exportations comme le café n'est qu'apparente : la statistique officielle du commerce extérieur ignore les nombreuses sorties frauduleuses qui se produisaient à l'époque). Les effets des causes déprimantes énoncées ci-dessus ne se sont manifestées qu'en 1964 et 1965.

C'est pour le coton que la situation est la plus inquétante.
Avant l'indépendance, on avait encore exporté 53.000 tonnes de cotonfibres en 1959. En 1965, la production locale, inférieure à 5.000 tonnes
a été incapable d'approvisionner suffisamment l'industrie congolaise,
qui, malgré son importance, ne consomme pas plus de 13.000 tonnes de
fibres. Elle en est réduite à devoir recourir aux importations.

La situation n'est guère plus brillante pour les produits vivriers. Une partie marginale de leur production était, avant l'indépendance, soit consommée dans les villes, soit vendue sur les marchés extérieurs. Le ralentissement de l'activité dans les campagnes et la détérioration des voies de communication ont réduit l'approvisionnement des agglomérations au moment même où leur population augmentait sous l'effet d'un important mouvement migratoire. Certains produits ont complètement disparu de la statistique du commerce d'exportation, pour réapparaître et en quantités importantes - sous la rubrique des importations.

Tableau 121.b.

Congo-Kinshasa: Principales exportations agricoles 1959-1965.

(en tonnes métriques)

	1959	1964	1965(a)	1965 1959 x 100
Bananes	31.099	13.346	6.975	22
Bois grumes et sciés (b)	173.898	115.505	105.256	61
Bois plaqués	25.078	26.150	25.062	100
Cacao	3.852	5.194	4.470	116
Café	56.535	37.471	22.081	- 39
Caoutchouc	40.162	34.280	22.875	57
Copal	4.064	1.104	736	18
Coton	52.790	3.319	: 00	· .O
Huile de palme	185.549	146.139	81.805	44
Huile de palmistes	60.674	44.304	32.898	54
Manioc	50.165	3.050	870	2
Tourteaux	97.893	44.481	38.239	39

<sup>(</sup>a) Estimations

Source: Revue des principaux marchés tropicaux en 1965, Anvers, Société Commerciale Anversoise, 1966, p.13.

Tableau 121.c.

Congo-Kinshasa: Exportations et importations de maïs et de riz 1958-1964.

(en tonnes)

	Maïs	Riz
Exportations 1958 1959	15.119 8.863	1.287 14
Importations 1960 1962 1964	33.372 48.184 73.356	2.526 35.475 17.009

<sup>(</sup>b) En mètres cubes

L'exportation des arachides a également cessé. Bien plus, leur production ne suffit même plus à assurer suffisamment l'approvisionnement de l'industrie locale des oléagineux.

Un redressement à court terme des productions agricoles apparaît hélas respondable, surtout dans les secteurs qui dépendent principalement de l'activité des Congolais. On a sans doute accordé trop d'importance à l'explication du marasme agricole par les troubles qui ont sévi un peu partout, en dehors des anciennes provinces de Kinshasa et du Katanga. En réalité, le retour à un régime d'auto-subsistance exprime au moins pour une part, l'opposition des populations rurales aux transformations sociopolitiques intervenues depuis l'indépendance et leur protestation contre la redistribution des revenus qui tourne en leur défaveur. D'autre part, l'anarchie administrative, qui est particulièrement accusée en dehors des grands centres, et l'insuffisance de l'encadrement affectent défavorablement le comportement des paysans, dont les attitudes spontanées envers l'économie de marché sont encore fort réticentes.

# b) Produits de l'élevage.

·在中国的第三人称单位的

L'élevage du bétail bovin, qui seul a quelque valeur en dehors de l'économie de subsistance, est pratiqué tant par les Européens que par les Africains, mais dans des régions différentes. Les grands élevages européens sont situés principalement dans les anciennes provinces du Katanga et de Kinshasa, et dans une moindre mesure au Kasaï et dans la Province Orientale et dans la province du Kivu. Leurs troupeaux n'ont pas une grande valeur marchande (a); ils servent davantage à relever le prestige social de leurs propriétaires qu'à accroître leurs revenus (voir tableau 121.d).

Les élevages européens sont organisés principalement dans les régions les plus développées, où est concentrée la majeure partie de la population européenne. Mais des avant l'indépendance, l'augmentation du revenu par tête de la population africaine avait entraîné un accroissement densible de la consommation de viande, que la production locale ne pouvait plus satisfaire : en 1956, au zénith de la prospérité, le Congo a importé, pour une production de 16.000 tonnes, 29.000 tonnes de viande (voir tableau 121.e).

<sup>(</sup>a) En 1958, le poids moyen par bovidé abattu était de 360 kilos dans les élevages européens, contre 175 dans les élevages africains. (cf "L'Elevage bovin au Congo belge", Bulletin de la Banque centrale du Congo belge et du Ruanda-Urundi, IX, n°4, avril 1960, p.163.

Tableau 121.d.

Congo-Kinshasa : effectifs du cheptel en 1959

(milliers de têtes)

	·			
Provinces	Bovidés	Suidés	Ovidés	Capridés
Kinshasa - Africains - Européens	15,1 110,5	149,2 12,8	80,7 3,5	371,7 0,3
Equateur - Africains - Européens	2,4 34,4	4,9 5,2	4,7 0,6	358,1 0,9
Orientale - Africains - Européens	313,8 61,1	19 <b>,</b> 5 <b>6,</b> 5	101,8 3	402 1,4
Kivu - Africains - Européens	207,1 18,1	45 3,9	113,5 1	267,6 0,2
Katanga - Africains - Européens	9 184,4	18 <b>,</b> 3 19 <b>,</b> 5	137,5 7,7	216,6 0,9
Kasaī - Africains - Européans	4,9 73,7	81,4 1,7	182 <b>,</b> 7 3 <b>,</b> 8	519,2
Ensemble - Africains - Européens	552,5 482,5	318,5 49,8	621,1 19,9	2.135,4 4

Tableau 121.e.

Congo-Kinshasa: consommation de viande 1948-1959 (tonnes).

	Production locale	Importations nettes	Consomma- tion	Quote-parts des importations dans la consom- mation (en%)
1948	8.400	7.140	15.540	46
	9.250	9.270	18.520	50
1950 1952	14.600	14.350	28.950	46
1954	16.700	15.380	<b>32.</b> 080	48
1958	18.500	14.380	<b>32.</b> 880	44

Source: "L'Elevage bovin au Congo belge", Bulletin de la Banque Centrale du Congo belge et du Ruanda-Urundi, IX, n°4, avril 1960, p.164.

32 pm.

La production nationale, qui se limitait avant l'indépendance à deux kilos par tête et par an, reste nettement insuffisante pour fournir à la population africaine une alimentation équilibrée en protéines animales. Les calculs portant sur l'année 1958 ont démontré que les besoins élémentaires en viande et en poisson, sur base d'une consommation de 138 grammes/jour, n'était même pas couverts pour moitié, même en tenant compte des importations.

En matière d'élevage bovin, le Congo était, dès avant l'indépendance dans une situation nettement moins avantageuse que les pays voisins:

Tableau 121.f.

Importance du cheptel bovin par rapport à la population (1955-1957).

	Nombre de	bovidés.
" , , ,	Total (000 têtes)	Par habitant (têtes)
Rhodésie	3.415	1,32
Kenya	6.884	1,10
Tanzanie	7.057	0,83
Soudan	6.907	0,69
Ouganda	3.310	0,57
Zambie	1.047	0,46
A.E.F. (a)	1.667	0,34
Angola	1.214	0,28
Rwanda-Burundi	950	0,20
Malawi	328	0,12
Congo-Kinshasa	966	0,07
<u> </u>		3

(a) Ancienne Afrique Equatoriale Française.

Source: "L'Elevage bovin au Congo belge", op.cit. p.159-160.

Or, à la suite des troubles survenus après l'indépendance, de nombreux troupeaux ont été décimés, tandis que d'autres sont en proie à la cystecercose et la peste, qui a ravagé en 1961 une bonne partie du cheptel du Kasaï. D'autres causes, comme le manque de soins ou les exportations frauduleuses de bétail dans les régions orientales, sont également à l'origine de la réduction du cheptel.

A Company of the Company

Tableau 121.g. Cheptel bovin (1959-1962). (nombre de têtes)

Ex-province	1959	1962	Diminution
Kinshasa .	125.695	96.390	- 15%
Equateur	36.871	12.739	- 60%
Province Orientale	314.980	260.305	- 30%
Kivu	225,296	150.083	- 30%
Katanga	193.467	138.543	- 25%
Kasaï	78.740	19.371	- 75%
Ensemble	1.035.049	677.431	- 35%

Tableau 121.h. Production des élevages en 1959.

(poids vif en tonnes)

.,	Bovidés	. Suidés	Ovidés
Kinshasa	5.674	2.720	224
Equateur	538	394	13
Province Orientale	13.314	1.146	230
Kivu	3.080	2.255	650
Katanga	10.594	1.065	49
Kasaĭ	5 361	1.656	264

# Tableau 121.1. Production laitière (en 1.000 litres et kilos).

1959

	Lait	Beurre	Fromage
Congo	11.204	416.137	174.145

# c) Produits de la pêche.

Le potentiel de pêche en eau douce était estimé à 250.000 tonnes en 1949 (a). Le Kivu et le Katanga sont les régions piscicoles par excellence. Elles renferment en effet le lac Tanganiyka, le lac Kivu, le lac Albert et le lac Edouard. On y pêche surtout le ndagola et le lumpu, de petits poissons qui sèchent rapidement au soleil. La pêche dans les autres régions est moins importante. Quant à la pêche en haute mer, sa production est passée de 6.000 tonnes en 1969 à 12.000 en 1962 et elle n'est limitée que par la capacité des chalutiers en fonctionnement.

La réorganisation des méthodes de pêche ainsi que des mesures d'encouragement à la production, permettraient certainement de mieux valoriser le potentiel piscicole des Grands Lacs. Aussi, pourra-t-on envisager à brève échéance la création d'une petite usine de farine de poisson, l'installation d'un complexe pour le traitement du poisson de surface, une conserverie de poisson, ainsi que des installations de congélation et de surgélation.

# d) Ressources forestières.

La moitié de la superficie du Congo est recouverte par la forêt équatoriale ou tropicale. Le potentiel est difficile à évaluer, car la nature et la composition des peuplements sont très variables. Certaines essences ne sont pas commercialisées et d'autres n'ont pas encore fait l'objet d'une étude complète.

Les grandes forêts sont situées dans le Mayumbe, autour du lac Léopold II et le long du fleuve Congo et de ses principaux affluents. Leur mise en valeur, qui a débuté dès la fin de la première guerre mondiale, se heurte à des difficultés inhérentes à l'hétérogénéité des essences forestières. Les possibilités offertes par l'exportation aux régions voisines du littoral expliquent le développement de l'activité forestière au Mayumbe, où la transformation des produits atteint un stade assez avancé (déroulage).

Les réserves forestières sont tellement vastes que momentanément leur conservation ne pose pas de problème sauf dans la zone côtière et à proximité des grandes agglomérations où l'écourtement du cycle de rotation culturale, dû à la pression démographique, menace sérieusement l'existence de certains peuplements forestiers.

(a) Production effective en 1959: 148.000 tonnes dont 22.548 fournies par le lac Tanganyika (le potentiel de pêche du lac Tanganyika peut être évalué à 80.000 tonnes).

En maintes régions du Bas-Congo, la situation à cet égard a pris le cours de l'irréversible.

Tableau 121.j.

Congo-Kinshasa: production forestière en 1959.

(milliers de mètres cubes)

Provinces	Bois en gru- mes	Bois débités	Bois déroulés
Kinshasa Equateur Orientale Kivu Katanga Kasaï	356 65 52 136 48 43	113 19 26 61 23 17	57
Production totale Exportations	702 133	67	57

#### e) Produits du sous-sol.

A la veille de l'indépendance, la production minière et métallurgique représentait près de quarante pour cent de la valeur des biens dans l'économie de marché.

Tableau 121.k.

Congo-Kinshasa: valeur de la production de biens dans le secteur commercialisé en 1959.

	Millions de francs	Pourcentages
Agriculture	9.280	31
Industrie agricole	2.930	10
Industrie manufacturière (a)	6.100	21
Industrie minière et métallurgique	11.320	38
	29,630	100

<sup>(</sup>a) Y compris la production d'énergie et de matériaux de construction.

C'est non seulement sur le plan national, mais à l'échelle internationale que s'affirme l'importance de la production minière congolaise, dont la part dans la production mondiale était la suivante en 1958 :

Diamants industriels	75%
Cobalt	69%
Diamants de joaillerie	15%
<b>Etain</b>	9%
Cuivre	8%
Manganèse	5%
Zinc	3%
Or	2%

C'est au Katanga, et particulièrement dans la zone cuprifère que se trouve concentrée la plus grande partie de l'activité minière, du moins si l'on prend comme référence la valeur de la production. Les trois-quarts de la production en valeur proviennent du Haut-Katanga, qui n'occupe en revanche que le quart de la main-d'oeuvre minière.

Tableau 121.1.
Productivité dans l'industrie minière au Congo en 1957.

đe	Valeur de la pro- duction	Main-d'oeu- vre congo- laise		Nombre d'Europé- ens pour	Valeur de la produc tion par travail- leur congolais	
, 15.5 cm	en % ensem	ble industri	.e. 1777	1.000 Congolais	en 000frs	disparité
Or alluvionnaire Diamants du Kasaï Etain et métaux associés	9	10,4 12,1 34,5	2,8 2,9 15,7	10 8 16	16, 19	1,- 1,1 2,4
Or filonien Charbon Diamants du Lubilash	6,6 1,1 9,9	9,3 1,2 8,1	6,6 1,1 6,5	25 34 29	52 134 191	3,1, 8,1,,,,,
Cuivre, cobalt, zinc Manganèse Ensemble	65,3 6,5 100	25,4 1	63,3 1,1 100		430 960 151	26 58,2

Source: A. VAES, "L"Industrie minière au Congo belge et au Ruanda-Urundi", Annales des Mines de Belgique, n°11, novembre 1958, p. 1.027.

Tableau 121.m.

Congo-Kinshasa: production minière et métallurgique en 1,5).

	Valeur de la production		Répartition de la production province (en %)			n par	
	millions francs	%	Orien- tale	Kivu	Kasaï	Katan- ga	Ensem- ble
Or Diamant Etain et produits	617 1.823	3,9 11,6	68	32	100		100 100
associés (é) Zone cuprifère (b) Minerai de manganèse Charbon	1.079 11.335 799 106	6,8 71,9 5,1 0,7		75		25 100 100 100	100 100 100 100
	15.789	100					

- (a) Cassitérite, wolgramite, tantalo, colombite, béryl
- (b) Cuivre, zinc, cobalt, cadmium, argent, germanium, radium

Source: "La Situation du Congo belge et du Ruanda-Urundi en 1959", Bruxelles Ministère des Affaires Africaines, 1960, p.58-59.

D'emblée, on saisit ainsi toute la différence qu'il y a entre la structure de l'activité minière au Katanga et celle des autres provinces. Dans le copperbelt, l'extraction minière est entièrement mécanisée et la plupart des produits font l'objet sur place d'une transformation métallurgique. Pareil développement des processus de production a requis l'investissement d'importants capitaux, la mise en place d'une infrastructure considérable (équipement hydroélectrique) et un encadrement européen important et qualifié. Il s'ensuit que la productivité de la main-d'oeuvre africaine a été portée à un niveau extrêmement élevé pour l'Afrique. Des techniques modernes sont également utilisées dans les exploitations de diamants de joaillerie (Bakwanga) et au Nord-Est de l'ancienne Province Orientale, dans les mines d'or de Kilo-Moto.

En revanche, la plupart des mines de cassitérite et d'or alluvionnaire, dans l'ancienne province du Kivu, et les mines de diamant de la région de Tshikapa (Kasaï), éparpillées sur de grandes étendues et peu mécanisées; accupent près de soixante pour cent de la main-d'oeuvre minière et ne participent que pour dix pour cent à la valeur de la production globale. C'est dire que ces mines sont marginales; la plupart ont d'ailleurs disparu depuis 1960 ou sont en voie de cesser leur activité.

·维·加州教育中国的教育。

Après l'indépendance, l'activité minière est restée soutenue dans les régions qu'ont épargnées les troubles. Ainsi, dans la zone cuprifère, la production a enregistré pour l'année 1955 un maximum historique pour la plupart des produits. Par contre, les productions d'or et de cassitérite (y compris les minerais associés) ont baissé considérablement à cause des troplales survenus au Kivu et dans l'ancienne Province Orientale. La production officiellement recensée de diamants a fléchi également, mais des exploitations clandestines livrent frauduleusement au marché mondial des quantités de pierres à ce point considérables que la production des grandes sociétés a dû être freinée pour éviter qu'une hausse exagérée de l'offre sur les marchés mondiaux n'avilisse les prix.

Tableau 121.n. Congo-Kinshasa production minière et métallurgique 1958-1965.

post g							<del>,</del>	<del></del>
1.1.		Unités	19 <b>5</b> 8	19 <b>5</b> 9	1962	1963	1964	1965
	Diamants	millions carats	16,7	16	14,7	14,8	14,8	12,5
	Concentrés d'étain	mille tonnes		10,3	8,6	8,4	6,6	6,3
i.	Etain-métal	11	2,7	3,6	1,1	1,3	1,5	1,9
7.5 (4.5)	Minerai de manganèse	11	338,1	386,2	160,5	135	163,6	176,1
	Charbon	ņ	294,3	266,8	76,2	91,8	100,2	115,8
	Concentrés de zinc	i ii	200	117,8	167	175,2	178,9	204,1
.÷ <u>.</u> .	Zinc-métal	fi .	53,4	54,8	56	52,7	55,6	57
3.5 H.	Cuivre	SP SP	235,6	280,4	295,2	269,9	275,5	287,6
	Cobalt	11	6,5	8,4	9,9	7,4	7,7	8,4
75 建氯	Cadmium	tonnes	139,9	98,8	97,1	115,2	164,7	125,9
. Ii ja	Argent	11.	117,9	148,3	49,6	34,1	40	47,9
	Oxyde de germanium	. 53	23,4	19,7	11,5	10,5	11,9	21,1
	Or fin		10,9	10,8	6,4	6,7	5,9	2,1
	Radium	grammes	<b>6</b> 9	101	<b>2</b> 9	18	18	-

La production de charbon, enfin, est en baisse structurelle. Les réserves de houille sont considérables, mais une forte teneur en cendres , faisant obstacle à la cokéfaction, les rendent impropres à l'usage métallurgique. Le charbon congolais est donc presque uniquement utilisé par les cimenteries katangaises et le chemin de fer du B.C.K.; l'électrification progressive de ce dernier explique le fléchissement de la demande et la baisse de la production dans les mines de charbon qui, par ailleurs, ont fait de gros efforts pour se moderniser et relever la productivité du travail. Un projet a été conqu, qui engagerait des capitaux considérabl pour fabriquer divers produits chimiques à partir de charbon, notamment des engrais. La faiblesse de la demande solvable pour ces produits en Afrique centrale a rendu jusqu'à présent trop alléatoire la réalisation de ces investissements.

Les ressources minérales de la province de Kinshasa n'ont guère été exploitées jusqu'aujourd'hui, à l'exception de quelques schistes bitumineux au Mayumbe et des gisements de calcaire qui approvisionnent les fours à chaux et la cimenterie de Lukala. De récentes prospections géologiques ont cependant fait apparaître l'existence de ressources minérales importantes, notamment des phosphates dans le Mayumbe (réserves évaluées à trois millions de tonnes), un gisement de cuivre dans une région située entre la rivière Inkisi et la Lukunga et de grandes réserves de bauxite (de l'ordre de 300 millions de tonnes) dans la région de Tshela. On a d'ébord songé à l'utilisation de ce dernier gisement pour alimenter l'éventuelle électro-métallurgie d'Inga. Il semble cependant que la bauxite congolaise possède une teneur trop élevée en silice : à ce jours, les études de laboratoire sur la possibilité de son utilisation industrielle n'ont pas donné de résultats franchemen' positifs.

Enfin, le sous-sol congolais recèle d'immenses réserves de minerai de fer, dont certains sont particulièrement riches. Ceux du Katanga sont déjà employés pour une faible part dans la métallurgie des non-ferreux, mais leur éloignement des centres de consommation ne permet pas d'envisager dès à présent leur utilisation dans une sidérurgie katangaise. Par contre, des projets existent pour la création d'une sidérurgie dans la région de Kinshasa, qui utiliserait le minerai soit en provenance de Luebo au Kasaï -teneur en fer de plus ou moins cinquante pour cent, teneur en silice de neuf pour cent) soit du mont Tina dans l'Ituri (teneur en fer de soixante-six pour cent, teneur en silice de quatre pour cent). La nouvelle entreprise sidérurgique utiliserait en partie l'électricité comme source d'énergie, ce qui subordonne l'exécution du projet à la mise en valeur du site d'Inga.

#### 13.- ENERGIE.

·大型的数据的证据的。例

Les puissances installées dans les différentes régions du Congo sont les suivantes :

Tableau 13.a.

Energie électrique installée.

(en MW)

Ancienne province ou partie de	e Hydroé que	lectri-	Thermique		Ensemble			
province	Instal- Dispo- lée nible		Instal-Dispo- lée nible		Installée		Disponible	
	ilee   inibi	HIDIE			MM	%	MW	%
Kinshasa Equateur Orientale Kivu KasaI Nord Katanga Sud Katanga	53 - 25,4 30 9,7 61,2	36 14,6 22,7 7,3 40,7 288,0	23.7 2,9 5,2 5,2 5,8 12,5 23,9	10,8 1,7 2,9 3,1 3,9 5,2 reser-	76,7 2,9 30,6 35,2 15,5 73,7 493,9	10,4 0,4 4,2 4,8 2,1 10,1 68,0	46,8 1,7 17,5 25,8 11,2 45,9 288,0	10,7 0,4 4,0 5,9 2,5 10,5 66,0
Total	649,3	409,3	79,2	27,6	728,5	100	436,9	100

Les puissances réellement disponibles sont inférieures aux puissances installées, car les centrales sont équipées de groupes actifs et de groupes de réserve. Ces derniers sont destinés à remplacer les premiers en cas d'avarie ou d'arrêt pour entretien, de fait, la puissance disponible ne représente que 60 pour cent de la puissance installée. Le tableau précédent met en relief l'iné a e répartition de l'équipement énergétique sur le territoire congolais. Le Sud Katanga dispose à lui seul de 68 pour cent de la puissance installée. C'est l'expansion de l'industrie minière qui a entraîné le développement énergétique decette région. Pour apprécier l'importance des besoins en énergie électrique du Haut Katanga, qu'il suffise de considérer que, par tonne de produit fini, la consommation d'électricité est de :

Dans les autres régions, les puissances installées paraissent faibles comparativement au Sud-Katanga. Toutefois, ces régions sont loin d'être sous-équipées, si on les compare aux autres pays associés à la C.E.E.

<sup>2.350</sup> Kwh par tonne de cuivre électrolytique

<sup>4.500</sup> Kwh par tonne de zinc électrolytique

<sup>6.000</sup> Kwh par tonne de cobalt électrolytique

<sup>1.000</sup> Kwh par tonne de cobalt traité au four électrique.

De la lect re des tableaux 13.a et 13.b, il ressort que les anciennes provinces congolaises, à l'exception de l'Equateur, disposent chacune d'une puissance installée supérieure à la plupart des EAMA. L'ancienne province de Kinshasa, à l'instar du Nord-Katanga, peut se prévaloir d'une capacité de production d'énergie électrique supérieure à celle d'un pays comme le Sénégal.

Tableau 13.b.

Puissance installée et production d'énergie électrique dans les Etats Africains et Malgache associés à la C.E.E. (années 1861-1962)

E.A.M.A.	Années	Puissance installée (MW)	Production (millions de kwh)	Kwh pro- duit par habitant
Sénégal Mali Mauritanie Côte d'Ivoire Haute Volta Dahomey Niger Togo Cameroun (Rép.Féd.) Congo-Brazzaville Gabon Centrafric.(Rép.) Tchad Madagascar Somalie Congo-Kinshasa Rwanda	1962/63 1962 1963 1962 1961 1961 1962 1961 1962 1963 1960 1961 1962 1961	70,3 9,7 0,3 44 3,5 2,7 5,5 2,6 165,8 23,6 9,8 4,9 2,8 82 70 <sup>8</sup> ,5	172,103 18,800 45 120,152 9,946 7,700 9,245 7,652 1.067,000 36,592 27,107 12,057 11,119 111,587 9,000 2.641,4 10,299	56 4 34 2 3 5 232 42 60 10 4 20 3 185 3
Burundi C.E.E.	1960 1961/62	<b>-</b> 51,969	(a) 308.900,000	- 1.782

<sup>(</sup>a) Importation d'électricité en 1959 = 11 millions de Kwh.

Dans le développement énergétique du Congo, la priorité a été donnée à l'hydroélectricité. Les centrales thermiques ne disposent en effet que de 11 pour cent de la puissance totale installée et de 6,3 pour cent à peine de la puissance totale disponible. Les premières installations hydroélectriques ont été mises sur pied en 1923. Les développements ont dans la suite été considérables puisque la puissance hydroélectrique aujourd'hui installée au Congo est huit fois supérieure

à celle de 1940. Cette puissance est fournie par plus de 20 centrales d'importance très inégale.

Voici la liste des principales centrales hydroélectriques (a) :

#### Ancienne province de Kinshasa.

- 1) Centrale de Sanga (Colectric) 10 MW;
- 2) Centrale de Zongo I (Forces Hydro-électriques du Bas-Congo), 39 MW installés dont 25 disponibles.

Ces deux centrales alimentent Kinshasa. Sans être interconnectées entre elles, elles sont chacune interconnectées avec la centrale sur la Djoué, située au Congo-Brazzaville.

3) Centrale de Matadi (Centrale sur la Mpozo de la Régideso) 2 MW.

#### Ancienne province Orientale.

4) Centrale de Kisangani sur la Tshopo (Forces) (b), 11,7 MW. Cette centrale est équipée de deux groupes, dont un de réserve, pouvant développer une puissance de 5.850 Kw chacun dans les conditions optima et de 3.350 Kw dans les conditions minima (à l'époque des hautes eaux). L'emplacement est prévu pour l'installation d'un troisième groupe de même puissance.

5) Centrales Kilo-Moto:

Soleniama I et II

2,1 MW

Budana

10,1 MW

N'Zoro

1 MW

#### Ancienne province du Kivu.

- 6) Centrale de la Ruzizi à Bukavu (Forces, 6,3MW. Cette centrale pourra développer au stade final de son équipement une puissance de 20,4 MW. En plus de Bukavu et Shangugu, elle alimente Katana, Uvira et Bujumbura. Elle intéresse donc le Congo, le Rwanda et le Burundi.
- 7) Centrales Symétain et Cobelmin.

#### Ancienne province du Kasaï.

- 8) Centrale Forminière à Tshikapa, 1,5 MW
- 9) Centrale Miba: Young 7 MW
  Tshela I et II 1,37 MW
- (a) Pour chacune des centrales, on mentionne le nom du producteur ainsi que la puissance installée.
- (b) Forces hydro-électriques de l'Est, en abrégé "Forces".

#### Ancienne province du Katanga.

- 10) Centrale Francqui (Sogefor) sur la Lufira, 71,5MW;
- 11) Centrale Bia (UMHK) sur la Lufira, 42,1 MW;
- 12) Centrale Delcommune (UMHK) sur la Lualaba, 108 MW;
- 13) Centrale Le Marinel (UMHK) sur la Lualaba, 238,4MW.

Ces quatre centrales disposent de 68 pour cent de la puissance installée du Congo. La centrale Le Marinel, à elle seule, dispose de plus du tiers de cette puissance.

- 14) Centrale de Kamina (Base militaire), 8,1 MW
- 15) Centrales Cimenkat:

Lubudi A

3,7 MW

Lubudi B

2 MW

- 16) Centrale I et II Piana-Mwanga (Géomines) sur la Luvua, 29 MW;
- 17) Centrale de la Kiymbi à 120 km au Nord d'Albertville, 8,6 mw.
  La centrale est prévue pour cinq groupes de 8.600 KW dont 2 sont installés actuellement. Comme un de ees groupes sert de réserve, la puissance disponible actuellement est de 8.600 KW.

L'ancienne province de l'Equateur ne dispose d'aucune centrale hydroélectrique.

La production des grandes centrales, qui contribue pour plus de 90 pour cent à la production globale du Congo et qui, en raison des exportations (a) dépasse la consommation totale du pays, a évolué comme suit, ces dernières années.

Tableau 13.c.

Evolution de la production des grandes centrales (en millions de Kwh).

Dégignation	1962	1963	1964	1965
Centrales du Sud-Katanga(b) Centrales de l'Est	2.188,6	1.855,3	1.888	2.075,2
- Albertville et Bukavu	56,8	64,6	43,7	56,8
- Kisangani	18,9	22,7	20,7	19
Centrales du Bas-Congo			,	
- Zongo et Sanga	201	219	225	252
Total	2.465,3	2.161,6	2.177,4	2.403,0

- (a) Les exportations sont effectuées depuis l'achèvement de la centrale Le Marinel en 1957, en vertu d'un contrat de 5 ans, aux termes duquel le Zongo s'est engagé à fournir annuellement à la Zambie 500 millions de Kwh.
- (b) Centrales Francqui, Bia, Delcommune et Le Marinel.

Le léger déclin de la production globale de ces centrales de 1965 par rapport à 1962 est imputable aux seules centrales du Sud-Katanga. Dans les centrales de l'Est, la production de 1965 équivaut à celle de 1962, mais elle est en régression par rapport à 1959 : de 28 pour cent dans l'ex-province Orientale, de 20 pour cent au Kivu et de 37 pour cent au Nord-Katanga. Dans la région de Kinshasa par contre, la production de 1962 est de 20 pour cent supérieure à celle de 1959.

Le taux d'accroissement de la consommation d'énergie électrique au Congo a été de 4,3 pour cent entre 1956 et 1961. Cette progression est encore nettement en deçà de celle qui est enregistrée dans les pays industrialisés où généralement, la consommation double en 10 ans, ce qui implique un taux moyen d'accroissement annuel de l'ordre de 7 pour cent. De 1959 à 1962, tandis que la production totale d'énergie électrique du Congo se réduisait de 2,5 pour cent, la consommation s'accroissait de plus de 10 pour cent : elle est passée de 1.960 millions de Kwh à 2.171 millions. Cette évolution différentielle de la production et de la consommation est due à la réduction des exportations. Dans la suite, la consommation a continué à progresser, puisque la légère contraction de la production a été inférieure à celle des exportations.

Entre secteur industriel et domestique, la consommation se répartit de la manière suivante en 1962 :

Tableau 13.d.

Répartition de la consommation d'électricité entre secteur industriel et domestique (1962)

	Secteur ind	ustriel	Secteur domestique		
	en millions de Kwh	% du total	en millions de Kwh	% du total	
Kinshasa Sud-Katanga Autres régions	120 1.672 249	72 97,6 86	46 , 2 42	28 2,4 14	
	2.041	94	130	6	

La part du Sud-Katanga dans la consommation industrielle d'énergie électrique est de plus de 80 pour cent.

Cette disproportion dans la consommation d'énergie électrique entre le Katanga et le reste du Congo semble devoir s'accentuer. En effet, l'évolution de la consommation d'énergie par unité de valeur ajoutée dans le secteur industriel tend à s'accroître au Katanga et à décroître dans le reste du Congo (a). Cette évolution en sens inverse est due à la différence structurelle dans l'industrie de ces deux régions. La pénurie de main-d'oeuvre dont souffre le Copperbelt a poussé l'industrie katangaise, déjà fortement mécanisée en raison de sa spécialisation métallurgique, à se mécaniser toujours davantage. Il en est résulté un accroissement plus rapide de la consommation industrielle d'énergie que de la valeur ajoutée par l'industrie.

Dans le reste du pays, c'est-à-dire, principalement à Kinshasa, l'évolution est inverse en raison de la croissance et de la diversification de la production industrielle. Il n'empêche que, dans la région de Kinshasa, la consommation est en nette expansion au point de saturer les capacités de production actuellement installées. Pour remédier à cette pénurie, plusieurs projets ont été proposés, sans qu'aucun soit assuré d'un financement. Les problèmes que pose l'approvisionnement en électricité de cette région à moyen terme sont exposés dans le chapitre 7 consacré aux mesures d'accompagnement.

<sup>(</sup>a) SICAI, Etude de développement intégrée de la zone d'influence du complexe hydroélectrique d'Inga, I, p. 373 et 500.

Le rapport entre la consommation industrielle d'énergie et la valeur ajoutée de la production de l'industrie manufacturière a évolué comme suit : (indices)

	1958	1959	1960	1961	1962
Congo	102	99,4	100	103,5	101
Congo sans Katanga	107,5	111	100	84,5	72
Katanga	102,5	97,5	100	112	116

#### 2.- LES MARCHES

#### 21 .- LES TRANSPORTS.

## 1. Caractéristiques générales.

Comparée à celle d'autres pays africains, la situation des transports du Congo est nettement privilégiée. Les moyens de transports naturale comprennent 16.403 km de voies fluviales et lacustres, dont l'ossature, orientée vers l'Ouest, est constituée par le fleuve Congo et le réseau particulièrement dense de ses affluents. Ils sont complétés par 5.000 km de voies ferrées et 140.612 km de routes. Les traits majeurs de l'organisation des transports congolais sont:

- A. l'hétérogénéité,
- B. l'orientation exportatrice,
- C. la politique de la voie nationale.

#### A. L'hétérogénéité.

C'est l'insuffisance des capitaux disponibles pour la mise en valeur d'un territoire aussi vaste que le Congo qui explique qu'on ait d'abord veillé à utiliser au maximum les voies d'eau pour étendre ensuite les réseaux existants, en prenant soin d'éviter les dédoublements. Les réseaux routiers (feeder-lines, pistes de collecte) et ferroviaires ont été aménagés pour compléter le réseau navigable dans les régions où il était inexistant ou pour doubler les tronçons de rivières non navigables (a).

L'hétérogénéité du système des transports congolais qui résulte de cette situation explique : l° les disparités régionales de prix souvent importantes dues aux conditions d'exploitation différentes sur chacun des réseaux; 2° les nombreuses ruptures de

<sup>(</sup>a) A l'heure actuelle, les seules exceptions à cette règle générale sont les routes revêtues Kinshasa-Matadi, Boma-Tshela, Lubumbashi-Kolwezi qui doublent le rail et lui font concurrence pour le transport de produits de haute valeur spécifique.

charges que doivent supporter les marchandises expédiées des régions périphériques de l'Est par la voie, dite nationale, de Matadi.

#### B. L'orientation exportatrice.

Comme dans tous les pays d'Afrique anciennement colonisés, le réseau des transports congolais se caractérise encore par son orientation exportatrice. Il a été conçu pour assurer l'acheminement des produits agricoles et miniers vers les ports d'embarquement.

Le manque de liaisons économiques entre les grandes voies de pénétration coloniale, la discordance entre "géographie économique" et "géographie humaine" rendent les relations interrégionales difficiles et cloisonnent le Congo en plusieurs marchés.

Ainsi, le fleuve et ses principaux affluents, dans leur partie navigable, traversent, par exemple, les régions les moins peuplées du Congo comme la Cuvette centrale. Par contre, des territoires densément peuplés comme le Kwango, certaines parties du Kasaï, l'Ituri, le Nord du pays restent, faute de communications faciles, relativement isolées par rapport aux foyers de développement de Kinshasa et du Katanga.

L'orientation exportatrice du réseau congolais souffre cependant une exception. En effet, certaines grandes voies sont nées des contraintes exercées par le développement du pôle katangais sur son environnement géographique. Alors qu'existaient déjà pour les produits usinés au Katanga, deux voies de sorties directes et économiques, vers la mer par Beira (Océan Indien en 1909) et Lobito (Océan Atlantique en 1920), on entreprit de créer les embranchements ferroviaires Lubumbashi-Bukama vers le Lualaba et ensuite de Bukama vers le fleuve Kasaī, afin d'acheminer économiquement la main-d'oeuvre et l'approvisionnement des régions peuplées et fertiles du Maniema et du Kasaī vers le Katanga, dont la faible population ne pouvait suffire aux besoins d'un foyer industriel en continuelle expansion. Le rôle d'intégration nationale assigné à ces embranchements fut encore renforcé par la mise en exploitation des charbonnages de la Luena et de la cimenterie de L'exemple katangais suffit à démontrer que le développement industriel du Congo exigera une réorientation progressive des courants de transport, impliquant la création de voies d'intégration interrégionales.

#### C. La politique de la voie nationale.

Les liaisons de l'espace économique congolais avec l'économie mondiale se font : Sur la côte Atlantique :

a) par les ports nationaux de Matadi, Ango-Ango et Boma. Relevons ici que Matadi, qui peut faire face à un trafic de 2.835.000 tonnes par an, est de loin le port congolais le plus important et un des mieux équipés d'Afrique.

b) par les ports étrangers de Pointe Noire (République du Congo-Brazzaville) et surtout par Lobito-Angola (voir tableau 21.a).

## Sur la côte de l'Océan Indien :

Les ports de Mombasa (Kenya), Dar-Es-Salaam (Tanganyika) et Beira (Mozambique) voient transiter des produits en provenance où destinés aux régions de l'Est et du Katanga. Une politique tarifaire largement dégressive et des tarifs plafonds ont entraîné qu'une partie du trafic des régions Est du Congo doit emprunter la voie de Matadi (voie nationale) plutôt que les voies de l'Océan Indien, pourtant de la moitié plus courtes et moins entravées de ruptures de charge.

Tableau 21.a

Volume en tonnes du trafic 1959-1964-1965 aux ports et gares frontières.

Port ou gare	1959	. 1.,	19	4.	196	5 ,
frontière	.,1	. %;		%	,	%
BOMA	181.048	6	116.000	4	.102.100	4
ANGO-ANGO	361.692	12	300.000	12	.306.000	12
MATADI	1.237.600	42	805,000	31	599.000	24
BRAZZAVILLE	29.937	1 1	20.000	0,7	18.000	0,7
MOMBASA	16.817	0,6	15,000	0,6	5.000	0,2
KIGOMA	127.061	4	110.505	4	160.000	6
DILOLO	531.541	18	724.924	28	712.000	29
SAKANIA -	392.969	13	438.848	17.	525.000	21
AEROGARES	4.426	0,14	-		. 🛥	-
Divers	89.207	3	60.000	2	60.000	2
TOTAUX	2.972.298	100	2.590.277	100	2.387.100	100

Source: Bulletin du Comitra, janvier 1966, p. 2.

Dans les circonstances actuelles, la voie de Matadi (Ports de Matadi et de Ango-Ango) mérite de moins en moins la qualification de voie nationale, puisque sa part relative dans le trafic extérieur est tombée de 54 % en 1959 à 36 % en 1965.

### 2. Composition et longueur des réseaux.

Quatre organismes officiels constituent l'essentiel des transports de surface congolais. Il s'agit de l'OTRACO, du VICI-CONGO, du C.F.L. et du B.C.K. Il existe en outre de nombreux transporteurs privés qui assurent surtout le trafic routier. (voir tableau 21.b).

#### a) Effectifs.

Les organismes officiels emploient un personnel nombreux, disséminé sur des milliers de kilomètres. Depuis 1960 cependant, on constate une baisse sensible des effectifs, tant curopéens (pour raisons familiales, budgétaires ou de sécurité) qu'africains (conflits tribaux, rébellion, etc...).

Tableau 21.c Effectifs des réseaux en 1959 et en 1963.

	Cong	olais	Expatriés		
	fin 1959	fin 1963	fin 1959	fin 1963	
Otraco. Vicicongo C.F.L. B.C.K.	23.228 4.650 8.726 13.579	21.447 3.130 4.700 12.640	1.003 145 231 668	145 73 92 485	
TOTAL	50.183	41.917	2.068	795	

Source: Bulletin COMITRA, nº 154, janvier 1964.

Alors qu'en 1959, il y avait en moyenne un cadre européen pour 24 Africains, la proportion est tombée à l Européen pour 53 Africains en 1963. Cette situation est particulièrement grave pour les chemins de fer, qui ne peuvent se passer d'un personnel qualifié ayant une longue expérience des réseaux.

Tableau 21.b

Mode de transport et itinéraire km Compagnie rante.  CHEMIN DE FER.  Matadi - Kinshasa 366 OTRACO Boma - Tshela 140 " Sakania - Bukama 710 B.C.K. Bukama - Port Francqui 1.123 " Tenke - Dilolo 522 " Kamina - Kabongo 201 " Embranchements divers (B.C.K.) 92 " Kisangani - Ponthierville 125 C.F.L. Kindu - Albertville 714 "
Matadi - Kinshasa 366 OTRACO Boma - Tshela 140 " Sakania - Bukama 710 B.C.K. Bukama - Port Francqui 1.123 " Tenke - Dilolo 522 " Kamina - Kabongo 201 " Embranchements divers (B.C.K.) 92 " Kisangani - Ponthierville 125 C.F.L.
Boma       - Tshela       .140       "         Sakania       - Bukama       710       B.C.K.         Bukama       - Port Francqui       1.123       "         Tenke       - Dilolo       522       "         Kamina       - Kabongo       201       "         Embranchements divers       (B.C.K.)       92       "         Kisangani       - Ponthierville       125       C.F.L.
Boma       - Tshela       .140       "         Sakania       - Bukama       710       B.C.K.         Bukama       - Port Francqui       1.123       "         Tenke       - Dilolo       522       "         Kamina       - Kabongo       201       "         Embranchements divers       (B.C.K.)       92       "         Kisangani       - Ponthierville       125       C.F.L.
Sakania - Bukama 710 B.C.K.  Bukama - Port Francqui 1.123 " Tenke - Dilolo 522 "  Kamina - Kabongo 201 "  Embranchements divers (B.C.K.) 92 "  Kisangani - Ponthierville 125 C.F.L.
Bukama - Port Francqui 1.123 " Tenke - Dilolo 522 " Kamina - Kabongo 201 " Embranchements divers (B.C.K.) 92 " Kisangani - Ponthierville 125 C.F.L.
Tenke - Dilolo 522 "  Kamina - Kabongo 201 "  Embranchements divers (B.C.K.) 92 "  Kisangani - Ponthierville 125 C.F.L.
Kamina - Kabongo 201 " Embranchements divers (B.C.K.) 92 " Kisangani - Ponthierville 125 C.F.L.
Kisangani - Ponthierville 125 C.F.L.
) - (
Kindu - Albertville 714 "
TENCT CATTED TO THE
Kongolo - Kabalo 75 "
Kabalo - Kabongo 245 "
Aketi - Mungbere 683 VICICONG
Aketi - Bondo 121 "
Lienart - Titule 35 "
TOTAL 5.152
VOIES NAVIGABLES.
1. Fleuve Congo de Kinshasa à Kisangani 1.734 OTRACO
2. Freuve hasar et autres arrivents du con-12.700
go 3. Lac Kivu 157 "
4. Lac Tanganyika
E Dioffe flussians
Ponthierville-Kindu (Lualaba) 1.765 C.F.L.
Kabongo-Bukama
kabongo-bukama
TOTAL RESEAU FLUVIAL ET LACUSTRE 16.382(a)
TOTAL MEDITO THE VITTE HE ENGUERE
RESEAU ROUTIER ORGANISE.
Route Boma-Tshela 119 OTRACO
Pouto do Bukanu-Kalundu-Bujumbuna
170
Route de Samba-Tongoni et Bujumbura-Kigali 345 B.C.K.
Réseau routier :
- des Ueles
- du Kigali-Ituri 15.000 VICICONG
- du Nord-Kivu
15.600

<sup>(</sup>a) Ce total ne comporte pas le bief maritime de 138 km.

### b) Matériel de transport.

La raréfication du personnel qualifié jointe au manque de pièces de rechange et à la carence de l'entretien de l'infrastructure ont réduit, sinon quantitativement du moins qualitativement, la capacité des transports fluviaux et ferroviaires.

Cette capacité pour les quatre réseaux officiels était évaluée comme suit en 1959 :

- 509 locomotives représentant une puissance de traction de 5.378 tonnes:
- 8.658 wagons représentant une capacité de chargement de 271.000 tonnes:
- une puissance de 71.689 CV par locomotive;
- une capacité de chargement de 304.208 tonnes par bateau.

Ce sont le parc automobile et le réseau routier qui ont le plus souffert des événements qui se sont succédés depuis 1959. Le nombre de véhicules utilitaires en service en 1963 ne représentait plus que 35 % de celui de 1959 (qui était alors de 28.651 unités).

Les seules données actuellement disponibles pour 1965 renseignent que le parc automobile VICICONGO a été durement éprouvé par la situation qui a récemment affecté l'ancienne Province Orientale.

Tableau 21.d

113	1001	caa Erra		
Parc VICICONGO	1959		19	65
	nombre	tonnage offert	nombre	tonnage offert
Véhicules Diesels Véhicules à essence	21 <b>7</b> 209	1.869 987	151 17	1.331
TOTAL	468	3.108	208	1.647

Source: VICICONGO, Bruxelles, 1966.

En tout état de cause, malgré la baisse de productivité des réseaux, la capacité globale de transport disponible reste largement supérieure aux hesoins actuels de l'économie congolaise.

## c) Voies navigables.

Les voies navigables (16.403 km) sont concentrées dans la moitié ouest du bassin du Congo. Les deux axes principaux sont le <u>fleuve Congo</u>, surtout entre Kinshasa et Kisangani (1.734 km) et le <u>fleuve Kasaï</u> de Kinshasa à Port-Francqui (798 km). L'un et l'autre convergent vers la voie ferrée Kinshasa-Matadi.

Tableau 21.e

Tonnages enregistrés au départ et à l'arrivée de Kinshasa, pour les fleuves Congo et Kasaï.

	Fleuve	Kasaī	Fleuve	Congo
	1959	1965	1959	1965
Montée Descente	266.422 4 <b>6</b> 2.670	117.415 347.952	446.591 415.891	98.248 152.860

Source: OTRACO, Rapport annuel 1965 du service Mouvement et Trafic.

Les trois ports fluviaux les plus importants sont ceux de Kinshasa, Kisangani et Port-Francqui (voir tableau 21.f).

Tableau 21.f

Port de	Tonnage ma	nutentionné	Longueur des quais (m2)	Surface des magasins (m2
rort de	1959	1965	quais (me)	magabino (me
Kinshasa(port public) Kisangany	946.000	451•312	1.263	69.831
- rive gau- che - rive droi-	146.543	_	220	5.650
te Port-Francqui	176.779 382.733	<b>2</b> 50 <b>.</b> 334	550 570	10.240 5.200

Source: COMITRA, Bruxelles 1966.

Le port de Kinshasa est le point de convergence du vaste réseau navigable congolais. Contrairement à Port-Francqui, Kinshasa n'est pas uniquement un lieu de transit, mais un important point de production et de consommation. Au moins 10 % des importations transitant par Matadi et 30 % des produits descendant le fleuve sont absorbés par les consommateurs de Kinshasa et les établissements industriels de la capitale.

<u>Kisangani</u>, troisième centre urbain congolais et deuxième port fluvial doit son importance :

- l° à son rôle de centre de redistribution commerciale;
- 2° à sa situation au coeur du dispositif des transports congolais (lieu de transit des produits du Kivu et du Maniema);
- 3° à l'expansion d'un embryon d'activité industrielle dès avant l'indépendance.

Port-Francqui, est essentiellement un point de transbordement pour les marchandises circulant entre le Katanga et la voie Kinshasa-Matadi.

En ce qui concerne le trafic fluvial global, en règle générale, la descente l'emporte sur la montée, sauf de 1954 à 1957.

Par ailleurs, depuis la deuxième guerre mondiale, d'appréciables progrès techniques comme la substitution de l'hélice à la roue à haube et de la poussée au remorquage, la diéselisation, l'utilisation du radar et le balisage du fleuve ont singulièrement accru la productivité du système fluvial.

#### d) Les chemins de fer.

Les chemins de fer sont principalement concentrés dans la moitié Est du bassin du Congo, là où les transports fluviaux font défaut.

Quatre sociétés se répartissent le trafic : le VICICONGO, le C.F.L., le B.C.K. et à l'Ouest, l'OTRACO (Chemin de fer de Kinshasa-Matadi).

l° VICICONGO (839 km). Il dessert la région des Ueles et se rattache au réseau fluvial à Aketi sur l'Itembiri. Un écartement de 0,60 m ne permet pas d'envisager la jonction future de ce chemin de fer aux autres réseaux du pays.

2° C.F.L. (1.152 km). Clé de voûte des transports congolais, les réseaux du C.F.L. assurent la liaison des régions périphériques de l'Est avec Matadi à la fois par le Nord, via Kisangany et le fleuve Congo, et par le Sud, via le réseau B.C.K. et le fleuve Kasaï. Cette liaison est un premier élément d'intégration Nord-Sud de l'espace économique congolais. Dans le cadre de la liquidation des problèmes financiers en suspens entre la Belgique et le Congo, une convention entrée en vigueur le premier janvier 1965 règle le transport de la propriété de l'entièreté du revenu ferroviaire du C.F.L. et de la moitié de la flotte du Lac Tangaryika à l'Etat congolais. En attendant la fixation des modalités de gestion de la nouvelle compagnie C.F.L., l'ancienne continuera à assurer l'exploitation des réseaux pour le compte de l'Etat congolais.

3º B.C.K. (2.648 km). De tous les réseaux ferrés, le B.C.K. connaît le volume de trafic le plus important. Il relie les centres miniers du Katanga entre eux et assure l'évacuation de leurs produits: au Nord: vers le Kasaï et Matadi via Port-Francqui; au Sud: vers Dar-Es-Salaam par Kamina, Kabalo et le réseau du C.F.L.; à l'Ouest: vers Lobito et l'Atlantique; En 1963, 672 km de ligne sur 2.648 étaient électrifiés.

4° OTRACO assure la gestion :

- a) du C.F.M.L. qui transporte la quasi totalité du cargo manipulé à Matadi. C'est dire son importance stratégique au sein du réseau de communications congolais.
- b) la ligne de Tshela à Boma qui dessert la région agricole du Mayumbe.

Les trois chemins de fer que l'on projette généralement pour l'avenir sont :

- 1) la <u>liaison Aketi-Bumba</u> par le Vicicongo. Dans l'hypothèse du développement d'un pôle de croissance à Kisangani, cette jonction serait une erreur. En effet, elle renforcerait l'extraversion des régions de l'Uele, plutôt que leur intégration au pôle industriel naissant.
- 2) Port-Francqui-Kinshasa par le B.C.K.
- 3) la <u>prolongation au Congo</u> jusqu'au rail Matadi-Kinshasa, <u>du che-min de fer angolais</u> partant <u>de Luanda vers le Nord</u>.

### e) Le réseau routier.

Le réseau routier se compose presqu'exclusivement de feeder-lines qui convergent vers les grands axes de pénétration fluviaux et ferroviaires. Les seules routes importantes qui doublent le rail sont celles de Lubumbashi-Kolwezy et de Matadi-Kinshasa. Le réseau routier est particulièrement dense dans les anciennes provinces de Kinshasa et Orientale.

Tableau 21.g Situation du réseau routier en 1962.

Ex-province de	Routes défi- nitivement asphaltées	Routes gravelées	Routes en terre	Totaux 1962
Kinshasa Equateur Orientale Kivu Katanga Kasaī	690 11 174 465 521 41	2.386 3.586 14.994 7.336 1.902	29.266 13.190 11.536 6.578 22.913 24.826	32.342 16.789 26.707 14.379 25.336 25.061
TOTAUX	1.902	<i>3</i> 0.398	108.309	140.614

Source: Mission C.E.E., juin 1963, p. 60.

Le dernier plan décennal prévoyait des investissements importants en vue de doter le Congo en axes routiers interrégionaux (cfr. carte p.170). Mais depuis l'indépendance, les projets sont en suspens. Seule la route Kisangani-Bukavu est en voie d'achèvement.

### f) Le réseau aérien.

Le pays dispose de 175 aérodromes et terrains auxiliaires dont trois aéroports internationaux : Kinshasa, Lubumbashi et Kisangari. A l'inverse des autres modes de transport, le trafic aérien n'a pas été affecté par la situation que connaît le pays depuis 1960. Il a même connu depuis lors une augmentation de 50 %.

## 3. Trafic et courant de marchandise.

Les statistiques ci-après montrent que le trafic global marchandise sur les réseaux officiels de transport restait en 1964 toujours de près de 50 % inférieur au trafic de 1959.

Tableau 21.h

Evolution du trafic en T/tm sur les réseaux officiels.

Année	OTRAÇO	C.V.C.	C.F.L.	B.C.K.	o Totaux
1959.	2.448.142.983	81.507.707	301.047.901	1.589.799.293	4.420.497.884
1964	1.115.347.974	40.707.000	70.000.000	1.191.185.200	2.477.233.174
1965	935.528.000	60.900	64.000.000	1.366.520.176	2.370.332.984
		(fer)			
,	*	4.223.908			
		(route)	,		

Source : COMITRA.

#### a) Produits exportés.

La localisation des principales <u>richesses agricoles</u> dans la Guvette centrale et le Mayumbe, oriente plus de 90 % des exportations de produits végétaux vers les ports de Matadi et de Boma. Le restant, comprenant la plupart des produits des régions les plus excentriques à l'Est du Congo (fleurs de pyrèthre, peaux du Kivu etc...) transite par les ports de l'Océan Indien qui sont plus proches.

Les produits miniers sont localisés surtout à l'Est et au Sud-Est du pays. Des distances plus courtes et des ruptures de charges moins nombreuses orientent de préférence ces produits vers les ports étrangers de Beira et surtout de Lobito (280.828 T en 1965). Seul un quota limité de cuivre transite par Matadi via Port-Francqui (104.146 T en 1965). Il est à noter que les exportations de produits agricoles ont baissé, depuis 1959, bien plus que celles des produits miniers.

Tableau 21.i
Tonnage à la descente du fleuve Congo et du fleuve Kasaī.

Produit	Fleuve Con-		Tot	taux
	go 1965	saï 1965	1959	1965
Arachides Palmistes Huile de palme en vrac Huile de palme en fût Coton-limters Huiles diverses Bois Café Cacao C.T.C. Copal Fibres Maïs Manioc et farine Riz et dérivés Tourteaux Produits miniers	2.901 82 17.872 9.906 3.407 21.843 279 179 1.583 6 2.445 955 607	2.265 38.078 27.846 8.590 523 29.486 3.372 2.167 6.145 4.553 8.354 534 80 104.146	7.735 127.741 139.283 34.638 45.704 10.710 54.564 49.184 3.005 38.759 2.743 8.974 12.485 48.885 22.191 23.324 200.403	2.268 57.068 80.543  12.235 3.424 105 47.358 13.278 3.410 24.010 336 6.318 5.136 8.360 2.979 1.035 104.753
Fûts vides Divers	1.109 14.357	1.004 10.722	4.572 43.671	25.083
TOTAUX	152.860	247.952	878.561	400.812

### b) Produits importés.

Les ports de Matadi et Lobito jouent un rôle dominant dans le trafic à l'importation; Matadi pour les produits manufacturés à destination de toutes les régions du Congo; Lobito pour le charbon, le fuel et les biens de production (matériel lourd) destinés au Sud-Katanga. Le port d'Ango-Ango reçoit pour sa part 80 % des approvisionnements pétroliers du pays. La diminution du trafic à l'importation a été surtout sensible pour les biens d'équipement.

#### c) Trafic local.

Les axes routiers et ferroviaires Matadi-Kinshasa font face à un important trafic local composé surtout de matériaux de cons-

truction (ciments de Lukala, pierres de carrières, bois, etc...) et de denrées alimentaires destinées à l'importante agglomération de Kinshasa.

Plus à l'Est, le Kasaï supplée aux besoins alimentaires des régions industrielles du Katanga et reçoit en échange des produits manufacturés. Les relations au sein du pôle katangais proprement dit sont très denses surtout sur le tronçon Lubumbashi Kolwezy. On estimait par exemple en 1959, que la production d'une tonne de cuivre exigeait approximativement un transport accessoire de 1.500 T/km.

### 4. Coûts de transport.

L'hétérogénéité structurelle des réseaux de communications congolais se traduit dans les coûts de transport. Ce sont les voies fluviales et lacustres qui sont de loin les plus économiques.

Le tableau 21.j présente, pour un parcours de 700 km, l'ensemble de disparités pouvant aller de 1 à 24 selon qu'un produit emprunte le fleuve ou la route.

Le souci politique de réserver à la voie nationale de Matadi la plus grande part du trafic des régions périphériques de 1'Est, joint subsidiairement depuis 1951 au souci d'industrialisation du territoire, est à la base d'un système complexe de tarification sans rapport avec les prix de revient naturels du transport.

- Les deux principes de base du système en vigueur sont :

  1° la progressivité du tarif en fonction directe de la valeur du produit : un produit pauvre (p.ex. de la 13ème classe) paiera ainsi un prix plusieurs fois inférieur à celui d'un produit riche (de la lère classe) pour un même parcours (cfr tableau 21.j).
- 2° la <u>dégressivité</u> en fonction de la distance parcourue, afin de compenser le désavantage géographique des régions éloignées des débouchés côtiers.

Ce sont les coûts de transport qui constituent la base de la structure de l'espace économique congolais. Ils sont aussi la première déterminante de la géographie des prix, de la forme et de la dimension des marchés comme le montre avec évidence les cartes d'isocoûts et de Bassins économiques du Congo.

Property of the State of the St

## 5. Géographie des prix et coûts de transport.

L'analyse de la structure des prix de gros congolais révèle des disparités régionales plus ou moins importantes suivant les produits.

Dans l'annexe n° 2 ont été relevées les disparités de prix pour quelques produits. Parmi ceux qui sont fabriqués en Afrique ou susceptibles de l'être, le ciment, la farine, les peintures accusent les disparités les plus fortes, les textiles et les chaussures les plus faibles.

Au Congo, le système des prix repose dans l'ensemble sur celui des biens d'importations. Les producteurs locaux profitent généralement d'une position régionale plus ou moins monopolistique pour fixer leurs prix à un niveau tout juste inférieur à celui du produit importé rendu sur place. Quant aux produits importés, le niveau de leurs prix, rendu magasin de gros congolais, dépend pour une grande part du coût du transport jusqu'au lieu de destination. Les profits des intermédiaires et les taxes diverses n'ont qu'une importance comparativement réduite. A titre d'exemple, considérons les prix des produits détergents. En prenant le prix FOB Anvers = 100, le prix réellement pratiqué à Lubumbashi se situe à l'indice 159. En ne tenant compte que du coût du transport, le prix hypothétique à Lubumbashi se situerait à l'indice 147 (voir annexe n° 2 et 3 B.).

Dans ce cas, les frais de transport ne majorent donc que de 47 % la valeur du produit, les profits des intermédiaires et taxes diverses que de 12 % seulement (a).

Si l'on considère que l'organisation de la distribution est à peu près semblable dans tout le Congo, l'origine majeure des disparités régionales réside avant tout dans l'hétérogénéité géographique des coûts de transport. Celle-ci est très importante : suivant le moyen ou le réseau employé, les coûts de transport peuvent accuser, comme on l'a vu, des disparités allant de l à 24 ( de 0,21 f la T/k sur le fleuve à 6,30 f sur certaines routes de la Transkat).

<sup>(</sup>a) Les calculs de prix hypothétiques contenus dans l'annexe n°3 (A et B) de même que les calculs des divers isocoûts et des bassins économiques sont basés sur les tarifs de transport en vigueur en 1959. Les déstructurations postérieures interdisent de fonder les calculs sur des tarifs plus récents.

Dans ces conditions, il est normal que d'une façon générale, l'indice des prix soit le plus bas dans la région de Matadi-Kinshasa, directement approvisionnée d'Europe par le moyen économique de la voie maritime. En effet, le fret marîtime ne dépasse guère en moyenne 10 % de la valeur du produit FOB Europe (voir annexe 3B).

Suivant les conditions de pénétration plus ou moins économique à l'intérieur du territoire congolais, les diverses régions viennent, par niveau de prix croissant dans l'ordre suivant (voir annexe 3B):

- Kisangani;
- Ubangi;
- Kasaī (Luluabourg);
- Lubumbashi;
- Ituri du Nord-Kivu;
- Est du Congo et Rwanda-Burundi.

Bien qu'elles aient les mêmes tendances, les dispersions géographiques des prix n'ent cependant pas la même ampleur pour tous les produits. En règle générale, ce sont les produits pondéreux de faible valeur spécifique qui connaissent la dispersion de prix la plus importante. C'est ainsi que le prix du carreau de granit fait plus que doubler de Kinshasa à Luluabourg (voir annexe n° 2). Pour d'autres produits, comme les textiles et les pneus, l'incidence du coût de transport est insignifiante. Un tissu de coton de haute qualité expédié d'Anvers atteint la région périphérique Nord-Kivu en subissant une majoration de prix du coût de transport de moins de 3 %. L'annexe 3B met cependant en évidence quelques exceptions à cette règle générale. Ces exceptions s'expliquent par un principe de base de la tarification sur les réseaux officiels de transport, qui veut que les produits riches paient pour les produits pauvres. Il en résulte que : 🐪 😥 a) certains produits lourds jugés indispensables aux activités économiques de certaines régions sont transportés selon les tarifs ad valorem plus que proportionnellement dégressifs. Ceci limite l'ampleur des disparités régionales. Par exemple, le nitrate d'ambniaque à 20,5 % d'azote est transporté selon le tarif de la 13ème classe moins 25 %, d'où l'indice : base 100 Matadi n'est que de 106 à Kisangani.

Les disparités des prix sont encore atténuées par des tarifs plafonds pour les transports à longue distance. C'est grâce aux tarifs que les disparités de prix dans les régions de l'Est et de l'Ituri Nord-Kivu ne sont pas plus élevés. Il existe encore, pour certains produits et vers certaines régions, de nombreux tarifs spéciaux répondant aux nécessités politiques de l'heure.

b) inversément, certains produits tombent sous la tarification de produits de valeurs supérieures à leur valeur réelle. (par exemple, l'essence) parce que leur transport nécessite des précautions spéciales.

Les tendances de la géographie des prix présentées ne sont que générales. Il sera nécessaire, dans un stade ultérieur, de détailler l'influence des autres composantes régionales des prix : taxes locales, marges bénéficiaires, positions plus ou moins monopolistiques de certains distributeurs.

## 6. Les cartes d'isocoûts.

Les cartes d'isocoûts évoquent d'une façon plus frappante que les tableaux de chiffres la disparité géographique des prix et ses causes.

#### a) Etablissement des cartes.

L'isocoût est le lieu géographique de tous les points du territoire congolais pouvant être approvisionnés au même coût de transport à partir d'un centre de production donné. Les centres retenus sont les pôles existants ou potentiels du pays, c'est-àdire Kinshasa, Kisangani, Bukavu et Lubumbashi.

Les cartes d'isocoûts ont été construites sur base du tarif des trois premières classes "marchandises générales" en vigueur sur les réseaux de transport officiel congolais. Toutefois, lorsque sur un itinéraire, la somme des tarifs des réseaux successifs atteint le montant moins 15 % des "tarifs plafonds - longue distance", ce sont ces derniers qui sont d'application. Les produits fabriqués au Congo bénéficient en effet d'une réduction de 15 % sur les tarifs "plafond", pour leur permettre d'atteindre plus facilement que les produits importés les points éloignés du territoire.

Pour chacune des routes de collecte ou feeder-line, aboutissant aux grandes voies de pénétration, on a appliqué un tarif moyen en rapport avec les coûts de transport des organismes officiels privés.

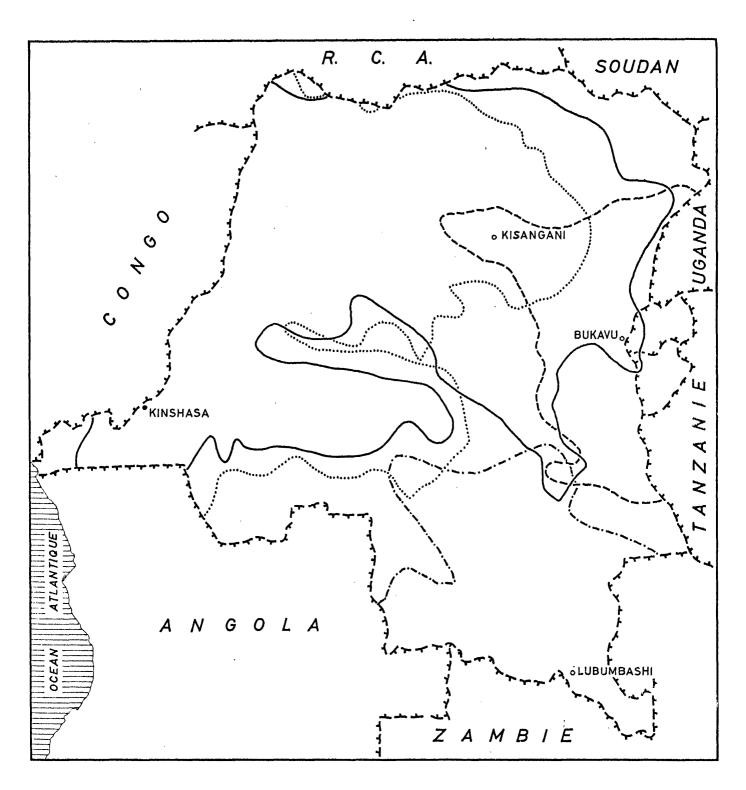
Carte 21.a Congo-Kinshasa: isocoûts de transport à partir du centre producteur de Kinshasa.



# LEGENDE

***********	ISOCOUT	DE	TRANSPORT	DE	1.000 F.C.
	ISOCOUT	DE	TRANSPORT	DE	1.600 F.C.
	ISOCOUT	DE	TRANSPORT	DE	3 000 FC

Carte 21.b Congo-Kinshasa: isocoûts de transport de 3.000 FC - 1960.



## LEGENDE

*********	Α	PARTIR	DE	KINSHASA
	A	PARTIR	DE	KISANGANI
	A	PARTIR	DE	BUKAVU
	А	DARTIO	חב	HOLIMOACHI

Ont été retenus : 6 f la T/km pour le Maniema, le Rwanda, le Burundi et l'Ubangi; 5 f pour le Kasaï, le Katanga et Kinshasa; 4 f pour la province Orientale.

## b) Enseignement des cartes d'isocoûts.

Même s'il ne s'applique strictement qu'aux marchandises des trois premières classes de la tarification générale, le dessin plus ou moins complexe des isocoûts reflète bien les disparités des coûts de transport existant entre les différents réseaux.

Les tarifs en vigueur sur les grands axes structurent d'une façon nette l'espace économique congolais. C'est sur les grands axes que les distances économiques entre deux points sont les plus réduites. L'isocoût de 1.600 f à partir de Kinshasa montre que Kisangani, situé pourtant à 17.700 km de Kinshasa, lui est économiquement aussi proche que Popokabaka, situé à moins de 330 km par la route. Une première tendance à l'intégration économique se dessine spontanément selon trois grands axes : Kinshasa - Kisangani; Kisangani - Lubumbashi; Lubumbashi - Port-Francqui - Kinshasa. Par contre, le cloisonnement relatif des régions centrales et Est apparaît tout aussi clairement (voir carte des isocoûts de 3.000 f).

Les grands axes dessinent des zones de coût minimum. Certains points de leur itinéraire sont cependant privilégiés et exercent sur la localisation des entreprises un pouvoir attractif plus grand : il s'agit des ruptures de charge et de certains noeuds de communication, qui assurent aux entreprises qui s'y établissent des approvisionnements à des prix réduits et des aires de marché plus étendues. De ce point de vue, ce sont Kinshasa et surtout Kisangani qui, pour un coût de transport donné, s'assurent les aires de marchés les plus étendues. C'est de Kisangani que la somme des distances économiques vers l'ensemble dès autres points du territoire congolais est la plus faible.

## 7. Carte des bassins économiques.

Pour préciser encore l'incidence des coûts de transport, on a établi une carte des bassins économiques congolais.

#### a) Etablissement de la carte

Il s'agit de déterminer comment se partagerait géographiquement le marché congolais entre les entreprises supposées en concurrence et travaillant au même coût unitaire de production, si on les répartissait entre Kinshasa, Kisangani, Bujumbura et Lubumbashi. Etant donné les hypothèses, les aires respectives de marché dépendent uniquement de l'incidence du coût de transport sur le prix du produit.

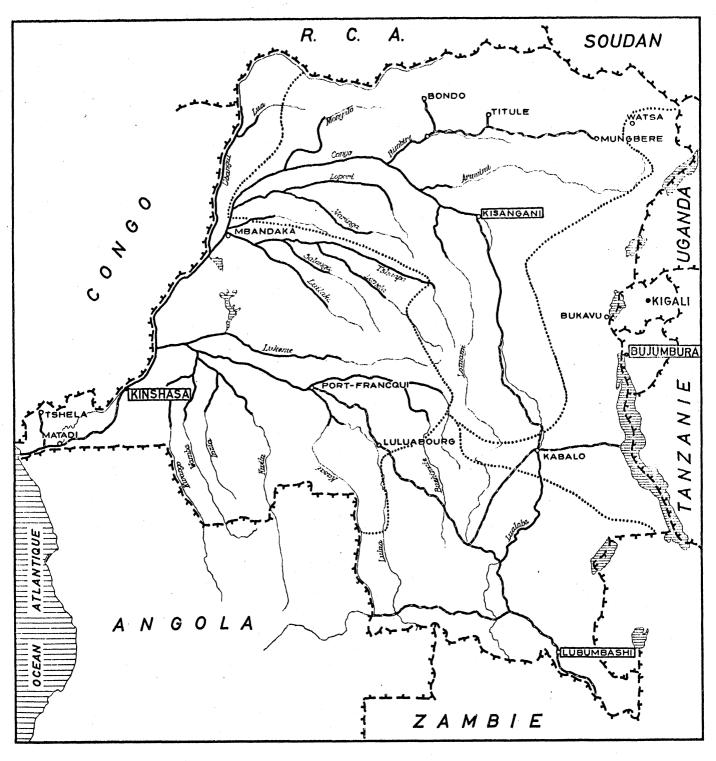
L'hétérogénéité des coûts de transport dessine des aires de marchés de formes et de dimensions diverses. Les frontières entre deux marchés sont tous les lieux géographiques qui peuvent être simultanément approvisionnés aux mômes prix par deux points de production opposés, toutes autres choses restant égales. En ces lieux, le prix du produit venant du producteur A ou B est le même, car l'incidence du prix du transport est la même.

### b) Application de la carte des bassins économiques

1. Il va de soi que les aires de marchés prennent dans la réalité quotidienne des formes infiniment plus complexes que celles présentées ici. Une firme, pour des mobiles stratégiques de pénétration de marché ou tout simplement de prestige, peut absorber une partie de la marge de transport au dépens de son bénéfice unitaire et empiéter ainsi sur le terrain des concurrents. Généralement, une firme profitera de sa situation monopolistique vis-à-vis de ses clients les plus proches pour en prélever une rente (de situation) qui lui permettra de compenser une marge bénéficiaire moindre, voire déficitaire, entraînée par la pénétration plus lointaine chez les concurrents. On constate souvent dans la réalité, la situation paradoxale de prix plus élevés dans la région voisine des producteurs que dans les régions éloignées où l'incidence du coût de transport pourtant bien plus élevé est contrebalancée par une concurrence âpre. De même, des accords bilatéraux entre transporteurs et certains clients importants, ou encore une politique tarifaire préférentielle pour certains produits ou certains itinéraires décrétés par les pouvoirs publics, peuvent bouleverser les rapports de prix, de marchés et finalement la structure économique d'une région ou du pays.

Cette carte ne nous montre donc qu'une situation statique, antérieure à toute stratégie de la firme ou des pouvoirs publics.

Carte 21.c Congo-Kinshasa : bassins économiques.



### LEGENDE

- ..... LIMITE DES AIRES DE MARCHES
- --- CHEMIN DE FER
- ---- RIVIERE NAVIGABLE

2. Néanmoins, les aires de marché dessinées, bien que partant d'hypothèses très simplificatrices, peuvent servir de base à une première approximation de la dimension du marché de chacune des villes. En effet, une étude statistique de l'importance de la population, de son revenu et de sa répartition, ainsi que des habitudes de consommation à l'intérieur de ces espaces, pourra donner une première idée de l'intensité de la demande dont bénéficierait chacune des firmes.

L'intérêt d'une détermination des aires de marchés est grand, non seulement pour une firme nouvelle devant affronter des concurrents déjà en place, mais aussi comme premier élément de calcul de rentabilité d'une délocalisation ou création de succursale. A cet égard, il faut signaler comment la carte des bassins économiques met en relief la situation potentiellement avantageuse de Kisangani, placée au centre du dispositif des transports congolais, qui jouit de l'aire de marché la plus étendue.

## 8. Conclusions et perspectives

Bien que reposant sur des hypothèses restrictives, les cartes d'isocoût et des bassins économiques sont déjà riches en enseignements qui mériteront d'être précisés et systématisés.

Si, pour chacun des produits et des pôles concernés par nos hypothèses, on ajoute aux isocoûts les prix ex-usine, on obtient une carte d'isoprix. Une telle carte permettrait de délimiter approximativement, mais d'emblée, l'étendue des marchés et des zones de concurrence entre produits locaux ou encore entre produits locaux et étrangers. Corrélativement, elle sera indicative de l'importance de la production douanière à accorder aux industries naissantes suivant leur localisation.

De même, on contrôlera plus facilement la rentabilité des projets envisagés ainsi que le degré de protection éventuellement nécessaire. Les cartes d'isoprix seront surtout utiles, si préalablement on a pu déterminer pour chaque produit la répartition spatiale de la demande. Il est généralement admis qu'une entreprise située loin des côtes bénéficie d'une protection naturelle yis-à-vis des produits étrangers, grâce aux coûts de transport terrestre élevés. Ce n'est en fait vrai que si la part prépondérente des débouchés est localisée dans un environnement assez proche du lieu de production. Sinon le coût de transport jusqu'aux marchés lointains y portera le prix des produits à un niveau tel, que seule une importante protection douanière assu-

rera la rentabilité de la firme. Dans ce cas, une délocalisation des activités productrices vers les marchés pourrait se justifier. Pour l'entreprise côtière, il suffira d'avoir un prix de revient légèrement inférieur au prix CAF pour qu'aucune protection douanière ne soit même nécessaire.

Les lignes d'isocoûts et d'isoprix offrent encore un terrain de recherche fructueuse pour l'étude des influences de la politique tarifaire sur la structure de l'espace économique congolais. Comme le montre bien l'isocoût saillant Katanga - 3.000 F. (voir carte), l'application à partir de Lubumbashi de tarifs de distribution, en l'occurence beaucoup plus faibles que les tarifs normaux, peut modifier considérablement l'équilibre des champs de force.

Ce sont là quelques perspectives des multiples applications des cartes d'isocoûts. Destinées à mettre en évidence les implications spatiales du développement économique (à travers du phénomème prix), elles seront très importantes pour déterminer les localisations des projets industriels et pourront s'intégrer dans une véritable stratégie de l'industrialisation. En fonction des localisations, diverses mesures d'accompagnements devront être prises : protection douanière, subsides, crédits, programme routier, etc.

Quant à la carte des bassins économiques, si on la complète par des études de population et de revenu, elle fournira une idée infiniment meilleure de la configuration et de la dimension des marchés congolais que celle qui est obtenue à partir d'un découpage administratif.

## ANNEXE nº 1 SYSTEME DE TARIFICATION CONGOLAIS.

- A. GRANDES LIGNES DE LA TARIFICATION EN VIGUEUR SUR LES RESEAUX OFFICIELS DE TRANSPORT CONGOLAIS EN 1959
- 1. Uh tarif marchandises générales
  - les produits sont répartis en classes, et cette classification est identique sur tous les réseaux;
  - la tarification, elle, varie selon les réseaux avec cependant un principe de base commun : progressivité en fonction de la valeur dégressivité selon la distance.
- 2. Un tarif produits agricoles
  - a) Dans le souci de rendre la dégressivité tarifaire continue sur tout le réseau de transport du pays, les <u>tarifi-</u> cation et classification sont uniques (ceci dans le but de compenser le désavantage géographique de certaines exploitations).

Cependant, en fonction des prix de revient différents, un "transit" est valorisé pour 75 km et un coefficient différent pour chaque réseau est appliqué à la base commune de tarification.

- b) L'application d'un principe de compensation, que constitue l'échelle mobile, fait fluctuer les recettes de transport en fonction des prix de réalisation des produits agricoles sur les marchés mondiaux, liant de la sorte producteurs et transporteurs. Ce système permet l'exportation, même dans les phases de basse conjoncture.(a)
- 3. Un tarif à l'importation de Matadi via B.C.K., C.F.L., C.V.C. (et vice-versa) (tarif dit de longue distance)

Les inconvénients résultant des tarifications différentes suivant les réseaux sont annulés par un tarif <u>plafond</u> fixé

(a) Les produits exportés par l'U.M.H.K. sont taxés selon des conventions spéciales reprenant les mêmes principes.

d'avance et s'appliquant à tout point du réseau destinataire dès que la somme des tarifs scindés depuis Matadi lui serait égale.

Remarque. l° Il existe des exceptions spécifiées dans les Tarifs Spéciaux à l'Importation.

2º La Compagnie Maritime belge délivre des connaissements directs couvrant le transport maritime et les différents transports intérieurs jusqu'à l'endroit indiqué (en général, le fret maritime Europe-Matadi représente plus ou moins 10 % de la valeur du produit).

#### 4. Des tarifs interrégionaux

Ils s'appliquent aux articles de fabrication locale destinés à une région rentrant dans la zone d'application des tarifs longues distances : le tarif est égal à 85 % du tarif longue distance.

5. Des tarifs de distribution (très faible)

Pratiqués au départ de certaines localités (Lubumbashi, Jadotville et Albertville), ils permettent au grossiste de redistribuer des marchandises importées, ayant dès lors déjà été grevées de tarifs de transport pour de longs trajets. Cette tarification profite en fin de compte au consommateur.

### B. ASPECTS DE CETTE POLITIQUE TARIFAIRE PLUS PARTICULIERS A L'INDUS-TRIALISATION

- 1. Tarification ad valorem
- 2. Les produits agricoles destinés à la transformation locale bénéficient pour leur transport d'un taux de 50 % de l'échelle mobile.
- 3. Tarif de longue distance moins 33 % au maximum pour les industries secondaires incorporant plus de 25 % de valeur ajoutée dans leurs produits destinés à l'exportation.
- 4. Les biens de consommation destinés au marché intérieur bénéficient de tarifs interrégionaux, c'estàd-dire qui se calculent à 85 % du tarif longue distance.
- 5. En outre, en 1959, les réseaux étaient disposés à examiner comme cas particulier la distribution de la production d'une nouvelle industrie pour autant que ce régime ne porte pas préjudice aux industries déjà existantes.

13.
077/
/VIII/
B
66-F

The state of the s	ice des pr	;		· ,	·		1	**************************************	···	<u> </u>
			Prix	rendu	(usine	consomm	atrice	où maga	sin de	gros
Produits	Année	Anvers	Matadi	Kinsha- sa	Lulua- bourg	Coquil-   hatvil	Kisan- gani	Bukavu	Lubun- bashi	Alber ville
A. PRODUITS IMPORT	1959	100	112				119			
2. <b>Č</b> onserves légu- mes 3. Pâtes alimentai	<b>1</b> 964	100				270	150 118			179 134
res 4. Chaussures hommen cuir 5. Feintures 6. Détergents 7. Ciment Portland 8. Farine	1966 1964 1964	100 100 100 100 100		133 112	136	118	136	137	171 159 176	154
B. PRODUITS LOCAUX 9. Tissus américan écru 10. Tóile de Matela	1965 1957	100		100	105 103		104	107 107	107 106	
11. Chaussures d'ho mes prémoulées (plastique) 12. Carreau granit 13. Machettes	1965 1965 1965			100 100 100	101,5	106	101	103	102 110	

"我们要是一个人,我们就是我们的人,我们的人,我们们的人,我们们就会一个人,我们们的人,我们们的人,我们们的人,我们们就是一个人,我们就会会会不会一个人,我们 第二十二章

ANNEXE Nº 3A - Prix hypothétique à la tonne en fonction des coûts de transport pour les produits importés.

	c 1	FOB An- vers	CAF Matadi	Kins	hasa	Kisan	gani	Lib	enge	Lulua	bourg	Lubum	bashi	Ituri	N.K.	Buju	mbura
Produit	ននេ	Verb		CT	Prix	CT	Prix	CT	Prix	CT	Prix	CT	Prix	CT	Prix	CT	Prix
1.Conserve de poissons		15458	17460	952	18412	2 <b>358</b>	19818	2450	19910	3094	20554	3180	20640	3500	20960	4754	22214
2.Produits pour peintu- re(Mowolith D.C.2)	5	16428	18719	952	19671	2358	21077	2450	20878	3094	21813	3180	21899	3500	22219		
3.Produits détergents	6	11283	13862	750	14612	1962	15824	2041	159 <b>0</b> 3	2511	16373	2700	16562	3260	17122	4019	17881
4 Insectici-	13 259	á26703	129398	186	129584	402	129800	416	129814	548	129946	785	130183	1597	130999	1266	130604
5.Engrais azotés	13 259		12400	186	12586	402	12802	416	12.16	548	12948	785	13185	1597	13997	1206	13606
nitrate d'a- moniaque à 20,5 d'azo- te											-						
6.Pneumati- que et ch. à air (13.2 m3)	3	61100	71283	1020	72303	2740	74023	2855	74138	3772	75055	4400	75683	4050	75333	5759	77042
7.Papeterie enveloppes	3	30490	35890	1020	369: 0	2740	38630	2855	38745	3772	39662	4400	40290	4050	39940	5759	41649

The shift h	c 1 a		CAF Matadi	Kins	inshasa K		ngani	Lib	enge	Lulua	abourg	Lubur	ıbashi	Itur	i N.K.	Buju	mbura	
Produit	ទីខ	vers		CT	Prix	CT	Prix	CT	Přix	··CT	Prix	CT	Prix	СT	Prix	CT	Prix	
8.Sac en pa-	5	16110	17160	952	<b>1</b> 8112	2358	19518	2450	19610	3094	-20254	3180	20240	3500	20660	4754	21914	
9.Couverts acier inox.	3	18470	20103	1020	21123	2740	22843	2855	22958	3772	23875	4400	24503	4050	24153	5759	25862	Ì
10.Pièces de rechange vé- los, art.mén émaillés	4	58369	63420	1015	64435	2570	65990	2673	66093	3445	66865	3740 <sup>-</sup>	67160	3770	67190		68569	1
ll.Tuyaux en	5	12159	13382	952	14334	2358	15740	2450	15832	3094	16476	3180	16562	3500	16882	4754	18136	,
12.Boulons et écrous en aluminium	6	107340	110730	750	111480	1962	112692	2041	112771	2511	113241	2700	113430	3260	113990	4019	114749	15.0
13.Cadre de porte en fer	.6	19810	21214	750	21964	1962	23176	2041	23255	2511	23725	2700	23914	3260	24474	4019	25233	TA ///
14.Clous en fer (cordon- nerie) fil de fer	7	9290	10765	649	11414	1684	12449	1750	12515	2164	12929	2300	13065	3030	1 <i>3</i> 795	3648	14413	11/B/66-F.

76 -

٢
W
•
0
Š
٠Ì
\
~
III
H
$\mathbf{H}$
\
Д.
9
ģ
1
뻘
_

eg et office en en e	·				:	<b>.</b>				<u> </u>
Park and Adm	c 1	FOB	CAF	Kinshasa	Kisangani	Libenge	Luluabourg	Lubum- bashi	IturiN.K.	Bujumbu-
Produit	a s s	An- vers	Mata-	Prix	Prix	Prix	Prix	Prix	Prix	Prix
stricture francis			1,					. 1 3	3.1.1	<b>i</b>
1.Conserve de poissons.	5	100	112,95	119,10	128,20	128,80	132,96	133,52	135,59	143,70
2.Produits pour peinture (Mo-wolith D.C.2)	5	100	113,94	119,74	128,29	127,08	132,77	133,30	135,25	142,88
3. Produits dé- tergents	6	100	122,85	129,50	140,24	140,94	145,11	146,78	151,75	158,47
4.Insecticides Bayer	-1 <i>3</i> % -25%		102,12	102,27	102,44	102,45	102,55	102,74	103,38	103,07
5.Nitrate d'amo- niaque à 20,5% d'azote	13 -25%	. ,	rep 7	101,50	103,25	103,35	104,41	106,33	112,87	109,72
6.Pneumatiques et ch. à air	3	100	116,66	118,33	121,15	121,33	122,83	123,86	123,29	126,09
7.Papeterie en- veloppes	3	100	117,71	121,05	126,69	127,07	130,08	132,14	130,99	136,59
8.Sac en papier	5	100	1	112,42	1	121,72	125,72	125,63	128,24	136,02
9.Couverts acier	3	100	108,84	114,36	123,67	124,29	129,26	132,66	130,76	140,02

Produit	c 1 a	FOB An-	CAF Mata-	Kinshasa	Kisangani	Libenge	Luluabóúr	zLubum- bashi	Ituri N.K.	Bujumbu- ra
Froduct	s s e	vers	di	Prix	Prix ,	Prix	Prix	Prix	Prix	Prix
10.Pièces de re- change vélos, art. mén. é- maillés	4	100	108,65	110,39	113,05	113,23	114,55	115,06	115,11	117,47
ll.Tuyaux en a- cier	5	100	110,05	117,88	129,45	130,20	135,50	136,21	138,84	149,15
12.Boulons et é- crous en alu- minium	6	100	103,15	103,85	104,98	105,05	105,49	105,67	106,19	106,90
13.Cadre de porte en fer	6	100	107,08	110,87	116,99	117,39	119,76	120,71	123,54	127,37
14.Clous en fer (cordonnerie) fil de fer	7	100	115,87	122,86	134,00	134,71	139,17	140,63	148,49	155,14
15.Tissus synthé- tiques (fibra- ne)		100	103,20	106,92	113,20	113,62	116,96	119,25	117,97	124,21
16.Tissus de co- ton haute qua- lité	. 2	100	100,33	1(1,35	101,32	101,96	102,27	102,48	102,36	1,02,93
17.Accessoires pour meubles	3	100	109,38	112,92	118,90	119,30	122,48	124,66	123,45	129,38
18.Meubles mé- talliques montés	3 +50%	100	104,99	166,44	108,89	109,06	110,36	111,26	110,74	113,19

## 22.- LA POPULATION

Les données démographiques dont on dispose pour le Congo proviennent en majeure partie du recensement administratif pratiqué à l'époque coloniale et de l'enquête par sondage de 1955-57 qui a permis de tester les résultats du premier (a). Les principaux indicateurs démographiques de cette époque sont repris au tableau 22.a. Ils permettent de dégager les lignes de force de la structure démographique du Congo à la fin de la période coloniale.

Depuis l'indépendance, sont intervenus certains changements structurels qu'on tentera d'apprécier, en dépit de la carence de statistiques démographiques pour la période post-coloniale. Généralement, on en est réduit à se fonder sur des prévisions qui ont été élaborées à partir des chiffres obtenus avant 1960. C'est dire le caractère approximatif des données qui sont proposées pour la période actuelle. Au moment de l'enquête, en 1957, la population du Congo s'élevait à 13,17 millions d'habitants. Dans l'hypothèse de l'accroissement naturel enregistré à cette époque, soit 2,3 % par an, le Congo compte aujourd'hui, en 1966, 16,16 millions d'habitants. Les résultats des prévisions qui ont été opérées, à partir des taux observés il y a dix ans, sont relatés dans le tableau 22.b pour l'ensemble du Congo et chacune des anciennes provinces.

<sup>(</sup>a) Tableau général de la démographie congolaise. - Enquête démographique par sondage 1955-1957. (IRES) Université Lovanium, 1961.

Tableau 22.a

Données démographiques de base pour l'ensemble du pays et par province en 1957.

Provinces	Population totale a- fricaine	Population vivant hors du milieu coutumier % (a)	Taux de natalité %	Taux de mortalité %	Accroisse- ment natu- rel %
1	2	3	4	5	· 6
Kinshasa Equateur Orientale Kivu Katanga Kasaī	3.102.000 1.746.000 2.393.000 2.192.000 1.630.000 2:112.000	21,62 23,03 19,03 36,18	46 38 32 47 49	18 19 21 20 19 25	28 19 11 27 30 19
Total Congo	13.175.000	23,13	43	20	23

Provinces		Population européenne	Nombre d'Eu- ropéens pour 10.000 A- fricains		Densité au km2
1	7	8	9	10	11
Kinshasa Equateur Orientale Kivu Katanga Kasaï	25 37 64 26 23 37	31.887 6.501 15.473 12.544 33.918 8.634	103 37 65 57 208 40	363.000 402.120 503.387 256.424 496.965 323.035	8,54 4,34 4,75 8,54 3,28 6,53
Total Congo	31	108.957	83	2.344.931	5,61

Source: Romaniuk A., Evolution et perspectives démographiques de la population au Congo, Zaīre, XIII, 6, 1959.

<sup>(</sup>a) La population extra-coutumière comprend la population urbaine et la population mixte. On qualifie d'urbaine, toute agglomération qui a une population supérieure à 2.000 habitants et dont les activités économiques prépondérantes sont de type non agricole. L'agglomération "mixte" est celle dont les habitants, bien que n'atteignant pas l'effectif de 2.000 s'adonnent également à des activités non agricoles (cités de travailleurs). A cette époque, la population urbaine représentait 10 % et la population mixte 12,5 % de la population totale.

61.

سر
W
•_
ु
2
$\geq$
H
H
Ţ
્રું
>
8
1
•

	\$ 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1	Tableau	22 <b>.b - Prévis</b> i	ion de la popu	lation jusque	en 1980	+5
Année	Kinshasa	Equateur taux d'accr.	Province o- rientale taux d'accr. 1,1 %	Kivu taux d'accr.	Katanga taux d'accr.	Kasaī taux d'accr. 2,1 %	Congo taux d'accr
1957 1958 1959 1960 1961 1962 1963 1964 1965 1966 1967 1968 1971 1972 1974 1975 1976 1976 1979 1978	3.100.000 3.187.000 3.276.000 3.368.000 3.462.000 3.560.000 3.660.000 3.867.000 4.867.000 4.200.000 4.200.000 4.318.000 4.318.000 4.439.000 4.563.000 4.690.000 4.956.000 5.238.000 5.385.000 5.385.000 5.385.000 5.850.000	1.750.COO 1.783.COO 1.817.COO 1.851.COO 1.886.COC 1.922.COO 1.959.COO 2.034.CCC 2.072.COO 2.111.CCC 2.151.CCC 2.152.CCC 2.265.CCC 2.368.CCC 2.396.CCC 2.442.CCC 2.448.CCC 2.535.CCC 2.632.CCC 2.682.CCC 2.682.CCC	2.393.000 2.419.000 2.445.000 2.445.000 2.499.000 2.526.000 2.553.000 2.581.000 2.666.000 2.666.000 2.725.000 2.815.000 2.846.000 2.846.000 2.972.000 2.972.000 3.071.000	2.192.C00 2.247.0C0 2.303.00C 2.361.000 2.42C.GGO 2.48C.GGO 2.542.0C0 2.666.GCC 2.671.COO 2.738.OGC 2.876.GCC 2.876.GCC 3.174.CCC 3.174.CCC 3.253.GCC 3.334.CCC 3.591.CCC 3.591.CCC 3.679.CCC 3.771.OCC 3.865.CCC	1.630.000 1.679.000 1.729.000 1.786.000 1.833.000 1.837.000 1.943.000 2.001.000 2.061.000 2.122.000 2.186.000 2.318.000 2.318.000 2.318.000 2.388.000 2.459.000 2.686.000 2.686.000 2.686.000 2.766.000 2.934.000 3.112.000	2.111.000 2.155.000 2.200.000 2.246.000 2.293.000 2.341.000 2.341.000 2.440.000 2.440.000 2.543.000 2.596.000 2.705.000 2.705.000 2.705.000 2.820.000 2.879.000 2.879.000 2.879.000 2.879.000 2.939.000 3.127.000 3.127.000 3.327.000 3.327.000 3.396.000	13.170.000 13.473.000 13.783.000 14.100.000 14.756.000 15.093.000 15.440.000 15.795.000 16.529.000 16.529.000 17.298.000
Pério de do			:65	29	24	35 	31

Ces chiffres peuvent paraître quelque peu forcés à la lumière de l'évolution récente. La dégradation de la situation sanitaire du pays a vraisemblablement ralenti le mouvement de la population par une action néfaste tant sur la mortalité que sur la natalité. Les maladies vénériennes, principal facteur d'infécondité déjà avant 1960, ont connu depuis une telle expansion qu'elles sont devenues un véritable fléau social. Elles se sont développées à la faveur de l'occupation militaire et du relâchement des moeurs qui s'en est suivi.

Il ne faut cependant pas perdre de vue que le taux d'accroissement retenu est relativement modéré, si l'on considère les taux qui ont été enregistrés par la suite : 2,57 % en 1956/57 et 2,77 % en 1957/58.

Une telle expansion résulte de la relative jeunesse de la population congolaise: en 1958, l'effectif des enfants de moins de 14 ans représente 40 % de la population totale. D'autre part, les phénomènes d'urbanisation, compte tenu du dynamisme de la démographie des villes au Congo, a permis de compenser en grande partie l'incidence défavorable du relachement de l'action médicale dans une grande partie du territoire. L'accroissement naturel de 4 % de la population urbaine enregistré par l'enquête est exceptionnellement élevé. Il doit être attribué à une forte natalité (5 %) et une faible mortalité (1 %). Il est peu probable que cet accroissement se soit sensiblement réduit après 1960, en raison de la concentration de l'action médicale dans les grandes agglomérations. En outre, les mouvements migratoires à destination des centres urbains, qui s'étaient fort ralentis depuis 1957, se sont considérablement intensifiés au lendemain de l'indépendance. Ces mouvements se développent par le canal des structures classiques qui sont encore fortement implantées dans les villes. C'est ainsi que de nombreux parents plus ou moins proches viennent en ville vivre "aux crochets" de ceux qui ont un emploi. De plus, chaque année, des milliers de jeunes ruraux affluent vers les agglomérations urbaines, attirés par la disparité "villes-campagnes" tant des niveaux que des conditions de vie. Ces jeunes, à la différence des travailleurs migrants de l'époque coloniale, viennent en ville avec l'intention de s'y fixer. Loin de constituer une "population flottante", ils viennent renforcer les rangs d'un authentique prolétariat urbain, qui s'est considérablement développé et organisé ces dernières années. A preuve, l'incapacité du pouvoir, en janvier 1966, de rapatrier, malgré l'intervention de l'armée, la masse des chômeurs de Kinshasa dans les campagnes avoisinantes.

Comme l'écrit A. LUX : "le fait de résister sur place et de s'organiser pour compenser partiellement les effets du chômage qui les frappent est un test du degré d'intégration des travailleurs à l'économie urbaine"(a). L'afflux de ces jeunes dans les villes contribue à renforcer le caractère explosif de la démographic urbaine.

De ce double phénomène qui affecte les villes : accroissement naturel de la population très élevé et intensification des mouvements migratoires, résulte un processus d'inflation démographique cumulative. La situation est particulièrement préoccupante à Kinshasa, où, selon la majorité des observateurs, la population a presque triplé depuis l'indépendance : elle serait passée de 400.000 en 1960 à plus d'un million d'habitants en 1966. En 1964, la population de Kinshasa a été estimée à 900.000 (b). La capitale congolaise vient ainsi en tête des villes d'Afrique Noire, avant Ibadan (600.000 habitants), Lagos (400.000) et Dakar (375.000). Pour l'ensemble de la population urbaine du Congo, l'hypothèse d'un triplement par rapport aux chiffres de 1956-57 peut également être retenue. A cette époque, le Congo comptait 30 agglomérations urbaines de plus de 10.000 habitants, dont les plus importantes sont reprises ci-dessous.

Ta	b	1	e	a	u	•	2	2	٠	C

Localités urbaines	Nombre d'habitants (1957) (c
Kinshasa (y compris les cités	340.000
satellites de Ndjili et Matet	e)
Lubumbashi	171.000
Lubumbashi Jadotville	74.000
Kolwezi	1 . /
Kisangani	72.000
Luluabourg	54.000
Matadi	54.000
Matadi Wangata	32.000
Bukavu	30.000

<sup>(</sup>a) A. LUX, Le Marché du Travail en Afrique Noire, p. 305.

(c) ROMANIUK A, op. cit.

Harach Carlo Karlo Barre

<sup>(</sup>b) Union Africaine et Malgache de Coopération Economique, Etude Monographique de Trente et Un Pays Africains, III, 1964.

A l'appui de cette hypothèse de triplement, on peut, en plus de l'exemple déjà éloquent de Kinshasa, faire état des évolutions suivantes. La population de Bukavu qui s'élevait à 30.000 en 1957 est estimée aujourd'hui à 90.000 : l'hypertrophie des seules collines de Katutu et de Bagira fondent cette évaluation. Kisangani, l'évolution est plus capricieuse : après avoir compté 74.000 habitants en 1957, et près de 100.000 en 1960, la ville aurait rassemblé 160.000 habitants en 1964, au moment de l'occupation rebelle, pour retomber à 70.000 en 1966 à la suite de la reprise de la ville par l'armée nationale. Mais ce dépeuplement, dont les motivations sont en majeure partie extra-économiques, est purement momentané. Au Katanga, le processus d'urbanisation a été particulièrement intense durant les JO dernières années de l'époque coloniale. Aussi l'évolution récente a-t-elle été moins spectaculaire que dans le reste du Congo. Il n'empêche que le développement de la population urbaine est assuré par l'importance exceptionnelle de son taux d'accroissement naturel qui est de 5 % par non tenu des mouvements migraan. Sur base de ce taux et compte toires, la population urbaine du Katanga serait passée de 383.000 en 1956 à 624.000 en 1966. Dans les nombreux petits centres que compte le territoire congolais, l'augmentation généralement constatée, tant de la superficie habitée que de la densité de la population, permet de conclure à une forte expansion de cette dernière.

Dans l'hypothèse d'un triplement, la population urbaine du Congo passe de 1.289.000 en 1957 à 3.867.000 en 1966, soit respectivement 9,9 % et 24 % de la population globale. Le coefficient d'urbanisation a été ainsi multiplié par 2,3 en dix ans. Dans l'avenir, il est appelé à s'accroître d'autant plus rapidement que la polarisation de l'activité économique dans les grands centres a tendance à se renforcer.

L'intensification du processus d'urbanisation est donc, au Congo, un facteur important d'expansion démographique. En dépit de la dégradation de la situation sanitaire, il permet de justifier les estimations du volume de la population fondée sur l'hypothèse d'un taux d'accroissement de 2,3 % par an. Les résultats obtenus sur cette base se situent d'ailleurs nettement en deça de la dernière estimation officielle selon laquelle le Congo compterait en 1965, 16.663.000 d'habitants (a). Ce chiffre a

<sup>(</sup>a) Les élections législatives nationales de 1965 en République Démocratique du Congo, Cahiers Economiques et Sociaux, IRES Lovanium III n° 3, octobre 1965.

servi de base au calcul de la répartition des sièges à pourvoir aux élections législatives de 1965. Il résulte, selon les termes du Décret, d'une mise à jour des derniers recensements au moyen d'indices obtenus par des sondages plus récents dans divers secteurs des territoires intéressés. Mais cette statistique est fortement sujette à caution, puisque des régions entières du pays n'ont pu faire l'objet de sondage.

Si l'urbanisation suit le développement économique, elle le stimule également en favorisant la consommation : par son action sur la démographie, elle accroît le nombre de consommateurs, sur la densité elle réduit l'incidence des coûts de transport, sur les mentalités elle ouvre de nouveaux horizons de consommation. Dans un pays dont la densité moyenne est inférieure à 7 habitants au km2, la tendance au regroupement des populations dans les centres urbains est un facteur important d'élargissement du marché. Force est toutefois de constater qu'à Kinshasa, le phénomène a été si rapide et a pris de telles proportions qu'il entraîne des conséquences néfastes comme le chômage urbain et la baisse de la production agricole. Les mesures qu'imposent une telle situation sont exposées au chapitre 8.

En supposant que dans l'avenir la population urbaine s'accroisse au rythme annuel de 5 % par an, on obtient l'évolution suivante:

```
1966 3.867.000 unités, soit 24 % de la population totale;
1970 4.700.340. " " 26,5% " " " ;
1975 5.998.525 " " 30 % " " " .
```

Ce taux de 5 % doit être considéré comme un accroissement minimum. De plus, seule la population urbaine est ici prise en considération à l'exclusion de la population mixte qui tend progressivement à s'urbaniser. L'ampleur du processus d'urbanisation s'en trouve considérablement accrue.

### 23.- LES REVENUS ET LA CONSOMMATION

Compte tenu de la perspective de moyen terme de la présente étude, on ne peut se référer exclusivement à la situation actuelle, qui est trop perturbée pour permettre d'apprécier valablement l'importance réelle du marché congolais. Si, au cours des dernières années, la dimension de ce marché s'est réduite, sa structure s'est également transformée. Il convient dès lors de prendre comme point de départ de l'examen des modifications structurelles de l'économie congolaise, les agrégats macro-économiques de la fin de l'époque coloniale. Cette démarche s'impose d'autant plus que, depuis l'indépendance, le Congo ne dispose plus de comptes économiques. Comme le produit national est la source des revenus qui engendrent eux-mêmes les dépenses de consommation, on étudiera successivement les éléments constitutifs de ce produit, la répartition du revenu et la structure de la consommation.

### 231.- Eléments de la formation du revenu

En 1959, le Produit National Brut du Congo était estimé à 60 milliards de francs. Cette estimation sous-évalue très probablement l'importance de l'auto-consommation. C'est ce qui semble résulter, en tout cas, d'un examen comparatif des statistiques de comptabilité nationale pour divers pays d'Afrique centrale.

### Tableau 231.a

Comparaison entre les pays du CEntre et de l'Est Africain du Produit non commercialisé global et individuel et port de ce produit dans le produit intérieur brut en 1959. (estimations officielles)

	Produit non commercialisé		Population ru- rale	Part du pro- duit moné-	
Pays	global	par tête		taire dans le PIB	
	millions de francs congo- lais de 1959	francs con- golais de 1959	(milliers)	en %	
Tanganyika Congo-Kinshasa Kenya Uganda Ruanda-Urundi	10.000 7.350 7.300 5.750 5.000	1.150 600 1.310 930 1.050	8.746 12.406 5.580 6.200 4.776	38 11,3 24,2 27,4 50	

Beatle Brighting

Bien que les populations urbaines pratiquent encore largement l'auto-consommation, on a calculé le revenu non monétaire individuel par unité de population rurale. Ce choix permet d'éliminer l'influence que pourrait exercer sur la disparité entre les revenus non monétaires individuels des différents pays, le taux d'urbanisation qui est nettement plus élevé au Congo que dans les autres pays du Centre et de l'Est Africain, Kenya excepté. La disparité n'en reste pas moins très importante puisque la production auto-consommée, ramenée par tête d'habitant, est inférieure de plus de moitié au Congo que dans les pays voisins. Cette situation ne peut résulter que d'une forte sous-évaluation du secteur non monétaire au Congo. Dans ce pays en effet, une partie appréciable de la population vit encore de l'économie de subsistance. En effet, si les travailleurs occupés dans le secteur moderne représentaient en 1957 37 % des hommes adultes valides, cette proportion n'a cessé de décroître depuis cette époque. De plus, la plupartides salariés consolident leurs revenus par la pratique de l'auto-consommation. Dans ces conditions, la disproportion enregistrée à la lumière des estimations officielles entre le revenu non monétaire du Congo et celui des pays voisins de l'Est ne peut résulter que d'une forte sous-évaluation de la production non commercialisée au Congo. A cet égard, la comparaison du produit non commercialisé par tête entre le Kivu et l'ancien Ruanda-Urundi, dont la géographie économique et humaine est aussi semblable, est éloquente. En 1957, ce produit s'élèverait pour ces deux régions respectivement à 375 et à plus de 1.500 francs congolais.

Le tableau 31.b permet d'apprécier la contribution des différentes branches d'activité au produit national brut en 1959. Il montre également la croissance du produit national et de ses composantes de 1950 à 1959. On ne s'étendra pas ici sur cette évolution qui est commentée au chapitre 4 consacré à l'expansion fondamentale de l'économie congolaise et au processus d'industrialisation.

Tableau 231.b
Répartition du produit national brut par branches d'activité en 1959.

Branche d'activité	(millions de francs)	%	accroisse- ment 1950- 1959 (en %)
Agriculture, Sylviculture, Pêche:     africaine     non africaine Traitement des produits agricoles Mines et métallurgie de base Industries manufacturières Matériaux de construction Construction Transports et Communications Déductions pour importations Commerce     africain     non africain Services divers Services domestiques Services administratifs Immeubles d'habitation Impôts indirects Produit intérieur brut Contribution du reste du monde au PN Produit National Brut	12.540 4.090 2.930 11.320 5.060 1.040 2.080 6.010 - 4.830 1.390 3.090 2.330 875 8.860 2.640 5.640 65.065 - 4.180 60.885	20,6 6,7 4,8 18,6 8,3 1,7 3,4 9,9 7,9 2,3 5,1 3,8 1,4 14,6 4,3 9,3	+ 54,8 + 88,4 + 46,5

Source : Banque Centrale du Congo et du Ruanda-Urundi.

Au tableau 231.c, on a réparti le produit national entre les principaux secteurs proposés par Kuznets : agriculture, et activités annexes, telles que sylviculture et pêche (secteur A); mines, industries et bâtiment (secteur M) et toutes autres activités (secteur S) (a).

<sup>(</sup>a) S. KUZNETS, Quantitative aspects of the Economic Growth of Nations: II Industrial Distribution of National Product and Labor Force. Economic Development and cultural Changes, supplate vol. V, n° 4, juillet 1957.

Tableau 231.c
Structure par secteur du produit national.

Secteurs et Revenu	Congo		13 pays sous-déve-	
par tête	1950	1959	loppés (a)	
10 per de la companya	1	2	3	
Revenu par tête en francs	2.958	4.417	5,000	
Secteur A Secteur M Secteur S	30,3 36,3 33,4	27,3 36,8 35,9	54 13 33	
TOTAL	100	100	100	

(a) Pour une période de 5 ans durant les années 1950.

· ·

Sources: Banque Centrale du Congo Belge et du Ruanda-Urundi et S. KUZNETS, Quantitative Aspects of the Economic Growth of Nations: II Industrial Distribution of National Production and Labor Force. Economic Development and Cultural Changes, suppl. au vol. V, n° 4, juillet 1957.

On constate (colonnes 1 et 2) qu'entre 1950 et 1959, malgré l'augmentation du revenu individuel, la structure du produit national congolais s'est peu modifiée : la part du secteur A s'est réduite de 3 % au profit essentiellement du secteur S. La colonne 3 donne les pourcentages moyens de la répartition par secteur du produit national de 13 pays dont le produit par tête se situe aux environs de 100 dollars. Ces résultats sont empruntés aux études de Kuznets consacrées à la corrélation entre la structure industrielle et le revenu par tête. Cet économiste a classé un grand nombre de pays en 7 classes suivant le revenu par tête, qui s'échelonne entre 1.700 \$ (classe 1) et 100 \$ (classe 7). Il a ensuite calculé, pour chaque classe, la répartition moyenne par secteur du produit national. La comparaison des colonnes 2 et 3 du tableau 231.c révèle que le Congo peut se prévaloir d'une structure économique beaucoup plus avancée que la majorité des pays qui se situent dans sa classe de revenu individuel. Cet avantage, comme le montre le tableau 231.b, résulte avant tout de l'importance relative dans l'économie congolaise de l'industrie minière et de la métallurgie de base qui représentent en 1959 18,6 % du produit national et plus de 50 % du secteur M. La portée de la classification de Kuznets est cependant limitée, et pour qu'elle demeure 

significative, il faut déglobaliser le secteur M, afin d'y déceler l'importance relative de l'industrie minière et de l'industrie manufacturière, qui contribuaient en 1958 respectivement pour 8 et 14 % au produit intérieur brut du Congo.

Le tableau 231.d ventile, par branche, la valeur ajoutée par la production de biens dans les secteurs monétaires, en 1958 et en 1964.

Tableau 231.d Valeur ajoutée par les secteurs monétaires productifs en 1958 et en 1964 à prix constants de 1958.

Secteurs	195	8	196	4	Indice 1964 1958 = 100
	millions FC	%	millionsFC	%	1990 2 100
Production agri- cole minière commercialisée Production agri- cole destinée à l'exportation	3•737	14,6	2.779	12,4	74
ou à l'industrie	7.679	30	4.871	21,8	63,5
Production mi- nière Production in- dustrielle ajou-	5.031	19,7	4.416	19,7	88
tée vers l'ex- portation Production in-	4.790	18,8	5•375	24	112
dustrielle o- rientée vers le marché intérieur	4.279	35, 16,8	4.923	. 46 22	115
Total de la pro- duction de biens dans les secteur monétaires		100	22.364	100	87.6
Part de cette production dans le PIB	40.		40,		0,40

Sources: Etude d'Orientation pour le plan de développement et de diversification industriels, I, IRES, Kinshasa; Bureau d'études du Haut Commissariat au Plan et à la Reconstruction Nationale, Kinshasa, juillet 1966.

Il ressort de ce tableau que la progression de la production industrielle entre 1958 et 1964 n'a pas été en mesure de compenser le fléchissement de la production agricole. La production totale de biens dans les secteurs monétaires a décru de 12 %, alors que sa part dans le produit intérieur brut est restée constante au niveau de 40 %. Il en est de même de la production de services, qui a diminué de 10 % et dont la contribution au produit intérieur brut est restée sensiblement la même. Selon les estimations de l'IRES LOVANIUM, le produit intérieur brut total et le produit intérieur brut commercialisé étaient en 1964, à prix constants, inférieurs respectivement de 5,5 % et de 10 % à ceux de 1959: Mais pour apprécier valablement la dimension actuelle du marché congolais, il faut tenir compte des profondes modifications qui sont intervenues dans la répartition du revenu.

# 232.- Répartition du revenu.

 $K_{i,j}(\Sigma_{i,j}(Y),Y) = K_{i,j}(Y) + K_{i,$ 

Charles March Control

La répartition du revenu national entre les différentes branches de la société congolaise à la veille de l'indépendance est indiquée au tableau 232.a.

En 1959, le revenu africain ne contribuait que pour 59 % au revenu global, alors que la population africaine représentait plus de 99 % de la population totale. Force est toutefois de constater que la répartition du revenu social entre Congolais et étrangers s'est progressivement modifiée au profit des premiers, qui en 1950 ne détenaient que 46 % du revenu national. Ce progrès est dû à l'augmentation du revenu africain global qui, de 1950 à 1959, a plus que doublé en passant de 13.490 millions à 28.235 millions de francs. La structure du revenu africain s'est, elle aussi, progressivement modifiée au cours de cette période. La masse des salaires, qui en 1950 ne représente que 38,4 % du revenu africain, contribue dès 1956 autant à ce dernier que la somme des revenus des entreprises. Au nombre de ces derniers, ce sont les revenus non commercialisés qui ont le plus diminué en importance relative.

The state of the state of the state of the state of

Tableau 232.a

Le Revenu national et sa répartition en 1959.

	L et sa repai			<del></del>
	En millions	de francs	En %	
Salaires perçus par les Africains payés par l'Etat	3.700	14.305	7,7	29,7
par les entreprises par les particuliers Salaires perçus par les non	9•730 875		20,2	
Africains		12.650		26,2
payés par l'Etat par les entreprises Salaires payés au Reste du	4.200 8.450		8,7 17,5	
Monde Revenus de la propriété		310 5.030		0,6 10,4
perçus par les particuliers par l'Etat (net)	1.270 - 110		2,6 - 0,2	
par le Reste du Monde	3.870		8,-	
Revenus de l'entreprise perçus par les Africains Commercialisés Non commercialisés	6.580 7.350	13.930	13,6 15,3	28,9
Revenus de l'entreprise per- çus par les non Africains Epargne des sociétés Dividendes à distribuer	1.270	2.380 2.490	2,7	4,9 5,3
Autre épargne Impôts directs payés par les Sociétés	1.220	1.270	2,6	2,6
Revenus perçus par le Reste du Monde		- 4.180		- 8,6
REVENU NATIONAL	48.18	5	100	. ,

Source : Banque Centrale du Congo Belge et du Ruanda-Urundi.

La progression moins rapide de la population que du revenu africain, au cours de la dernière décennie de l'époque coloniale, a entraîné une nette augmentation du revenu individuel. Le tableau 232.b donne les revenus individuels de la population congolaise par catégorie pour l'année 1958 et l'accroissement de ces revenus de 1950 à 1958 en francs constants.

Tableau 232.b

Revenus individuels de la population congolaise par catégorie en 1958 et accroissement 1950-1958 en francs constants.

-		
7.	Montant du revenu en 1958	Evolution 1950- 1958 en francs constants (%)
Par tête d'habitant. Par tête d'adulte Par habitant adulte homme	2.070 3.740 7.870	+ 43 + 53 + <b>5</b> 4
Par uhité de population salariée totale Par adulte de la population sala- riée Par adulte homme de la population	3.770 6.460	+ 55 + 64
salariée Par unité de la population non salariée totale Par adulte de la population non	12.950 1.410	+ 98 + 23
salariée  Par adulte homme de la population non salariée	2.600 5.600	+ 32 + 25

Source: Le revenu des populations indigènes du Congo-Léopoldville, Centre d'étude des questions économiques africaines. Université Libre de Bruxelles, 1963.

Constatation logique, c'est le revenu par tête d'adulte homme qui a bénéficié de l'augmentation la plus considérable, soit 98 %, laquelle a normalement profité à l'ensemble de la population salariée; dont le revenu par tête s'est accru de 55 %. L'enrichissement de la population non salariée a par contre été beaucoup moins important puisqu'il ne se chiffrait qu'à 23 %.

Après l'indépendance, la physionomie générale de la répartition des revenus s'est profondément transformée tant entre Congolais et étrangers qu'entre les Congolais eux-mêmes. Les agents congolais, qui ont succédé aux cadres étrangers partis en 1960, ont également hérité de leur pouvoir d'achat global. Ainsi,s'explique que la part des Congolais dans le revenu social s'est considérablement accrue. De plus, la masse des salaires s'est gonglée avec l'augmentation des revenus nominaux. La distribution inégale de cette augmentation entre les différentes catégories de bénéficiaires a modifié la répartition du revenu africain (a). Le tableau 232.c montre dans quelle mesure la répartition du revenu monétaire des particuliers congolais s'est modifiée entre 1958 et 1962.

Tableau 232.c Répartition du revenu monétaire des particuliers congolais en 1958 et 1962.

(millions de Francs) 1958 1962 % % Montant Montant Variaabsolu tion absolu 6.910 48.6 Salaires du secteur privé 7.750 17,6 12 % 30,8 385 % du secteur pu-2.790 19,9 13.550 blic Salaires (a) 68,5 48,4 9.700 21.300 120 Revenus des travailleurs indépendants (b - a) 4.300 22.700 51,6 430 31,5 TOTAL (b) 44.000 14.000 100,-210 100,-

Source: Mission CEE Congo, Fasc. I, Exposés Généraux, juin 1963.

<sup>(</sup>a) Ce déplacement et ce gonflement des flux monétaires ont engendré des pressions inflatoires qui sont décrites au chapitre 4.

Ce tableau révèle à quel point les salariés du secteur public et les travailleurs indépendants ont bénéficié de la décolonisation: en 1962, ils disposaient respectivement de 31 % et 52 % du revenu des particuliers. Mais la concentration des revenus n'est pas aussi forte qu'elle pourrait sembler au premier abord, car, en plus de leur redistribution traditionnelle au sein du clan, s'est instaurée depuis l'indépendance une redistribution beaucoup plus importante de type politique. Il s'est donc opéré une modification structurelle dans la répartition du revenu. qui constitue un facteur d'élargissement du marché intérieur. On reste cependant encore loin de la répartition optimale, qui est acquise lorsque le revenu du plus grand nombre serre de près le revenu par tête., Puisque la consommation d'un individu est fonction du niveau de son revenu, la consommation d'un pays sera d'autant plus homogène que le revenu y est également réparti. homogénéité élargit le marché des produits, dont les besoins correspondent au niveau du revenu du plus grand nombre, et en favorise dès lors la production locale. Le marché intérieur récupère ainsi la fraction de revenus élevés, qui est consacrée à l'achat de produits importés. Ainsi donc, si une distribution égalitaire du revenu défavorise la diversification de la consommation en pays sous-développé, elle favorise par contre la diversification de la production en rendant possible la fabrication locale d'une gamme plus importante d'articles.

### 233.- La consommation.

En 1959, la consommation s'élevait à 49.730 millions de francs, soit 82 % de la dépense nationale. Au tableau 233.a, on peut suivre l'évolution 1950-1959 de la répartition, d'une part de la dépense nationale entre consommation et investissement, d'autre part de la consommation globale entre consommation privée africaine, consommation privée non africaine et consommation publique.

Ce tableau met en relief les modifications de structure qui ont affecté la dépense nationale entre 1950 et 1959. On constate que la part de la consommation dans la dépense nationale est passée de 66 % en 1950 à 82 % en 1959. La contribution des différentes branches de la consommation s'est elle aussi modifiée : tandis que la part de la consommation privée non africaine dans la dépense nationale s'est maintenue à environ 20 %, les parts respectives dans cet agrégat de la consommation privée africaine et de la consommation publique se sont considérablement accrues.

Tableau 233.a

Répartition de la dépense nationale entre consommation et investissements.

(en % du total)

		Consomn	nation				·
Année	Pri	vée '	Publique	Total de		Donations	
	africai- ne	non afri- caine		la con- somma- tion	tisse- ments	au reste du monde	
1950 1956 1958 1959	36,8 41,5 44,5 43,8	19,2 19,3 20,3 1 <b>9</b> ,4	9,5 13,7 18,2 18,5	65,5 74,5 83 81,7	31,8 24,6 14,9 13,6	2,7 0,9 2,1 5,5	100 100 100 100

Source : Banque Centrale du Congo Belge et du Ruanda-Urundi.

La part de cette dernière dans la dépense nationale a même doublé au cours de la période. Cette modification dans la structure de la consommation résulte de l'évolution différentielle des trois secteurs de consommation, qui, exprimée sous forme d'indice aux prix de 1950, a été la suivante :

Tableau 233.b

20020W4 -277		
,	1956	1959
Consommation privée africaine Consommation privée non africaine Consommation publique Dépense nationale	176 153 162 171	175 148 184 165
<b>{</b>		1 1

Avant l'indépendance, la consommation se caractérisait par sa profonde dualité. Elle n'était en fait qu'une manifestation du dualisme de l'économie entre secteurs africains et étranger; elle déroulait logiquement de la disparité entre le revenu individuel des Africains et celui des Européens qui s'élevaient respectivement à environ 2.000 et 200.000 francs. La consommation européenne faisait appel pour une grande part aux articles importés: les achats de ces articles couvraient 35 % des dépenses totales des Européens en 1955-1958 et 70 % de la part de ces dépenses

consacrées à l'achat de biens, à l'exclusion des services. La consommation africaine recourait dans une bien moindre mesure aux biens importés, puisque ceux-ci n'interviennent que pour 20 % dans le total des dépenses des Africains. Cette dualité de la consommation se répercutait au niveau des circuits commerciaux et même parfois dans le système des prix. On a en effet pu enregistrer "dans une même ville et au même moment des différences dans le niveau et l'évolution des prix, même pour des articles identiques" (a).

Malgré les modifications structurelles engendrées par la décolonisation, il a paru opportun de présenter la composition de la consommation africaine à la fin de l'époque coloniale. (voir tableau 233.c)

Ce tableau ventile en valeur absolue et relative la consommation africaine à la veille de l'indépendance. La structure de cette consommation correspond au niveau du revenu individuel de la population africaine, dont plus des deux tiers du revenu sont consacrés à l'achat de produits locaux agricoles. Le revenu individuel des Européens à la même époque leur permettait d'accéder à un tout autre type de consommațion. Celle-ci se répartissait de la manière suivante : services (52 %), produits importés (33 %), produits locaux (12,5 %) dont 3,5 % pour les produits de l'agriculture et 9 % pour ceux de l'industrie. Le tableau 233.c, outre les indications qu'il donne sur la structure de la consommation, suggère les observations suivantes. Les marges de distribution, les frais de transport intérieur et les droits divers accaparent le cinquième des dépenses des consommateurs africains. De judicieuses mesures d'accompagnement devraient permettre à l'Etat de comprimer ces frais et d'accroître ainsi le pouvoir d'achat des ménages. Le prix des biens importés est grevé pour près de 40 % par ces frais et droits. Si l'on y ajoute les coûts de transport, extérieur, on s'aperçoit à quel point de l'import substitution pourrait résulter un élargissement de la demande.

Depuis l'indépendance, les transformations structurelles dans la répartition du revenu ont à la fois élargi le marché intérieur et modifié l'orientation de la demande. On a en effet constaté depuis 1960 un transfert du revenu des Européens au profit d'une nouvelle classe africaine, composée principalement de

<sup>(</sup>a) RYELANDT, B., Inflation et structure des prix en période de décolonisation. Cahiers Economiques et Sociaux, III, n° 1, mars 1965, Université Lovanium, Kinshasa.

Tableau 233.c Consommation privée africaine en 1959.

	Consommation privee airicaine	C C11	<b>.</b>	· //•		
				llions	en	%
		de	Ir	ancs		-
Α.	Produits importés			**		
	Produits de grande consommation africaine	2.53	32			
	Colis postaux	12	25			
	Correction pour le Ruanda-Urundi	5	55	,		
	Autres biens de consommation	82	27	•		
	Total C.I.F.			3.429	61,5	
	Droits de douane		28			
	Frais de transports intérieurs	58	33			
	Marge de distribution	1.02	29		_	
		1	•	2.140	38,5	
	·	•		-		21
		,	-	5.569	100	
в.	Produits locaux agricoles					
	Production non commercialisée (agriculture,			•		
	pêche et élevage, sauf accroissement du		_	•		
	cheptel)	7.34		v.	72,2	
	Production agricole commercialisée	5.19	90			
	moins livraisons à l'industrie de traite-					
	ment des produits agricoles	-2.77		4	22,2	
	moins ventes aux non Africains	- 15			_	
	Marge de distribution et transports intérieurs	s <u> </u>		_	5,6	38
		1		10.176	100	<i>J</i> 0
C.	Produits locaux de l'industrie de traitement	1	•	*	ŀ	
,	des produits agricoles et de l'élevage euro-	l .			1	
	<u>péen</u> .	<b>l</b> .		•		
	Huile de coton		33	-	1,2	
:	Huile de palme	4	+0	•	15,8	
	Arachides		50		5,2	
	Maïs	1	00		7	
	Manioc		50	•	1,7	
	Riz		15	•	11,3	
	Sucre		+0		8,6	
	Divers		37		13,2	
	Elevage et pêche		70		24	
	Marge de distribution et transports intérieurs	62	<u>+0</u>	_	23	10,5
				2.785	100	,,,
D.	Produits locaux industriels		_	•		
	Produits alimentaires et boissons	1.60		•	26,3	
	Produits textiles	1.08			17,7	
	Cuirs et peaux	1	80		3,4	
	Produits chimiques		73		4,5	
	Tabacs	40			6,6	
	Divers		55		4,3	
	Droits d'accises	73			12	
	Marge de distribution et transports intériers	1.57	38		25	23
_				6.120	100	
E.	Correction pour variation dans le commerce			+420		1,5
F.	Logement			1.050		4
G.	Transport et divers			530		2
	TOTAL			26.650		100
		L			<u> </u>	

commerçants et d'employés, tant de l'Etat que du secteur privé. Or la consommation de cette classe ne pourra jamais être aussi sophistiquée que ne l'était la consommation des anciens "coloniaux", en partie à cause d'une différence, des goûts mais surtout en raison des difficultés de la balance des paiements.

On ne possède pas suffisemment de données statistiques pour établir des projections significatives de la consommation congolaise. On ne dispose en effet de données que pour une période de conjoncture (1950-59), qui est beaucoup trop courte pour permettre de calculer valablement des coefficients d'élasticité. On a préféré recourir à une méthode moins séduisante mais plus sûre : faire une étude appropriée du marché de chacun des produits dont on propose la fabrication au Congo. Ces études de marché sont exposées dans le volume annexe consacré à l'étude économique des projets industriels.

# 24.- LA REPARTITION DU LARCHE ENTRE LES POLES DE CROISSANCE DANS L'ENSEMBLE CONGO-RWANDA-BURUNDI.

La dimension du marché est fonction de trois éléments : la distance, le revenu et la population. La distance ici est prise dans son acception économique : elle se mesure par le coût de transport. La carte des bassins économiques et davantage encore les cartes d'isocoût montrent à quel point les notions de distance économique et géographique recouvrent des réalités différentes.

Pour apprécier le marché des entreprises d'un pôle, il faut délimiter son bassin économique" et mesurer à l'intérieur de ce bassin le volume de population et l'importance du pouvoir d'achat. La signification économique des bassins ainsi que la méthode suivie pour délimiter leurs frontières ont été exposées supra.

Ces bassins sont chacun axés sur un pôle de croissance, en l'occurence Kinshasa, Lubumbashi, Kisangani et Bujumbura. La frontière entre deux bassins A et B est le lieu géométrique de tous les points auxquels les produits fabriqués dans le pôle A comme dans le pôle B, dans des conditions de rentabilité identiques, subissent avec la même intensité l'incidence du coût de transport. Cette hypothèse de similitude des conditions de rentabilité révèle le caractère théorique de ces frontières. Ainsi, la frontière qui sépare la zone de Kisangani de la zone de Bujumbura doit être déplacée vers la droite pour un produit fabriqué à Kisangani à un prix de revient inférieur à celui de Bujumbura. Ce

ļ

déplacement aura lieu dans de nombreux cas en raison des facilités de transport dont jouit Kisangani pour s'approvisionner en matières premières importées.

Toutefois, pour déterminer le volume de population et l'importance du pouvoir d'achat dont disposent les bassins économiques, on a respecté les frontières théoriques. On a ainsi une vision globale de l'importance de l'aire de marché, qui s'offre à chacun des pôles.

### 241.- Répartition de la population entre les bassins économiques

Malgré l'intensification du processus d'urbanisation, la population congolaise est encore fortement disséminée. Les régions à forte concentration de population sont celles du Kivu à l'Est, des Moyen et Bas-Congo à l'Ouest, de Suché-Kabinda au Kasaï et les agglomérations de Lubumbashi et Jadotville au Katanga. On s'attachera ici à mesurer le potentiel humain dont disposait chacun des bassins en 1957, dernière année pour laquelle on possède les chiffres qui permettent de procéder à un tel calcul.

Le volume de population de chaque bassin économique a été obtenu par l'addition des effectifs de population des anciens territoires administratifs qui font partie de ce bassin. On a dû recourir, pour obtenir ces chiffres, aux données combinées du recensement administratif et de l'enquête démographique par sondage de 1955-1957. La répartition des territoires entre les bassins est la suivante :

### Bassin de Kinshasa:

Ancienne province de Léopoldville: totalité
Ancienne province de l'Equateur: territoires de Coquilhatville,
Ikela (1/2), Bolomba (2/3), Bomongo (1/5), Monkoto, Boende, Bakwangu, Libenge, Kungu (2/3), Gemena (1/3), Bosobolo (4,5), Bikoro, Ingende.

Ancienne province du Kasaī: territoires de Lomela (1/2), Katoko-Kombe (1/4), Lubefu (9/10), Kole, Mweka, Dimbelenge, Demba, Kazumba, Port-Francqui, Tshikapa, Lueba.
Ancienne province du Katanga: Kapanga (1/3).

### Bassin de Lubumbashi:

Ancienne province du Katanga: territoires de Lubumbashi, Sakania, Kipushi, Kambove, Lubudi, Kolwezi, Dilolo, Sandoa, Kapanga (2/3), Kaniama, Kamina, Bukama, Mirwaba, Kasenga, Malenbe-Nkulu, Pweto (9/10), Manono (1/2), Kabongo (4/5).

Ancienne province du Kasaī: territoires de Bakwanga, Kabinda, Gendajika, Mwene-Ditu, Lusambo (1/5), Dibaya (3/5), Luiza (1/5).

# Bassin de Kisangani:

Ancienne province Orientale: territoires de Kisangani, Ango, Bondo, Aketi, Buta, Bambesa, Poko, Dungu, Niangara, Paulis, Aru (1/2), Faradje (3/5), Mambesa (3/5), Basoko, Banalia, Yahuma, Isangi, Opala, Ponthierville, Bafwasende (9/10), Wamba.

Ancienne province de l'Equateur: territoires de Banzyville, Businga, Lisala, Bumba, Bongadanga, Budjala, Befale, Djolu, Ikela (1/2), Bolomba (1/3), Bomongo (4/5), Kungu (1/3), Gemena (2/3), Bosobolo (1/5), Basankusu.

Ancienne province du Kivu: territoires de Lubero (1/10), Lubutu (4/5), Punia (2/3), Shabunda (1/3), Kabambare (2/5), Kindu, Pangi, Kasongo, Kibombo.

# Bassin de Bujumbura:

Rwanda: totalité.
Burundi: totalité.

Ancienne province du Kivu: territoires de Bukavu, Goma, Beni, Walikale, Rutshuru, Masisi, Kalehe, Kabare, Uvira, Mwenga, Fizi, Lubero (9/10), Shabunda (2/3), Kabambare (3/5), Lubutu (1/5), Punia (1/3).

Ancienne province du Katanga: territoires de Kabongo (1/5), Manono (1/2), Pweto (1/10), Baudouinville, Albertville, Nyunzu, Kabalo.
Ancienne province du Kasaï: territoire de Sentery (1/2).
Ancienne province Orientale: territoires de Bunia, Djugu, Mahagi,
Aru (1/2), Faradje (2/5), Watsa, Mambasa (2/5), Bafwasende (1/10).

Le tableau suivant indique le volume de population des bassins économiques et la part de chacun d'eux dans la population globale de l'ensemble Congo-Rwanda-Burundi (CRB).

Mesurés par le volume de leur population, les marchés que constituent les bassins économiques sont d'inégale importance : la disparité entre la zone de Lubumbashi et celle de Bujumbura est de l à 4.3.

Tableau 241.a

Importance absolue et relative de la population des bassins économiques en 1957 (a).

Bassins	Volume de population (en 1.000)	Part dans la popula- du CRB (en %)
Kinshasa Lubumbashi Kisangani Bujumbura	4.974 1.688 3.357 7.232	28,8 9,8 19,4 42
Total	17.251	,100

Le bassin de Lubumbashi ne compte que 1,7 million d'habitants et ne représente pas même 10 % de la population de l'ensemble Congo-Rwanda-Burundi. Cette faiblesse de l'effectif de population que renferme l'aire de marché de Lubumbashi explique en grande partie les difficultés dans lesquelles s'est trouvée l'industrie manufacturière du Katanga pendant la sécession. Toutefois, si le marché de ce pôle, en offrant à l'industrie moins de 2 millions de consommateurs, peut paraître étroit, le montant de sa population n'en dépasse pas moins celui de sept pays africains.

Le bassin de Kisangani, avec ses 3,4 millions de consommateurs (1957), soit 19,4 % de la population du Congo-Rwanda-Burundi, se hisse au niveau de pays comme le Sénégal, la Côte d'Ivoire et le Cameroun qui ont été en mesure d'amorcer un processus d'industrialisation.

Avec ses 5 millions de consommateurs et une densité de près de 9 habitants au km2, le bassin de Kinshasa a offert au réseau industriel de la capitale congolaise un marché qui s'est avéré suffisant pour assurer, lors des troubles qui ont isolé les régions orientales, la continuité de nombreuses activités qui s'appuyaient auparavant sur un marché plus vaste.

Le bassin économique de Bujumbura est de loin le plus peuplé : avec un effectif de plus de 7 millions d'habitants en 1957, il regroupe 42 % de la population de l'ensemble Congo-Rwanda Burundi. Les principaux caractères démographiques de cette zone sont exposés dans le volume consacré à la région des Lacs. La

<sup>(</sup>a) La contribution des anciennes provinces à la population de chacun des bassins économiques est indiquée infra au tableau 241.b

répartition de la population de ce bassin entre pays et anciennes provinces est la suivante :

Tableau 241.b

Réjartition géographique de la population du bassin de Bujumbura

Pays, provinces	Répartit	cion de la popul	ation
ou parties de provinces	en milliers d'habi	tants en p	ourcentages
Rwanda Burundi	2.470 2.100	34 29	
Sous-total Rwand et Burundi	4.	.570	63
Kivu Katanga Orientale Kasaï	1.660 297 665 40	23 4,2 9,2 0,6	
Sous-total Est d	2.	.662	37
TOTAL	7.	232.	100

On voit que la contribution démographique du Congo au bassin de Bujumbura est loin d'être négligeable, puisque ce pays fournit plus du tiers de l'effectif de population du bassin. Pour apprécier cette contribution en importance absolue, il suffit de considérer que la population de l'Est du Congo est supérieure à celle du Sénégal, soit en 1957, respectivement 2,66 et 2,57 millions d'habitants.

# 242. Répartition du produit intérieur et du pouvoir d'achat entre les bassins économiques.

### a) Niveau du produit intérieur et du pouvoir d'achat.

Pour apprécier l'importance d'un marché, il importe de déceler la part du revenu qui peut être effectivement consacrée à des dépenses de consommation. Le revenu global est la somme des revenus des divers agents qui ont contribué à la production; il représente donc la contrepartie du produit intérieur. Mais, le produit intérieur exprime davantage la dimension de l'économie que celle du marché. Il n'est donc pas la variable stratégique dans la détermination du marché de l'industrie manufacturière et

plus particulièrement de l'industrie orientée vers la demande finale. Il faut lui substituer le concept plus approprié de pouvoir d'achat ou de revenu de ménages. Cette distinction revêt une importance particulière en économie dualiste où une grande part du revenu monétaire revient aux sociétés étrangères. Au Congo, par exemple, les revenus des entreprises européennes et amortissements représentaient, à la fin de la période coloniale, le quart du produit intérieur brut.

Pour déterminer le pouvoir d'achat, on a regroupé les éléments du revenu qui sont censés être destinés à des dépenses de consommation. Il s'agit du revenu monétarisé des africains et du revenu des salariés européens. Par revenu monétarisé des africains, on entend le revenu des salariés et le revenu commercialisé des entreprises africaines. Les revenus des salariés européens doivent être pris en considération à cause du transfert décrit plus haut qui s'est opéré depuis l'indépendance au profit de la nouvelle bourgeoisie congolaise. De plus, si l'on exclut du pouvoir d'achat les revenus des salariés européens, la répartition du pouvoir d'achat entre les bassins économiques ne reflète plus la réalité. D'une part, ces revenus qui représentent en 1957 près de 40 % du pouvoir d'achat et plus de 20 % du produit intérieur brut du Congo-Rwanda-Burundi, sont concentrés dans quelques zones particulièrement développées. Si l'on ignore ce phénomène de tranfert en assimilant le pouvoir d'achat au seul revenu africain monétarisé, on déprécie considérablement la dimension du marché des zones de Kinshasa et de Lubumbashi. D'autre part, il demeure au Congo, au Rwanda et au Burundi un nombre encore appréciable d'Européens dont le revenu individuel s'est d'ailleurs accru depuis l'indépendance. Or, ces derniers ont été amenés à se contenter, dans la mesure du possible, des articles de production locale au même titre que les Africains.

Après avoir dégagé les notions de revenu et de pouvoir d'achat, il importe de déterminer leur importance dans les différentes zones. Les montants du produit intérieur brut global et par tête sont indiqués au tableau 242.b, qui permet de comparer les principaux indicateurs de dimension des bassins économiques avec ceux des pays limitrophes et des quelques pays associés, qui ont aujourd'hui atteint le seuil d'industrialisation de 25 milliards de francs.

Pour déterminer le pouvoir d'achat d'un bassin économique, on a procédé de la manière suivante. La population d'un bassin a été ventilée par province ou partie de province (voir tableau 242.a, colonne 1). En regard de chacun de ces montants de population, on a mis le pouvoir d'achat par tête de l'ancienne province correspondante (colonne 2). Le produit de la colonne 1 par la colonne 2 donne le pouvoir d'achat par province ou fraction de province. L'addition des résultats obtenus donne le pouvoir d'achat de l'ensemble du bassin économique.

- 85 -

Tableau 242.a

Pouvoir d'achat des bassins économiques en 1957 (a).

1		T	<del> </del>
Zones et provinces ou parties de pro- vinces de la cone.	Population en 1.000 unités	Pouvoir d'achat par tête (francs)	Pouvoir d'achat (en millions de francs congo- lais)
	*	++	
Zone Kinshasa Kinshasa Kasaï Katanga Equateur	3.024 1.254 16 680	3.260 1.350 5.140 1.350	9.850 1.691 83 849 12.473
	4.974	2.530	
Zone Lubumbashi Katanga Kasai	1.158 530 1.688	5.140 1.350 3.950	5.958 715 6.674
Zone Kisangani Orientale Equateur Kivu Kasaï Katanga	1.683 1.004 452 127 91	1.930 1.350 1.700 1.350 5.140	3.243 1.358 769 172 466 6.008
Zone Bujumbura Rwanda-Burundi Kivu Katanga Orientale Kasaī	4.570 1.660 297 665 40 7.232	830 1.700 5.144 1.930 1.350	3.644 2.822 1.525 1.281 54
Ensemble Congo, Rwanda, Burundi	17.251	2,000	34.491

<sup>(</sup>a) Sont considérés comme constitutifs du pouvoir d'achat, les revenus des salariés africains, les revenus des salariés européens et les revenus commercialisés en entreprises africaines.

Sources: - Bulletin de la Banque Centrale du Congo B<sub>e</sub>lge et du Rwanda-Burundi, <u>Evolution et situation économique des provinces du Congo Belge</u>, VII n° 11, novembre 1958 et n° 12, décembre 1958;

<sup>-</sup> Ministère du Plan et de la Coordination Economique, Tableau général de la Démographie Congolaise, 1961;

<sup>-</sup> AEDES, Etude globale du Rwanda et du Burundi, 1961.

Tableau 242.b

Tableau comparatif, pour 1957-1958, des indicateurs de la dimension du marché des bassins économiques du Congo-Rwanda-Burundi, des pays limitrophes ainsi que des pays associés qui ont atteint le seuil d'industrialisation.

d'industrialisation.			
Bassin et pays	Produit inté- rieur brut	Produit par t <b>ê-</b> te	Population (millions)
,	(milliards frs)	(francs)	
Kinshasa	23,6	4.720	5
Lubumbashi	16,6	9.700	1,7
Kisangani	12,2	3.590	3, <sup>4</sup>
Bujumbura	23,7	3.290	7,2
Congo-Rwanda-Burundi	76,1	4.400	17,3
Congo-Kinshasa	64	4.860	13,17
Burundi	6,7	3.190	2,1
Rwanda	5 <b>,</b> 4	2.190	2,47
Tanzanie	22,8	2,600	8,76
Rhodésie du Nord	22,2	9.910	2,24
Uganda	20,6	3.615	5 <b>,</b> 7
R.C.A. (1956)	6,3	5•575	1,13
Congo-Brazzaville	6,4	8.530	0,75
Madagascar (1958)	22,3	4.350	5,13
Cameroun (1958)	20,7	5.175	4
Sénégal (1958)	23,	8.950	2,57
Côte d'Ivoire (1958)	20	6.451	3,1

Cette méthode est critiquable dans la mesure où elle peut favoriser ou défavoriser certaines régions. Ainsi, le Nord Katanga est privilégié, car le pouvoir d'achat par tête y est, selon toute vraisemblance, inférieur à celui de l'ancienne province du Katanga. Il n'empêche qu'en première approximation, cette méthode a été suivie rigoureusement. On n'enregistre d'ailleurs qu'un faible écart entre, d'une part, le pouvoir d'achat global du Congo-Rwanda-Burundi ainsi obtenu, et d'autre part, la somme du revenu monétarisé indigène et du revenu des salariés européens des trois pays.

### b) Distribution du produit intérieur et du revenu monétaire.

La part de chacun des bassins dans le produit intérieur brut et le pouvoir d'achat du Congo-Rwanda-Burundi figure au tableau 242.c. Malgré l'inégale répartition du revenu, ces bassins possèdent chacun un revenu appréciable. Dans le contexte de l'économie d'Afrique centrale, ils constituent de véritables pays. Ainsi, par exemple, mesuré par son produit intérieur, le bassin de Kisangani, qui ne représente que la moitié du bassin de Kinshasa, est presqu'aussi important que la République Centrafricaine et le Congo-Brazzaville réunis. Si, en 1957, aucun des bassins n'atteignait le seuil d'industrialisation de 25 milliards de francs, les bassins de Kinshasa et de Bujumbura, disposant chacun d'un revenu de 23 milliards de francs, en étaient toutefois rapprochés.

#### Tableau 242.c

Répartition de la population du produit intérieur brut et du pouvoir d'achat de l'ensemble Congo-Rwanda-Burundi (CRB) entre les bassins économiques (1957) en %.

Bassins	Part dans la population du CRB	Part dans le PIB du CRB	Part dans le pou- voir d'achat du CRB
Kinshasa Lubumbashi Kisangani Bujumbura Total	28,8 9,8 19,4 42	31 21,8 16 31,2	36,2 19,4 17,4 27

Cette situation est d'autant plus remarquable que des pays comme Madagascar, le Cameroun, la Côte d'Ivoire et le Sénégal, qui ont aujourd'hui largement dépassé ce seuil, disposaient à cette époque d'un marché de dimension à peu près égale à celle des bassins de Bujumbura et de Kinshasa. Le tableau suivant rend compte à la fois de la croissance, si pas du décollage de ces pays et de la régression concomitante du Congo entre les années 1958 et 1962.

Certes, la comparaison dans le temps et dans l'espace des produits intérieurs est d'autant plus sujette à caution qu'il s'agit d'estimations exprimées en francs courants et que les méthodes d'évaluation diffèrent de pays à pays. Il n'empêche que ces chiffres mettent en lumière le sens profond du mouvement qui s'est opéré dans ces pays entre les années 1958 et 1962. Ils permettent de mieux apprécier tant la perte que le "manque à gagner" qu'ont fait encourir au Congo le désordre et l'instabilité. Ils sont de plus révélateurs des potentialités des bassins de Kinshasa et de Bujumbura qui, déjà en 1957, peuvent se prévaloir d'un revenu de 23 milliards de francs. Si, mesurés par le produit intérieur brut, les marchés des ces bassins sont de même dimension, ils sont néanmoins de structure différente. Sur une carte d'isoproduit (a) où la population est en abscisse et le revenu par tête en ordonnée, les deux bassins se situent sur la même courbe mais le bassin de Bujumbura y sera situé beaucoup plus bas et plus à droite que le bassin de Kinshasa. Dans l'analyse suivante du marché de chacun de ces bassins économiques, on retient les implications d'une telle différentiation de structure.

#### Tableau 242.d

Evolution entre 1958 et 1962 de la dimension du marché du Congo et des autres pays associés qui ont atteint le seuil d'industria-lisation.

Pays			Produit etête (F		Population (millions)	
	1958	1962	1958	1962	1958	1962
Sénégal Madagascar Cameroun Côte d'Ivoire Congo Kinshasa	23 22,3 20,7 20 63,4	32 27,5 29,5 34 56,5	8.950 4.350 5.175 6.451 4.700	10.000 4.900 6.440 9.700 3.830	2,57 5,13 4 3,1 13,47	3,2 5,6 4,5 3,5 14,75
Bassin de Bujumbura Bassin de Kinshasa	23,7 23,6		3.290 4.720		7,23 4,97	

Sources : 1957 Congo : Bulletin de la Banque Centrale du Congo Belge

et du Rwanda-Burundi.

Autres pays : Annuaire de Statistiques des Comptabilités Nationales, Nations Unies, 1964.

1962 Congo: Etude monographique de trente et un pays africains, UAMCE, COGERAF, 1964.

Autres pays: Renseignements de base sur les EAMA, C.E.E. janvier 1965.

(a) Centre de Recherches des Pays en Développement, Rapport introductif aux études sur l'industrialisation des EAMA, juillet 1965, p. 24.

La zone de Kinshasa est celle qui présente les caractéristiques les plus favorables au développement industriel. Si elle dispose d'une population moins nombreuse que la zone de l'Est, le pouvoir d'achat par tête y est par contre deux fois supérieur. Le bassin de Kinshasa intervient d'ailleurs pour une part plus grande dans le pouvoir d'achat du Congo-Rwanda-Burundi (36,2%) que dans le produit intérieur brut (31%). Cette supériorité favorise la diversification de la production.

On constate que les éléments composants de la dimension du marché de Kinshasa sont à peu près équivalents à ceux de Madagascar (voir tableau 232.d). La structure du marché est par contre fort différente. Le bassin de Kinshasa semble favorisé par rapport à la Grande Ile : le revenu monétarisé y est nettement supérieur et y est davantage concentré. Le coût social que représente le transport y est en conséquence plus faible.

Malgré l'importance de son produit global, la zone de Bujumbura est encore peu propice à l'industrialisation fondée sur les activités manufacturières. La dimension de son marché est avant tout le fait d'une population nombreuse, mais qui dispose d'un pouvoir d'achat monétaire exceptionnellement bas, soit 1.290 frs par tête. La faiblesse du revenu monétarisé caractérise également le marché malgache qui constitue un bel exemple d'économie de subsistance. Mais à la différence du bassin de Bujumbura, Madagascar peut se prévaloir d'un rapport favorable entre la démographie et les ressources. Ce faible degré de monétarisation du revenu li-mite la capacité d'absorption du marché aux articles de subsistance et, de manière générale, aux biens dont la demande est élastique par rapport au revenu. Si la dimension économique de la zone doit être appréciée de manière restrictive, en raison de la part importante du revenu non monétaire dans le revenu global, il n'en reste pas moins que l'importance de celui-ci en dit long sur les potentialités de la région. Pour exploiter ces dernières, il faut créer de nouveaux revenus qui soient de nature à élever le revenu individuel, malgré les pressions démographiques. Le revenu monétarisé doit être sensiblement accru, pour être susceptible d'exercer une pression de la demande finale, qui soit en mesure de déclencher un processus d'industrialisation. Cette augmentation du revenu ne pourra résulter que d'un développement à grande échelle des activités d'exportation. Or, ce développement requiert, à l'intérieur de la région plurinationale des Lacs, une mise en commun des ressources naturelles, humaines et financières. La contribution des régions. Est du Congo au revenu monétarisé de la zone de Bujumbura est reprise au tableau suivant.

Tableau 242.e Répartition géographique du revenu monétaire et de la population dans le bassin de Bujumbura (1957).

Régions	Revenu moné- taire (millions FC)	taire par	Revenu moné- taire en %	Population en %
Rwanda, Bu-	3.644	820	39	63
Est du Congo	5,682	2 <b>.10</b> 0	61	37
Total	9.326	2.920	100	100

Il ressort de ce tableau que les régions Est du Congo fournissent plus de 60 % du pouvoir d'achat du bassin de Bujumbura, alors qu'elles ne contribuent que pour 37 % à l'effectif de population de cette zone. Cette contribution différentielle au volume régional de population et de pouvoir d'achat est le signe de la nette supériorité du revenu monétaire dans l'Est du Congo par rapport au Rwanda et au Burundi. En 1957, la disparité du revenu monétaire individuel entre ces régions était de 2,5 à l. Les raisons de cette disparité, qui s'est d'ailleurs atténuée aujourd'hui, sont expliquées au volume relatif à la région des Lacs.

Le bassin de Lubumbashi présente des caractéristiques structurelles opposées à celles du bassin de Bujumbura : sa population est quatre fois inférieure tandis que son pouvoir d'achat par tête est trois fois supérieur. Son produit intérieur brut ne représente par contre que les deux-tiers de celui du bassin de l'Est. Si le marché du pôle de Lubumbashi représente près de 22 % du produit intérieur brut du Congo-Rwanda-Burundi, il ne possède par contre que 19 % du pouvoir d'achat des trois pays. Cette différence est due à la part importante du revenu des entreprises étrangères dans le produit intérieur brut de la zone. Le bassin de Lubumbashi souffre, avec moins d'acuité toutefois, des mêmes défauts que le marché gabonnais : il ne dispose que d'un faible volume de population dont le revenu est en grande partie aux mains des sociétés étrangères.

Mesuré tant par son produit intérieur que par son pouvoir d'achat, le bassin de Kisangani est le plus petit : il ne représente que 16 % du produit intérieur brut et 17,5 % du pouvoir d'achat

de l'ensemble Congo-Rwanda-Burundi. Il est cependant deux fois supérieur au marché du Congo-Brazzaville et presque aussi important que le marché du Mali. De plus, il peut se prévaloir d'un rapport relativement favorable du pouvoir d'achat (revenu monétarisé susceptible d'être utilisé à des dépenses de consommation) au produit global. Ce rapport est de 50 % dans le bassin de Kisangani contre 52 % dans celui de Kinshasa mais seulement de 40 % dans ceux de Lubumbashi et de Bujumbura. Certes, les troubles dont le bassin de Kisangani a été le théâtre, ont considérablement réduit sa dimension. Mais, c'est dans une vue prospective qu'il faut apprécier la taille du marché du pôle du Haut-Congo. Ce marché est potentiellement important comme le révèle l'étude du pôle de Kisangani. De plus, il ne faut pas perdre de vue le caractère théorique des frontières des bassins. Celles-ci ont été dessinées dans l'hypothèse d'une similitude des conditions de rentabilité dans les différents pôles. Or, cette hypothèse sera souvent mise en échec particulièrement dans les pôles de Kisangani et de Bujumbura en raison des facilités de transport dont jouit Kisangani pour s'approvisionner en matières premières importées. Ainsi, la frontière qui sépare la zone de Kisangani de lazone de Bujumbura, comme on l'a déjà souligné sera déplacée vers la droite, pour tous les produits dont le prix de revient est inférieur à Kisangani par rapport à Bujumbura.

L'analyse de la dimension du marché des pôles de l'ensemble Congo-Rwanda-Burundi ne doit pas faire perdre de vue que cet ensemble constitue en soi un marché. Ce marché, encore trop étroit pour de nombreux produits destinés principalement à la demande intermédiaire, est largement ouvert aux produits orientés vers la demande finale. C'est en déterminant les débouchés de ces produits et plus particulièrement des produits qui sont appelés à être fabriqués dans les différents pôles, que cette analyse prend tout son sens. On a déjà montré la nécessité de délocaliser l'activité économique principalement à Kisangani et dans le pôle de l'Est. Il est certain qu'à défaut de mesures d'accompagnement efficaces, les marchés de ces pôles seront inférieurs à leur dimension théorique.

# 243.- Projection du produit intérieur brut.

On a retenu deux hypothèses de croissance du PIB. La première est peu favorable : la croissance du PIB y est à peine supérieure à l'accroissement démographique. Le produit par tête ne s'accroit donc que légèrement au cours de la période 1965-1975. La seconde, encore que fort timide, laisse entrevoir une croissance

plus nette du produit par tête : pour le Congo, il passe de 3.800 en 1965 à 5.220 en 1975.

Dans chacune des deux hypothèses, on a logiquement choisi un taux d'accroissement supérieur pour la période 1970-1975 à celui qui a été retenu pour la période quinquennale précédente. Les résultats, obtenus tant pour le Congo que pour l'ensemble Congo-Rwanda-Burundi dans chacune des deux hypothèses, sont les suivants:

Tableau 243.a

Hypothèse I - taux dé croissance du PIB: 1965-70 2,5 % 1970-75 4 %						
	Année	PIB (millions de francs)	7	Population (en 1.000 u- nités)		
Congo	1965 1970 1975	60.000 67.888 82.593	3.800 3.840 4.170	15.795 17.696 19.825		
Congo-Rwanda-Bu- rundi ensemble	1965 1970 1975	68.000 76.935 93.598	3.150 3.150 3.390	21.591 24.416 27.615		
Hypothèse II - taux de croissance du PIB : 1965-70 4 % 1970-75 6 %						
			Population (en 1.000 u- nités)			
Congo	1965 1970 1975	60.000 73.000 103.552	3.800 4.120 5.220	15.795 17.696 19.825		
Congo-Rwanda-Bu- rundi ensemble	1965 1970 1975	68.000 83.732 117.355	3.150 3.390 4.250	21.591 24.416 27.615		

### 3.- L'INDUSTRIE.

### 31.-ANALYSE RETROSPECTIVE DU PROCESSUS D'INDUSTRIALISATION.

### 311.- Expansion fondamentale de l'économie congolaise.

C'est au lendemain de la première guerre mondiale et après une période préparatoire employée à des aménagements d'infrastructure, que l'économie congolaise a véritablement pris son essor. Depuis lors, et jusqu'en 1957 (a), le produit national réel (à prix constants) a progressé continûment au rythme exponentiel de 4,7 pour cent l'an. Pour souligner l'importance de ce rythme d'expansion, qu'il suffise de signaler, qu'en regard de la période longue, il n'est pas loin de constituer un record mondial.

Le développement s'est opéré en deux phases, marquées chacune par une vague d'investissements (cfr graphique de la page suivante). La première s'étend jusqu'à la seconde guerre mondiale et est soutenue par les investissements des années 1923 à 1929, qu'interrompt la grande crise de l'entre-deux-guerres. Consacrée en ordre principal au développement des activités de base, elle met en branle une vigoureuse expansion des exportations qui se prolonge durant la guerre. Elle amorce de surcroît, le développement de l'industrie manufacturière : c'est entre 1920 et 1930 que débutent les productions de savon, de bière, de ciment, de sucre, de tissus de coton. Mais les entreprises orientées vers le marché intériour connaissent pendant la grande crise de graves difficultés et l'expansion s'en trouve enrayée.

Celle-ci reprend cependant au lendemain de la guerre, fortement soutenue jusqu'en 1957 par des investissements continus. Mais l'orientation est tout autre (cfr graphique de la page suivante) : les exportations

<sup>(</sup>a) Le calcul du <u>trend</u> a été limité à la période 1920-1957; en effet, le processus de décolonisation, qui se déclenche dès 1958, introduit une cassure nette dans l'expansion fondamentale de l'économie congolaise.

continuent, certes, à augmenter, mais à un rythme moindre; en revanche, le taux d'accroissement de la consommation intérieure s'amplifie nettement, ce qui justifie le développement intense de l'industrie manufacturière. Survient alors le brusque coup de frein de 1958 : dès avant l'indépendance, l'initiative privée se rétracte progressivement, effarouchée par les premiers troubles à l'intérieur et les mouvements d'émancipation des pays voisins.

### 312.- Développement de l'industrie manufacturière avant l'indépendance.

Depuis la seconde guerre mondiale jusqu'en 1957, l'industrie manufacturière s'est développée au rythme exponentiel de 5,3 pour cent l'an. On n'insistera pas sur le caractère exceptionnel de cette poussée d'industrialisation, qui s'est produite en deux temps. De 1945 à 1950, elle est alimentée par un prélèvement sur les bénéfices considérables accumulés pendant les années de guerre. Conjointement, la consommation intérieure connaît une expansion vigoureuse, suscitée par une forte immigration européenne et par l'accession rapide de la population congolaise à l'économie de marché (cfr graphique ci-contre).

En 1950, une double impulsion venant de l'extérieur avive encore l'expansion. Le capital étranger, qu'inquiètent les tensions internationales, cherchant refuge dans les zones réputées sûres, vient notamment s'investir au Congo dans de nouvelles implantations industrielles. A ce moment aussi, les exportations de matières premières se développent en direction des pays industrialisés, dont les besoins de réarmement font de gros demandeurs (boom de Corée). Très élastique au revenu nominal en hausse grâce aux recettes d'exportation, la demande intérieure vient à son tour stimuler l'offre de biens de consommation.

Toutefois, le processus d'expansion ainsi lancé subit une double contrainte : d'une part, les rendements décroissants dus à l'augmentation rapide des volumes de production qui entraîne l'embauche de facteurs variables supplémentaires; d'autre part, une pénurie croissante de main-d'oeuvre, spécialement qualifiée, qui provoque une hausse vigoureuse et continue des rémunérations. Les entreprises sont donc acculées à recombiner leurs facteurs de production dans le sens d'une mécanisation plus poussée, afin d'épargner le facteur travail, et d'une augmentation de leur dimension pour susciter des économies d'échelle.

Graphique 312.a

Congo-Kinshasa: provenances et destinations des ressources nationales 1920-1959.

MILLIARDS DE F.C. A PRIX CONSTANTS DE 1950.

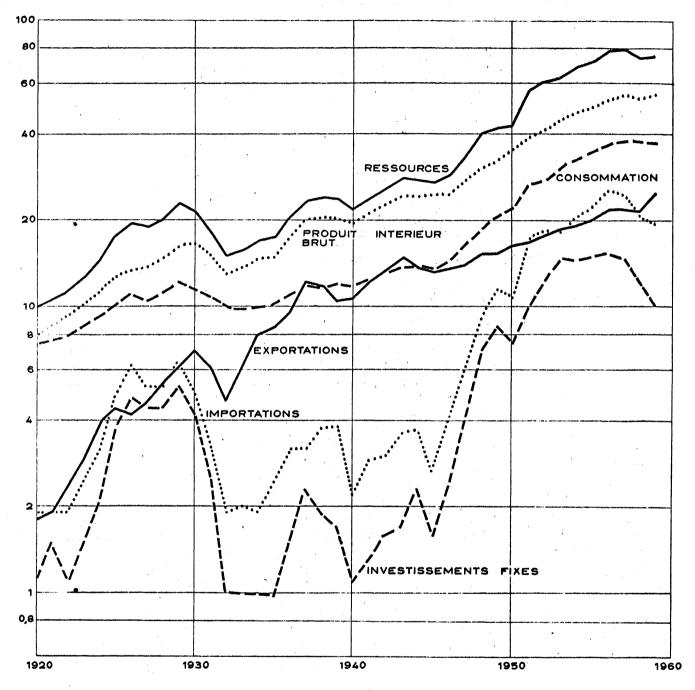


Tableau 312.a.

Evolution de la productivité du travail dans l'industrie manufacturière au Congo 1950-1959.

(indice 1950 = 100)

Volume de la production industrielle a		Main-d'oeuvre industrielle b	Productivité a/b x 100	Salaire mini- mum à Kinshasa	
1950	100	100	100	100	
1951	122	110	111	127	
1952	140	118	118	158	
1953	170	122	139	157	
1954	191	124	154	158	
1955	214	109	196	156	
1956	237	99	239	191	
1957	256	90	284	215	
1958	238	76	314	215(a)	
1959	236	-, 4. <b>76</b>	311	<b>23</b> 9	

Source : Statistiques officielles publiées dans "La situation économique du Congo belge et du Ruanda-Urundi, Bruxelles, Ministère des Affaires Africaines (publication annuelle)

(a) La housse du salaire effectif a été plus accusée que celle du salaire minimum légal. Des enquêtes effectuées dans les entreprises occupant plus de 500 travailleurs, et qui groupent plus de la moitié de la main-d'oeuvre de Kinshasa, ont révélé que le salaire moyen en 1958 était à l'indice 246 (1950 = 100).

Les sollicitations conjuguées de la demande en expansion et des salaires en hausse, si elles imposent des accroissements marginaux de productivité aux entreprises existantes, ne suscitent cependant guère l'érection d'entreprises nouvelles. Préoccupés de faire rendre au mieux leurs investissements déjà acquis, les entrepreneurs se soucient davantage de consentir un effort marginal pour moderniser ou accroître les installations existantes, que de risquer dans la création d'installations nouvelles longues à amortir, le capital devenu rare avec le ralentissement de l'afflux étranger. Dans un climat peu favorable à l'apparition de nouveaux secteurs de production, le cadre structurel de l'industrie ne se modifie guère. Aussi, à la veille de l'indépendance, l'industrie congolaise se signale par deux faiblesses importantes : l'absence d'une industrie de biens intermédiaires, nécessaire à la croissance auto-entretenue, et l'inexistence d'un réseau de complémentarités, source d'économies externes (cfr infra).

Au cours de la décennie qui a précédé l'indépendance, l'expansion industrielle a atteint le rythme exceptionnel de 10 pour cent l'an. Les résultats de cette croissance rapide peuvent se mesurer à l'importance accrue des activités manufacturières dans la production des biens mis sur le marché national:

Tableau 312.b.

Répartition de la production des biens dans l'économie de marché au Congo 1950-1959.

,	1950	1952	1954	1956	1958	1959
En millions de frs.congolais						
Agriculture commercialisée	5.700	7.100	7.050	8.490	8.910	9.280
Mines et métallurgie de base		11.520	12.140	14.370	10.310	11.320
Industrie agricole	2.000	2.920	2.560	2.890	2.880	2.930
Industrie manufacturière	1.850	3.010	3.570	4.560	4.830	5.060
Production de matériaux						
de construction	600	1.200	1.420	1.540	1.270	1.040
Ensemble	16.880	25.750	26.740	31.850	28,200	29.630
En pourcentage de l'ensemble						
Agriculture commercialisée	33,8	27,6	26,4	26,7	31,6	31,3
Mines et métallurgie de base	39,8	44,7	45,3	45,1	36,6	38,2
Industrie agricole	11,8	11,3	9,6	9,1	10,2	9,9
Industrie manufacturière	11,0	11,7	13,4	14,3	17,1	17,2
Production de matériaux						
de construction	3,6	4,7	5,3	4,8	4,5	3,5
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
	1		L	L		

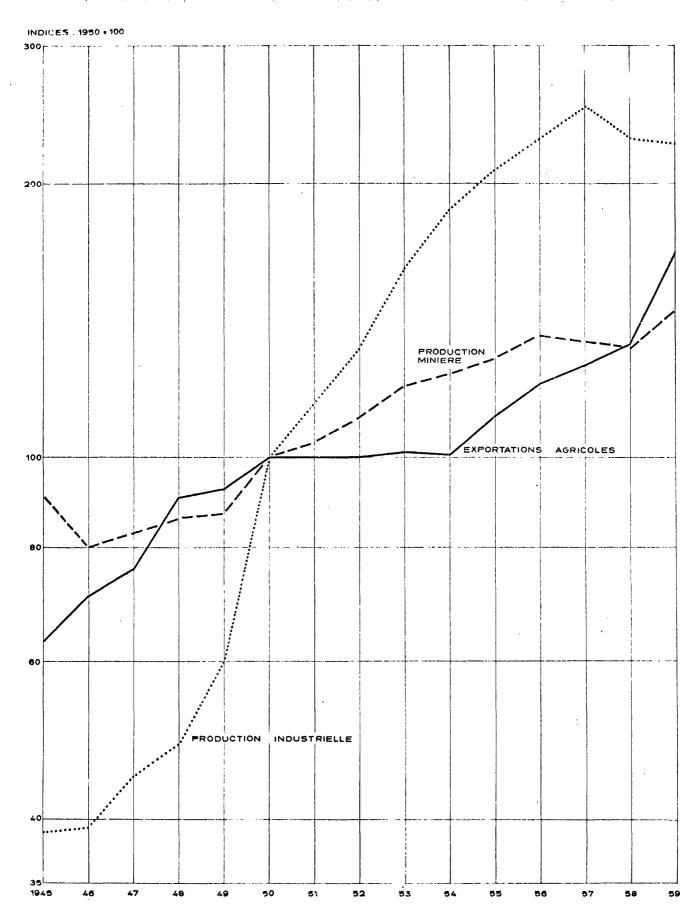
Source: Bulletin de la Banque Centrale du Congo bilge et du Ruanda-Urundi.

Ce phénomène tranche sur la situation que connaissent la plupart des pays africains et atteste le dynamisme de l'industrie congolaise. Toute-fois, on ne saurait apprécier correctement les transformations structurelles au niveau de l'économie nationale sans nuancer par une brève analyse des modalités de la croissance industrielle l'interprétation purement statistique des données. Dès à présent, il convient de signaler que les performances atteintes par l'industrie avant 1960 contiennent le jeu d'influences limitées à la courte période, lesquelles étant non récurrentes, ne sont pas extrapolables. On ne saurait dès lors arguer des seuls taux de croissance observés entre 1950 et 1959, pour démontrer que le développement industriel est, ou

Graphique 312.b

Congo-Kinshasa: volume de production et d'exportation 1945-1959.

....



(2) A transfer of the contract of the contr

Standard Control of British Co

BOOK STANDARD TO STAND STANDED BOOK

pourrait être, engagé au Congo de façon irréversible. Cependant, les influences conjoncturelles sont soutenues par des facteurs fondamentaux de progrès : l'élargissement des possibilités locales d'écoulement des produits, la formation de marchés pour les facteurs spécifiques (capital, travail qualifié, etc.), la transformation des structures mentales, les migrations de population. Leur incidence retentit, dans un temps opératoire plus long et de manière diffuse, sur l'économie globale.

Une analyse des aspects positifs de la croissance industrielle avant 1960 se doit de distinguer entre les activités orientées vers l'exportation et celles qui sont destinées au marché intérieur. Ces deux types d'activités contribuent chacune pour moitié à la formation du revenu industriel.

L'industrie orientée vers le marché extérieur comprend le raffinage des métaux de base et le traitement des produits agricoles et forestiers. Elle contribue pour une part appréciable à la croissance de l'économie congolaise par son apport en devises; en revanche, ses effets d'entraînement sur les autres secteurs industriels ont été minces, sauf dans le Haut-Katanga.

Quant à l'industrie appelée à desservir le marché intérieur, elle s'est développée dans le ligne de l'"import substitution" (voir tableau 312.c).

Les résultats atteints sont remarquables : entre 1939 et 1957, le volume de la production industrielle a été multipliée par 13. La décomposition par secteur de ce coefficient d'expansion se présente comme au tableau 312.d.

Tableau 312.c.

Effets de l'industrialisation sur les importations.

	Pourcentage de la	consommation cou-
	vert par la produc	tion locale.
	1950	1957
Produits alimentaires, boissons, etc.		
margarine	4	77
Eaux, limonades	97	99
bières	99	99
cigarettes	52	96
Textiles, chaussures		
tissus de coton	47	48
couvertures	44	57
sacs	55	79
chaussures	32	62
Produits chimiques		
explosifs	24	55
couleurs et vernis	27	70
bouteilles	33	65
savons	94	95
Matériaux de construction		
ciment	70	. 82

Source: Bulletin de la Banque Centrale du Congo belge et du Ruanda-Urundi, VIII, n°1, Bruxelles, janvier 1959, p.13.

Tableau 312.d. Coefficient d'accroissement du volume de la production industrielle 1939-1957.

	1950 1939	<u>1957</u> 1 <b>95</b> 0	<u>1957</u> 1939
Industrie alimentaire et du tabac	3,0	2,4	7,2
Industrie textile	7,6	3,9	29,4
Industrie chimique	4,1	3,3	13,5
Industrie des matériaux de construction	10,6	2,5	25,9
Industrie des fabrications métalliques	14,7	2,6	38,7
Ensemble	5,1	2,6	13,0

Source: Bulletin de la Banque Centrale du Congo belge et du Ruanda-Urundi, VIII, n°1, junvier 1959, p.4.

(en pourcentage de la valeur ajoutée totale dans l'industrie)

	1954	1955	1956	1957	1958	19 <b>59</b>
Industrie alimentaire	25,4	25,7	25,9	27,8	25,1	27,8
Industrie chimique	11,1	10,6	10,3	9,5	9,9	8,9
Industrie des fabrications métalliques	20,7	20,6	17,9	14,7	13,9	12.1
Industrie du tabac	2,8	3,8	5,9	6,4	6,6	6,9
Industrie textile	22,7	22,1	20,5	17,7	18,6	18,9
Electricité, eau	16,5	16,5	15,6	19,7	21,5	21,5
Divers	0,8	0,7	3,9	3,9	4,0	4,0
Total valeur ajoutée					;	
dans l'entreprise	100	100	100	100	100	100

Source : d'après le Bulletin de la Banque Centrale du Congo belge et du Ruanda-Urundi, 1954-1959.

Tableau 312.f.
Répartition des ventes de l'industrie manufacturièrε en 1958.

. Reparetoion des ventes de 1 .	III COUNTY IC	indiacia a c	our rer e	יעעב וווי	/ <b>*</b>
	Biens d'équi-	Biens d'ap-	Biens de	Expor- tation	ł
•	pement	-	consom-		
		sion-	mation		
•		nement			
En millions de francs					
Industrie alimentaire	•		1.852	17	1.869
Industrie textile		100	960	372	1.432
Industrie chimique	118	427	269	41	855
Fabrications métalliques	449	486	21	63	1.019
Tabac			390	140	530
Electricité, eau		370	524	146	1.040
Divers			283	_13	_303
Ensemble	567	1.390	4.299	792	<b>7.</b> 048
En % des ventes totales par secteur					
Industrie alimentaire			99,0	1,0	100,0
Industrie textile		7,0	67,0	26,0	100,0
Industrie chimique	13,8		31,4	4,8	100,0
Fabrications métalliques	44,0	47,7	2,1	6,2	100,0
Tabac			73,6	26,4	100,0
Electricité, eau		35,6	50,4	14,0	100,0
Divers		2,3	93,4	4,3	100,0
Ensemble	8,1	19,7	61,0	11,2	100,0

Source: Bulletin de la Banque Centrale du Congo Belge et du Ruanda \( \frac{1}{2} \) Urundi VIII, n°11, novembre 1959, p.433.

Là où le marché est fort élastique (essentiellement le marché des produits de consommation finale : textile, alimentaire), l'offre est incitée à réagir par l'augmentation des capacités et l'intégration des stades de production au sein des entreprises existantes. Quant aux autres secteurs, les développements sont sans nul doute, spectaculaires, mais l'examen de la structure interindustrielle montre qu'ils sont plus indicatifs du point de départ, très bas, que du point d'arrivée, puisque leur importance relative demeure faible. Enfin, le développement du secteur des matériaux de construction s'explique par l'importance même des investissements privés et des grands travaux entrepris dans le cadre du plan décennal 1950-1959.

En gros, c'est tout de même un dispositif de production essentiellement orienté vers la consommation finale qui s'est installé au gré de l'"import substitution". Pourtant, l'apparition d'une demande intermédiaire, corrélative à l'expansion et à la spécialisation des entreprises orientées vers la demande finale, a pu susciter un certain nombre d'implantations tournées vers l'approvisionnement et l'équipement du pays. A Kinshasa, il s'agit surtout d'entreprises produisant les emballages les plus divers : bouteilles, sacs, bouchonscouronnes, boîtes métalliques, cartonnages, etc., et d'une entreprisecté dont l'activité principale est l'exploitation d'un chantier naval mais qui fournit en outre quelques biens d'équipement et des pièces de rechange. A Lubumbashi, l'interdépendance industrielle est beaucoup plus forte en raison des effets d'entraînement considérables exercés par une entreprise motrice extrêmement puissante.

En 1958, les prodrômes de la décolonisation, en interrompant net les investissements privés, ont causé un préjudice grave au secteur de la construction, où l'activité régresse des deux-tiers. Dans les autres branches de l'industrie manufacturière, la production plafonne jusqu'à l'indépendance, le capital privé se cantonnant dans l'expectative et expatriant même, par précaution, ses réserves disponibles.

# 313.- Les incidences économiques de la décolonisation.

Pendant la période coloniale, la structure socio-économique du Congo s'est constituée sous forme de capitalisme oligopolistique. On peut soutenir que le produit commercialisé était alors fourni aux troisquarts par quelque deux cent cinquante entreprises de grande dimension, que leurs affinités financières permettent de regrouper en quatre constellations, la principale intervenant à elle seule pour les deux-tiers de l'ensemble. Une telle structure était robuste et étroitement intégrée au système économique métropolitain. Sur le plan monétaire, avec le rattachement du franc congolais au franc belge, la politique d'émission était strictement orthodoxe. Sur le plan socio-politique, le réseau des grandes entreprises constituait le seul groupe de pression à même d'imprimer une orientation définie à la politique économique.

On aurait mauvaise grâce à contester l'efficacité d'un tel régime, qui a réussi à donner au développement un rythme incomparable et permis de prélever, en période d'investissement, une épargre dont le taux n'a d'équivalent que celui des pays socialistes (cfr. tableau 313.a).

Tableau 313.a.

Importance et formes de l'épargne au Congo avant l'indépendance.

(milliards de francs congolais)

•		Moyenne des années 1950 à 1958.
Produit national brut	a	52,4
Investissements bruts	b	15,8
Taux d'investissement : b/a en %	c	30,0 %
Sources de l'épargne :		
- entreprises	đ	8,9
- Etat	е	2,7
- particuliers - Européens	f	<b>5</b> ,3
- Congolais	g	0,9
- épargne extérieure	h	2,4
Importance de la contribution des entreprises à la formation d'épargne intérieure :		
x 100		65,0 %
t + e + f + g		
Bénéfices totaux des grandes sociétés	i	. 7,8
Bénéfices distribués	j	4,4
Pourcentage de rétention :		,
i - j		
x 100		43,0 %

Si aujourd'hui, en dépit des vicissitudes politiques et de l'anomie qui sévit dans l'administration, l'économie congolaise a conservé quelque consistance, c'est à la fermeté de sa structure oligopolistique qu'elle le doit. Mais la médaille a son revers : monolithique et européocentriste, la structure économique ne réussit pas à s'articuler sur la structure politique née de l'indépendance. En vérité, les deux structures coexistent, dans se prêter à aucune osmose. Cette incompatibilité constitue la source principale des difficultés présentes. En effet, le groupe des grandes entreprises capitalistes a perdu une partie de son pouvoir de pression à cause de la nationalité "étrangère" de ses principaux représentants. D'autres groupes de pression ont surgi, qui obéissent à une finalité entièrement différente, et dont l'influence s'avère désormais prépondérante : la force publique (armée et police), le personnel politique et les fonctionnaires de l'Administratior . Le premier groupe s'impose par la force des armes; les deux autres par la pression politique.

De fait, après le départ précipité de presque tous les agents européens de l'Administration publique lors des troubles de juillet 1960, le critère politique a présidé seul au choix des fonctionnaires de remplacement.

L'antinomie entre les structures politique et économique, d'une part, l'apparition de nouveaux groupes de pression, animés d'une finalité nouvelle, d'autre part, ne pouvaient manquer d'affecter la conjoncture économique, dont on tentera de mettre en relief, pour les besoins de la présente étude, les aspects monétaires et industriels.

La "bourgeoisie administrative", nouvelle classe moyenne africaine issue de la dislocation du système socio-économique de la période coloniale, contrôle souverainement les flux monétaires émanant des finances publiques. Ces dernières accusent un déficit croissant, par suite de la moins-value des recettes autant que de l'exagération des dépenses. La première qui s'affirme en dépit d'une aggravation de la pression fiscale, provient d'abord de la réduction de la matière imposable, due au ralemeissement de l'activité économique:

Tableau 313.b.

Congo-Kinshasa: évolution du produit intérieur brut de 1958 à 1964.

(millions de francs à prix constants de 1958)

	1958	1964	1964 1958×100
Production agricole			
- pour le marché intérieur	3.737	2.779	75
- pour l'exportation	7.679	4.871	63
Production minière	5.031	4.416	87
Production industrielle			
- pour le marché intérieur	4.279	4.923	115
- pour l'exportation (a)	4.790	5.375	112
Production de biens dans le secteur			
monétaire	25.516	22.364	87

Source : estimation de l'Institut de Recherches Economiques et Sociales, Université de Kinshasa.

(a) Comprend surtout l'industrie métallurgique et le traitement industriel des produits agricoles.

La moins-value des recettes fiscales découle également de l'incurie de l'Administration, dont l'africanisation hâtivement opérée à la faveur du départ de presque tous les Européens, a favorisé l'accession à la fonction publique, et par simple recommandation politique, d'une pléthore d'individus incompétents et corruptibles. En matière fiscale, les fonctionnaires négligent couramment de percevoir l'impôt, quant ils ne vont pas jusqu'à en détourner le produit. Par ailleurs, la fraude prive le Trésor de recettes importantes, notamment en matière de droits de douane. Elle est profitable, étant donné la différence, qui va du simple au double, entre les cours officiels de change, et ceux du marché libre, elle est encouragée par les insuffisances du contrôle douanier, particulièrement dans les régions septentrionales, tant à l'Est qu'à l'Ouest.

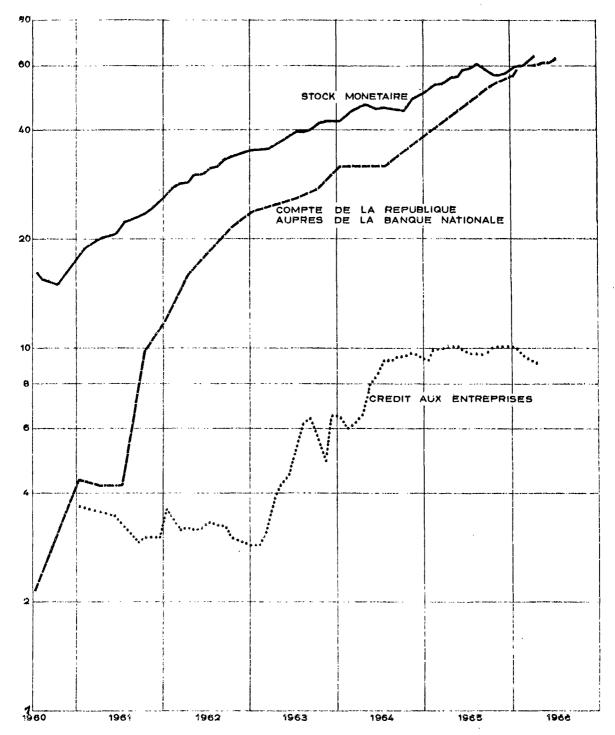
Les finances publiques sont en outre obérées par une aggravation des dépenses. Les effectifs de l'Aiministration publique sont pléthoriques et les nouvelles catégories dirigeantes ont obtenu, par la pression politique, une hausse spectaculaire de leurs rémunérations : un an après l'indépendance, le traitement des fonctionnaires avait doublé, celui des militaires et du personnel politique quintuplé. Par ailleurs, les troubles politiques et la rébellion des provinces septentrionales et orientales ont contraint le Gouvernement central à engager de lourdes dépenses militaires. Il est difficile de calculer avec exactitude le coefficient d'augmentation des dépenses publiques depuis l'indépendance, à cause des différences dans la présentation des budgets. Mais rien qu'entre 1964 et 1965, les dépenses de l'Etat ont augmenté de plus de cinquante pour cent, passant de 43 à 65 milliards de francs. Cet accroissement est principalement imputable à l'armée et aux dépenses de personnel (a).

La détérioration des finances publiques, en imposant au Gouvernement de recourir aux crédits de la Banque Nationale, a provoqué un gonflement du volume monétaire, lequel a quadruplé en cinq ans, passant de 15 à 60 milliards de francs (cfr graphique ci-ontre). Les conséquences de l'inflation ne se sont pas fait attendre : dans la capitale, où se déverse le gros du pouvoir d'achat nouveau, les prix ont quintuplé en quatre ans.

<sup>(</sup>a) A vrai dire, l'important déficit de 1965 compense la situation beaucoup plus favorable de l'année antérieure, due à la prorogation injustifiée d'importantes dépenses.

Graphique 313.a Congo-Kinshasa: monnaie et crédit 1960-1966.





105

Tableau 313.c. Congo-Kinshasa : le déficit budgétaire et son financement

		+	(er	million	<u>s de frar</u>	ics coura	nts)	
	1958	1960	1961	1962	1963	1964	1965	Ensem-
#		2d se-					: ;	ble
	<u>.</u>	mestre					·	
		(a)						
Recettes	12.471	2.360	3.886	8.996	13.141	25.497	30.079	83.959
Dépenses	12.438	6.178	13.270	22.875	29.478	42.790	65.397	179.988
Déficit	+33	-3.118	-9.384	-13.879	-16.337	-17.302	-35,318	-96.029
Financement du déficit :								
Avances nettes de la Banque			,		,			
Nationale		3.215	8.500	9.793	8.008	2.330	18.216	50.062
Souscriptions de Bons du Trésor		7.21	0.000	, <b>3•</b> (3)	0.000	2.770	10.210	50.002
des banques privées	. • 4	280	550	1.410	4.552	448	1.255	8.495
Fonds de contrepartie (b)		233	184	1.200	1.740	1.583	1.400	6.340
Bénéfice de change (c)	. **			1.200	2.615	12.110	12.830	27.555
Divers et erreurs ou omissions		90	100	1.476	-578	831	1.617	3.536
医二甲基丙烷 医电子 医多虫 医红	1		, n = 5,				1.01	7.550
Indices 1958 = 100	, e	1 A					,	
Recettes	.100		31	72	105	205	241	
Dépenses	100		107	184	237	344	526	
Prix de détail à Kinshasa								
(à fin décembre)		100	4 .				*** **********************************	1

<sup>(</sup>a) Katanga exclu-

<sup>(</sup>b) Aide américaine

<sup>(</sup>c) Provenant de la différence entre taux de change

Un premier effort de redressement a été tenté lors de la dévaluation de novembre 1961, qui a ramené la valeur du franc congolais de à 0,0156 dollar. Mais il n'a pas réussi à interrompre le cours d'une inflation qui s'était engagée dans un processus cumulatif. Une seconde tentative s'est avérée plus efficace : la dévaluation de novembre 1963 qui a instauré un double taux de change ; le franc congolais vaut désormais 0,0066 dollar à l'exportation et 0.0055 dollar à l'importation. La différence entre les cours (soit 20 pour cent) constitue une taxe exceptionnelle - et déclarée provisoire - sur les exportations, taxe dont le produit était destiné à combler le déficit des finances publiques. Effectivement, des mesures d'assainissement monétaire ont été prises dès la fin de 1963 : le compte de la République auprès de la Banque Nationale a été bloqué, un plafond a été assigné au crédit des banques privées et le volume des moyens de paiement s'est stabilisé pendant un semestre. Il s'en est suivi que les prix de détail ont interrompu leur hausse et même accusé une certaine dégression jusqu'à la fin du premier trimestre de 1965, pour se stabiliser aux environs de l'indice 460 (juin 1960-100).

Après une accalmie d'un an, l'inflation a repris de plus belle, en partie à cause d'une recrudescence de la rébellion, mais surtout parce que le régime parvient difficilement à contrôler la gestion des finances publiques (a). Les prix ont réagi avec un certain retard à la pression inflatoire, mais dès le début de 1966, la spirale de hausse s'est réamorcée et au milieu de l'année, l'indice des prix à Kinshasa approchait de la cote 600 (juin 1960 = 100).

On observera au passage que les rémunérations s'adaptent avec retard à la hausse des prix (cfr graphique ci-contre), et que malgré le relèvement obtenu à la fin du premier trimestre de 1966, le pouvoir d'achat des salaires reste inférieur d'un tiers à ce qu'il était avant l'indépendance. Ce phénomène, s'il est malheureusement de règle en période d'inflation, s'aggrave encore au Congo par suite de la forte immigration d'hommes

<sup>(</sup>a) Le montant des avances accordées à l'Etat par la Banque Nationale à évolué comme suit (en millions de france);

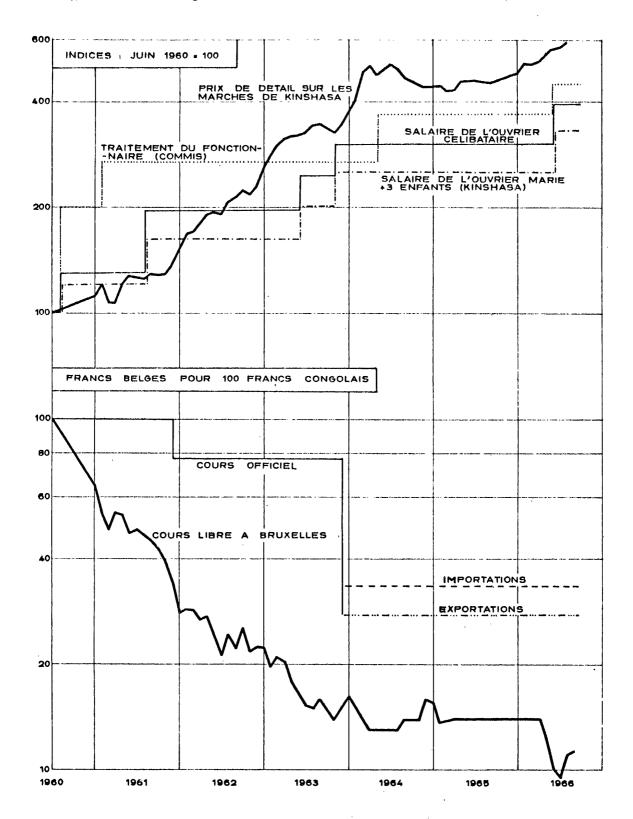
<sup>31</sup> décembre 1963 : 31.700

<sup>31</sup> décembre 1964 : 38.675

<sup>31</sup> décembre 1965 : 57.594

<sup>30</sup> septembre 1966: 66.380.

Congo-Kinshasa: prix. rémunérations et cours du change 1960-1966.



。运动设施性的现在分词。201

adultes vers les villes, qui fait pression sur l'offre de travail et affaiblit ainsi le "bargaining power" de la classe ouvrière. Et pourtant, cette dernière reste privilégiée par rapport aux masses rurales, dont l'état misérable explique à suffisance le phénomène de la rébellion.

La hausse des prix à Kinshasa, qui sont près d'atteindre le coefficient 6, exprime la détérioration de la valeur interne de la monnaie. Elle est supérieure à ce qu'impliquerait l'augmentation du volume des moyens de paiement, laquelle ne se répartit pas de façon proportionnelle sur tous les détenteurs de revenus, où q 'ils résident, mais profite en ordre prioritaire aux classes sociales privilégiées qui habitent les circonscriptions urbaines, et particulièrement la capitale, Dans les régions de l'intérieur, où la pression inflatoire se fait moins forte, la hausse des prix n'atteint pas une telle ampleur et le cloisonnement des marchés, dû à l'absence ou au mauvais état des voies de communication, retarde la diffusion du phénomène inflatoire et de ses effets. Exceptionnellement, l'insécurité dans les régions touchées par la rébellion, en raréfiant l'offre de produits manufacturés, a provoqué sporadiquement des hausses de prix exhorbitantes, mais temporaires.

L'inflation abaisse également la valeur externe de la monnaie, comme en témoigne la détérioration des cours du change sur les marchés libres (cfr graphique de la page précédente). Ceux-ci restent de loin inférieurs au cours officiel, ce qui pourrait faire conclure à une estimation erronée des taux de dévaluation. A la vérité, cet avilissement des cours du change sur le marché libre est anormal : on ne saurait le justifier par la situation objective de l'économie congolaise. En réalité, il ne fait que traduire la méfiance et le découragement des milieux d'affaires, qui provoquent des expatriations frauduleuses de capitaux, pratiquement impossibles à contrôler. Il provient également d'une surévaluation illégitime des importations et de la contrebande qui s'exerce aux frontières de l'Ubangi et de l'Uganda.

La description, pessimiste mais objective, de la conjoncture d'inflation ne doit pas mener à la conclusion que la situation économique du pays est fondamentalement mauvaise, ni surtout qu'elle est irrémédiablement compromise. Grâce à la fermeté de la structure économique, des secteurs entiers - et parmi les plus importants - continuent à faire preuve d'une activité soutenue, certains sont même en expansion. C'est dans le domaine agricole que la situation est la plus délabrée, d'une part en raison des troubles qui, dans les régions en rébellion, ont paralysé l'activité de certaines plantations européennes et désorganisé.

ka ali arang maliyadan yang biling berbana bilin kalangan biling biling biling bilang dan dan manang biling bil

les circuits de distribution, ce qui a réduit l'offre de produits manufacturés dans les campagnes et émoussé un des stimulants à l'activité des agriculteurs; d'autre part, en raison de l'incapacité du nouveau régime de mobiliser pour le développement les populations rurales.

#### Tableau 313 d.

Congo-Kinshasa: production des biens dans l'économie de marché 1958-1964. (valeurs ajoutées, en millions de francs, à prix constants de 1958).

	1958	1963	1964
Agriculture commercialisée Exploitation minière Industrie exportatrice (a) Industrie manufacturière	11.416 5.031 4.790 4.279	8.476 4.508 5.367 5.340	7.650 4.416 5.375 4.923
	25.516	23.691	22.364

(a) Métallurgie du cuivre et des métaux associés, traitement industriel des produits du palmier, transformation industrielle de la production forestière.

Source : évaluations de l'Institut de Recherches Economiques et Sociales de l'Université de Kinshasa.

Dans l'industrie minière et métallurgique, la production reste en expansion dans les secteurs les plus importants (Haut-Katanga). Quant à l'industrie manufacturière, les circonstances nées de l'indépendance et le processus inflatoire lui-même lui permettent de maintenir un rythme d'activité élevé (cfr infra).

#### ×

#### \* \*

La situation inflatoire qui prévaut au Congo n'est pas de nature à faciliter les calculs de rentabilité pour les projets d'investissement. Ceux-ci procèdent, d'une part de l'application de coefficients techniques de fabrication, d'autre part, d'une évaluation correcte du prix des produits et du coût unitaire des facteurs. Or, dans quelle mesure les prix et salaires observables en période d'inflation corresponden-i is à la valeur réelle des biens et services? Dans le cas du Congo, les doutes les plus sérieux peuvent être formulés si l'on observe à quel point varient d'un produit à l'autre les coefficients d'augmentation calculés à partir d'une période de référence où la structure des prix pouvait être considérée comme normale (juin 1960). Un examen du tableau 313.e montre que le coefficient d'augmentation est plus

8:1

Million Commence

Tableau 313.e. Tableau 313.e.

Coefficient d'augmentation des prix.

(septembre 1965 par rapport à juin 1960)

, .	Prix de détail	à Kinshasa.	militarias para distribuiras
	Macaroni		11,2
	Allumettes	1	20.2
	Oignons		8,0
	Pommes de terre		7,8
	Riz		7,0
	Oeufs		5,0
	Beurre		458
	Sucre		4,5
l	Viande de boeuf		4,5
	Huile d'arachides		4.0
	Savon de toilette	ter in the second secon	3,6
17.00	Margarine		3,4
		1	3,4
1	Café : :		3,0
	Bière		3,0
	Electricité		
	Eau		1,8
:	and the production of the same project		
0	Indice moyen		3,9
	Prix des matériaux de cons	struction à Lu	bumbashi ida bashid
	Ciment		3,6° ob slovens 'ii
	Bois de charpente		4,6
1	Matériaux bitumineux		4,70 m / 4 m.
1	Fibro-ciment		( <b>4,9</b> )
2. 60.	Sable	1	15,5 str. 1 10 to 10
: 4	Sable Fer à béton	1	5,8 45
	Sable Fer à béton Moellons	1	6,0
	Sable Fer à béton Moellons Concassés	1	6,0 6,2
9 W.L	Sable Fer à béton Moellons	ME LEVEL	6,0

important pour les produits importés que pour les produits locaux. On ne peut s'en étonner : les difficultés de la balance des paiements ont amené le Gouvernement à restreindre les importations, ce qui a réduit l'offre au moment où la demande s'enflait, portée par l'inflation.

En conclusion, les prix actuels ne correspondent plus à la valeur réelle des biens et ceux des produits importés moins que les autres. Cela compromet singulièrement les calculs de rentabilité pour des entreprises érigées suivant le principe de l'"import substitution". Si l'on se réfère aux indications des marchés, les calculs risquent d'être exagérément optimistes pour une double raison : les prix effectifs sont trop élevés et les rémunérations trop faibles. D'ailleurs, de nouvelles entreprises, instituées en 1961-1962, ont connu de graves difficultés lors de la stabilisation de 1963-1964; elles ne doivent d'avoir survécu qu'à un protectionnisme qui écartait fort les prix de la position d'équilibre du marché.

Pour échapper aux inconvénients d'une référence à la situation présente, la méthode la meilleure -ou, plutôt, la moins mauvaise - consiste sans doute à établir les calculs de rentabilité sur la base des prix et salaires de 1959, en essayant de tenir compte, pour des cas spécifiques, de changements considérés comme définitifs. Faute de documentation disponible, la reconstitution de ces données s'est d'ailleurs avérée difficile dans nombre de cas. On s'est alors décidé à estimer les prix congolais à partir des prix belges, majorés des taxes et du fret. On aboutit de la sorte à un prix "rendu" plutôt qu'à un "prix de gros" de formation locale, qui incorporerait souvent une rente monopolistique importante. Mais on ne pourra alors reprocher aux calculs de rentabilité de pécher par excès d'optimisme.

# 314.- L'industrie manufacturière après l'indépendance.

Les événements nés de l'indépendance ont exercé sur le processus d'industrialisation une influence ambiguë, favorable pour une part, désavantageuse : pour une autre, mais dont le solde apparaît maintenant positif. Les avantages peuvent être synthétisés comme suit :

- 1° Le départ, au moment des troubles de juillet 1960, des fonctionnaires européens de l'Administration publique et l'africanisation précipitée de cette dernière ont eu pour effet de transformer la structure de la demande dans le sens d'une substitution de produits de l'industrie locale aux biens d'importation une doute, les Africains de la classe dirigeante subissent-ils avec complaisance "l'effet d'imitation" du standard de vie européen. Mais l'importance clientèle qui vit à leurs crochets a des besoins que peuvent aisément satisfaire les produits actuellement fournis par l'industrie congolaise.
- seul effet d'augmenter, au sein d'un volume monétaire donné, la part revenant aux Africains. Celle-ci de surcroît, s'est trouvée accrue par l'inflation, qui ne s'est pas répartie entre les différentes catégories de revenus proportionnellement à leur importance initiale. L'évolution divergente du pouvoir de pression des groupes sociaux a orienté vers la bourgeoisie administrative la majeure partie des flux monétaires nouveaux, créés par le développement des dépenses publiques, alors que les grandes entreprises de l'industrie manufacturière quelque peu désemparée par les conditions d'insécurité et par la douteuse ambiance de décolonisation, hésitaient à relever leurs prix comme l'aurait autorisé l'état demandeur des marchés.
- Manufacturés, leur offre a été réduite par le contingentement des importations, imposé par l'épuisement des réserves de devises; les consommateurs qui accordaient précédemment leur préférence aux produits importés ont été astreints de s'adresser aux produits de fabrication locale, quand même ces derniers se révélaient d'imparfaits substituts. C'est ainsi que la réduction drastique des importations de beurre a bien obligé la population européenne à consommer la margarine locale, dont la qualité s'est conséquemment améliorée au point de répondre aux standards européens.
- productions nouvelles dans certains secteurs où l'industrie locale se butait, avant l'indépendance, à un quasi-monopole de l'industrie métropolitaine. C'est ainsi que les restrictions imposées aux importations de fabrications métalliques ont incité l'industrie congolaise à entreprendre la fabrication de plusieurs produits destinés à la consommation finale, comme par exemple le petit outillage agricole ou des ustensiles ménagers. La vérité oblige à dire qu'en l'absence de toute discrimination de prix et de qualités, une telle conjoncture ne favorise pas toujours le consommateur.

5° Enfin, la limitation des expatriations de bénéfices, due aux restrictions de change, a gonflé la trésorerie des industries orientées vers le marché intérieur. Afin d'échapper à l'alternative de convertir ces fonds aux taux extrêmement bas du marché libre ou d'exposer leur valeur à se détériorer au rythme de l'inflation, certaines entreprises se sont résignées à les réinvestir, nonobstant le climat psychologique peu propice au développement des affaires.

Les entreprises manufacturières, situées la plupart en des endroits où la sécurité n'a guère été compromise, n'ont pas dû interrompre leur activité même àu plus fort des troubles survenus depuis 1960. La conjoncture industrielle est donc restée soutenue, sauf dans le secteur des matériaux de construction, où l'activité, déjà réduite en 1958-1959, est tombée au cinquième de son niveau maximum (1957), ce qui s'explique par la réduction des investissements dans l'économie nationale. Fort heureusement, la conjoncture inflatoire a en partie redressé la situation dans ce domaine : étant donné la rareté des biens de consommation durables, provenant des restrictions de change, les classes favorisées ont placé leurs revenus dans la construction d'habitations et d'immeubles de rapport (on estime que la demande de matériaux de construction par cette catégorie de consommateurs, qui ne comptait que pour 30 pour cent dans la demande totale avant l'indépendance, en représente maintenant 70 pour cent). Dans les autres secteurs industriels, l'activité a pu se maintenir et, lorsqu'elle a fléchi, c'est par suite des difficultés d'approvisionnement, liées soit à la restriction des importations des matières premières d'origine étrangère, soit à une diminution de la livraison de matières premières d'origine locale, dont l'exportation (éventuellement frauduleuse) est plus rémunératrice.

Lorsqu'un remède fut porté à ces désordres et que les investissements nouveaux commencèrent à produire leurs effets, le volume de production dépassait dès 1962 le maximum historique de 1957, pour l'ensemble de la production industrielle. Bien entendu, le rythme d'expansion des années d'après-guerre est révolu. Mais en attendant que le Congo résolve les problèmes structurels qui, pour l'instant, bloquent son développement économique, le comportement assez dynamique de l'industrie manufacturière tranche incontestablement sur l'atonie qui affecte d'autres secteurs de l'activité.

On aurait cependant tort de croire que la conjoncture industrielle d'après 1960 ne présente que des aspects favorables. Le processus inflatoire a créé des distorsions au niveau de l'entreprise, au niveau de la structure industrielle et au niveau de l'espace économique national.

Graphique 314.a

Congo-Kinshasa: production industrielle 1940-1964.



Avec des prix montant plus vite que les salaires (a), les entreprises de l'industrie manufacturière ont réalisé des profits considérables qui faute de pouvoirêtre transférés à l'étranger ont été réinvestistant pour abriter les bénéfices de l'influence délétère de la dépréciation monétaire que pour profiter de l'aubaine d'un marché fortement demandeur. À l'abri de la concurrence étrangère et des tensions d'i système des coûts intérieurs, les entreprises ont orienté la structure de leurs investissements suivant le critère de la productivité marginale privée, dans l'horizon immédiat d'une conjoncture économique inflatoire et d'une conjoncture politique instable.

l° Les investissements nouveaux se caractérisent d'abord par la modicité du coefficient marginal de capital ("incremental capitaloutput ratio") (b). Leur principal objectif est, en effet, d'augmenter aussi rapidement que possible les capacités de production, notamment dans les secteurs où se porte la demande gonflée par l'inflation. Or, dans maintes entreprises, le potentiel de production était limité par l'inégal niveau de développement des divers départements, par suite d'un décalage chronologique dans leur modernisation. Il s'ensuit que la capacité totale de ces firmes était réduite au plus petit commun dénominateur de leurs capacités sectorielles, ce qui n'était guère préoccupant tant que les ventes restaient inférieures à ce niveau de production. L'augmentation considérable de la demande, à des prix en hausse, a incité les entreprises a faire sauter les goulots d'étranglement en harmonisant le débit de leurs divers départements. Les opérations de ce genre ont permis d'augmenter rapidement la production movement des investissements assez modestes : par exemple, dans le textile, pour assertir la capacité du tissage à celle de la filature.

127

- 1

× :

Strain.

1996年表出版教育2006年2000年2000年2000年

一种进口工作的 人名英格兰人姓氏

The second of the second second

<sup>(</sup>a) La hausse des salaires de la main-d'oeuvre africaine a été facilement compensée par la diminution de l'encadrement européen. Malgré l'enchérissement de ce dernier, l'augmentation des prix unitaires et de la production ont certainement réduit le "fond des salaires" exprimé en termes réels. Exceptionnellement, la situation est moins favorable dans les entreprises qui ont dû enregistrer des baisses de productivité lorsque, pour faire face à l'accroissement de la demande, elles ont été amenées à surcharger leurs équipements par l'embauche exagérée de facteurs variables.

<sup>(</sup>b) Le coefficient marginal de capital exprime, mais inversément la même réalité que la productivité marginale du capital.

- 2° Des investissements d'un autre genre ont eu pour effet de greffer en aval, sur une activité principale temporairement en veilleuse, de nouveaux processus de production ou une transformation industrielle des déchets. Ainsi, le chantier naval de Kinshasa s'est équipé pour fabriquer de l'outillage agricole et de la quincaillerie; la sucrière de Moerbeke extrait maintenant de ses mélasses un alcool industriel; une fabrique de chambres à air pour bicyclettes produit désormais des pneus; une usine de chaussures en cuir a entrepris la confection de sandales en matière plastique; une savonnerie livre au marché du savon en poudre, etc.
- 3° Les restrictions aux importations ont incité les producteurs à valoriser au mieux les matières premières dont l'offre s'est contractée. A cet effet, ils ont mis sur le marché des biens de luxe à forte valeur unitaire : savons de toilette et produits de beauté, cotonnades imprimées, couvertures de luxe, chaussures en cuir pour dames, etc. En conjoncture d'inflation, les épargnants préfèrent détenir, plutôt que des avoirs liquides, des biens de consommation durables, dont la vente est favorablement accueillie malgré la baisse du pouvoir d'achat résultant de l'augmentation des prix et du chômage. Au demeurant, pour les bénéficiaires du nouveau régime, qui représentent une part importante de la demande, l'utilité de la dépense est faible; aussi recherchent-ils la satisfaction de besoins moins essentiels dans l'achat de produits plus luxueux.
- 4° Enfin, quelques entreprises nouvelles ont vu le jour : ainsi, à Kinshasa, une fabrique de cartonnages, deux petites usines à cigarettes, une usine de montage de bicyclettes, des fabriques de produits en matières plastiques.

Les investissements des dernières années n'ont pas résolu les problèmes de l'industrie congolaise, au contraire. On peut formuler à cet égard les remarques suivantes :

l° Au niveau de l'entreprise, la conjoncture d'inflation, en modifiant la structure des prix et des coûts, a placé l'industrie manufacturière dans une situation anormalement favorable. Dans le mouvement de hausse générale, le coût du travail et celui d'autres services sont à la traîne. Les difficultés de la balance des paiements ont par ailleurs amené le Gouvernement à fermer la porte aux importations dans les secteurs où l'industrie nationale s'avère capable d'approvisionner le marché à suffisance. La vérité oblige à dire que l'absence de toute discrimination de prix et de qualité apparaît dans certains cas nettement préjudiciable au consommateur. D'une manière générale, on peut soutenir que le critère de la productivité marginale, qui s'inspire, sans aucune correction, des prix du marché, est un

mauvais indicateur pour l'investissement lorsque l'évolution des prix par rapport à une période de référence normale révèle des divergences extrêmement accusées.

2° Au niveau de la structure industrielle, on peut constater que les investissements se réalisent presque uniquement dans le secteur des biens de consommation au détriment des produits intermédiaires que l'économie nationale se montre incapable de fournir alors même que la demande ne cesse de s'accroître. C'est dire que la nécessité de recourir aux importations se fait plus pressante au moment précis où la balance des paiements se trouve en grave difficulté par suite de la réduction des exportations de produits agricoles. Sans doute, ces difficultés font-elles apparaître avec plus d'évidence, l'urgence qu'il y a à orienter les investissements vers les biens d'approvisionnement, comme par exemple les demi-produits sidérurgiques, mais cet effet d'entraînement en amont reste vain devant le pessimisme qui s'est emparé du monde des affaires.

3° Dans le secteur même des biens de consommation, la préférence va à des formes d'exploitation industrielle qui procèdent à un simple conditionnement de produits importés plutôt qu'à une véritable transformation de la matière première locale. Si la valeur ajoutée par ce genre d'activité est très faible, la modicité du rapport capital/ produit assure un amortissement rapide de la mise de fonds. De surcroft, la part importante réservée aux produits importés dans les approvisionnements de l'entreprise se prête à la réalisation de gains appréciables par la simple surévaluation des prix à l'importation, surévaluation profitable grâce à la différence entre la parité officielle et les cours du change sur les marchés libres. Les fraudes de ce genre ont porté un grave préjudice à l'économie congolaise dans les premières années après l'indépendance. A l'heure actuelle, un renforcement du contrôle douanier tend à les enrayer. Sans même tenir compte de l'incidence des bénéfices frauduleux sur la différence des taux de change, le Congo offre, comme la plupart des pays d'Afrique, de nombreux exemples d'investissements qualifiés d'industriels, dans des entreprises qui achètent à l'étranger la quasi-totalité de leurs matières premières en franchise de taxe, pour revendre des produits à reine transformé à des prix que la protection douanière permet d'élever sensiblement au-dessus des prix à l'importation. Cette pratique sévit dans la fabrication d'objets en matière plastique, les entreprises de uniquement des tissus importés et relèvent confection qui traitent de l'artisanst plus que de l'industrie, etc.

4° Au niveau de l'économie nationale, la conjoncture actuelle i ntroduit une double distorsion : sectorielle et géographique. Afin de bénéficier du mouvement de hausse des prix, les investissements d'infrastructure et ceux qui exigent de longs délais d'amortissement sont négligés au profit de ceux qui sont assurés d'une rentabilité immédiate. On sait déjà que ces circonstances détournent les capitaux des industries de biens de production vers les industries de biens de consommation; on ajoutera ici qu'elles détournent les capitaux des activités d'exportation, si gravement compromises dans le domaine agricole, vers les activités industrielles de pur conditionnement. Sur le plan géographique, les distorsions se traduisent par la désintégration de l'espace économique. La croissance industrielle du Congo s'est polarisée autour de deux centres qui se sont développés en fonction de la structure de la demande : 1'un à Lubumbashi, orienté principalement vers la demande extérieure, l'autre à Kinshasa, orienté vers la demande intérieure. Les effets bénéfiques de la conjoncture présente en matière d'industrialisation se limitent presque excelusivement à la région de Kinshasa; et les disparités régionales dans le revenu par tête, déjà considérables avant l'indépendance, s'accentuent dangereusement au point de menacer la stabilité même du régime.

# 32.- SITUATION ACTUELLE DE L'INDUSTRIE DANS LES EAMA

32. - Recensement des entreprises manufacturières existantes par secteur (dimensions, capacité de production, chiffre d'affaires...).

Voir volume II, tome III.

322.- Recensement des projets d'industries manufacturières projets en construction, en cours d'exécution et à l'étude (en qualifiant ceux dont le financement paraît certain c'est-à-dire qui ont un promoteur et dont le plan de financement semble assuré).

Voir volume II, tome III.

1996年 · 1997年 · 1998年 · 1998年 · 1998年 · 1998年

1967年1月1日 1967年 1

# 4.- SELECTION DES PROJETS INDUSTRIELS. TO COMPANY OF

our de la composition de la composition de la company de la composition de la composition de la composition de La formación de la composition de la c

Rappelons que les travaux de sélection des projets industriels, dont la méthode et les résultats sont présentés ci-dessous, avaient été préparés par une série d'études. Basées sur la méthode de l'import substitution, celles-ci permirent d'établir une liste de quatre-vingts unités de production susceptibles d'assurer la production locale de 276 produits importés par les EAMA.

Conque comme une base de travail commune à toutes les équipes, cette liste appelait forcément des aménagements à pratiquer en fonction des problèmes particuliers rendontrés par chaque équipe au niveau de l'espace-plan qui lui était imparti. Entre les multiples possibilités de production locale envisagées par la liste commune, il fallut détecter celles qu'il serait utile et possible de réaliser au niveau de chaque zone. L'intérêt de réaliser tel ou tel projet fut déterminé en fonction d'un certain nombre de critères positifs. Il s'agissait là d'une première phase du travail de sélection car la conformité à ces critères était nécessaire mais non suffisante pour entraîner la réalisation d'un projet : ce qui est souhaitable n'étant, en effet, pas toujours possible. Par exemple, certaines industries "entraînantes" par leurs effets de liaison en amont et en aval furent réputées intéressantes à réaliser mais ne purent l'être parce que la comparaison des seuils techniques de rentabilité avec les marchés potentiels leur était défavorable.

Pour éviter les gaspillages, il fallut donc dresser une batterie de critères d'exclusion. Seuls furent retenus définitivement les projets qui méritèrent au moins une mention positive et aucune négative.

# 41.- METHODOLOGIE.

# 411.- Les critères positifs.

La problématique de la croissance industrielle dans les pays sous-développés débouche rapidement sur l'action. Dans ces pays, le secteur moderne, très peu important, se juxtapose mal à un environnement économique traditionnel qu'il ne parvient pas à entraîner dans son dynamisme. Il en résulte un retard par rapport aux nations industrielles qui va en s'accentuant et qui rend psychologiquement et socialement inacceptables les lenteurs et les vicissitudes de la croissance spontanée. Pour répondre à ces tensions, les recherches s'orientent de plus en plus vers la mise au point d'instruments d'intervention capables d'agir sur les mécanismes spécifiques de la croissance. Parmi ceux-ci, la place privilégiée revient au programme d'investissements réels coordonnant les objectifs de production en fonction de la meilleure allocation des ressources. Le problème de la sélection des projets industriels s'est donc posé dans le cadre d'une stratégie de développement qui fut élaborée à partir d'un diagnostic de la situation économique générale. C'est dire que les critères choisis découlent d'un programme de développement cohérent et ordonné à la spécificité des transformations structurelles requises pour le développement de régions déterminées.

a) Critères découlant de l'analyse structurelle de l'économie.

Une préférence de principe a été accordée aux investissements de type proprement industriels considérés comme les forces motrices les plus aptes à engager une dynamique des structures.

Dans le cas du Congo, l'examen des données macroéconomiques révèle un revenu monétaire moyen suffisant pour que l'on puisse parler d'un seuil d'industrialisation capable de soutenir à long terme la diversification de l'industrie manufacturière. Dans cette perspective, on a donné la préférence aux projets qui répondent aux caractéristiques suivantes :

- Projets fondés sur la production de biens de consommation destinés au marché intérieur.
- Projets fondés sur la production de biensintermédiaires destinés à alimenter les besoins actuels ou potentiels de ces entreprises.

Mais, en fait, ce principe est bien loin d'être universellement applicable. Les flux que provoque l'investissement industriel subissent l'influence de l'environnement économique avec des conséquences qui peuvent être favorables mais aussi défavorables au développement. Il est à craindre, par exemple, que l'introduction de forces de production industrielles dans un milieu où les marchés des produits sont étroits, l'infrastructure et les marchés des facteurs pratiquement inexistants et les sources d'approvisionnement lointaines, ne conduise à un gaspillage de capital dont la mesure est le coût de substitution du capital qui serait investi dans un autre secteur de l'économie.

The analysis of the state of the state of

institute of the contract of the

Dans la région des Grands Lacs, l'examen des données de structure montre avec évidence que les temps ne sont pas encore venus pour concentrer les efforts sur l'industrie manufacturière. La grande caractéristique qui se dégage de cet examen est la faiblesse du revenu monétaire moyen. L'économie de cette région reste dominée par la contrainte maithusienne qu'exerce la pression d'une population en croissance rapide sur des ressources agricoles faiblement élastiques dans le cadre d'une société traditionnelle stagnante. De plus, le démembrement actuel du marché Burundi, Est du Kivu, Rwanda, que la tatelle avait unifié, menace d'asphyxie le noyau industriel qui s'était formé à Bujumbura. Il faut donc renoncer dans l'immédiat aux industries manufacturières proprement dites pour mieux en préparer l'émergence à long terme. Aujourd'hui, c'est dans le domaine de la valorisation des ressources animales et végétales qu'il faut rechercher les projets susceptibles d'entraîner, à l'échelon de la région, la plus forte hausse globale du revenu. C'est pourquoi les mais projets retenus pour les Grands Lacs correspondent généralement à l'une des trois catégories suivantes :

- Projets fondes sur la transformation et la valorisation des produits agricoles.
- Projets fondés sur la production de biens intermédiaires destinés à ces entreprises et à l'agriculture.
- Projets fondés sur la production de biens de consommation susceptibles de stimuler l'incitation à produire des paysans.
- b) Critères fondés sur la stratégie de localisation.

the first of the second of the

Dans le cas du Congo, l'étude de la distribution géographique des activités manufacturières fait apparaître d'inquétantes disparités régionales dommageables pour la vie économique, sociale et politique du Congo tout entier.

Au Katanga se concentre la métallurgie de base, principalement orientée vers l'exportation, mais aussi une série d'entreprises tournées vers la demande intérieure qui est alimentée par les revenus des activités exportatrices. Forte de sa prospérité, cette région forme un véritable Etat dans l'Etat et ses tendances sécessionnistes ont exposé plus d'une fois le Congo à de sérieux déboires politiques.

Kinshasa doit à son rôle de capitale et de centre commercial et industriel une expansion démographique qui prend une allure extraordinaire depuis l'indépendance. La désorganisation générale de l'économie

y a entraîné le grossissement rapide des flux monétaires d'origine privée et publique. Ceux-ci exercent une attirance sur les populations rurales d'autant plus vive qu'à l'intérieur du pays les conditions de vie et de travail se détériorent. Et ce phénomène est cumulatif car le départ des ruraux, dégradant encore la situation des régions désertes, creuse davantage l'écart entre ville et campagne. On ne peut espérer débrancher ce circuit fatidique qu'en créant à l'intérieur du pays un nouveau pôle de croissance capable d'organiser le "rattrapage" des régions déshéritées du Nord et de l'Est.

Encore cette stratégie ne peut-elle être trop coûteuse pour le pays. Les entreprises à y installer devront donc être rentables et supporter la concurrence des régions riches. Pour cela, il est essentiel d'implanter les entreprises dans un périmètre réduit et convenablement situé Le périmètre doit être réduit parce que la concentration géographique des investissements donne lieu à un épicentre d'où naissent des économies externes engendrées par le croisement des flux que les entreprises entretiennent entre elles; en même temps, l'intervention des pouvoirs publics dans le domaine de l'infrastructure et de la sécurité peut être rationalisée et réduite au minimum.

Par ailleurs, il est tout aussi nécessaire de choisir une localisation optimum pour y établir le nouveau pôle de croissance. La configuration du réseau de transport a un rôle important à jouer dans la détermination de cet emplacement. A cet égard, Kisangani semble particulièrement favorisée. Grâce à la faiblesse du coût de transport sur le fleuve Congo, les entreprises situées à Kisangani pourront établir leur prix de revient à un niveau presque identique, au moins en ce qui concerne les biens d'approvisionnement, à celui des entreprises de Kinshasa. Mais, en plus, les produits fabriqués à Kisangani pourront, du point de vue de l'incidence des coûts de transport, s'écouler sur un marché plus vaste que s'ils étaient fabriqués à Kinshasa. En effet, mesuré à l'origine de Kisangani, l'isocoût qui atteint Kinshasa couvre aussi la région des Grands Lacs tandis que le même isocoût, à l'origine de Kinshasa, n'atteint évidemment que Kisangani.

Si l'on s'accorde à polariser le développement industriel dans un site déterminé et restreint, la politique de sélection retiendra surtout :

- Les projets fondés sur la délocalisation des activités existant déjà dans les régions avantagées lorsque cette délocalisation est possible compte tenu de la situation et du taux d'expansion des marchés d'écoulement, des moyens de transport, de la disponibilité en facteurs etc.

on the self-than and and a

- Les projets qui utilisent ou valorisent les matières premières situées, à proximité du pôle.
- Les projets dont le pouvoir de catalyser des économies externes est reconnu (effets de liaison, d'intégration, d'entraînement, de multiplication) ou encore les projets suffisamment proches ou complémentaires des industries existantes ou à créer dans le pôle.
- Les projets pour lesquels des marchés suffisants existent dans l'hinterland du pôle.
- Les projets qui visent à développer la productivité ou la capacité existant déjà dans le pôle.

En ce qui concerne les Grands Lacs, le problème se pose en termes tout différent. Cette fois, ni le cadre politique, ni le type d'investissement envisagé dans cette région ne se prêtent à la concentration géographique des entreprises.

Au plan de l'argument politique, il faut faire valoir que le Burundi, le Congo et le Rwanda subordonnent leur intention de coopération économique au respect de leur autonomie et de leurs avantages respectifs Par ailleurs, les investissements proposés sont le plus souvent fondés sur l'utilisation ou la valorisation des ressources naturelles et donc liées à la localisation de celles-ci. Cependant, la similitude des données écologiques et économiques, l'interdépendance structurelle et l'histoire commune de ces trois régions appellent leur collaboration. Il faut donc rechercher les critères qui favoriseront une politique coordonnée, visant à maximer l'effet de développement au niveau de la région entière tout en répartissant les investissements de façon équitable, harmonieuse et intégrée entre les trois entités politiques en cause. Dans cette perspective, il faudra retenir:

- Les projets assurant à l'intérieur de la région pôle une division du travail fondée sur l'ensemble des avantages comparatifs et revendications à faire valoir par chacun des participants.
- Les projets d'intérêt commun incitant au maximum les trois régions à coopérer pour maximer les bénéfices de leur interdépendance et minimiser les coûts fixes.

. . . . .

c) Critères fondés sur l'étude de la demande.

man from the contract of the

Portion of the beautiful to the

Both grown of galactic

L'analyse de la structure de la demande et l'exploration des marchés potentiels est la méthode la plus usuelle de détection de projets dont la réalisation est possible et souhaitable.

#### Cette méthode conduit à retenir :

- Les projets pour lesquels existe une possibilité d'Import Substitution En l'occurence, cette possibilité se révèle lorsque la valeur des importations d'un produit (ou de plusieurs produits joints dans le processus de production) est élevée. Ou encore, lorsque la quantité des importations de produits convenablement spécifiés est égale ou supérieure soit au seuil technique donné par une étude ou un projet technique, soit à la capacité de production d'une usine installée ailleurs en Afrique.
- Les projets pour lesquels il existe une demande insatisfaite. L'examen des marchés des biens peut faire apparaître l'existence de goulots d'étranglement du côté de l'offre de biens de consommation ou de production. Si ces goulots s'avèrent suffisamment durables et importants, ils peuvent justifier l'érection d'une unité de production supplémentaire.
- Les projets pour lesquels la demande potentielle est importante. L'étude prospective des marchés peut amener à choisir les projets non rentables immédiatement mais qui le deviendront avec l'expansion prévue de la demande.
- Les projets pour lesquels il existe des marchés d'exportation. Dans certains cas, les recettes escomptées des ventes sur le marché intérieur sont insuffisantes pour justifier la création d'un projet. Il faut alors vérifier si les débuchés additionnels ne peuvent être découverts du côté de l'exportation soit sur base d'avantages comparatifs dans la production envisagée, soit sur base d'avantages géographiques, soit enfin, sur base de contingents d'échanges négociés entre les parties en cause.
  - d) Critères fondés sur l'étude de l'offre.

## 1 Aspect conjoncturel.

Au lendemain de l'indépendance, le Congo a connu à plusieurs reprises des conjonctures inflationnistes. Dans ce climat, les investisseurs sont incités à investir jusqu'à la limite extrême de l'absorption de l'investissement par l'économie. Apparaissent alors un foisonnement de projets dont certains, sans rapport avec l'efficience qu'imposerait la concurrence internationale si elle pouvait se manifester, doivent être rejetés, tandis que d'autres contiennent de réelles promesses de rentabilité et doivent donc être retenus s'ils s'intègrent à la stratégie d'industrialisation ou, du moins, ne la contrecarrent pas. C'est ainsi qu'une attention particulière a été réservée aux :

AND A LOCAL DESCRIPTION OF THE PROPERTY OF THE

- Projets d'extension du dispositif de production en place.
- Projets d'entreprises nouvelles pour lesquels un promoteur s'est manifesté et dont le financement est assuré.
- Avant-projets envisagés ou à l'étude par ou pour le gouvernement ou un organisme international.

# 2° Aspect structurel.

At the state of th

En structure, les efforts d'industrialisation doivent viser à relever la productivité du système de production qui est généralement faible en économie sous-développée. Dans cette optique, ont été retenus pour étude approfondie :

- Les projets de substitution d'une production de caractère industriel à la production artisanale, lorsque l'intérêt économique et social de la substitution était justifié.
- e) Critères fondés sur l'étude des ressources naturelles.

L'étude des ressources naturelles du point de vue de leur nature, importance, localisation, possibilités d'utilisation a permis de retenir les projets de valorisation des ressources naturelles.

# 412.- Critères négatifs.

Les projets qui n'ont su mériter aucune mention positive sont écartés d'office. En outre, parmi les projets retenus pour avoir reçu une ou plusieurs mentions positives, ont été éliminés ceux auxquels s'opposaient des obstables dirimants qui pouvaient être :

- L'insuffisance des possibilités actuelles et potentielles d'écoulement du produit.
- L'impossibilité de compter sur un approvisionnement régulier et bon marché.
- Une rentabilité faible ou négative de l'investissement.
- Un coût de substitution de l'investissement marginal élevé (lorsque par exemple, une capacité de production locale existe déjà mais est sous-utilisée pour des raisons accidentelles, on ne peut considérer que les débouchés laissés libres justifient une nouvelle unité de production).
- Le dépassement des limites temporelles fixées à cette étude qui se cantonne délibérément dans le moyen terme selon le souhait de ses commanditaires: les projets dont la rentabilité ne peut être considérée comme acquise avant 1975 (date fixée conventionnellement) ont été abandonnés.

# 42.- MONOGRAPHIES JUSTIFIANT LES REJETS.

Ces monographies sont volontairement très brèves. Dans certains cas, pour obtenir des indications plus précises sur les éléments qui ont déterminé le rejet (par exemple sous-utilisation d'une capacité déjà existante), on consultera utilement le recensement industriel présenté en annexe à ce rapport. Lorsqu'il est apparu souhaitable de recommander une seule unité de production opérant pour les besoins de l'ensemble Congo-Rwanda-Burundi et que la localisation choisie n'est pas le Congo mais bien la Région des Lacs, on se reportera aux dossiers économiques de la région des Grands Lacs pour l'explication de ce choix.

#### 1. PRODUCTION DE LAIT, BEURRE, FROMAGE.

Ce secteur de l'alimentation est équipé de plusieurs laiteries modernes en ordre de marche mais inutilisées parce que la destruction d'une grande partie du cheptel congolais a interrompu leur approvisionnement en lait. Il s'agit donc avant tout de rétablir le cheptel et de réorganiser la collecte de lait. Posé ainsi, le problème soulevé par la production de lait, beurre, fromage ne relève pas directement de la présente étude d'industrialisation.

# 2. MINOTERIE (BLE ET AUTRES CEREALES).

Une entreprise congolaise installera bientôt un moulin à froment d'une capacité de 24.000 tonnes/an. Au regard des quantités moyennes importées au cours de la période 1957-1959, soit 35.000 tonnes, cette capacité additionnelle laisse un débouché libre d'environ 10.000 tonnes. Compte tenu de la faible valeur ajoutée par la transformation du blé, ce montant suffit tout juste à justifier la création d'une nouvelle minoterie (cfr SEMA). Mais cette justification disparaîtrait si l'on songeait à localiser la nouvelle unité à Kisangani. En effet, il est de beaucoup préférable que le blé soit moulu en aval plutôt qu'en amont de la distance à parcourir jusqu'au consommateur puisque l'incidence du coût de transport sur le prix de vente diminue pour un produit qui, à volume égal, incorpore plus de valeur ajoutée. Or, comme l'approvisionnement en blé ne peut être assuré que par l'importation, la meilleure localisation pour une minoterie de blé est donc à proximité d'un port. Si, par contre, on utilise les céréales locales, l'implantation dans la région côtière cesse d'être contraignante.

C'est sur base de cette considération qu'une étude préliminaire a été conduite pour vérifier la possibilité d'établir à Kisangani une minoterie traitant à la fois le blé et les céréales locales. Malheureusement, le procédé de fabrication qui combine plusieurs intrants n'est pas encore complètement au point, si bien que l'étude n'a pu aboutir à une évaluation sûre de l'investissement et des coûts de production requis pour faire une farine de bonne qualité.

Devant ces difficultés techniques et en tenant compte d'une part de la faible valeur ajoutée que l'on enregistre d'ordinaire dans le secteur de la minoterie locale (minoteries de Kinshasa, Luluabourg et Lubumbashi, plus les agrandissements en cours d'exécution), le projet a été abandonné dans la région de Kisangani.

# 3. MALTERIE, BRASSERIE.

Au Gongo, la production de bière s'est toujours adaptée rapidement à la progression des besoins en sorte que, dès 1946, elle couvre pratiquement toute la consormation. C'est ainsi qu'en 1965, la production de bière au Congo est de 2 M HL et la capacité de production de 3,3 M HL. La dynamique du phénomène est telle que maintenant encore les projets d'extension des brasseries et les nouvelles unités en cours de réalisation (capacité totale : 84.000 HL) permettront globalement de satisfaire toute la demande prévisible d'ici 1975.

En ce qui concerne la malterie, un projet a été établi pour la zone des Grands Lacs (cfr Région des Lacs, annexe, n° 26).

4. RAFFINERIE D'HUILE, MARGARINERIE, FABRICATION DE GRABSES ALIMENTAIRES.

La margarine, produit joint de la fabrication de savon, est fabriquée à Kinshasa par une grande entreprise moderne capable aujourd' hui (production 1965 : 2202 tonnes) de satisfaire la demande locale. En 1959, déjà, la production nationale (760 tonnes) était très supérieure aux importations (279 tonnes). Il n'est pas douteux que ce phénomène s'accentue à l'avenir grâce aux latitudes d'adaptation dont bénéficiera l'entreprise de Kinshasa qui lance un grand programme d'expansion de ses activités.

Les huiles de table sont produites par trois entreprises qui, ensemble, couvrent 90 pour cent de la consommation dépuis 1954 déjà. Le solde importé (inférieur à 200 tonnes) concerne l'huile d'olives et de ric n dont la production sur place n'est pas concevable.

L'élasticité au revenu de la consommation globale de ces produits est inférieure à 1 selon les observations de la FAO en Afrique. D'autres observations montrent que le produit de ce secteur industriel

Comment of the second

considéré peut être augmenté substantiellement avec un faible investissement net. Par conséquent, on peut supposer que l'offre locale se développera normalement sans délocalisation utile ou souhaitable d'ici 1975.

# 5. PREPARATION ET CONSERVERIE DE VIANDE ET SOUS-PRODUITS.

Cfr Région des Lacs, annexes n° 18 et 19.

#### 6. SUCRERIE.

La capacité des deux sucreries du Congo (45.000 tonnes/an) couvre entièrement la consommation nationale. Les plans d'extension qu'elles ont établis et commencés de réaliser (26.000 tonnes/an) leur permettront de rencontrer tous les besoins futurs. En 1963, une certaine quantité de sucre a encore été importée (2.000 tonnes), mais il s'agit là d'un phénomène marginal qu'il convient d'associer aux difficultés de fonctionnement que la Sucraf commaissait à cette époque.

#### 7. GLUCOSERIE.

Le dossier constitué pour la glucoserie a révélé que le prix de revient du glucose serait sensiblement le même que celui du sucre. Dès lors, l'exportation devient aléatoire et les possibilités d'écoulement se limitent aux tesoins des confiseries locales qui sont très faibles. Par ailleurs, lorsqu'il est fabriqué à partir de fécule de manioc, comme le dossier le prévoyait, le glucose ne présente pas les qualités désirables à cause du coefficient d'impuretés contenu dans la matière première. Dans ces conditions, le projet a été abandonné.

#### 8. CONFISERIE, BISCUITERIE.

Ce secteur de l'industrie alimentaire ne connaît que des développements assez modérés. Il ne compte que trois entreprises industrielles, dont la plus grande, située à Lubumbashi, a une capacité de production de 1.750 tonnes en biscuiterie, 700 tonnes en confiserie et 400 tonnes en chocolaterie par an. Au regard de l'offre locale, la consommation du pays était en 1959 légèrement excédentaire puisque l'on enregistrait encore certaines importations:

gommes à mâcher 116 tonnes sucreries 844 tonnes biscuits 646 tonnes.

Mais la première usine de Kinshasa venait à peine d'être créée tandis que la seconde l'était en 1961, si bien que les importations ont fortement diminué en 1963:

gommes à mâcher 1 T sucreries 15 T biscuits 25 T Sans doute, le contrôle des changes a-t-il contribué lui aussi à freiner les importations mais à l'heure actuelle, deux des firmes locales saisissent cette occasion favorable pour procéder à des augmentations de capacité visant à évincer la concurrence étrangère. Dès lors que ces adaptations seront achevées, il ne restera donc plus de place sur le marché national pour de nouvelles unités de production.

#### 9. CHOCOLATERIE.

La chocolaterie du Katanga dispose d'une capacité de production annuelle de 400 tonnes. A aucun moment, depuis la création de l'entreprise (en 1957), cette capacité n'a été utilisée à plus de 75 pour cent (et pourtant les importations atteignirent encore 450 tonnes en 1950). Ce fait montre que les produits locaux ne se substitueraient pas spontanément aux importations ce qui risque de placer une nouvelle entreprise en difficulté. Dans l'avenir, il semble que la consommation ne se développera qu'à un rythme très modéré, car le chocolat est surtout consommé par une petite catégorie de consommateurs aisés; il n'est pas un produit dont la demande est élastique au revenu moyen. On ne peut donc penser que la consommation totale atteindrait d'ici 1975 un niveau très supérieur à celui de 1959 justifiant la création d'une nouvelle entreprise spécialisée dans la production de chocolat.

En ce qui concerne la production de chocolat en masse, il était concevable de réaliser au Mayumbe, une entreprise qui, utilisant le cacao local, fabriquerait du beurre de cacao et des tourteaux destinés au producteur du Katanga et à l'exportation vers le Ghana, la Côte d'Ivoire, etc. Un dossier a donc été établi pour une capacité d'environ 700 tonnes de pâte de chocolat mais sa conclusion a été négative pour deux raisons. La première est technique : seules des recherches de laboratoire permettront de déterminer si les fèves congolaises peuvent donner une qualité satisfaisante de beurre de cacao. La seconde est économique : le marché intérieur ne pouvant absorber au plus que 60 tonnes /an, il est risqué de soumettre la vie de l'entreprise aux décisions des pays importateurs qui sont eux-mêmes producteurs de cacao et de chocolat et qui ont donc avantage à produire leur propre beurre de cacao s'il est démontré que cela est possible.

# 10. CONSERVERIE DE FRUITS ET LEGUMES.

Cfr Région des Lacs, annexes Nos 14, 15 et 16.

11. SEL MARIN, ELECTROLYSE DU SEL, PRODUITS CHIMIQUES, MATIERES PREMIERES POUR PLASTIQUE.

Les motifs de ces rejets sont exposés au paragraphe 51 du présent rapport.

#### 12. CIMENTIRIE.

Le Congo possède quatre cimenteries et deux usines de mouture de clincker dont la capacité globale est quatre fois supérieure à La demande du pays. Même en supposant un taux d'augmentation de la consommation très élevé dans le futur, ces unités de production (qui d'ailleurs ont des projets d'accroissement de capacité pour répondre à cette éventualité) seraient capables de satisfaire tous les besoins du pays.

#### 13. RAFFINERIE ET PETROCHIMIE.

On construit actuellement une raffinerie sur la côte congolaise. Il est prévu qu'elle commencera ses opérations en 1968.

#### 14. FABRICATION D'ENGRAIS.

Cfr Région des Lacs, annexe n° 3.

#### 15.PRODUITS PHARMACEUTIQUES.

Ce projet a été abandonné parce que l'offre locale peut se développer normalement sans délocalisation utils ou nécessaire.

Les firmes de Kinshasa qui importent et conditionnent les produits pharmaceutiques envisagent de passer progressivement au stade de la fabrication de certains produits très simples : vermifuges, onguents, sirops, comprimés de nivaquine et de quinire. Aucun de ces produits (à l'exception de la quinine qui est en voie d'être dépassée sur le plan thérapeutique) n'incorpore de matière locale susceptible d'aitirer les producteurs vers l'intérieur du pays; par ailleurs, le grand marché de produits pharmaceutiques se trouve à Kinshasa. Par conséquent, il est indiqué de laisser se développer à Kinshasa les premiers embryons de l'industrie pharmaceutique lorsque la dimension du marché s'avèrera suffisante.

# 16. PREPARATION DE PEINTURES, VERNIS, MASTICS.

Les sept producteurs du Congo ont une capacité globale qu' excède largement la consommation actuelle. Mais si la demande se développait à un rythme très soutenu d'ici 1975 (hypothèse optimiste), l'ofxfre locale pourrait s'y adapter très aisément.

# \* A A A CONTRACTOR OF THE STATE 17. PREPARATION D'ENCRES.

\*\$55°5 \*\*\*\* \* 15 11.55 \* 15 15.55

Secretary and the second

Le marché des encres est très étroit (environ 100 tonnes par an) et comporte de nombreuses spécifications. Ces conditions rendent pratiquement impossible la création d'une entreprise congolaise qui serait compétitive par rapport aux quelques grands trusts qui dominent le - / marché mondial, propins a propins a company

#### 18. PARFUMERIE ET PRODUITS DE BEAUTE.

En dehors de quelques essences du Kivu (vétyver, etc.), qui pourraient se prêter à la fabrication de parfums, le Congo ne possède aucun avantage comparatif dans ce domaine. L'étude préliminaire qui cherchait le moyen de valoriser ces essences a démontré qu'on ne pouvait espérer trouver des débouchés pour les produits finis ni sur le marché intérieur (car le cercle, d'ailleurs très restreint, desconsommateurs est attaché à la parfumerie de haut luxe importée de France) ni sur le marché international qui est saturé. Cette conclusion est confirmée par l'expérience d'une firme de Kinshasa qui avait essayé de lancer des parfums de qualité moyenne fabriqués localement mais qui a dû rapidement abandonner sa tentative à cause du manque d'intérêt manifesté par le marché.

and the state of the system and instance was

A per la rate con con la color de la Caración de entre en Maria desparado

# 19. SAVONNERIE.

化精酸 "我说话,我可以是真正的,我们

po speciel Cfr Région des Lacs, annexe n° 10.

20. BROCHAGE ET RELIURE, BROSSERIE, FABRICATION DE BOUGIES ET COLLES.

Pour tous ces produits, les besoins du Congo sont très limités et ne semblent pas appelés à se développer rapidement. C'est pourquoi, il a paru utils de kaisser ces activités dans le domaine artisanal qui peut les exercer efficacement tout en contribuant à maintenir l'emploi dans les villes.

# 21. FABRICATION D'ARTICLES EN PLASTIQUE.

Cfr Région des Lacs, annexe n° 11.

#### 22. VULCANISATION.

Il existe au Congo plusieurs ateliers de rechapage de pneus. Les renseignements disponibles sur leur activité sont trop fragmentaires pour déterminer s'il est utils d'en créer de nouveaux. Ce projet ne relève d'ailleurs pas vraiment de l'industrie proprement dite.

#### 23. PANNEAUX DE PARTICULES.

La Compagnie Sucrière du Congo à Moerbeke \_Kwilu, envisage actuellement de réaliser une unité de production de panneaux agglomérés à partir de la bagasse de canne à sucre déjà utilisée comme combustible dans sa centrale thermique. Bien que les panneaux de particules relèvent de matières premières et de production tout différents des panneaux agglomérés, les produits finis sont substituables dans les usages courants. Devant la réalisation prochaine du projet de la Sucrière, il a été jugé inutile de présenter un projet concurrent.

#### 24. TANNERIE.

Cfr Région des Lacs, annexe, nº 4.

25. SACS ET TOILES D'EMBALLAGE EN FIBRES DURES.

L'offre.

La production congolaise de ces fabricats textiles est assurée par les usines TISSACO à Kinshasa et BAERT à Inkisi; ensemble, ces usines produisent environ 5 millions de pièces et ont une capacité installée de 8 millions de pièces, soit 7.000 tonnes.

Les installations actuelles de Tissaco lui permettent de faire passer sa capacité de production de 6 à 9 millions de sacs en utilisant trois équipes. Cette entreprise envisage d'ailleurs d'installer à court terme une nouvelle unité de production d'une capacité de 800 à 1.000 tonnes. Un autre projet, situé cependant dans un avenir plus lointain, augmentera encore la capacité nationale de 500 tonnes. En tout, le Congo pourrait produire ll millions de sacs dans un délai assez court pourvu que les initiatives déjà prises trouvent le moyen de se réaliser.

The state of the s

- . And hard and the lot

#### La demande.

Les besoins du pays sont facilement couverts par la production actuelle et ne semblent pas devoir se relever spectaculairement si le secteur agricole, principal consommateur de sacs de jute, n'acquiert pas un dynamisme nouveau.

ateragrafig distraction. I directly with his control of the control of the control of the control of

Ce n'est pas non plus du côté de la demande extérieure qu'il faut s'attendre à une expansion des débouchés car, sous l'effet du relèvement des prix des fibres Urena et Punga, les exportations vers l'Europe se ressentent vivement de la concurrence du Pakistan. En Afrique même, la production du Tanganyika (à partir du Sisal) et de l'Angala menacent les débouchés traditionnels du Congo.

En conclusion, il semble que les larges possibilités d'adaptation de l'offre à d'improbables développements de la demande ne permettent pas d'envisager la création d'unités de production nouvelles, ni même l'extension des capacités déjà installées. La délocalisation partielle de l'offre vers les régions de l'intérieur ne serait sans doute pas non plus rentable dans la relation actuelle entre capacité installée et débouchés; de toute façon, elle serait subordonnée à la détermination de nouveaux périmètres agricoles susceptibles de fournir les fibres dures.

## 26. CORDERIE, FABRICATION DE FICELLES.

Les filets, cordes et ficelles sont produits à Kinshasa et Lubumbashi. La capacité de production est excédentaire par rapport aux besoins.

## 27. CONFECTION, BONNETERIE, CHAPELLERIE.

A State Confection . The state of the conference of the state of

Les 25 atéliers existants sont capables de saturer la demande actuelle et future.

The Chapellerie. The many continuous and the continuous and the continuous

locale suffit aux besoins.

Bonneterie. Cfr annexe n° 9.

#### 28. OUVRAGES EN AMIANTE CIMENT.

La consommation actuelle d'articles en fibro-ciment (surtout plaques planes ondulées à est couverte entièrement par les producteurs de Kinshasa et Lubudi. Une nouvelle usine aurait pourtant pu se concevoir à Kisangani en prévision des développements que connaîtra cette ville si on y installe un noyau industriel dynamique. Mais cette possibilité a été réservée pour assurer un débouché à l'usine de fibro-ciment qui existe déjà à Bujumbura et qui se trouve dans une position précaire pour avoir perdu ses marchés de l'Est du Congo (voir région des Grands Lacs, n° 42.).

### 29. FABRICATION D'OUVRAGES EN CERAMIQUE.

Cfr Région des Lacs, annexe n° 6.

#### 30. CHAUSSURES.

Les importations de chaussures au Congo représentent peu de choses (100.000 paires) par rapport à la production du pays (4,5 M de paires) et se constituent de chaussures qui ne peuvent encore être produites au Congo car elles requièrent une qualification très élevée de la main-d'oeuvre. La capacité de production en 1966 et les projets d'extension pour les années à venir sont largement capables de répondre à la demande pour les chaussures de type courant.

#### 31. VERRERIE, BOUTELLERIE, GOBELETEERIE.

Cfr Région des Lacs, annexe n° 13.

#### 32. PETITE SIDERURGIE.

Il existe à Kinshasa un projet de laminoir d'une capacité de transformation de 15.000 tonnes par an de mitraille importées et locales (5.000 tonnes laminées directement dans le four de préchauffe plus 10.000 tonnes fondues puis laminées). Ce projet n'a pas été retenu parce qu'il est en concurrence directe avec la grande sidérurgie prévue à Kimpoko : il est certain que si celle-ci se réalise, la rentabilité de la fonderie à mitrailles sera irrémédiablement compromise par les aciers produits localement à partir de minerai.

### 33. CONSTRUCTION METALLIQUE ET GROSSE CHAUDRONNERIE.

emailed to be a control of the

Le Congo possède de nombreuses entreprises de construction métallique. Leur capacité actuelle est suffisante par rapport à la demande. L'expansion éventuelle de ce secteur ne peut s'envisager que dans l'hypothèse où l'approvisionnement en produits sidérurgiques serait assuré par une sidérurgie nationale.

#### 34. FABRICATION DE CABLES ET CORDAGES EN ACIER.

Ce projet doit être étudié parmi les entreprises à créer en aval de la sidérurgie que le gouvernement congolais prévoit d'implanter à Kimpoko; comme tel, il sort donc du cadre des investigations du présent rapport.

# 35. PETITE CHAUDRONNERIE, SERRURERIE, QUINCAILLERIE, BOULONNERIE.

Une importante entreprise de Kinshasa réalise toutes ces activités dans l'un de ses départements. La grande variété de ses produits permet à l'entreprise de distribuer ses coûts fixes sur plusieurs lignes de fabrication et de rentabiliser ainsi la production de biens pour lesquels le marché est très étroit; per ailleurs, sa capacité de production ne cesse de se développer. Même en tenant compte d'une forte augmentation de la demande d'ici à 1975, il ne paraît pas souhaitable de créer à l'intérieur du pays des unités de production spécialisées qui entreront en concurrence avec les producteurs de la capitale.

Deux autres entreprises de Kinshasa produisent de la quincaillerie (boulons, vis, treillis). Au total, la capacité de production de Kinshasa est en mesure de répondre aux besoins de tout le pays.

# 36. BOUCHONS-COURONNES.

astronomical constitutions with

granding of the second

Les deux entreprises de Kinshasa ont une capacité (25 millions de pièces par mois) et des possibilités techniques d'extension (14 millions par mois) près de deux fois supérieures aux besoins du marché.

# 37. FABRICATION D'ARTICLES DE MEN Z.

Cfr Region des Lacs, annexe n° 8.

#### 38. TRANSFORMATION DE TOLES.

Un tel projet doit être examiné conjointement avec le problème de la sidérurgie dont l'établissement est prévu à Kimpoko.

#### 39. TREFILERIE.

Le problème de la tréfilerie de cuivre a été examiné au chapitre 3 à propos de l'usine Latreca. Un voudra bien s'y reporter pour complément d'information.

La question de la tréfilerie d'acier doit être étudiée dans le prolongement des grands projets gouvernementaux visant à la réalisation d'une sidérurgie alimentée par l'énergie électrique fournie par le barrage d'Inga. Dans cette perspective, le problème de la tréfilerie d'acier échappe au domaine du présent rapport.

#### 40. FABRICATION DE PETIT OUTILLAGE.

Cfr Région des Lacs, annexe n° 9.

#### 41. COUVERTS.

En 1962, une grande firme de Kinshasa a lancé une production de couverts qui s'est substituée pratiquement aux importations de couverts en aluminium et de couteaux ordinaires. Le marché des cuillers en acier offre encore des débouchés libres, mais ceux-ci sont insuffisants : importations 1957 : 30 tonnes; 1959 22 tonnes, 1963 : 6 tonnes, pour envisager la production lacale dans une unité de production autonome.

### 42. MACHINES AGRICOLES.

Les recherches conduites pour déterminer les machines les plus appropriées aux besoins du Congo-Rwanda-Burundi montrent que ceux-ci sont surtout orientés vers les grosses machines motorisées (tracteurs, bull-dozers, défricheuses, etc.) et vers quelques outils spécialisés demandés en petites séries. Dans tous les cas la dimension prévisible du marché intérieur est bien insuffisant pour justifier une fabrication locale. Tout au plus pourrait-on songer, en annexe à l'atelier central prévu à Kisangani, à un département qui fabriquerait quelques machines simples pour lesquelles la demande pourrait se révéler relativement importante (peut-être les moulins à manioc, les décortiqueuses, les pulvérisateurs, etc...).

#### 43. ACCUMULATEURS.

Aux deux ateliers en opération viendront s'ajouter bientôt deux projets en cours de réalisation dont la capacité totale sera d'environ 50.000 batteries par an. A cé moment, l'offre locale será en mesure de satisfaire tous les besoins prévisibles du pays. Maria de la compania La compania de la co

# 44. PILES ELECTRIQUES.

Une usine de fabrication de pil sèches est en construction à Kise nge à proximité d'un gisement de manganèse. Avec 20 millions d'unités par an, la capacité de la nouvelle unité de production excèdera largement la capacité d'absorption du marché intérieur (importations 1957: 6,35, 1959: 5,59 et 1963: 1,71 millions de

#### 45. CHANTIERS NAVALS.

Les chantiers navals de Kinshasasont équipés pour exécuter une large gamme de constructions et réparations navales. Du point de vue de la capacité de production, ils sont en mesure d'exécuter toutes les commandes techniquement réalisables au Congo.

# 46. CARTOUCHERIE DE CHASSE.

Le marché de la cartouche civile (inférieur à 2.000 tonnes) est insuffisant pour justifier l'implantation d'une unité de production de taille correspondant aux normes technologiques modernes.

## 47. FABRICATION DE MOBILIER EN BOIS.

Les usines de meubles en bois de Kinshasa (dont l'une d'implantation toute récente : 1964) sont largement à même de satisfaire à la demande nationale.

# 43.- TABLEAU DES PROJETS REJETES ET RETENUS.

Ce tableau comprend trois colonnes. La première repren les projets retenus au sein d'une liste commune aux trois équipes chargées de l'étude d'industrialisation des E.A.M.A. (toutefois, deux ajoutes qui concernent spécialement le Congo ont été faites à cette liste : les projets "Atelier Central" et "Wagons de Marchandises"). La seconde colonne dresse la liste des dossiers intéressant le Congo mais qui sont localisés dans le Région des Lacs, que ce soit au Congo (Kivu) au Burundi ou au Rwanda (encore une fois, des projets qui n'apparaissaient pas dans la liste initiale ont été ajoutés : "Insecticides," "Aliments pour bétail" "Atelier central" "Pyréthrine". La dernière colonne concerne les projets qui n'ont été retenus ni pour le Congo, ni pour les Grands Lacs.

Tableau 43.a.

Projets retenus pour le Congo	Projets retenus pour la Régions des Lacs	Projets rejetés.
Wagons Détergents Lampes Papier Conserves de poissons Tissus synthétiques Tissus de coton Couvertures Bonneterie Atelier central Meubles métalliques Pneus camions, bus Camions, bus Pneus bicyclettes Vélos	Insecticides Malterie Engrais azotés Tannerie Pyréthrine Céramique Atelier central Articles ménagers Outils à main Savons Articles en plastique Emballages métalliques Bouteillerie Jus de fruits Confitures Conserves de tomates Conserves de poissons Surgelation viande Conserves viandes Aliments pour bétail	sel, produits chimiques matières premières pour plastiques Cimenterie Raffinerie et pétro-

Projets retenus pour le Congo	Projets retenus pour le Région des Lacs	Projets rejetés.
		Brochage et reliane, bougies, colles, brosses Vulcanisation Panneaux de particules Sacs et toiles d'embal- lage en fibres dures Confection, chapellerie, Chaussures Filets, cordes, ficelles Objets en amiante ciment Petite sidérurgie Transformation de tôles Trefilerie Constructions métalliques et grosse chaudronnerie Cables et cordages métalliques Boulonnerie, serrurerie, quincaillerie Bouchons-couronnes Machines agricoles Piles électriques Accumulateurs Chantiers navals Cartouches de chasse Mobilier en bois

COUTS

DES

**FACTEURS** 

閂

LOCALISATION.

511.- Prix des matières premières impliquées dans le processus de fabrication des produits sélectionnés.

氯化 化多烷烷烷 Hallen er bellen

Classification des mati- ères premières par pro-	Prix impo	des rtée	matières s	premièr	es	Prix prem	des m Léres	atière Locale	s \$	COUI
jet industriel		. : ، شر	Rendu usine	Lieu	Année		Rendu usine	l	Année	S Di
n° 1. WAGONS.		, ,	:		<b>₹</b> #*					PACTEUR
Pièces finies	,	a.	60,000FB par wagor de deux		1959	A SA		er fine Tures		Ca
Laminés (tôles et profi- lés)	in the six	٠	essieux 55.000FB par wagor	.3	1959	$\delta \chi_{j}^{\dagger}$		-		GENERAUX.
Acier et fonte pour pièces			de deux essieux 35.000FB		19 <b>5</b> 9		<b>し</b> 難にマー・ 割く!			
coulées et forgées	* 1 T	7), 244	de deux essieux		r (por		ar entên	i za <mark>g</mark> ozije		
n° 2. POUDRES DETERGENTES - sulfate de soude			moyenne		er gare er gare				Ł	
- dodécylbenzène sulfoni) - silicate de soude ( ) - tripolyphosphate de  )	J. 10 %		par kilo 8 FB	Kinshas		7320	gu Bry	CARON	1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1	
soude ) - produits tensioactifs )										

- 140 -

Classification des matières premières par projet industriel	Prix de	es matiè	res premiè	eres imp	ortées	Prix des matières premières locales					
premier es par projes industrier	FOB	CAF.	Rendu usine	Lieu	Année	Au lieu de pro- duction	Rendu usine	Lieu	Année		
n° 3 LAMPES.  Pièces détachées et produits accessoires divers  n° 4 PAPIER ET PATE A PAPIER			2,86FB/ lampe (2,20FB/ lampe + 30% pour emballage transport	1 1	a 19 <b>5</b> 9						
Pâte à papier  Déchets  Bois, sulfate de soude, soufre, calcaire, chlorure de sodium  n° 5 TRAITEMENT ET CONSERVERIE DE POISSON		6FB/кg	6,50FB/kg		1959 1959 1959	б, 50FI Кg	<b>3/</b>	Kinshas	a 19 <b>59</b>		
Poisson frais - poisson blanc - poisson pélagique Emballage métallique (450gr) Caisse en carton Fût de 200 litre Sel		1,4FB/k	g	<b>Matadi</b>	19 <b>5</b> 9	4	4FB/pc 5FB/pc	Matadi Matadi Banana Banana Banana	1965 1965 1965 1965 1965		

Continued to a light probability of the	::  ::	<i>i</i>	(1978)	โรมร แหลง		· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·		-, -, -, -, -, -, -, -, -, -, -, -, -, -	-
Classification des matières	Prix	ies mat	ières prem	ières i	mportée	3	les mat:	•	· 
premières par projet industriel	FOB	CAF	Rendu usine	Lieu		Au lieu de pro-	Rendu umine	Lieu	Ann
n° 6 TISSUS SYNTHETIQUES Files syntkétiques n° 7 TISSU DE COTON	120FB/ kg	1 <b>25</b> FB/ kg	137FB/kg (5%déchets		1959				
Coton fibre, teinture, soude caustique, savon, etc.  n° 8 COUVERTURES DE COTON						33FB/kg		Kisan- gani	195
Coton, déchets de coton, déchets confection, teinture, fils de chaîne retors, toile de jute						poyenne par kg 15 FB		Kinshas	a 19
n° 9 BONNETERIE  Fils de coton, fils à coudre, élastiques	•					noyenne 50FC/kg		Kisan- gani	195
n° 10 ATELIER CENTRAL. n° 11 MEUBLES METALLIQUES	~ - ·					; , :			
Tôle d'acier, tubes d'acier, aciers spéciaux pour matrice	in the second	خورد		Kisan- gani	1959				

である。このできている。

Classification des matières	Prix d	es mati	ères premi	ères im	portées		es matiè es loca		20 /4 1
premières par projet industriel	FOB	CAF	Rendu usine	Lieu	4	Au lieu le pro-	Rendu usine	Lieu	Année
n° 12 PNEUMATIQUES POUR AUTOS  ET CAMIONS  Caoutchouc naturel  Caoutchouc naturel et synthétique	·		-45FC/kg	Kisan-	1959	netion	27FC/kg 60FC/kg	Kisan- gani	1959 195.ó
charges, pigments, produits chimiques  n° 13 CAMIONS - BUS				gani		, ·		,	
Pièces détachées - Camion Bedford J6 <sup>C</sup> 5	1	162.32 <u>]</u> B/pc	) 190.000FB/ pc	Matadi Kisan- gani		· ,		-	
- Camion Chevrolet C 6503  n* 14 PMEUMATIQUES POUR BICYCLET*	ŒS	127.569 FB/pc		Matadi		i f			e - € . 9
Caoutchouc naturel Caoutchouc régénéré Coton câblé Fils d'acier Valves Essence		· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	10FC/kg 60FC/kg 20FC/kg 3FC/pc 6FC/1.	Kisan- gani "	1959 1959 1959 1959 1959	. ,	27FC/1 g	Kisan- gani	1959
n° 15 BICYCLETTES  Matières premières (prix global comprenant : chaîne, câble et gaines de frein, équipement électrique, billes, carcasse de selle			820FB/ cyble	Kisan- gani	1959			ing or an and a	See

• ' •

512.- Prix de l'énergie au Congo-Kinshasa dans une ou plusieurs entreprises.

Matières	195	9 (1	F.C.)		196	5 (F.C.)	
énergétiques	Kinshasa	Lubumbashi	Kisangani	Bukavu	Kinshasa	Lubumbashi	Kisangani
Electricité (Kw)	1,63	1,29	-	<del>-</del>	3,46 - 3,87 - 3,08	2,67	-
Gasoil (L)	2,70 - 2,84		4,50 - 3,59	4,59	8,79 - 8,33 - 8,42 - 6,68	_	15,70
Essence (L)	3,55 - 4,63		6,50	7,22	17,84 - 16,14 -	25,47	17,60
Fuel (kg)	21,70	-	-	-	16,22 66,65	-	_
Bois de chauffage (T)	225	·	. <del>-</del>	<b>-</b>	1.000		
Pétrole (L)	3,55	6,60	4,80	5,88	•	. <b>?</b> *	

	Localisation	1959	1965
	Kinshasa	5,02	18,20 - 18
gum in the grave of the grant	Lubumbashi	5 - 6,50	21 - 24

Prix de l'énergie à Lubumbashi (Tarifs SOGELEC) (a).

			ENE	RGI	E	-	ELE	CTRI	QUE							1
		COEFFIC	CIENT	A							CIENT	В			1	
	1959					1965	,	**	1	959			3	1965		-
l	90 KW svt.	ŧ .	au- delà	35 KW	40KW svt.	500KW svt.	evt.	éu- délà	oΩières neures utili- sation	50 H. svt.	au- delà	601ères heures		60 H. s <b>vt</b> .	reste	-:
110	90	70	60	245	215	190	160	135	1,29	1, 12	0,83	3,21	2,74	2,18	1,89	
						-				·		-		•		

COEFFICIENT	RGIE THERM:	IQUE (mars 1965) COEFFICIENT B
500 iers KW	reste	Tous les KW heures
236	226	1,35

<sup>(</sup>à) en moyenne, le prix global 1965 est de 2,5 à 2,7 fois supérieur à celui de 1959.

513.- Coût de la main-d'oeuvre et des cadres.

		es et admi:				<del>,</del>	<del> </del>					I.		- · ·		
Secteur industriel	An- née	Fonction	I	de de	remune	ration (a)	ales (a	soci-	Avantag				Logemer	it (a)	Total	(a)
			t	salai-	FB	FC	FB	FC	Voyage FB	FC FC	Fr.med FB	icaux FC	FB	FC	FB	FC
Textiles	1065	Chef-	M,	re an	254	1.140	30	8.		43		50		302	-284	
TCVOTTER	1	comptable	"ı	an l	۱رے	1,140			-	. 70		50	_	. 502	204	1.545
Textiles		Chef- comptable	M <sub>l</sub>	an	-	265	. 5	. <b>3</b> 7	· •	13	•	8		. 60	5	385
Cuir et chaussures	1966	Chef de service	M <sub>1</sub>	an	192	2.177	. 35	6	48		. <b>-</b>	73	-	360	275	2.617
Cuir et chaussures		Chef de service	M	an		299	-	27	-	30	• •	14	· -	84	· •	455
Matières plastiques		<b>Pechnicien</b>	M	mois	10	80				10		4	;	30	:	124
<b>Textiles</b>	1965	Ingénieur	M	an-	282	1.261	30	, 8	-	43	-	50	: <b>-</b>	302	312	1.666
<b>Textiles</b>	1957	Ingénieur	M	an		368	7	37	· -	13	· 🕳	8	-	60	7	488
<b>Textiles</b>		Chef de fabrication	-	nois	30	• •• ;	-	23	;	18		4		<b>1</b>	30	. 45
rextiles		Cadre technique subalterne		mois (min.)	19			23		18		extra	prime de pro- duction	3	19	48
Cabro.				)  }   -  -	: ·	•				1		<i>i</i> .	i l			11/2
ne i rentant i mane i prima.						•										: : : : : : : : : : : : : : : : : : : :
1949, March 11	i Na i				· •					174 744						
912.54.44 192.54.44	in gran				- មេឡ					13	٠.,			ا پرين د	· .	
of which					er System e							:	1		•	

Cadres techniques et administratifs : Main-d'oeuvre européenne - Région : Lubumbashi.

Secteur industriel		Fonction	1	Pério- de de		ation (a)	Charge ciales		Avanta	ges en r	nature	(a)	Loge	ment(a)	Total (a)		Ī
			i	salai re					Voyag		-	dicaux					1
	·				FB	FC	FB	FC	FB	FC	FB	FC	FB	FC	FB	FC	
Tabac		Chef comptable		an	228	1.118	24	33	-	280		156	,	480	252	2.067	
Tabac		Chef comptable		an	-	347	-	21	_	49		15		78		511	
Tabac	1965	Ingénieur technicie (ler term	h -	an	170	971	24	<i>3</i> 3		280		156		360	194	1.800	1 1 10
Tabac	1959	Ingénieur teahnicie (ler term	n 2	an		235		21		49		15		78		<i>3</i> 99	
													,		-		
							,				·						

Secteur Jindustriel	Année	Fonetion	Statut familial	Période de salaire	Rémunération FC	Charges sociales	Avantages en nature	Total
CADRES AFRICAI	NS.	er i de la companya d		par.		3 4 5°		
<u>Kinshasa</u> :		·				*	, <b>.</b>	1
Cuir et chaussu res	1966	Adjoint chef comptable	M <sub>4</sub>	journalier	1.846	886 (48%)	-	2.732
Cuir et chaus- sures	1959	Adjoint chef comptable	M <sub>4</sub>	journalier	384	134 (35%)	- -	518
Textiles	1965	Chef d'atelier menuiserie	М	journalier	1.306,26	45,65	· -	1.351,91
Textiles	1959	Chef d'atelier menuiserie	М	journalier	235	20,20	. •	255,20
MAITRISE.	• • •							÷
Kinshasa:				•		. ,		
Cuir et chaus- sures	1966	Assistant chef fabrication	M <sub>5</sub>	jour	1.000	48o <b>(48%)</b>	<u>.</u>	1.480
Cuir et chaus- sures	1959	Assistant chef fabrication	M <sub>7</sub>	jour	300	105 (35%)	: <del>-</del> :	405
Textiles	1965	Chef d'équipe achèvement	M <sub>2</sub>	jour	491,63	63,65	•	555,28
Textiles	1959	Chef brigadier achèvement	M <sup>5</sup>	jour	101,60	32,80	<b>-</b>	134,40
Lubumbashi:				<u></u>			:	
Tabac	1965	Chef magasinier	M <sup>5</sup>	mois	44.200	1.667	.1.340	47.217
Tabac	1959	Chef magasinier	M 2;≀	mois	19.080	57	3.555	10.492

148 -

	•	_
,	Ĺ	Ы
	٠	-
	ć	7
	_	J
	_	J
	`	`
	4	⋖
	ŀ	-
	١	-
	ŀ	-
	`	`
	j	J
	1	≥
	9	<u>y</u>
	(	Ţ
		1
	٠	X,

Secteur	Année	Fonction	Statut	Période de	Rémunération	Charges	Avantages	Total
industriel	Alinee	FORCUON	familial	salaire	FC	sociales	en nature	TOTAL
EMPLOYES.						•	·	1
<u>Kinshasa</u> :								
Cuir et chaus- sures	1	Secrétaire sténo-dactylo	M_3.	jour	750	360 (81%)	<b>-</b>	1.100
idem	1959	idem	M <sub>2</sub>	jour	255	89 (35%)	<b>-</b> .	344
Textiles	1965	Commis dactylo	M <sub>2</sub>	jour	355,90	55,84	-	391,74
idem	1959	idem	M <sub>2</sub>	jour	98	31,80	-	130,80
Lubumbashi :			_					
Tabac	1965	dactylo	<sup>M</sup> 2	mois	18.113	622	1.245	9.980
Tabac	1959	dactylo	M <sub>2</sub>	mois	4.330	57	343	4.730
OUVRIERS QUALIFI	ES.						•	
Kinshasa :								,
Cuir et chaus-	1966	Contremaître	M <sub>2</sub>	jour	706	339 (48%)	-	1.045
idem	1959	dem	<sup>M</sup> 2	jour	100	35 (35%)	-	135
Textiles	1965	Capita chaudière	M <sub>2</sub>	jour	278,30	54,11	-	332,41
Textiles	1959	idem	M <sub>2</sub>	jour	42	30,80	-	72,80
Lubumbashi								
Tabac		Premier mécanicien	M 2	mois	7.288	622	1.256	9.104
Tabac	1959	idem	<sub>W</sub> 2	mois	2.168	, 57	490	2.325
·								

149

ecteur Industriel	Année	Fonction	Statut familial	Période de salaire	Rémunération FC	Charges sociales	Avantages en nature	Tota1
OUVRIERS SEMI-QU	ALIFIES	•						
Kinshasa:								
Cuir et chaus- sures	1966	Fraiseur	M 2	jour	316	152 (48%)	-	468
ldèm : 1700	1959	idem	M 2	jour :	72	25 (35%)	-	97
Textiles	1965	Tisserand	M_2	jour	216,70	51,53	-	268,23
idem :	1959	idem	M_	jour	, 34	30,36	-	64,36
Lubumbashi : 👍			_					
Tabas	1965	Opérateur mach.	M <sub>2</sub>	mois	7.226	622	1.256	9.104
[abac	1959	cig. idem	M <sub>2</sub>	mois	1,778	57	490	2.325
MANOEUVRES.								
Kinshasa :		:						
Cuir et chaus-	1965	Ponceur semelles	M <sub>2</sub>	jour	255	122	<b>÷</b>	377
Ldem	1959	idem	M <sub>2</sub>	jour	. 60	, <u>.</u> 21	· •	81
<b>Cextiles</b>	1965	Balayeur	M <sub>2</sub>	jour	160	48,92	, <b>-</b>	208,92
l'extiles	1959	idem	M	jour	31	30	-	61
ubumbashi :			- 100 mg					. •
labac	1965	Ramasseur de fardes	M	jour	6.228	622	1.256	8.106
l'abac	1959	idem	. M <sub>.2</sub>	iour	1.232	57	490	1.779

Tableau général du salaire - Coût moyen des africains et rémunérations des européens au Congo. Rémunérations moyennes, toutes charges comprises, en 1.000,-frs par an.

Material communication		1959 (a)		1965			
Main-d'oeuvre africaine	Kinshasa	Kisangani	Lubumbasti	Kinshasa	Kisangani	Lubumbashi	
Cadres	150	120	140	675	540	560	
Maîtrise	70	55	55	310	280	220	
Employés	43	35	50	188	154	240	
Ouvriers qualifiés	42	35	45	185	154	2,34	
Ouvriers semi-qualifiés	22,5	17,5	28	100	78	109	
Manoeuvres	15	12,5	25	68	57	97	
Main-d'oeuvre européenne	Moyenne ensemble du Congo à prendre comme référence définitive en 1966 . Total en FB, y compris de la partie en mondaie locale.						
Cadres supérieurs		1.000.000		•		•	
Cadres techniques		700.000					
Cadres administratifs		560.000					
Maîtrise		350.000					
					·		
· ·							

<sup>(</sup>a) Salaires de 1965, ajustés en francs 1959, d'après l'échelle des disparités entre catégories de 1965. Ouvriers semi-qualifiés pris comme base, car leurs salaires ont suivi le plus près l'évolution de l'indice des prix.

# 52.- PRINCIPES POUR UNE STRATEGIE DU DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL AU CONGO.

# 521.- Principes généraux de localisation.

En régime libéral, la géographie industrielle est théoriquement déterminée par le coût et l'emplacement des facteurs de production, l'existence et la proximité relative des marchés de consommation, le rapport entre la valeur par unité de poids des matières premières et des produits, la localisation et le prix relatif des divers moyens de transports.

En réalité, le phénomène de polarisation et les économies externes qu'il suscite, peuvent facilement écarter les nouvelles entreprises des localisations théoriquement les plus indiquées. En effet, la multiplication des entreprises au sein d'un complexe suffit à abaisser les coûts de production indépendamment des efforts consentis par les entrepreneurs pour économiser les facteurs et rationaliser leur exploitation. Dans un réseau industriel en expansion, de nouvelles firmes procurent des produits d'approvisionnement qu'il fallait auparavant importer à plus defrais; d'autres achètent et transforment des sous-produits qui n'avaient auparavant pas d'acquéreurs. Au-delà d'un certain seuil, la dimension du réseau fait surgir des firmes spécialisées dans la réparation et l'entretien des équipements et postule l'organisation progressive de marchés de facteurs de production, notamment d'un réseau bancaire et de bourses du travail. Elle justifie en outre l'intervention de l'Etat sous forme d'investissements d'infrastructure, ayant pour effet d'abaisser les coûts de production et augmenter la productivité, par exemple, en subtituant l'énergie hydroélectrique aux centrales thermiques, en aménageant des zonings industriels, en dévelop-pant les voies de communications, en créant un enseignement profes-sionnel, en procedant à la construction d'habitations à bon marche, etc. La transformation de l'environnement techno-économique retentit sur les mentalités qui, à la faveur de l'industrialisation globale, as-· similent plus rapidement les attitudes requises pour améliorer la productivité. Enfin, lorsque le complexe est situé à proximité de la capitale, le voisinage des organes responsables de la haute administration facilite les relations que doit entretenir le monde des affaires avec l'autorité publique.

Déjà dans les pays industriels, où toutes les régions disposent pourtant d'une infrastructure élémentaire, les effets d'agglomération sont à ce point profitables qu'ils déterminent presque inéluctablement la localisation des entreprises nouvelles, au point que certains centres industriels s'hypertrophient.

Dans les pays neufs, où la plus grande partie du territoire est totalement démunie d'infrastructure économique, un centre industriel qui offre un important faisceau d'économies externes exerce une attraction irrésistible sur les entreprises nouvelles, que's que soient par ailleurs les avantages que peuvent objectivement aligner d'autres lieux. Seules échappent à cette règle, dans le secteur primaire, les entreprises dont la localisation est rivée à l'exploitation d'une matière première pondéreuse (exploitation minière) et dans l'industrie manufacturière, les entreprises qui fabriquent des produits lourds et de faible valeur unitaire (cimenteries), ou dont le transport présente des difficultés particulières (brasseries).

## 522. - Géographie industrielle du Congo.

L'expansion industrielle du pays s'est concentrée en deux pôles de croissance. Au Katanga, l'impulsion est venue de la nécessité de créer une industrie métallurgique pour traiter sur place les produits de la région minière à cause des distances qui la séparent des océans (plus de deux mille kilomètres par n'importe quelle voie d'évacuation : Matadi, Lobito, Beira). Si le Copperbelt avoisinait l'Océan, son activité industrielle serait sans doute limitée à l'extraction des minerais, qui ne représente que 10 % de la valeur ajoutée de l'industrie katangaise. Pour échapper à la contrainte des frais de transport, l'industrie minière a procédé à une transformation progressive de ses produits (afin d'augmenter leur valeur par unité de poids) par la création de laveries, d'usines de concentration, de fonderies et d'usines d'électrolyse. Cette industrie motrice a engendré ensuite des activités complémentaires, en amont et en aval. En amont, la construction de grands barrages (la puissance hydroélectrique installée atteint 520.000 KVA et la région est desservie par plus de mille kilomètres de lignes à haute tension), la création d'une industrie chimique importante pour la production d'acide sulfurique (électrolyse), de chlorate de soude (explosifs), d'oxygène (fonderie), d'huile de palme traitée pour la flottation des minerais; des ateliers de réparation importants; plus médiatement, des cimenteries et des charbonnages. En aval, la fabrication de demi-produits en cuivre: tôles, fils et tubes. Dans une zone grande comme les deux-tiers de la Belgique a été créé un réseau de transport assez dense, comprenant notamment 500 kilomètres de voies ferrées électrifiées. Quant à la population dépendant directement ou indirectement du pôle, elle a disposé bientôt d'un pouvoir d'achat qui a justifié l'instauration d'une industrie secondaire: textiles, brasseries, huileries, minoteries, fabriques de cigarettes, etc.

Un autre pôle de croissance s'est développé dans la région de Kinshasa et du Bas-Congo, dont la localisation s'explique par la rupture de charge que subissent tous les produits transportés par le fleuve, impraticable entre Kinshasa et Matadi. On observera que le point d'impact du développement industriel a été Kinshasa et non le port de Matadi, dont la capacité d'emmagasinage n'a pu s'adapter à l'accroissement du trafic, parce que les rives du fleuve, étroitement bordées de montagnes, n'y permettaient pas la construction de vastes quais, et moins encore l'édification d'un complexe industriel. Par contre, Kinshasa est le point de départ d'un immense réseau navigable, permettant d'atteindre sans ruptures de charge les régions du centre (Port Francqui : 700 km), du Nord et de l'Est (Kisangani) : 1.700 km). C'est donc là que se sont développées toutes les installations d'entrepôt ainsi que leurs services annexes, et c'est sur cette activité initiale que s'est greffée l'expansion industrielle.

L'industrie métallurgique du Congo répondait à la nécessité de transformer sur place les produits miniers pour augmenter leur valeur ajoutée par unité de poids, réduire l'incidence des frais de transport et leur permettre dès lors d'aborder les marchés internationaux dans des conditions de compétitivité suffisantes. L'expansion de son industrie manufacturière a été accélérée par le régime imposé au gouvernement colonial par les traités internationaux (Berlin 1885, Bruxelles 1900, Saint-Germain-en-Laye 1919), qui prohibaient l'établissement de tarifs douaniers préférentiels. C'est ainsi que la Belgique a subi, sur le marché de sa colonie, une concurrence sévère des produits étrangers, à laquelle elle n'a pu faire échec qu'en instituant au Congo une industrie nationale qui, elle, pouvait bénéficier d'une protection douanière. Telle est la principale raison d'être de la zone industrielle de Kinshasa et du Bas-Congo, qui produisait, dès les années 1920, du ciment, du savon, de la bière, du sucre, des tissus de coton et des fabrications métalliques.

Après la seconde guerre mondiale, une politique de décentralisation industrielle a été pratiquée au profit de régions de l'intérieur: des industries se sont installées notamment à Kisangani, Bukavu, Luluabourg, Albertville. Cette dispersion géographique s'est appliquée aux industries dont les produits subissent fortement l'incidence des coûts de transport, comme les cimenteries et les brasseries. Dans les autres secteurs, la décentralisation gardait un caractère exceptionnel: ainsi, la création d'un important complexe textile à Albertville ou d'une manufacture de cigarettes à Kisangani. Au jour de l'indépendance, ces complexes industriels "délocalisés" n'étaient qu'embryonnaires et les troubles politiques qui ont éclaté dans les provinces ont radicalement enrayé leur développement.

## 523.- Industrialisation et problèmes de croissance équilibrée

Dans la plupart des pays d'Afrique Centrale, les principaux centres industriels avoisinent les ports. Cette localisation est logique dans des économies ouvertes qui, au stade actuel de leur développement, sont principalement orientées vers l'exportation. Toutefois, le caractère excentrique des complexes industriels engendre des inconvénients du point de vue économique et expose à des déboires politiques. Sur le plan économique, quand les entreprises nationales sont implantées sur le littoral, elles sont dépourvues, à l'égard des produits étrangers, de l'avantage comparatif que constitueraient les coûts de transport intérieurs jusqu'aux marchés, éloignés des côtes, où elles auraient pu s'installer (a). Du point de vue politique, l'éloignement de la capitale industrielle et l'écart qui s'amplifie entre son niveau de vie et celui des zones rurales encouragent les tendances subversives dans les régions pauvres et les mouvements sécessionnistes dans les régions favorisées. Ces désordres, refrénés par la puissance tutélaire sous le régime colonial. se donnent maintenant libre cours et constituent un des aspects les plus préoccupants de la conjoncture politique africaine.

Au Congo-Kinshasa, le développement de deux pôles de croissance industriels dans les régions du Bas-Congo et du Haut-Katanga a introduit dans l'économie nationale un déséquilibre qui apparaît avec une évidence saillante à l'examen de la composition régionale des données macro-économiques.

<sup>(</sup>a) Il faut atténuer la portée de cette remarque par la considération qu'une part appréciable du revenu monétaire est localisée dans la région côtière. Dans le cas, exceptionnel il est vrai, où un pouvoir d'achat important se concentre loin de l'océan, il arrive que l'industrie s'y déplace. Dès lors, les inconvénients signalés ici sont atténués. Madagascar offre un exemple caractéristique d'une situation de ce genre qui, dans des économies extraverties, demeure exceptionnelle.

Tableau 523.a Déséquilibre géographique du développement au Congo (1957)

	Eléments 1957.	Eléments en pourcentage de l'ensemble en 1957.						
	Provinces de Kinsha- sa et du Katanga	Provinces du Nord (*)	Ka <b>saī</b>	Ensemble				
Population africain		48	16	100				
Population européen ne	60	32	8	100				
Produit intérieur brut Mines et métallurgi Industrie manufactu		31 12	12 13	100 100				
rière Transports Commerce Agriculture:	78 69 68	17 22 25	5 9 7	100 100 100				
- Européens - Africains	32 41	58 44	10 15	100 100				

<sup>(\*)</sup> Equateur, Province Orientale et Kivu.

En gros, on peut affirmer que les anciennes provinces de Kinshasa et du Katanga, qui ne groupent qu'un peu plus du tiers de la population africaine au Congo, ont vu se développer à l'intérieur de leurs frontières, les trois-quarts des activités économiques les plus élaborées et orientées principalement vers le marché intérieur, tandis que les provinces du Nord étaient principalement consacrées aux grandes cultures d'exportation. Dans le domaine de l'industrie manufacturière, les deux provinces favorisées monopolisent 78 % de la production. L'activité minière est concentrée pour les trois-quarts dans la province du Katanga et il ne s'agit pas ici d'une économie d'enclave exclusivement orientée vers l'exportation : la transformation métallurgique des produits miniers a engendré une série d'activités proprement industrielles qui, dès avant l'indépendance, ont porté le produit par tête du Katanga au triple de ce qu'il était dans les provinces du Nord.

La province de Kinshasa jouit d'un privilège tout aussi excrbitant : non seulement elle concentre, en valeur ajoutée, les 42 % du produit de l'industrie manufacturière (a), mais encore, point de passage obligé de la plupart des produits à destination ou en provenance du marché mondial, elle contribue pour 40 % aux activités commerciales du pays. Un dernier indice du déséquilibre entre le Nord et le Sud se manifeste dans la répartition de la population européenne avant l'indépendance, qui était groupée pour 60 % dans les provinces de Léopoldville et du Katanga et seulement à raison de 32 % dans les trois provinces du Nord. Or, sous le régime colonial, l'Européen était pratiquement le seul promoteur de l'activité économique.

Le caractère spécifique du développement dans les diverses régions du Congo a introduit entre le Nord et le Sud des relations économiques de type dissymétrique. L'activité des régions septentrionales est orientée uniquement vers l'exportation et leur dépendance à l'égard du Sud, notamment la région de Kinshasa, s'affirme sur le plan géographique et sur le plan économique. Sur le plan géographique, la structure des moyens de transport oriente les produits d'exportation vers l'Atlantique par la grande dorsale, que concourent à former le fleuve Congo et le chemin de fer Kinshasa-Matadi. Sans doute, les régions du Nord-Est et de l'Est font-elles plutôt partie de l'hinterland de l'Océan Indien, mais depuis longtemps, la politique coloniale en matière de construction de moyens de transports et d'élaboration des tarifs a orienté l'évacuation des produits de l'Est vers l'Atlantique. Il n'y a aucune raison pour que le gouvernement de la République Démocratique du Congo se départisse de cette politique, qui va dans le sens de l'intégration économique du pays. Enfin. sur le plan économique, las régions septentrionales dépendent en grande partie, pour leur approvisionnement en produits industriels manufacturés, des centres industriels de Kinshasa et du Haut-Katanga.

Les événements postérieurs à l'indépendance ont encore aggravé les déséquilibres au profit de la région de Kinshasa jusqu'à mettre en branle un puissant courant migratoire en direction de la capitale. Avant l'indépendance, celle-ci comptait 400.000 habitants, dûment recensés. Aujourd'hui, des évaluations modestes avancent le chiffre de 1.200.000 habitants. On signalera au passage les inconvénients que présente, en ce qui concerne l'aménagement de l'infrastructure économique, le développement anarchique,

<sup>(</sup>a) Cette statistique se rapporte à l'année 1957; actuellement, la part de la Province de Kinshasa doit avoisiner 50 %.

c'est-à-dire tout en extension, de la capitale du Congo. Dans sa plus grande longueur, elle mesure, à vol d'oiseau, 21 kilomètres (depuis le monument Stanley, à l'Ouest, jusqu'à l'entrée de l'aéroport de Njili); dans sa plus grande largeur, elle compte 16 kilomètres (depuis la rive du fleuve la plus avancée, en face de Brazzaville, jusqu'à l'extrémité des zones de squatting qui avoisinent l'Université Lovanium). On peut estimer à 200 km2 la superficie actuellement couverte par la cité. (a)

Comment expliquer cet extraordinaire accroissement démographique, si l'on considère que, le chômage n'a fait que s'étendre ? En effet, la population effectivement au travail n'a pas augmenté depuis l'indépendance, alors que la population a triplé (b). Il ne faut pas forcer les faits pour soutenir qu'aujourd'hui, à Kinshasa, un homme sur trois seulement exerce une activité économique réellement lucrative. Et cependant, le mouvement migratoire n'a pas cessé; il se perpétue au contraire, malgré les mesures administratives - inefficaces - qui tentent de l'enrayer. Cette invasion anarchique de la capitale par les populations de l'intérieur s'explique pour une bonne part par la redistribution des revenus que pratiquent, au profit de leur clientèle électorale et clanique, les catégories de citoyens qui bénéficient de revenus considérables dans les sphères politiques, dans l'administration et dans l'armée. C'est l'inflation qui permet aux pouvoirs publics de redistribuer au profit de certaines classes privilégiées une part du revenu national qui, avant l'indépendance, rétribuait sans doute les concours à la production de biens et de services. La léthargie économique qui accable la plus grande partie des

(b) Evolution du volume de l'emploi:

	Ville de Kinshasa	Ancienne province de Kinshasa
Août 1959 4ème trimestre 19 4ème trimestre 19	62 51.389	144.571 105.266 111.946 116.662

Source: C. DUPRIEZ, Emploi et rémunérations dans la région de Léopoldville 1961-1963, Cahiers Economiques et Sociaux, Kinshasa, III, n° 2, juin 1965, p. 223 et 228.

<sup>(</sup>a) A titre de comparaison, signalons que la ville de Paris, avec ses 2,8 millions d'habitants, ne couvre qu'une superficie de 105 kilomètres carrés (densité: 26.471 habitants par kilomètre carré). Si l'on tient compte, en outre, des faubourgs (116 communes) qui constituent la "couronne urbaine" de la capitale française, les 6,6 millions d'habitants ainsi concernés occupent une superficie de 752 kilomètres carrés (densité: 8.768 habitants par kilomètre carré).

régions rurales contraint leurs habitants, s'ils veulent avoir une part à la redistribution des revenus, à se déplacer et vivre à proximité même de la source de ces derniers.

Dans les circonstances actuelles, le phénomène migratoire a pris le cours d'un processus cumulatif. En effet, plus la capitale accumule, par ses activités industrielles et commerciales, des sources de revenus privés (a), et par la centralisation administrative, des sources de revenus publics, plus elle exerce d'attirance sur les populations rurales. Or, le phénomène migratoire, en vidant progressivement les campagnes de leur population active, y réduit le volume de l'activité, partant, y détériore le niveau de vie. L'écart progressif entre le revenu par tête dans les villes et dans les campagnes accélère donc le phénomène migratoire et risque de le rendre irréversible.

L'autonomie politique, en réveillant les particularismes régionaux, a rendu plus pénibles les inégalités du développement et l'état de dépendance dans lequel végètent les régions septentrionales et orientales. Il ne faut pas chercher ailleurs la cause de la rébellion, qui s'est déchaînée comme une protestation contre les privilèges qui ont cumulativement favorisé les régions du Bas-Congo et du Haut Katanga. Mais la rébellion ne fait qu'aggraver les inégalités préexistantes, car en faisant obstacle à l'activité économique, elle a sensiblement abaissé le revenu par tête dans les régions où elle se propage. Son but était de remédier à l'inégalité en renversant le gouvernement central et en réformant la structure économique par des mesures politiques. Il n'y a d'autre moyen de lui faire échec qu'en attaquant le mal à la racine, c'est-à-dire en réalisant l'objectif qu'elle s'est assignée par une transformation délibérée de la structure économique et la mise en oeuvre d'une politique de croissance équilibrée.

<sup>(</sup>a) Depuis l'indépendance, la majeure partie des investissements dans l'industrie manufacturière ont choisi Kinshasa comme lieu d'implantation. C'est pour cette raison que le volume de l'emploi y a retrouvé son niveau de 1959, en dépit du marasme qui sévit dans certains secteurs de l'activité, comme la construction.

# 524.- Principes pour une délocalisation du développement industriel

Les possibilités d'investissement industriel au Congo peuvent être classées en trois catégories principales : la mise en valeur d'une importante source d'énergie et son utilisation par des industries fortes consommatrices d'électricité, la transformation sur place de produits miniers exportés présentement à l'état brut, l'érection de nouvelles entreprises dans le domaine de l'industrie manufacturière. On pocèdera successivement à l'examen de ces trois options.

a) Mise en valeur d'une source d'énergie importante et création d'une industrie lourde.

On connaît le projet d'aménagement du site d'Inga, situé en amont de Matadi à deux cents kilomètres de l'embouchure du Congo. En cet endroit, le fleuve subit une dénivellation d'environ cent mètres, en opérant une boucle dont les extrémités ne sont distantes que d'une douzaine de kilomètres. La région située entre ces extrémités est constituée d'une série de vallées qui sont autant de canaux naturels prêts à recevoir l'eau en vue de son utilisation énergétique. Le site d'Inga renferme, concentrée en un point, l'énergie hydro-électrique potentielle la plus puissante du monde. Son utilisation totale représenterait une puissance installée de 25 millions de kw. A titre de comparaison, signalons qu'en 1965, la puissance installée totale s'élevait à 5 millions de kw en Belgique, 25 en France, 34 en Allemagne, 44 en Grande-Bretagne.

Pour les auteurs du rapport de la SICAI, la pièce maîtresse de l'utilisation de l'énergie d'Inga serait la création à Kinshasa d'une électro-sidérurgie, alimentée par des minerais provenant soit du Kasaï, soit de l'Ituri. De fait, il est hors conteste que la création d'une sidérurgie contribue le plus efficacement au développement en égard aux effets d'entraînement qu'elle exerce en amont et en aval. Par ailleurs, la fabrication locale de demi-produits sidérurgiques réduirait sensiblement les importations de produits d'approvisionnement qui grèvent lourdement la balance commerciale; elle étofferait le réseau aujourd'hui très ténu - des relations interindustrielles et contribuerait dès lors à équilibrer la structure de l'industrie congolaise.

Comme le développement de l'industrie lourde ne ressortit pas à l'objet du présent rapport, on se dispensera d'examiner les

perspectives de rentabilité d'une future sidérurgie congolaise. Cn se bornera à signaler les problèmes que soulève son érection au regard de la politique économique préconisée plus loin et qui s'inspire de la nécessité de promouvoir une délocalisation de l'expansion industrielle. Par les revenus qu'elle créerait directement et les effets de liaison et d'agglomération qu'elle serait appelée à exercer, l'installation d'une sidérurgie à Kinshasa risquerait d'aggraver sensiblement l'hypertrophie relative de l'industrie kinoise, partant le déséquilibre géographique du développement, avec tous les inconvénients qui en résulteraient. De surcroît, elle risquerait de compromettre pour de nombreuses années l'expansion industrielle d'autres régions, dans la mesure où elle détournerait à son profit les capitaux publics susceptibles de s'investir ailleurs. On a tout lieu de craindre, en effet, qu'en raison du caractère aléatoire des méthodes préconisées (l'électro-sidérurgie n'en est encore, dans une grande mesure, qu'au stade expérimental), le capital privé n'hésite à s'engager dans la sidérurgie congolaise. Un pro-blème délicat d'allocation des ressources se pose donc, auquel les pouvoirs publics se doivent de trouver une solution qui tienne compte de l'intérêt national.

Un autre débouché important pour l'énergie d'Inga serait l'industric chimique. Effectivement, le Gouvernement de la République Démocratique du Congo envisage l'édification d'un complexe qui produirait du chlore et de la soude, ainsi que leurs dérivés : carbonate de soude, acide chlorhidryque, chlorure de polyvinyl, etc. A vrai dire, ce projet est jusqu'à présent, semble-t-il, assez peu élaboré. Quoi qu'il en soit, l'industrie chimique, aussi bien que la sidérurgie, se caractérise par la forte incidence des économies d'échelle sur les prix de revient. D'où l'importance du seuil de rentabilité, partant, du marché requis pour écouler la production d'une entreprise moderne. Au stade actuel de son développement, il est douteux, qu'en dépit de son importance relative en Afrique centrale, le Congo puisse à cet égard offrir un marché assez vaste. Il serait contraint d'en appeler aux pays limitrophes pour absorber une partie de sa production.

Le problème est que l'U.D.E.A.C. pense également édifier un complexe chimique, dont la rentabilité ne serait assurée, fautil le dire, qu'en obtenant d'écouler au Congo-Kinshasa une partie de sa production. L'équipe d'experts allemands, chargée par la Commission de la C.E.E. d'étudier les possibilités d'industrialisation de l'U.D.E.A.C., a élaboré le projet d'un vaste complexe chimique, qui serait implanté à Loutété, à 220 kilomètres de Brazzaville sur la route de Pointe Noire. Cet établissement recevrait

l'énergie du barrage de Bouenza, qu'il est question de construire sur le Niari. Il produirait du carbure de calcium, de la soude caustique, du chlorure de polyvinyl, du D.D.T., du chlorure de chaux, de l'hypochlorite de sodium et de l'acide sulfurique.

L'équipe d'experts belges qui a rédigé le présent rapport s'est interdit de produire un projet concurrent, qui ferait double emploi avec celui de l'équipe allemande, puisque aussi bien les conditions d'exploitation seraient assez semblables des deux côtés du fleuve Congo. C'est au plan supranational que doivent, en définitive, être concertées l'érection et la localisation de complexes industriels de grande dimension dans le secteur des biens intermédiaires. Dans ce domaine, toute initiative unilatérale résquerait de compromettre l'avenir : c'est de commun accord que doit être élaborée une politique de développement géographiquement équilibré à l'échelon régional, qui établisse, par un ensemble de projets, une juste compensation entre la distribution des investissements et la répartition des marchés.

b) Transformation industrielle de produits exportés présentement à l'état brut.

Dans ce domaine, la métallurgie des non-ferreux au Katanga offre des possibilités incontestables. Le problème qui se pose est le suivant : jusqu'où le Katanga est-il capable de transformer le cuivre en produits demi-fins et à les exporter dans des conditions compétitives ? Historiquement, le premier stade de l'activité des entreprises katangaises a été de concentrer le minerai et de le traiter métallurgiquement jusqu'à obtenir un cuivre-métal dont la teneur dépassait 95 %. Toutefois, de 1930 environ à 1945, une partie du cuivre katangais a été exportée sous la forme de mattes à 75 % de cuivre. Depuis la guerre, cette matte est convertie sur place en cuivre blister à 98,5 %. A l'heure actuelle, on a dépassé le stade de la fonderie brute: 45 % de la production est raffinée sur place (contre 49 % au Chili et 36 % en Rhodésie). Cette quantité (environ 150.000 tonnes métriques par an) est la partie de la production susceptible d'être utilisée par les tréfileries, où la matière première est un produit très standardisé, le wirebar (ou barre à fil) de cuivre électro. Le raffinage ajoute au métal une valeur qui n'est pas négligeable : alors que le montant de l'investissement rapporté à l'unité de production donne le rapport 1,3 pour la fusion, il donne le rapport 0,19 pour le raffinage électrolytique et 0,45 pour le raffinage thermique. Ce calcul

ne tient pas compte des sommes investies dans les centrales hydroélectriques (a).

D'après les renseignements disponibles, il semble que l'autre moitié du cuivre katangais ne puisse subir sur place une transformation plus poussée, étant donné qu'il est livré à la consommation finale sous 185 formats différents. Dans ces conditions, le problème des stocks se complique et la multiplicité des produits a pour corollaire une constante évolution de leur spécification. Pour être en mesure de satisfaire une demande aussi diversifiée et souvent pressante, il est indispensable que les usines qui produisent des formats spéciaux soient installéss au coeur du marché consommateur, en l'occurence l'Europe pour le cuivre du Katanga (a).

On peut toutefois se demander si la part qui est raffinée sur place ne pourrait subir une transformation supplémentaire. Elle est principalement utilisée outre-mer par les tréfileries, qui fabriquent un demi-produit standardisé : du point de vue technique, le processus de production est donc assez simple. D'ailleurs, il existe déjà à Lubumbashi un complexe industriel (Latreca), constitué en 1949 et progressivement développé jusqu'en 1963, parfaitement équipé pour fabriquer une gamme très large de produits en cuivre : tôles, feuilles, bandes, méplats et tubes. Or, l'usine, qui est aménagée pour produire 7 à 8.000 tonnes de produits finis par an, travaille à peine au quart de sa capacité. Encore ne parvient-elle à soutenir ce rythme de production qu'en suppléant son activité propre par la transformation de lingots d'aluminium importés en demi-produits destinés à la consommation locale.

En fait, l'usine Latreca a été conçue pour approvisionner le marché intérieur, lequel, à son stade actuel de développement, est incapable de fournir un débouché suffisant. Elle s'est donc tournée vers l'étranger et livre à l'exportation entre le quart et la moitié de ses produits, à destination principalement de la Rhodésie et de l'Afrique du Sud, subsidiairement de l'Afrique du Nord, accidentellement du Moyen-Orient. A la vérité, il est étonnant que le cuivre ne puisse parvenir, sous forme de demi-produits, en quantités plus importantes à la clientèle internationale, notam-

<sup>(</sup>a) G. CAIRON et C. VAN SCHENDEL, L'aspect économique du traitement des minerais au Katanga, dans L'industrie katangaise réalisations et perspectives, Lubumbashi, 1962, p. 312.

ment dans les pays industriels. En effet, le demi-produit peut être transporté en vrac et, comme sa valeur est nettement supérieure à celle du cuivre en barre (cfr. infra), l'incidence des frais de transport est sensiblement moindre. Or, le marché mondial est un gros consommateur de demi-produits : à peu près 30 % de la production mondiale de cuivre sont utilisés sous cette forme. L'explication de la difficulté qu'éprouve Latreca à exporter ses produits est simple : l'usine est obligée d'acheter son cuivre au cours mondial (actuellement (a) 45,-frs belges le kilo). En clair, cela signifie que le cuivre produit à sa porte lui coûte aussi cher que le cuivre livré aux usines belges ou françaises, après avoir parcouru 1.700 km par chemin de fer et 8.000 km par mer. Avec des prix de revient anormalement grevés au point de départ, on conçoit que la compétitivité de l'entreprise sur les marchés internationaux soit considérablement affaiblie. Il ne fait pas de doute que si le cuivre était vendu à Latreca à un prix "normal", la firme pourrait travailler très rapidement au maximum de sa capacité. On peut même estimer que celle-ci (8.000 tonnes) est bien inférieure à ce que pourrait absorber le marché mondial, auquel le Katanga devrait pouvoir livrer 10.000, 30.000, 60.000 ou 100.000 tonnes de demi-produits, notamment sous forme de fils de toutes dimensions.

Cependant, le problème n'est pas aussi simple que pourrait le faire croire un calcul théorique de prix de revient. La Belgique ne consomme qu'une partie du cuivre produit par le Katanga et l'Union Minière est obligée de s'assurer la clientèle des autres pays du Marché Commun, notamment de la France. Or, les consommateurs de ces pays ont l'habitude de recevoir le cuivre katangais sous forme de "wirebars". Il ne sera pas facile de les amener à accepter le demi-produit plutôt que le produit brut, ce qui risquerait de mettre en chômage une partie de leur équipement de transformation.

Tant que le cuivre est vendu à Latreca au "prix mondial", les clients étrangers ne peuvent reprocher à l'Union Minière de leur faire une concurrence illicite. Et la fente au prix mondial est une règle d'application universelle, à laquelle les principaux producteurs mondiaux se conforment strictement : toutes leurs livraisons se font à ce prix, quelle que soit la localisation géographique de l'acheteur par rapport au fournisseur. Mais, précisément, toute la question est de savoir si Latreca doit être considérée

<sup>(</sup>a) février 1966.

comme un "acheteur" à l'égard du "vendeur" Union Minière. Encore que les capitaux investis à Latreca ne soient pas tous directement originaires de cette dernière, on admettra que la distinction juridique entre la maison-mère et la filiale est assez spécieuse.

A la vérité, ce qui est en cause, c'est la structure actuelle de la division internationale du travail pour la transformation du cuivre, depuis le minerai jusqu'au produit le plus fini. Il apparaît que la spécialisation internationale reste très défavorable aux pays en voie: de développement dans ce secteur, plus que dans n'importe quel autre de l'activité industrielle. Pour s'en convaincre, il suffit de savoir qu'en Belgique, l'industrie des non-ferreux est le secteur industriel qui ajoute à la matière première la valeur la plus faible (13 % pour les non-ferreux ouvrés et 17,4 % pour les non-ferreux bruts). Le tableau n° 524.a situe exactement, à cet égard, l'industrie des métaux non-ferreux par rapport à celle des autres secteurs.

Au Congo, la valeur ajoutée au cuivre brut par sa transformation en demi-produits serait beaucoup plus élevée en pourcentage, parce que la valeur du produit brut n'y incorpore pas les frais de transport. Par exemple, le prix du fil de cuivre à Lubumbashi, est actuellement (a) de 200 à 300 frs congolais, suivant les spécifications; disons 250,-frs congolais en moyenne par kilo. Or, le prix de vente mondial du kilo de cuivre est de 46,-frs belges, soit 138 frs congolais (sur base du taux de 300 frs congolais pour 100 frs belges, pratiqué par l'Union Minière à l'égard de Latreca). Comme les pertes de métal au cours de la transformation sont assez faibles (plus ou moins 5 %), on peut estimer qu'au prix de vente actuel, la valeur ajoutée est d'au moins 50 %. Sans doute, à ce prix-là, le fil de cuivre congolais est-il difficilement compétitif sur les marchés mondiaux. En revanche, la valeur ajoutée serait supérieure, si le métal était acheté par Latreca à un cours qui serait constitué par le prix de revient de l'Union Minière, augmenté d'un bénéfice normal; le prix de vente du fil pourrait être abaissé d'autant. Il n'est pas exagéré d'estimer qu'en fin de compte un produit demi-fini, dont la valeur ajoutée se chiffrerait à 40 % du prix de vente, serait parfaitement vendable sur tous les marchés mondiaux. Pour mettre les choses au mieux, si la moitié de la production de cuivre de l'Union Minière pouvait être traitée et vendue de la sorte, on imagine le gain énorme

<sup>(</sup>a) février 1966.

Tableau ,524.a :
Valeur ajoutée par les principaux secteurs de l'industrie belge.

Secteurs industriels	Val <b>eur ajoutée en</b> % de la valeur globale (1961)	Exportations en % de la production (1964)
Non-ferreux ouvrés Non-ferreux bruts Aciers laminés	13,- 17,4 18,5	52,7 71,1 71,2
Acier brut Matières textiles natu-	20,4	11,8
relles Produits pétroliers Matériel de chemin de	23,1 24,3	68,3 40,8
fer Tapis Autos, cycles	26,5 28,2 28,8	36,7 95,2 55, <del>-</del>
Fils de fibres naturel- les Tréfilés, étirés à froid Engrais Articles métalliques	30,2 30,3 31,5 35,6	33,6 36,9 13,8
Papier non transformé Transformation du papier Tissus courants Confections textiles Ciment Chimie générale Machines et appareils	40,1 40,1 41,3 44,- 44,7 46,4 46,9	39,5 9,7 55,3 35,- 29,8 45,7 56,8
Matériel électrique Produits photo sens Verre et ouvrages ,	55,8 56,4 59,6	35,5 82,3

Source: UNIVERSITE DE LOUVAIN, CENTRE DE RECHERCHES ECONOMIQUES, Service Mensuel de Conjoncture, mars 1966, p. 20. (d'autant plus appréciable qu'il s'exprimerait en devises) que retirerait le Congo d'une transformation plus poussée de sa principale ressource naturelle.

> x x x

Dans les prochaines années, les investissements industriels au Katanga devraient se limiter au domaine de la transformation en demi-produits des métaux exportés actuellement sous forme de lingots. Non moins qu'à Kinshasa, il n'est indiqué pour un temps d'y promouvoir encore l'industrie manufacturière, du moins si l'on ne veut pas ruiner les chances de voir s'implanter dans les régions septentrionales un nouveau pôle, qui peut revendiquer une priorité absolue dans l'ordre des urgences du développement économique. Cette revendication se fonde sur des considérations économiques et des arguments politiques d'un caractère si péremptoire, qu'ils réduisent les éventuelles objections au rang de spéculations dilatoires.

c) Création d'une nouvelle industrie manufacturière dans les régions défavorisées.

L'objectif de la politique de développement industriel préconisée ici procède d'une analyse objective de la souiété globale : des considérations politiques l'inspirent tout autant que les impératifs économiques. D'une part, la préoccupation est d'assurer un développement équilibré, tant géographique que sectoriel. D'autre part, l'intention est de remédier aux causes de la rébellion, pallier les tendances centrifuges, promouvoir l'intégration nationale.

Or, la conjoncture actuelle offre l'aspect d'une détérioration progressive du niveau de vie dans les régions agricoles, dont la situation est d'autant plus mauvaise qu'elles sont plus éloignées de la capitale (hormis le Haut-Katanga). Conjointement, on assiste à une hémorragie démographique qui vide les campagnes de leur population active et conduit Kinshasa à l'hypertrophie. On a fait ressortir plus haut le caractère cumulatif de ce processus.

En raisonnant à courte échéance, on serait tenté de soutenir qu'il n'y a d'autre solution au problème démographique de la capitale que de fournir d'urgence du travail à l'énorme masse de chômeurs qui s'y concentre. Cette politique, préconisée par des esprits expéditifs, produirait le résultat exactement opposé. En effet, tant que, dans les régions défavorisées, le revenu par tête ne s'améliore pas, toute augmentation du revenu global dans la capitale ne fra qu'aggraver le phénomène migratoire. Le revenu moyen des régions rurales s'en trouvera encore abaissé, étant donné que c'est parmi leur population active que se recrutent surtout les émigrants, et l'augmentation de l'écart entre le revenu des villes et celui des campagnes aura pour effet d'accélérer les migrations. On est en plein cercle vicieux.

Pour en sortir, il n'est que de créer de nouvelles sources de revenu, en dehors des centres qui aujourd'hui s'hypertrophient. Encore faut-il établir comment on peut y parvenir. On pourrait croire que l'effort doit être porté avant tout sur l'agriculture, puisque c'est le secteur qui, depuis l'indépendance, n'a cessé de se délabrer. En fait, l'état de rébellion qui perdure dans le Nord et dans l'Est et les difficultés qu'éprouve l'administration à assurer aux régions agricoles la sécurité et l'encadrement, voir à exercer la contrainte (notamment par la voie fiscale, puisque l'obligation de payer l'impôt a toujours été le plus fort stimulant au travail) ne permettent guère d'espérer des résultats substantiels, même à moyenne échéance. On peut donc estimer que le relèvement de l'économie agricole dans les régions du Nord et de l'Est, dont la nécessité est incontestable (a) ne se réalisara que par induction, c.à.d. comme effet d'entraînement en amont d'un groupe important d'investissements industriels polarisés, implanté au coeur même de la région défavorisée. Dans l'état actuel 🐇 des choses, la création d'un nouveau pôle de croissance, comprenant une série d'entreprises industrielles rentables, limite au minimum l'intervention de l'Etat, et notamment, l'importance des superficies sur lesquelles la sécurité doit absolument être assu-

En quel point faut-il implanter ce nouveau foyer de développement industriel? Des considérations politiques autant que la géographie économique désignent d'emblée Kisangani (b) comme l'endroit d'élection. Du point de vue des coûts de transport, la

<sup>(</sup>a) Le délabrement de la production agricole compromet sérieusement l'approvisionnement de l'industrie, notamment dans le secteur textile et celui des corps gras.

<sup>(</sup>b) Anciennement "Stanleyville".

ville est extraordinairement privilégiée, parce qu'elle constitue, non seulement au Congo, mais dans toute l'Afrique, le point le plus éloigné des côtes qui soit accessible au moindre coût de transport. En effet, sur l'immense boulevard liquide qu'est le fleuve Congo, le fret est réellement bas, et même le transport de produits lourds entre Kinshasa et Kisangani (1.700 km) ne fait augmenter les prix que de quelques pour cent. La carte des isocoûts de transport (a) à partir de Kinshasa montre que Kisangani est aussi "économiquement proche" de Kinshasa que des régions situées à moins de 300 kilomètres de la capitale. C'est précisément cette "proximité économique" de Kisangani qui, en régime économique libéral, a retardé son développement. En effet, pour desservir toutes les régions du Nord et de l'Est, les produits, au départ de Kinshasa coûtaient à peine plus cher qu'au départ de Kisangani. Dans ces conditions, pourquoi aurait-on déplacé vers cette dernière des investissements industriels qui bénéficiaient dans la capitale des économies externes existantes, et particulièrement du voisinage de l'administration centrale ?

Inversément, une fois qu'un pôle de développement sera aménagé à Kisangani, on peut dès à présent prétendre que le prix de revient des produits industriels fabriqués sur place ne sera guère plus élevé qu'à Kinshasa, parce que les produits d'approvisionnement qui doivent être importés coûteront à peine plus cher rendus à Kisangani que rendus à Kinshasa.

Un examen de la carte des bassins économiques (b) renseigne éloquemment que la région que peut desservir une entreprise située à Kisangani et travaillant au même prix de revient que des entreprises concurrentes situées à Bujumbura, à Lubumbashi ou à Kinshasa, est extrêmement vaste. Or, si l'on tient compte en même temps de la carte des bassins et de celle des isocoûts, il apparaît que, toutes choses égales d'ailleurs, une entreprise située à Kisangani aura des prix de revient nettement moins élevés que ses concurrentes de Bujumbura ou de Lubumbashi, dans la mesure notam-

<sup>(</sup>a) L'isocoût de transport est le lieu géographique de tous les points qu'il est possible d'atteindre à partir d'un endroit donné, en payant le même coût de transport. (voir carte p. 46)

<sup>(</sup>b) Les bassins économiques déterminent l'aire des débouchés accessibles à des entreprises situées en divers points (Kinshasa, Kisangani, Bujumbura, Lubumbashi), et dont les coûts de fabrication sont supposés égaux au départ. (voir carte p. 48)

ment où ses coûts dépendent du prix de transport de produits d'approvisionnement importés (a).

Kisangani est un lieu privilégié. Non seulement elle est la ville la plus éloignée des côtes qui soit accessible à aussi peu de frais, mais encore elle commande un vaste hinterland. En effet, sur un important réseau de transport qui pourrait drainer tous les produits des régions de l'Est, la capitale de l'ancienne province Orientale constitue une rupture de charge au-delà de laquelle la navigation peut se pratiquer sans interruption sur une distance de 1.700 kilomètres.

Si jusqu'à présent, Kisangani ne s'est qu'imparfaitement acquittée du rôle qui lui est pour ainsi dire naturellement dévolu, c'est que le régime colonial en a détourné une partie du trafic par des investissements d'infrastructure uniquement orientés vers l'exportation. Au Nord, le chemin de fer Vicicongo, qui dessert une importante région agricole, transporte vers Bumba (sur le fleuve, à 400 km en aval de Stanleyville) une importante partie des produits de l'ancienne province Orientale. Dans l'Est, pour éviter de trop fréquentes ruptures de charge, nombre de produits sont évacués par les voies méridionales ou, à travers la Tanzanie, par le chemin de fer aboutissant à Dar-Es-Salaam.

Le second plan décennal, élaboré avant l'indépendance, s'était cependant assigné comme objectif de redresser cette situation. A l'Est, une route moderne de 630 km, reliant Kisangani et Bukavu, devait remplacer d'une part la mauvaise route de 1.300 km qui dessert les deux villes par le Nord via Bafwasende, Mambasa, Beni, Goma; d'autre part, le réseau mixte qui opère la même liaison par le Sud (Bukavu-Uvira: 105 km par route; Uvira-Albertville: 345 km par le lac Tanganyika; Albertville-Kindu: 714 km par chemin de fer; en tout 1.600 km et quatre ruptures de charge). La nouvelle route Kisangani-Bukavu est construite pour plus de la moitié et les travaux se poursuivent en dépit des difficultés actuelles.

Pour le Nord, la situation est flottante. Un important projet visait à prolonger le Vicicongo de 185 km jusqu'à Bumba. Il faut savoir qu'entre Aketi et Bumba coule l'Itimbiri, une rivière peu profonde et sujette à de fortes différences d'étiage, qui ne peut être desservie que par des barges à faible tirant

<sup>(</sup>a) En fait, le bassin économique de Kisangani s'étend donc beaucoup plus à l'Est et au Sud qu'il n'apparaît sur la carte.

d'eau. Relier par voie ferrée Aketi à Bumba, plaident les partisans de Vicicongo, c'est réduire les frais de transport et éviter deux ruptures de charge.

C'est le lieu de se demander si l'actuelle génération doit reprendre à son oompte les erreurs, parfois complaisantes, de l'histoire coloniale. Longue de 835 km, la voie ferrée du Vicicongo a un écartement de 60 centimètres (nous disons bien : 60 centimètres). Or, l'écartement des voies ferrées est habituellement d'un mètre en Afrique et d'1,435 mètre en Europe. On imagine aisément ce que peuvent être les coûts d'exploitation d'un réseau de transport aussi peu conforme aux normes modernes (a). Avant l'indépendance, le prix moyen à la tonne-kilomètre y était au coefficient 2,5 par rapport à celui du B.C.K. (Lubumbashi-Port Francqui) ou du C.F.M.L. (Matadi-Kinshasa). Qui oserait, en cette seconde moitié du vingtième siècle, prendre la responsabilité d'ajouter aux 835 kilomètres existants, 185 kilomètres d'une voie à écartement de 60 centimètres?

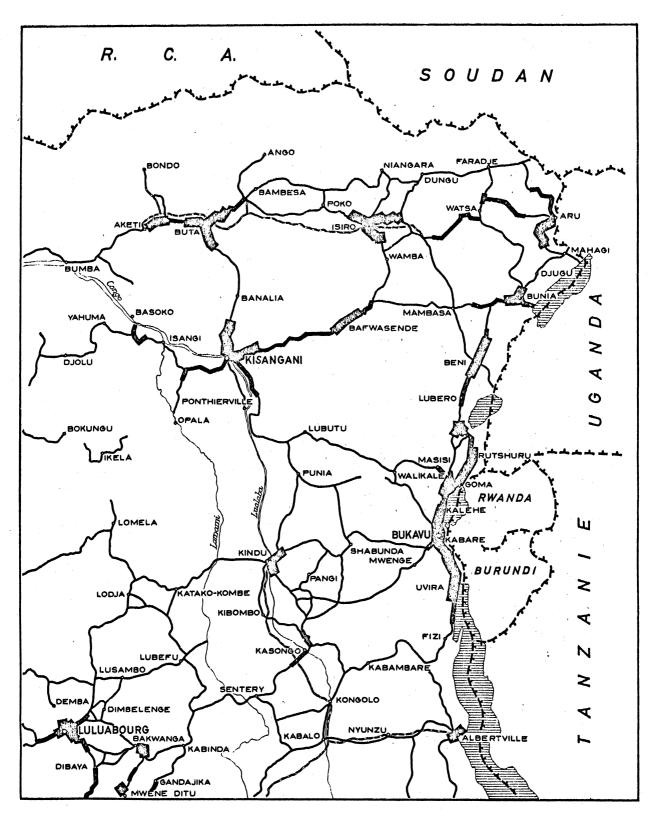
Le second plan décennal renfermait une solution plus rationnelle aux problèmes du transport dans la province Orientale, qui consistait à moderniser les deux routes reliant Kisangani aux extrémités du Vicicongo: Buta à l'Ouest (324 km) et Les (b) à l'Est (550 km). La carte du trafic routier en 1959 (cfr. carte ci-contre) renseigne en effet une densité de circulation considérable aux environs de ces deux centres comme aux alentours de Kisangani. Aussi l'amélioration de leur infrastructure permettrait aux routes de drainer vers cette dernière tous les produits de la province Orientale (c). Le Vicicongo conserverait l'intérêt simplement régional

a)————	Poids des rails (kg/m)	Longueur des rails (m)	Poids des tra- verses (kg)
Vicicongo (Aketi- Mungbere) C.F.M.L. (Matadi-	9	5	10 à 15
Kinshasa)	33	12	47
B.C.K. (Lubumba- shi-Port Francqui)	40	10 à 15	10 à 36

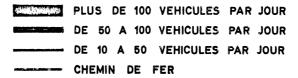
<sup>(</sup>c) De bonnes routes sont particulièrement aptes à transporter les produits du Nord-Est (café, coton, caoutchouc), qui ont assez bien de valeur par unité de poids.

<sup>(</sup>b) Anciennement "Paulis".

Carte 524.a
Congo-Kinshasa: trafic routier en 1959.



## LEGENDE



qui lui convient et Isoro resterait, par rapport à Kisangani, un centre relais. Il est absolument contre-indiqué de faire de cette ville le pôle de croissance industriel du Congo, comme d'aucuns l'ont préconisé. La position singulièrement excentrique d'Isoro (anciennement "Paulis") et le mauvais état des réseaux de transport qui la desservent surclasseraient pour longtemps, dans la compétition avec les pôles de Kinshasa et du Katanga, les entreprises qu'on y implanterait.

On suppose ici, bien entendu, qu'au nouveau pôle des régions orientales soit reconnue une vocation nationale. Sans doute, une partie des entreprises qui s'y établiront, auront leur rentabilité assurée par le seul débouché qu'offrent les régions du Nord et de l'Est. Mais il importe surtout qu'y soient installées des industries à caractère interrégional, dépendant du reste du pays, tant pour leurs débouchés que pour leurs approvisionnements. C'est à cette condition seulement que le pôle remplira véritablement un rôle d'intégration, dans le domaine économique d'abord, sur le plan politique ensuite. Encore faut-il qu'il soit relié au reste du pays par des voies de communication faciles. Et Kisangani est de très loin le centre qui répond le mieux à ces conditions, pourvu qu'on améliore le réseau de transport en étoile qui irradie, à son départ, aussi bien les régions septentrionales qu'orientales. Bien sûr, on ne se fera pas faute de démontrer, si l'on peut dire, que la construction de 185 kilomètres de voie ferrée coûte moins cher que l'aménagement de 800 kilomètres de routes. Il s'agit là d'un calcul à très courte échéance, qui n'est pas de mise et qui tombe à court dans une planification à moyen terme du développement industriel du Congo.

S'il est indiqué de faire transiter par Kisangani les produits agricoles de la province Orientale et du Kivu, c'est parce que la plupart d'entre eux peuvent faire l'objet d'une transformation sur place. La région produit du coton, mais c'est à Kinshasa et au Katanga qu'est située l'industrie textile, qui n'approvisionne d'ailleurs que pour moitié la consommation nationale. Sans doute, la production de coton a-t-elle fortement fléchi à cause de l'insécurité ambiante. Mais lorsqu'elle pourra reprendre, tout permet de croire qu'elle sera stimulée dès l'instant où le traitement sur place du produit permettra de payer aux producteurs un prix nettement plus élevé que si le coton devait être acheminé vers l'Atlantique par un réseau de 2.700 kilomètres, affecté de trois ruptures de charge (a). De même, le caoutchouc produit au Sud de la provin-

<sup>(</sup>a) Mungbere-Aketi: 683 kilomètres par chemin de fer à écartement de 60 centimètres; Aketi-Bumba: 255 kilomètres par une rivière difficilement navigable; Bumba-Kinshasa: 1.400 kilomètres par le fleuve Congo; Kinshasa-Matadi: 366 kilomètres par le chemin de fer C.F.M.L.

ce Orientale pourrait alimenter une usine de pneus qui, au départ de Kisangani, approvisionnerait tout le Congo (en 1959, les importations de pneus pour voitures et camions se sont élevées à près de 200.000 unités, pour une valeur de 250 millions de francs). Et encore, le café Robusta du Nord, ou Arabica du Kivu, pourrait être traité à Kisangani dans une usine de café soluble, etc.

### Conclusion.

Les auteurs de ce rapport ne se dissimulent pas les objections, d'ordre économique et politique, que peut soulever leur conception prospective du développement industriel au Congo. le plan économique, ils sont parfaitement conscients qu'au départ, quand bien même les pouvoirs publics se chargeraient des aménagements d'infrastructure, etc., les prix de revient seront pour un temps plus élevés dans les régions nouvelles que dans les anciens lieux d'implantation. Ce phénomène est bien connu dans les pays européens qui procèdent actuellement à une délocalisation de leurs activités industrielles pour mettre en oeuvre une politique de développement régional, alors que l'infrastructure y est assez bien aménagée en tous les points du territoire. En Angleterre, par exemple, des études (a) ont tenté d'évaluer la différence entre le prix de revient d'un produit déterminé pour une filliale établie dans une nouvelle région industrielle et le coût marginal du produit pour la maison-mère, qui a procédé à une extension de ses installations dans le réseau industriel d'origine. calculs portant sur sept firmes de chaussures montrent que dans la filliale délocalisée, le prix de revient de l'unité produite se trouve, par rapport à celui de la maison-mère, au coefficient 1,85 pour la première année, 1,46 pour la seconde, 1,16 pour la troisième. En fait, la principale difficulté que rencontrent en Europe les entreprises délocalisées réside dans le recrutement d'une main-d'oeuvre spécialisée. Ainsi, pour les firmes de chaussures retenues par l'enquête, la comparaison du coût des salaires directs dans la succursale par rapport à celui de la maison-mère, se chiffrait pendant les trois premières années, respectivement par les coefficients 1,68, 1,49 et 1,22.

<sup>(</sup>a) cfr. W.F. LUTTRELL, The Cost of Industrial Movement, Cambridge University Press, 1952.

Il ne fait pas de doute que dans un pays sous-développé, les différences se situeront à un ordre de grandeur plus important encore, non pas que dans les régions nouvelles la main-d'oeuvre soit mauvaise, mais parce qu'elle est tout simplement inexistante. De même, l'infrastructure économique et sociale n'est pas déficiente: elle attend encore d'être .créée. Mais la dégressivité dans la différence des coûts entre les firmes délocalisées et les entreprises situées aux lieux d'implantation originelle se vérifiera en Afrique aussi bien qu'en Europe. La rapidité et l'importance de cette dégressivité dépendront en ordre principal de deux facteurs: l'importance des travaux d'infrastructure que l'Etat entreprendra dans les régions nouvelles et le nombre ainsi que la complémentarité des entreprises qui s'y établiront.

En attendant, les capitaux privés ne se dirigeront pas spontanément vers les endroits où les entreprises nouvelles devront compter avec un prix de revient supérieur au coût marginal de la production dans les extensions industrielles aux lieux d'implantation actuels. Pour favoriser la délocalisation, il incombe donc aux pouvoirs publics, non seulement d'entreprendre des travaux d'infrastructure aux nouveaux endroits, mais aussi de prendre une série de mesures propres à inciter le capital privé à s'orienter vers les régions judicieusement affectées à la création de nouveaux pôles de croissance. Négativement, le gouvernement pourrait assigner d'autorité des limites au développement industriel des anciennes zones. En Europe, pareil mode d'intervention des pouvoirs publics va jusqu'à interdire la construction de nouveaux bâtiments industriels dans certaines régions, sous peine de sanctions sévères. Positivement, l'Etat pourrait favoriser la délocalisation par des exonérations fiscales, l'aménagement urbanistique de la région, bref par une politique appropriée aux exigences d'unités industrielles modernes, tels que la création de zonings industriels dûment raccordés aux moyens de communication, la constitution d'un fonds de reclassement de la main-d'oeuvre, l'apport d'une aide financière directe ou par l'intermédiaire de sociétés de développement régional, la construction d'habitations à bon marché pour la main-d'oeuvre nouvelle, etc.

Enfin, c'est du domaine politique que relèvent les obstacles majeurs à la création d'un nouveau pôle industriel au coeur des régions orientales. D'abord l'insécurité qui y règne, quasi à l'état chronique, alarme les hommes d'affaires et confère dès l'abord aux investissements qui s'y implanteraient un caractère trop aléatoire. Ensuite et surtout, l'hyperconcentration de l'administration publique à Kinshasa fait apprécier par-dessus tout la proximité des hautes instances gouvernementales. Les industries en sont étroitement tributaires, par exemple pour l'obtention de licences d'importation : au cours des dernières années, nombre d'entreprises ont été contraintes à réduire leur activité faute de pouvoir importer à temps les produits d'approvisionnement nécessaires.

On le voit, ce n'est pas à l'économiste qu'appartient le dernier mot. La majorité des industriels à qui furent révélées les grandes lignes de la politique de développement ici préconisée, en ont admis le bien fondé, Mais la plupart se sont tout autant récriés, quand on leur a demandé s'ils étaient prêts à "délocaliser" leurs réinvestissements.

Toutefois, on n'a pas cru devoir s'arrêter à des considérations strictement politiques pour modifier un programme d'industrialisation dont l'exécution ressortit à la moyenne, voire à la longue période. Au demeurant, la plupart des projets industriels, dont ce programme a prévu l'implantation à Kisangani, ne disconviendraient pas pour Kinshasa. On a montré, en effet, que les deux villes, pour géographiquement distantes qu'elles soient (1.700 km), n en sont pas moins économiquement proches : les entreprises dont la viabilité est établie pour Kisangani auraient donc toutes les chances d'être rentables à Kinshasa, où elles bénéficieraient en outre d'un important réseau d'économies externes. Mais, on le sait à présent, ce n'est pas dans ce sens que va l'intérêt général.

### 6.- ETUDE ECONOMIQUE DES PROJETS.

### 61. COMMENTAIRE DE SYNTHESE DES PROJETS.

## N° 1. WAGONS DE MARCHANDISES.

Demande.

Au cours des années cinquante, les importations moyennes de wagons d'marchandises se sont élevées à 607 unités par an. Les débouchés futurs ont été évalués à 530 wagons par an.

Offre.

Il n'y a pas de production de matériel roulant pour chemin de fer.

Localisation.

Le site d'implantation choisi est Kinshasa. Le choix de cette ville s'impose pour réduire les coûts de transport des matières premières dont la majeure partie est importée. Plus tard, lorsque l'entreprise pourra acheter son àcier à la sidérurgie nationale, elle sera idéalement placée pour réduire au minimum ses coûts d'approvision nement.

Au surplus, à Kinshasa, l'écoulement des wagons ne pose aucun problème du fait de la situation de cette ville sur une voie ferrée.

Production et capacité de production.

On envisage une unité capable de monter sur place des wagons de marchandises et de fabriquer un grand nombre de pièces, grâce à l'implantation d'une fonderie, d'une forge et d'un atelier mécanique en annexe aux ateliers principaux.

Le projet a été établi pour deux capacités en travail à une équipe, 250 jours par an.

Capacité A : 1 wagon à boggies par jour (seuil de rentabilité minimum : 20%) Capacité B : 2 wagons à boggies par jour(seuil de rentabilité minimum : 30%)

### Investissements:

Capacité A : 158 millions FB Capacité B : 212 millions FB.

Commentaire de synthèse.

Ce projet présente des caractéristiques économiques intéressantes tant sur le plan de la rentabilité pure que sur le plan de l'intérêt social, le simple énoncé de quelques critères est à cetégard convaincant. Considérant la capacité B, qui est la mieux adaptée aux prévisions des débouchés, il apparaît qu'elle offre un taux de profit brut s'élevant à 53 pour cent par rapport à l'investissement. L'économie annuelle brute de devises serait de 16 millions de FB permettant de récupérer la partie de l'investissement faite en devises en 0,9 année. Le nombre d'emplois créés est important : 474. Le coefficient de valeur ajoutée locale sur l'investissement est lui aussi élevé : 65 pour cent. Enfin, le faible seuil de rentabilité de cette entrevaixe la rendrait assez peu vulnérable aux fluctuations des commandes: elle accuse un indice de sécurité à la conjoncture qui n'est que de 15 pur 100.

# n° 2 DETERGENTS.

### Demande.

Les besoins actuels du Congo peuvent être évalués à 800 tonnes de poudres détergentes par an. En 1970-1975, il est prévu que ces besois auront triplé pour atteindre 2.500 tonnes.

Offre.

Il n'y a pas d'offre locale.

Localisation du projet.

Le site d'implantation serait Kinshasa. La future entreprise pourrait avoir facilement accès aux sous-produits de la raffinerie de pétrole qui s'érigera à Moanda et, éventuellement, à ceux du complexe chimique qui est envisagé dans le Bas-Congo en liaison avec le barrage d'Inga.

Production et capacité de production.

La fabrication envisagée consiste en un mélange en humide des matières premières, suivi d'un séchage par atomiseur et d'un conditionnement en paquets.

Les capacités envisagées sont :

Capacité A: 2.000 tonnes en marche à une équipe (seuil de rentabilité minimum : 62 %)

Capacité B : 3.000 tonnes en marche à une équipe (seuil de rentabilité minimum : 52%).

Investissement.

Capacité A : 39 millions de FB Capacité B : 50 millions de FB.

Commentaire de synthèse.

Etant donné les débouchés prévus, il convient d'examiner avec plus d'attention la capacité B de 3.000 tonnes. Pleinement utilisée, cette capacité permettrait d'atteindre un taux de rentabilité de 45 pour cent (Profit/ Investissements). L'économie annuelle en devises résultant d'une production de 3.000 tonnes serait de 20,5 millions de FB permettant de récupérer en deux ans la partie de 1'investissement faite en devises. La valeur ajoutée locale représenterait annuellement 43 pour cent de la valeur des investissements.

Le taux de rentabilité du projet est considérable; on pourrait donc songer à diminuer le prix de vente ex-usine de la production. Pour permettre la comparation des calculs de rentabilité ont été refaits en tenant compte d'une diminution de 25 pour cent du prix de vente. Ces nouveaux calculs révèlent un taux de rentabilité qui correspond approximativement au seuil d'apparition d'un profit net.

the state of the s

The state of the s

Commence of the transfer of the second

# N° 3 LAMPES A INCANDESCENCE.

Demande.

Les besoins actuels sont de 2.225.000 lampes par an. Il a été admis qu'elle connaitrait une expansion assez forte jusqu'en 1975 pour atteindre à cette date 3.685.000 unités par an.

Le marché actuel de l'Afrique de l'Ouest et de l'Afrique Centrale a été évalué à environ 2,6 millions d'unités.

Offre.

Aucune unité de production de lampes électriques n'est encore installée, ni dans l'ensemble Congo-Rwanda-Burundi, ni dans les pays limitrophes.

Débouchés libres.

Les besoins de 3.685.000 lampes par an prévue en 1975 s'inscrivent dans la gamme des spécifications qui seraient produites par l'unité envisagée, en l'absence d'une concurrence local; ils peuvent donc être considérés comme débouchés libres.

Localisation.

La localisation prévue est Kinshasa pour la raison que cette position géographique est la plus proche des principaux marchés d'écoulement et la mieux placée pour diminuer le coût de transport des matières premières qui doivent être entièrement importées.

Production et capacité de production/

L'usine envisagée produirait des lampes à incandescence de type standard appartenant à la gamme courante de 15 à 200 watts, voltage requis par le marché. La capacité de production réelle serait de 1.570 lampes par groupe et par heure. A raison de 12 heures par jour et de 250 jours par an, la capacité A serait donc de 4.700.000 unités à un groupe (seuil de rentabilité minimum : 69%) et la capacité B de 9.400.000 unités à deux groupes (seuil de rentabilité minimum : 33%).

Investissement.

Capacité A: 38,86 millions de FB Capacité B: 64,50 millions de FB.

Commentaire de synthèse.

Le marché de 3.685.000 lampes prévu en 1965 situerait le niveau d'utilisation de la capacité A du projet à 78,5 pour cent de la pleine capacité c'est-à-dire dans la zone des rendements croissants. Or, lorsque le rendement moyen est maximum l'échelle de production ne promet que 8 pour cent de profit brut par rapport à l'investissement. Le projet ne peut donc être considéré comme réalisable s'il se fonde uniquement sur le marché du Congo-Rwanda-Burundi. Il faut alors rechercher les possibilités d'écouler vers l'extérieur un peu plus d'un million de lampes par an. Cela signifie que les pays d'Afrique Centrale et d'Afrique de l'Ouest dont le marché atteindra entre 2,8 million et 4 million/an, de lampes électriques en 1975, devraient assurer environ le tiers de leurs débouchés aux importations en provenance du Congo.

# H° 4 PAPIER ET PATES A PAPIER.

Demande.

Les importations de pâte se sont montées à 257 tonnes en 1959. Elles ont fortement décru depuis (77 tonnes en 1963). Ces pâtes sont utilisées seules ou en mélange avec des papiers de récupération pour produire du carton qui sera transformé ensuite en boîtes et emballages divers.

Le tonnage global des papiers et cartons, importé sous forme brute ou transformé, s'est élevé jusqu'aux environs de 24.000 tonnes en 1959 pour décroître fortement depuis (13.000 tonnes en 1965). Les besoiss sont toutefois supérieurs aux importations actuelles qui sont comprimées par la réglementation des changes extérieurs.

La projection de la consommation de papier pour les années 1970-1975 sur base de deux hypothèses (pessimiste et optimiste) concernant la consommation per capita, et d'une hypothèse d'accroissement de la population de 2,5 pour cent l'an donne les résultats suivants :

and the second of the second o

Hypothèse pessimiste: 1970 24.400 tonnes/an

1975 41.500 tonnes/an

Hypothèse optimiste: 1970 36.600 tonnes/an

1975 55.200 tonnes/an.

Offre.

Il n'y a encore aucune production de papier si de pâte à papier au Congo.

Débouchés libres.

Si l'on admet qu'un minimum de 50 pour cent de la consommation peut être produit localement, on pourrait en principe envisager une unité de 12.000 tonnes/an vers 1976. Cette usine devrait être conçue pour accroître sa capacité jusqu'à 2.000 tonnes en 1975.

Localisation.

Région du Bas-Congo, si possible à proximité d'une exploitation forestière.

Production et capacité de production.

Les qualités à produire seraient les papiers d'emballage, papier de type "Linerboard" destinés à la confection de carton ondulé, cartons divers pour emballages, impression et usages industriels divers.

Deux capacités de production ont été retenues Capacité A:12.070 tonnes/an de papiers et cartons (soit 40 tonnes /jour) (seuil de rentabilité minimum : 74%)

Capacité B: 20.000tonnes/an (soit 65 tonnes/jour) (seuil de rentabilité minimum : 57%)

Investissement.

Capacité A : 354 millions de FB Capacité B : 494 millions de FB.

Commentaire de synthèse.

L'examen du problème montre que l'implantation d'une industrie papetière au Congo passe par une séquence obligée. Il importe de développer d'abord les industries de transortmation du papier et du carton.

L'installation d'une machine à papier pourra être envisagée lorsque la consommation de certaines catégories de papier aura atteint un niveau suffisant. Dans une première phase, cette machine serait alimentée en pâtes importées mais devrait être conçue pour utiliser ultérieurement un mélange de pâtes importées et de pâtes locales lorsque le marché sera assez vaste pour produire ces dernières au Congo dans des conditions économiques. Le dossier présenté ici ne concerne que l'installation d'une usine de papier et carton dans l'hypothèse où la demande : intermédiaire des industries de transformation aurait atteint un niveau suffisant en 1975.

Le projet constitue donc une étape névessaire dans la constitution d'une papeterie intégrée verticalement. C'est en tant que tel qu'il est justifié sur le plan économique malgré son faible taux de rentabilité (9 pour cent Jans la capacité B). Il est à noter que les opérations de la capacité B injecteraient annuellement 86 millions de FB dans l'économie congolaise, ce qui prouve une justification supplémentaire du choix de ce projet.

## N° 5 CONSERVERIE DE POISSON.

Ce dossier reprend un projet de conditionnement et de transformation du poisson de surface que la société Permarco envisage de réaliser à Banana.

Il s'agit d'une usine de grande dimension, bien intégrée, conçue pour la mise en boîte du pilchard, du poers et du makwala. La capacité de traitement de 10.000 tonnes par mois permettrait de vendre 1.390 tonnes de poisson frais et 3.900 tonnes de conserves. La valorisation des déchets dans une petite usine annexe donnerait environ 200 tonnes de farine et 50 tonnes d'huile.

Ce projet a été retenu ici pour les raisons suivantes;

- il contribue à diversifier la production et à augmenter la valeur ajoutée dans le secteur de l'alimentation où se manifestent de graves carences en protéines (la valeur ajoutée serait de 85 millions de FB);

- l'économie annuelle en devises (estimée à 90 millions de FB) permettrait de récupérer en moins de 4 mois la partie de l'investissement faite en devises;

- l'achat de boîtes à conserves au producteur de Kinshasa (7,8 millions de boîtes d'une livre par an) lui permetra de doubler sà production, dégageant ainsi une économie externe dont tous les utilisateurs de boîtes binéficieront.

# n° 6 Tissus synthetiques.

Demande.

Les importations de tissus synthétiques atteignaient 26 millions de m2 en moyenne au cours des années 1953 à 1959. Le marché de 1975 a été évalué à 34 millions de m2.

Offre.

Il n'existe par à l'heure actuelle de production locale de tissus synthétiques. Cependant, des firmes textiles de Kinshasa prévoient de lancer cette production sous peu. La capacité des futures installations sera vraisemblablement de 2 millions de mètres/an.

Débouchés libres.

La consommation nationale se répartit sur une gamme de plusieurs centaines d'articles. Parmi ceux-ci, une recherche approfondie à permis de répérer trois grandes cetégories de tissus qui pourraient être fabriqués sur place ou, du moins, être substitués de façon satisfaisante par une production locale. Ces trois catégories représentent ensemble environ 30 pour cent à 50 pour cent de la consommation. Les débouchés libres de 1975 peuvent donc être évalués entre 10 et 16 millions de m2.

Localisation.

Le site d'implantation proposé est Kisangani.

Production et capacité de production.

Pour faciliter le calcul de rentabilité, le programme de production du projet a été schématisé de la façon suivante :

- 1° des toiles en fibres synthétiques ou artificielles continues ou discontinues
  pssant environ 100 grammes/m2 60 pour cent de la production en tonnage;
- 2° des toiles ou serges en fibres synthétiques (tergal ) ou artificielles (viscores type laine) pasant 300 grammes/m2 20 pour cent de la production en tonnage.
- 3° des satins autres contextures ne nécessitant qu'une mécanique d'armature simp e, en fibres synthétiques ou artificielles continues et discontinues pasant environ 150 grammes/m2 20 pour gent de la production en o mage.

La capacité de production envisagée est de 16 millions m2, an (seuil de rentabilité minimum : 8 millions de m2).

Investissement.

372,15 millions de FB.

Commentaire de synthèse.

La rentabilité de l'investissement est faible : 12 pour cent seulement. En revanche, le projet présente des caractéristiques économiques bien appropriées aux problèmes spécifiques du développement de la région de Kisangani et du Congo en général. C'est ainsi que la valeur ajoutée locale s'élèverait à 97 millions de FB/an; 564 emplois seraient créés; la production permettrait d'économiser annuellement 107 millions de FB en devises ce qui réduirait à 2,1 années les délais nécessaires pour récupérer la partie de l'investissement faite en devises.

N° 7 TISSUS DE COTON.

Demande.

La moyenne annuelle de la consommation de tissus de coton du Congo-Burundi-Rwanda s'établissait à 98 millions de m2 pour la période qui s'étend de 1953 à 1959.

Les projections de la demande permettent de chiffrer le marché de 1975 à 120-130 millions de m2 par an.

Offre.

La capacité totale des entreprises installées dans le Congo-Rwanda-Burundi est de 70 millions de m2 à l'heure actuelle. Mais la hausse de l'efficacité marginale du capital, provoquée par le régime inflatoire et la protection extérieure à incité les producteurs à prévoir des agrandissements et même de nouvelles implantations. A brève échéance ces nouveaux investissements porteront la capacité de production à 85 millions de m2/an.

Débouchés libres.

En 1975, l'excédent prévisible de la consommation sur l'offre locale sera de 125 millions de m2 - 85 millions de m2 = 40 millions de m2. Cependant, des maintenant, la production locale, y compris les projets d'extension dont certains sont en cours d'exécution, couvre quasiment tous les besoins pour les tissus qu'il est possible de fabriquer avec du

coton congolais. Les cotonnades importées sont faites de fil plus fin. Cela signifie qu'avec la structure actuelle de la demande, 15 pour cent des quantités consommées doivent nécessairement provenir de l'importation. Or, ce pourcentage pourrait bien devenir plus important si dans le futur les consommateurs se tournent davantage vers les qualités de tissus en provenance de l'étranger. Il importe donc par une protection appropriée, de réserver à la production nationale une part au moins constante de la consommation du pays. Le programme de production de l'entreprise envisagée devrait quant à lui, comporter les spécifications de tissus se rapprochant le plus possible des importations non-substituables (surtout des imprimés genre wax). Sans ces deux conditions, les débouchés libres pour une nouvelle production locale s'élèveraient à 25 millions de m2 en 19/5.

### Localisation.

Le site d'implantation devrait être Kisangani. L'entreprise s'y trouverait au mi?ieu d'une vaste zone d'évoulement, capable d'absorber près de 25 millions de m2 de tissus de coton, où aucun producteur ne s'est encore établi. En liaison avec les autres entreprises textiles prévues dans cette ville, elle contribuerait à mettre sur pied l'économie cotonnière des Uélés.

Production et capacité de production.

L'usine envisagée est une usine complètement intégrée : filature, tissage et impression. La production serait vendue sous forme d'imprimés (50 pour cent), sous forme de teintures diverses (40 pour cent) et sous forme d'écrus (10 pour cent).

Capacité A: 12 millions m2/an (seuil de rentabilité minimum : 42,5%)
Capacité B: 25 millions m2/an (seuil de rentabilité minimum : 39 %).

Investissement.

Capacité A : 623 millions de FB Capacité B : 1.118 millions de FB.

Commentaire de synthèse.

Le calcul de rentabilité établi pour la capacité B escompte un profit annuel brut de 27 pour cent par rapport au montant investi. Le profit net, obtenu après déduction des taxes, impôts et charges financières, s'avère très confortable (11 pour cent de la valeur de l'investissement). Une des meilleures utilisations de ce profit serait sans doute de l'affecter partiellement à rentabiliser l'usine de couverture prévue à Kisangani et dont le taux de profit brut est faible mais l'intérêt social élevé.

Le projet de tissus de coton n'est pas seulement intéressant sur le plan du taux de profit mais aussi sur le plan des effets sur la balance des paiements; La production optimale de la capacité B permettrait d'économiser annuellement 570 millions de FB de devises, ce qui ramènerait à moins de 2 and les délais nécessaires pour récupérer la partie de l'investissement faite en devises.

Mais c'est par sa contribution au PIB et par ses effets induits dans l'économie que l'on mesure le mieux l'intérêt social du projet. La valeur ajoutée locale s'élèverait à 511 millions de FB. (49 pour cent du capital investi). Les emplois créés seraient au nombre de 2.137. De plus, chaque année, l'usine consomre ait 3.344 tonnes de coton fibre acheté au prix rendu Kinshasa. Ces achats de coton(et ceux des trois autres utilisateurs de coton dont l'implantation est prévue à Kisangani) pourraient amorcer la relance de l'économie cotonnière et, plus généralement, la réanimation rurale de l'hinterland de Kisangani. Dans le prolongement de cette amorce, des mesures d'accompagnement appropriées devraient être prises:

- réorganisation de la production cotonnière à l'intérieur d'un système de coopératives;
- amélioration de la productivité de l'homme et du sol par élargissement de la part du capital (engrais, outils) dans le processus de production.
- encadrement des paysans.
- concentration de l'effort sur les nots les plus fertiles.

医神经病 医电动脉 医氯化物 医二种抗原物

the property of the second section of the second

The same of the same

Color of the Color of the St. A.

# N° 8 COUVERTURES.

Demande.

De 1956 à 1959, la demande du Congo-Rwanda-Burundi est stabilisée alentour de 3.850.000 couvertures par an. Il est prévu qu'en 1975, elle augmentera de 1 million d'unités.

Offre.

Pour l'ensemble Longo-Rwanda-Burundi, la capacité maximum de l'offre stétablit à 3,85 millions de couvertures y compris les extensions en cours et un projet dont la réalisation est acquise au Rwanda.

Débouchés libres.

Toutes autres choses restant égales, les débouchés libres seront en 1975 de 1 million de couvertures.

Localisation.

Le projet devrait se localiser à Kisangani en liaison avec l'économie cotonière de la région et avec les autres implantations textiles dans cette ville.

Production et capacité de production.

Le programme de production comprend plusieurs types de couvertures bon marché d'un poids moyen de 1600 grammes. Les calculs de rentabilité ont été basés sur une capacité A fie 500.000 unités par an (seuil de rentabilité minimum : 100%) et une capacité B de 1.000.000 unités par an (seuil de rentabilité minimum : 81%).

Investissement.

Capacité A : 84 millions de FB Capacité B : 13 millions de FB.

Commentaire de synthèse.

L'intérêt particulier de ce projet tient à ce qu'il s'insère dans un programme général de relance cotonnière dans l'hinterland de Kisangani. Avec les autres entreprises textiles prévues dans cette ville, il contribue à former un véritable complexe entretenant de nombreuses liaisons entre ses parties (achats de fils de chaîne, de déchets de coton) dont l'efficience globale permettra de maximiser les effets d'entraînement sur la culture du coton par augmentation du prix d'achat et des quantités consommées. La valeur ajoutée locale qui mesure les effets primaires du capital investi dans l'économie globale serait de 50 millions de FB par an pour la fabrication de couvertures (capacité B). Il faut signaler en outre que cette usine donnerait de l'emploi à 238 personnes et permettrait de réaliser une épargne brute en devises de 51 millions de FB par an.

Toutefois, le projet n'offre pas les conditions de rentabilité susceptibles de satisfaire les exigences d'un entrepreneur privé : le taux du profit rapporté à l'investissement n'est que de 3 pour cent, déduction non faite des charges, taxes et impôts. La réalisation éventuelle du projet ne peut donc s'envisager que dans le cadre du complexe dont il est question ci-dessus. On peut espérer qu'en s'influençant mutuellement, les opérations d'achats et de ventes des unités qui en font partie dégageront des économies externes, aménageant ainsi de meilleures conditions de rentabilité pour chacun.

n° 9 Bonneterie.

Demande.

Les renseignements statistiques sur la demande actuelle sont très fragmentaires. Faute de données précises, il a été supposé qu'elle correspond à la consommation de 1958, soit 1.160 tonnes, affectée d'un coefficient qui traduit l'augmentation des besoins liée à l'expassion démographique; le résultat ainsi obtenu donne 1.380 tonnes. L'extrapolation de la demande actuelle à un taux qui fait intervenir l'influence conjugée de l'expansion démographique et de l'urbanisation donne, en 1975, une consommation de 1.850 tonnes.

Offre

L'industrie congolaise de la bonneterie compte six usines pouvant produire 1.100 tonnes d'articles divers.

Débouchés libres.

En tenant compte que soixante pour cent du volume des importations (qui représentent quarante pour cent de la démande totale) se constitue d'articles extrêmement divers que la production locale ne peut envisager de fabriquer elle-même, les débouchés libres seraient de 450 tonnes.

and the state of t

Localisation.

Le site d'implantation du projet devrait être Kisangani. Les arguments en faveur de l'implantation d'entreprises textiles dans cette ville ont été présentés dans la monographie consacrée aux tissus de coton. En l'occurence, l'interdépendance qui existe entre la filature et les autres entreprises textiles renforce ces arguments.

Production et capacité de Production.

La bonneterie envisagée devra avoir assez de souplesse pour s'adapter aux spécifications variables des exigences du marché. La gamme des articles présentée ici et les proportions de chacun dans l'ensemble n'ont qu'une valeur indicative.

and a first the first of the contract of the second of the

```
Capacité A: 600.000 paires de chaussettes/an )
600.000 singlets par an ) + 200 tonnes/an
600.000 slips pour hommes/an )
seuil de rentabilité minimum: 52%.

Capacité B: 1.200.000 paires de chaussettes/an )
1.200.000 slips pour homme/an ) + 400 tonnes/an
1.200.000 slips pour femmes/an )
seuil de rentabilité minimum: 40 %.
```

Investissement.

Capacité A : 42 millions de FB Capacité B : 77 millions de FB.

Commentaire de synthèse.

Au niveau d'utilisation optimal de la capacité B, la production de la bonneterie économiserait annuellement 47 millions de FB en devises ce qui permettrait de récupérer en 0,8 an la part de l'investissement faite en devises. Le coût moyen des emplois créés (249) serait remarquablement faible : 309.000 FB. Quant à la valeur a outée locale qui mesure les effets inquits par l'investissement dans l'économie globale, elle s'élèverait à 54 millions de FB par an. Ces caractéristiques sont l'expression de l'intérêt social de l'investissement. Au plan de la rentabilité privée, il convient de remarquer que le profit brut s'élève à 26 pour cent de la valeur du capital investi. La possibilité de baisser les prix de ventes qui résulte de ce taux de profit élevé, permettrait à l'entreprise d'être très compétitive sur le marché intérieur.

### N° 10 ATELIER CENTRAL.

L'objectif du projet en cause ici est de concourir à une division du travail aussi poussée que possible à l'intérieur du noyau industriel dont l'implantation est proposée à Kisangani. Il s'agirait de créer un atelier central spécialisé dans l'entretien et la réparation des équipements afin de dispenser les entreprises du pôle d'affecter d'importantes ressources à l'installation de leur propre atelier, ce qui exigerait un équipement coûteux et un personnel hautement qualifié.

Bien entendu, ce type d'investissement doit être apprécié au plan du rendement social, en tant que facteur d'intégration et catalyseur d'économies externes au sein d'un réseau industriel, non au plan de la

rentabilité privée. Il faut admettre, en effet, que le prix de revient (11) des travaux effectués dans l'atelier central seront relativement élevés.

- a) Les pièces à fabriquer, d'une grande diversité, sont produites chacune en quantité limitée.
- b) Les ateliers doivent être suréquipés en vue d'effectuer occasionnellement des réparations ou des fabrications qui demandent à être effectuées d'urgence sous peine de causer un manque à gagner important
- w) Les ateliers de réparation se trouvent dans l'impossibilité pratique de travailler à la chaîne, les machines sont de type universel, au dépens évidemment de la productivité.
- d) Il est pratiquement impossible de prévoir les besoins futurs en pièces détachées, réparations etc. Si bien que la capacité de production risque d'être mal adaptée aux besoins. Toutefois, ce risque est réduit si l'on crée un atelier de dimensions minima.

Le problème de la rentabilité se pose d'ailleurs ici en d'autres termes que dans les entreprises industrielles ordinaires. Pour être rentable, il n'est pas requis que l'atelier produise ses pièces de rechange au même prix que les pièces importées. La rentabilité est assurée lorsque le prix de revient des pièces fabriquées localement reste inférieur au prix des produits étrangers, augmenté du coût de transport et surtout du coût d'immobilisation du matériel pendant sa période de chômage.

The State of the S

· 14.35 体例 2.60 (1.34) (2.4.35) (3.4.4)

P. C. Market Service

The first selection against the

The second of the second was been seen as the and the second of the second o

The first and the control of the median specific

### N° 11 MEUBLES METALLIQUES.

. .

Demande.

Le volume d'importations auquel pourrait se substituer une production locale a été évalué à 1.200 tonnes à l'heure actuelle. Un peut prévoir que l'augmentation des besoins qui se manifestera d'ici 1975 sera de 500 tonnes.

Le Congo compte trois usines qui fabriquent des meubles métalliques. Leur capacité installée est de 3.700 tonnes/an. . ...

Débouchés libres.

Compte tenu que le dispositif de production local travaille au niveau de sa capacité optimum, l'entreprise envisagée pourra compter sur la plus grande partie des débouchés offerts par l'import substitution et l'expansion future des besoins, soit en tout 1.700 tonnes.

### Localisation.

Le site d'implantation du projet devrait être Kisangani. L'accroissement de la demande dans les années à venir sera surtout le fait d'entre-prises de l'intérieur du pays désirant se rééquiper en matériel de bureau. Grâce à la protection naturelle que lui confère la protection de ces débouchés, l'usine de Kisangani sera placée pour participer compétitivement au rééquipement de ces entreprises.

Production et capacité de production.

Le programme de production prévoit une quarantaine de modèles environ : meubles de bureau, meubles d'habitation et meubles tubulaires.

La dimension prévue dans l'étude des données économiques correspond à peu près aux importations actuellement substituables: elle est de 1.300 tonnes par an (seuil de rentabilité minimum : 24%). Toutefois, les terrains, les bâtiments et certains équipements ont été prévus pour permettre un accroissement aisé de capacité de l'ordre de 50 pour cent.

Investissement.

L'investissement total s'élèverait à 74 millions de FB.

Commentaire de synthèse.

Ce projet présente des caractéristiques économiques spécialement bien adaptées aux problèmes spécifiques de la région de Kisangani. L'absorption d'emploi serait importante (264) pour un faible coût unitaire (280.000 FC) tandis que le fort taux de rentabilité de l'entreprise (60%) lui permettrait d'abaisser ses prix de ventes pour soutenir efficacement la concurrence des produits étrangers. A l'échelle nationale, l'efficience de l'investissement s'apprécie le mieux par la considération de ses effets sur la balance des paiements. L'économie annuelle de devises permettrait de récupérer en 1,2 an la partie de l'investissement faite en devises et de la valeur ajoutée locale. Celle-ci serait de 54 millions de FB par an soit 69 pour cent de la valeur du capital investi.

# N° 12. PNEUMATIQUES ET CHAMBRES A AIR POUR AUTOMOBILES.

Demande.

En 1957-1959, les importations moyennes de pneumatiques s'élevaient à 177.000 pneumatiques par an (non compris les pneus équipant les véhicules importés). Les prévisions établies permettent de chiffrer le marché de 1975 à 200.000 unités par an.

Offre.

Le Congo n'est pas encore producteur de pneumatiques pour autos, toute la consommation de pneus neufs est importée.

Débouchés libres.

Le programme de production du projet est basé dur les 20 spécifications de pneumatiques qui représentent globalement 80 pour cent de la consommation du pays.

Le programme de production du projet envisagé ne peut économiquement être diversifié au-delà d'une vingtaine de spécifications de pneumatiques. En regroupant judicieusement celles qui sont les plus demandées par le marché, on arriverait à un assortiment de production qui représenterait globalement 80 pour cent de la consommation du pays. Les débouchés libres seraient alors de 160.000 pneus par an.

Localisation.

L'usine devrait être implantée à Kisangani où elle se trouverait à proximité des plantations d'hévéas qui lui fourniront son caoutehouc naturel. Elle pourrait aussi y compter sur les commandes de l'usine de montage de camions dont l'implantation recommandée est également kisangani.

Production et capacité de production.

La capacité de production théorique est de 670 pneus et 670 chambres à air par jour en travail à trois équipes (seuil de rentabilité minimum : 61%). Le programme de production comprend 8 dimensions d'enveloppes camions et de 12 à 14 dimension d'enveloppes voitures.

Investissement.

371 millions de FB.

### Commentaire de synthèse.

Comparé à la taille des usines de pneumatiques européennes ou nord-américaines, le projet présenté ici est de très faible dimension. En fait, sa capacité a été déterminée en recherchant la plus petite échelle de production qui fut compatible avec le standing technologique qui est de mise dans le monde comtemporain. L'utilisation de ce critère, omposé parl'étroitesse du marché situe le projet dans la zone des rendements d'échelle croissants avec incidence défavorable sur le coût de production et sur la rentabilité de l'investissement qui n'est que de 7 pour cent. En revanche, les opérations de l'usine de pneumatiques permettraient d'économiser annuellement 48 millions de FB et dégageraient une valeur ajoutée locale de 85 millions de FB par an.

# N° 13 CAMIONS-BUS.

Demande.

En moyenne, le Congo importait 4.200 camions par an de 1953 à 1959, date à laquelle le parc atteignait 31.178 camions de tous types. Depuis lors le parc de camions a perdu une part importante de ses effectifs et les importations ont fortement diminué. Dans cette étude, on a supposé que le parc retrouverait son niveau antérieur d'ici cinq ans et qu'ensuite ses effectifs augmenteraient de 500 unités par an jusqu'en 1975; les effectifs atteindraient donc à cette date 33.000 unités. Dès lors, les besoins annuels d'amortissement pourraient être évalués entre 4.900 et 6.600 véhicules.

Offre.

Le Congo compte déjà deux chaînes de montage de camions. Encore ne s'agit-il que d'assemblage ne comportant que des opérations élémentaires et n'ajoutant que peu de valeur sur place. Toutefois, de nouveaux investis-sements doteront bientôt le pays d'installations capables de sortir annuellement 300 camions incorporant 30 pour cent de valeur ajoutée locale. Il s'agira de la première amorce de l'industrie automobile au Congo.

#### Débouchés libres.

Comparée au marché prévu en 1975, la proc'aine réalisation d'une chaîne de montage industriel d'une capacité de 300 camions / an laissera un débouché libre de plus de 5.000 véhicules par an. Les spécifications de véhicules prévues au programme de production du projet envisagé pourraient couvrir environ la moitié de ces débouchés.

Quant au marché des bus, les prospections relèvent qu'en 1975, les besoins annuels en bus urbains s'éleveront à 150 unités. D'autre part, le marché des bus ruraux pourrait atteindre, lui aussi, 150 unités/an, grâce à la création de services réguliers d'autobus rayonnant dans les campagnes dépuis les centres urbains.

Localisation.

Le site d'implantation proposé est Kisangani qui est excellement située pour desservir les marchés des Uélés, de la Région des Lacs et du Katanga. Les chaînes de montage pourraient y acheter sur place des pneus destinés à équiper les camions et bus.

Production et capacité de production.

Le projet de moulage de camions est conçu pour l'assemblage complet de 500 camions Chevrolet, type C 6503 et 500 camions Bedford J.605 par an (seuil de rentabilité minimum : 17%).

En annexe de ce projet, on trouvera une proposition d'adaptation du Bedford J.6 C.5 au transport de personnes. Il s'agit d'un minibus robuste et simple adapté au service rural.

Investissement.

103 millions de FB.

Commentaire de synthèse.

La rentabilité de la chaîne de montage de camions a été évaluée à 46 pour cent. Ce taux exceptionnellement élevé permet d'envisager avec optimiste les conditions de rentabilité d'une chaîne de montage de 150 bus/an qui seront intégrés à la première. Kisangani deviendrait ainsi le premier centre de l'industrie automobile congolaise. Rien que pour le montage de camions, le nombre d'emplois créés s'élèverait à 157 et la valeur ajoutée locale serait de 75 millions de FB par an.

# N° 14. PNEU5 ET CHEMERES A AIR POUR CYCLES.

### Demande.

Au cours de la décennie des années cinquante, la demande de pneus et chambres à air était en myyenne de 735.300 à866.000 unités respectivement.

Il a été supposé qu'en 1970-1975, la consommation de pneus s'établirait à 900.000 pièces par an, celle de chambres à air à 1300.00 pneus par an (il convient de remarquer que ces chiffres correspondent à la consommation moyenne de pneus et chambres à air de 1953 à 1959).

### Offre.

En 1962, une entreprise a été créée à Kinshasa avec une capacité de 350.000 pneus et 1.500.000 chambres à air.

### Débouchés libres.

La comparaison de la capacité de l'offre locale avec les besoins prévus révèle des débouchés libres pour 550.000 pneumatiques par an, cependant que la production locale serait en mesure de couvrir tous les besoins en chambres à air. Toutefois, la surcapacité de l'usine de Kinshasa ne devrait pas empêcher l'unité de production de Kisangani de fabriquer ses propres chambres à air. Pour des raisons commerciales évidentes, il faut laisser à un producteur de pneus, le moyen d'assurer la disponibilité et d'exercer le contrôle sur la qualité des chambres à air destinées à les équiper.

### Localisation.

L'usine devrait être réalisée à Kiasagani où elle se trouverait à proximité immédiate des sources d'approvisionnement en CTC naturel. Du point de vue de l'écoulement des produits, ce site est également bien situé : à elle seule, la manufacture de cycles dont le site d'implantation proposé est également Kisangani, pourrait absorber 200.000 pneus et 200.000 chambres à air par an.

The state of the s

Production et capacité de production.

Les pneumatiques pour cycles utilisés au Congo-Rwanda-Burundi présentent les spécifications suivantes :

 $26 \times 13/4$  - poids 850 grammes

 $28 \times 15/8$  - poids 900 grammes

 $28 \times 1/2$  - poids \$00 grammes.

L'usine envisagée serait en mesure de produire ces trois types de pneus. Deux calculs de rentabilité ont été établis :

Capacité A: 585.000 pneus avec chambres à air, travail à deux équipes, 280 jours par an soit 500 tonnes/an (seuil de rentabilité minimum: 54%).

Capacité B: 1.170.000 pneux avec chambres, travail à ceux équipes, 280 jours par an, soit 1.000 tonnes/an. (seuil de rentabilité minimum : 36%).

### Investissement.

Capacité A : 76 millions de FB Capacité B : 118 millions de FB.

Commentaire de synghèse.

La capacité B du projet offre un taux de rentabilité de 24% qui correspond à un profit net s'élevant à 8 pour cent de la valeur du capital investi. Mais c'est en créant des économies externes (liaison avec la manufacture de cycles) et en intensifiant l'utilisation locale des ressources nautrelles (achats de caoutchouc naturel) que le projet trouve tout son mérite sur le plan du développement de la région de Kisangani. A cet égard, il faut remarquer que la valeur ajoutée locale serait de 55 millions de FB par an et que le nombre d'emplois créés s'élèverait à 156 unités.

N° 15. VELOS.

Demande.

Au cours des années cinquante, l'économie du Congo-Rwanda-Burundi absorbait en moyenne 190.000 cycles par an. Après la rupture profonde qui a succédé à l'indépendance (43.000 cycles en 1963), on prévoit qu'en 1975, la demande du Congo seul se rétablira au niveau de 190.000 unités. Les possibilités d'exportation vers le Burundi et le Rwanda qui se manifesteront alors échappent à la prévision, elles sont assimilées à une marge de sécurité par rapport à la projection du marché congolais.

Offre.

Une grande usine, actuellement installée à Kinshasa est en mesure de fabriquer 96.000 cycles par an; elle pourrait, à l'aide d'un faible investissement additionnel, porter sa capacité à 120.000 cycles par an. Quelques petites entreprises de montage alimentent la demande à la marge.

#### Débouchés libres.

Les débouchés libres s'obtiennent en soustrayant les 120.000 cycles correspondant aux possibilités de production à moyen terme de l'usine de Kinshasa - des 190.000 unités qui constituent le marché congolais prévu en 1975. La différence de 70.000 unités représente la part de la consommation du pays qui - toutes autres choses restant égales - ne sera pas couverte par la production locale. La dimension du projet est conçue pour désservir ce marché et pour écouler au Burundi et au Rwanda au moins l'équivalent de la demande de ces pays en 1959 (20.000 cycles). Une autre partie de la production pourrait être expédiée vers les pays de l'UDEAC. Au total, la nouvelle entreprise pourra compter sur des ventes qui oscilleront entre 90.000 et 110.000 cycles par an.

#### Localisation.

La localisation prévue est Kisangani, à proximité de l'important débouché des Uélés. L'usine pourra se procurer sur place les pneus et chambres à air dont la production est également prévue à Kisangani.

Production et capacité de production.

Le projet prévoit une usine en grande partie intégrée où l'on envisage les fabrications suivantes en plus des opérations courantes de montage, de soudage et d'émaillage des tubes :

- fabrication des jantes et garde-boue;
- opération (à la presse) de découpage et d'emboutissage;
- chromage;
- usinage (rayons, écrous, pédales, manivelles, etc...);
- fabrication des tubes.

Deux carculs de rentabilité ont été effectués : l'un pour une capacité A de 40.000 cycles/an (seuil de rentabilité minimum : 67 %), l'autre pour une capacité B de 100.000 cycles/an (seuil de rentabilité minimum : 43 %).

### Investissement.

Capacité A : 88,86 MFB. Capacité B : 161,64 MFB.

Commentaire de synthèse.

Dans le cadre de la formation à Kisangani d'un ensemble de production de biens de consommation, l'usine possède plusieurs titres à réclamer droit de cité.

cDans sa capacité B, ce projet fournira 421 emplois au coût moyen de 386.000 FB par emploi créé (ce qui est remarquablement faible pour une entreprise industrielle appliquant une technologie moderne). D'autres aspects favorables du projet sont à retenir. Sa liaison avec l'usine de pneumatiques pour cycles qui est également prévue à Kisangani. Ses effets sur la balance des paiements grâce à une épargne brute de 23 MFB par an. Ses effets induits dans l'économie congolaise qui se mesurent par le chiffre de 52 MFB de valeur ajoutée locale. Le taux de rentabilité privée de l'investissement (profit brut sur capital investi) est de 18 %.



62	TABLEAU	D'ENSEMBLE	RECAPITULATIF	ET	COMPARATIF

MF	B =	millions	de	francs	belges
MIT	c -	#1111ane	41.		

				Distribut and	PITULATIF ET	COMPARATIF		MFB	= millions de = milliers d'	francs belge unités de cor	ts tpte		13.077/711	I/3/66-F
Réf.	Produits à fabriquer	Investissement (I)			Frais d'exploitation (E)			Francis		N° emplois	lois N° emplois Investissement par emplo			
er.	rrodults a labriquer	Capacité annuelle	en MFB	en MUC	% de I en devises	en MFB	en MUC	% de F en devises	en MFB	en NUC	créés	ceréés par 20 MUC	en MFB	en MUC
1	Wagons	. 250	158	3.160	71	102	2.040	85	75	1,500	289	1,82	C,55	11,00
		500	212	4.240	68	187	3,740	87	161	3.220	474	2,21	0,45	9,00
2	détergents A	2.CCC T/an 3.CCC T/an	39 50	780 1,000	72 72	27 38	54C 76C	85 88	13	26C	41	1,05	c,95	19
	détergents B	2.CCO T/an	39 50	780	72	27	540	85	20,5	410 100	49	C,98	1 0 05	20 19
3	lampes	3.000 T/an 4.700.000/an		1.000 780	72	. 38	760	88	8,5	170	49	1,05 0,98	C,95	50
		9.40C.COC/an	39 65	1.300	60 63	25 46	500 920	8c 8c	8,2 19,4	164 388	78	1,12 1,20	C,89 C,84	17.8
4	Papier	12.000 T/an 20.000 T/an	354 494	7.080 9.380	72 70	140 217	2.800	76 77	20 44	400 880	114 151	0,32 : 0,31	3,10 3,50	62 66
5	Foissons	1.390 T/an pois.frai. 3.900 T/an conserv. 200 T/an farine 50 T/an huile	55	1.100	58	75	1.500	11	89,7	1.794	90	1,64	1,63	33
6	Tissus synthétiques	16 P. m2 24 P. m2	372 533	7.440 10.660	70 72	366 539	7.320 10.780	83 83	107	2.140 3.240	564 794	1.5	0,66	13,2
7	Tissus coton	12 K m2	623	12.460	62	188	3.760	24	264	5.28C	1.192	1,5	0,52	13,- 10,4 10,4
8	Couvertures	25 R m2 500.000 pièces/an	1.118	1.680	,60 54	345 30	6.900	22	570 24	11.400	2.137	1,9	0,52 0,52	
1		1 E pièces/an	153	3.060	53	55	1.100	16	51	1.020	238	1,5	c,69 c,64	13,8 12,8
9	Bonneterie	2CO T/an 400 T/an	42 77	840 1.540	48 47	24 44	480 880	16 14	20 46	400 92	129 249	3,1 3,2	0,32 0,31	6,4 6,2
1	Atelier central		20 à 25	400 à 500										
2	Keubles métalliques	1.300 T/an	58,5	1.170	21	59	1.180	74	34	68c	264		0,25	5
3	Pneus Camions	2.000 T/an 1.000 cam/an	371 103	7.420 2.060	64 55	157	3.140	59 8c	48	960 180	308	C,83	1,20	24
	Pneus vélos	500 T/an	76	1.520	55 48	29	58c	34	9	39C	157 84	1,52 1,10	c,65 c,9c	1,5
,	Bicyclettes	1.000 T/an 40.000/an	118 89	2.36C 1.78C	48 60	50 51	1.020	34	42	840	156	1,32	C,71	14,2
		1CC.CCC/an	162	3.240	57	115	2.300	71 76	23	160 460	184 421	2,6	0,485 0,386	9,6 7,6
r.	Produits à fabriquer	Capacité sunuelle	Seuli de rentabilité minisum *	Frais fixes Frais E	ICA	Valeur ajout VAL en MFB		VAL I	Rentab:	llité Profit CA	Chserva	tions	1	<u> </u>
丁	Wagons											<del></del>		
		500 wagons à essieux	3C	21	1.05	53.8	1.076	34	30	12				
		500 wagons à essieux ou 250 à boggies double	3C 20	21 15	1,05	53,8 114	1.076 2.280	34 54	30 53	32 60	* * .			
- 1	Détergents A	ou 250 à boggies double 2.000 T/an	20 31	15 24	C,71	114	2.28G 72C	54 39	53 34	60 34	Ré	gion		
-	Détergents A	ou 250 à boggies double 2.000 T/an 3.000 T/an 2.000 T/an	20 31 26 62	15 24 21 24	C,71 1,00 C,83	114 36 52	2.28G 72G 1.640	54 39 43	53 34 45	60 34 37				
	Détergents B	ou 250 à boggies double 2.000 T/nn 3.000 T/nn	20 31 26 62 52	15 24 21 24 21	0,71 1,00 0,83 1,30 1,10	114 36 52 28 40	2.280 720 1.040 560 800	54 39 43 17 21	53 34 45 9	60 34 37 11 16		gion Congo		
	Détergents B	ou 250 à boggies double 2.000 T/an 3.000 T/an 2.000 T/an 3.000 T/an 4.700.000/an 9.400.000/an	20 31 26 62 52 69 33	15 24 21 24 21 27 21	c,71 1,00 c,83 1,30 1,10	114 36 52 28 40 7,61	2.280 720 1.040 560 800 152,2 350	54 39 43 17 21 19 27	53 34 45	60 34 37 11 16 12				
	Détergents B	ou 250 à boggies double 2.000 T/an 3.000 T/an 2.000 T/an 3.000 T/an 4.700.000/an 9.400.000/an 12.000 T/an	20 31 26 62 52 69 33 74	15 24 21 24 21 27	C,71 1,0C C,83 1,30 1,10 1,37 1,16 2,27	114 36 52 28 40 7,61	2.28G 72C 1.C4O 560 800	54 39 43 17 21	53 34 45 9 14	60 34 37 11 16	Bas			
	Détergents B	ou 250 à boggies double 2.000 T/nn 3.000 T/nn 2.000 T/nn 3.000 T/nn 4.700.000/nn 9.400.000/nn 12.000 T/nn	20 31 26 62 52 69 33 74	15 24 21 24 21 27 21 30	0,71 1,00 0,83 1,30 1,10 1,37 1,16 2,27	114 36 52 28 40 7,61 17,5	2.280 720 1.040 560 800 152,2 350 980	54 39 43 17 21 19 27	53 34 45 9 14 8 16	60 34 37 11 16 12 19				
	Détergents B Lanpes Papier	ou 250 à boggies double 2.000 T/an 3.000 T/an 2.000 T/an 3.000 T/an 4.700.000/an 9.400.000/an 12.000 T/an	20 31 26 62 52 69 33 74	15 24 21 24 21 27 21 30 26	0,71 1,00 0,83 1,30 1,10 1,37 1,16 2,27 1,50	114 36 52 28 40 7,61 17,5	2.28c 72c 1.640 560 800 152,2 350 98c 1.720 1.706	54 39 43 17 21 19 27 14 17,5 154	53 34 45 9 14 8 16 4,5 9	60 34 37 11 16 12 19 10 17 22,8	Bas			
	Détergents B Lampes Papier Poissons	ou 250 à boggies double 2.000 T/an 3.000 T/an 3.000 T/an 4.700.000/an 9.400.000/an 9.400.000/an 12.000 T/an 20.000 T/an 20.000 T/an poie.frais 3.500 T/an poie.frais 3.500 T/an poie.frais 3.500 T/an poie.frais 3.500 T/an poie.frais	20 31 26 62 52 69 33 74 57 24	15 24 21 24 21 27 21 30 26 9,4 <sup>7</sup>	C,71 1,00 C,83 1,10 1,37 1,16 2,27 1,50 	114 36 52 28 40 7,6: 17,5 49 86 85,3	2.280 720 1.040 560 880 152,2 350 980 1.720 1.766	54 39 43 17 21 19 27 14 17,5 154	53 34 45 9 14 8 16 4,5 9 40,5	60 34 37 11 16 12 19 10 17 22,8	Bas			
	Détergents B  Lampes  Papier  Poissons  Tissus synthétiques	ou 250 à boggies double 2.000 T/sn 3.000 T/sn 2.000 T/sn 2.000 T/sn 4.700.000/sn 12.000 T/sn 4.700.000/sn 12.000 T/sn 20.000 T	20 31 26 62 52 69 33 74 57 24	15 24 21 24 21 27 21 30 26 9,4	6,71 1,00 0,83 1,30 1,10 1,37 1,16 2,27 1,50 1,57	114 36 52 28 40 7,6: 17,5 49 86 85,3	2.280 720 1.040 540 800 152,2 350 980 1.720 1.706	54 39 43 17 21 19 27 14 17,5 154	53 34 45 9 14 8 16 4,5 9 40,5	60 34 37 11 16 12 19 10 22,8	Bas			
	Détergents B  Lanpes  Papier  Poissons  Tissus synthétiques  Tissus coton	ou 250 à boggies double 2.000 T/sn 3.000 T/sn 2.000 T/sn 2.000 T/sn 4.700.000/sn 9.400.000/sn 12.000 T/sn 20.000 T/sn 12.000 T/sn 20.000 T/sn 20.000 T/sn 20.00 T/sn poié.frais 3.900 T/sn poié.frais 5.900 T/sn poié.frais	20 31 26 62 52 69 33 74 57 24 -50 -5 42,5 39	15 24 21 24 21 27 21 30 26 9,4 11 48 43,5	C,71 1,00 0,83 1,30 1,10 1,37 1,16 2,27 1,16 2,27 1,50 0,57  0,87 2 1,7 2,8 2,5 1,31	114 36 52 28 40 7,6: 17,5 49 86 85,3	2.280 720 1.640 560 800 152,2 350 980 1.720 1.706	54 39 43 17 21 19 27 14 17,5 154	53 34 45 9 14 8 16 4,5 9 40,5	60 34 37 11 16 12 19 10 22,8 11 12 39 47 0 8 25	Bas			
	Détergents B  Lampes  Papier  Poissons  Tissus synthétiques  Tissus coton  Couvertures	ou 250 à boggies double 2.000 T/an 3.000 T/an 3.000 T/an 3.000 T/an 4.700.000/an 9.400.000/an 12.000 T/an 20.000 T	20 31 26 62 52 69 33 74 57 24 -5 42,5 39 100 80	15 24 21 24 21 27 21 30 26 9,4 11 48 43,5 40 36	C,71 1,00 0,83 1,10 1,37 1,16 2,27 1,50 0,57 0,87 2 1,7 2,8 2,5	114 36 52 28 40 7,6: 17.5 49 86 85,3	2.280 720 1.040 560 880 152,2 350 980 1.720 1.766 1.940 2.960 4.840 10.220 480	54 39 43 17 21 19 27 14 17,5 154 26 28 46 49 28 33 63	53 34 45 9 14 8 16 4,5 9 40,5	60 34 37 11 16 12 19 10 17 22,8 11 12 39 47 0 8	Bas			
	Détergents B  Lampes  Papier  Poissons  Tissus synthétiques  Tissus coton  Couvertures  Bonneterie  Atelier central  Meubles sétalliques	ou 250 à boggies double 2.000 T/an 3.000 T/an 3.000 T/an 3.000 T/an 4.700.000/an 9.400.000/an 12.000 T/an 20.000 T	20 31 26 62 52 69 33 74 57 24 -5 42,5 39 100 80	15 24 21 24 21 27 21 30 26 9,4 11 48 43,5 40 36	C,71 1,00 0,83 1,30 1,10 1,37 1,16 2,27 1,16 2,27 1,50 0,57  0,87 2 1,7 2,8 2,5 1,31	114 36 52 28 40 7,6: 17,5 49 86 85,3 97 148 242 511 24 50 26,5 54	2.280 720 1.040 560 880 152,2 350 980 1.720 1.766 1.940 2.960 4.840 10.220 480	54 39 43 17 21 19 27 14 17,5 154 26 28 46 49 28 33 63	53 34 45 9 14 8 16 4,5 9 40,5	60 34 37 11 16 12 19 10 22,8 11 12 39 47 0 8 25	Bas,	Congo		
	Détergents B  Lampes  Papier  Poissons  Tissus synthétiques  Tissus coton  Couvertures  Bonneterie  Atelier central  Meubles métalliques  Pneus	ou 250 à boggies double 2.000 T/an 3.000 T/an 2.000 T/an 2.000 T/an 4.700.000/an 9.400.000/an 12.000 T/an 12.000 T/an 12.000 T/an 20.000 T/an 20.000 T/an 20.000 T/an pois-frais 3.900 T/an pois-frais 50 T/an huile 16 R m2 24 H m2 12 E m2 25 k m2 500.000 pièces/an 1 R pièces/an 200 T/an 400 T/an 2.000 T/an 2.000 T/an	20 31 26 62 52 69 33 74 57 24 50 -5 42,5 39 100 80 80 40	15 24 21 24 21 27 21 30 26 .9,4 11 48 43,5 40 36 36 36 30	C,71 1,00 0,83 1,10 1,37 1,16 2,27 1,190 0,27 0,27 2 1,7 2,8 2,5 1,31 1,21	114 36 52 28 40 7,6: 17.5 49 86 85,3 97 148 242 51 24 50 26,5 54	2.286 726 1.640 560 800 152,2 350 986 1.720 1.706 1.940 2.960 4.846 10.220 480 1.000 530 1.080	26 28 46 49 28 33 63 70 88 88 23	53 34 45 9 14 8 16 4,5 9 40,5 12 14 19,5 27 0 3 20 26	60 34 37 11 16 12 19 10 17 22,8 21 12 39 47 0 8 25 31	Bas	Congo		
	Détergents B  Lampes  Papier  Poissons  Tissus synthétiques  Tissus coton  Couvertures  Bonneterie  Atelier central  Keubles sétalliques  Pneus  Camions	ou 250 à boggies double 2.000 T/sn 3.000 T/sn 2.000 T/sn 2.000 T/sn 4.700.000/sn 4.700.000/sn 12.000 T/sn 12.000 T/sn 20.000 T/sn 12.000 T/sn 20.000 T/sn 20.000 T/sn 20.000 T/sn 20.000 T/sn 16 E m2 24 H m2 12 E m2 12 T/sn 1 R pièces/sn 200 T/sn 400 T/sn 1.300 T/sn 2.000 T/sn 1.000 cam/sn	20 31 26 62 52 69 33 74 57 24 50 -5 42,5 39 10c 8c 8c 8c 4c 4c 4c 4c 4c 4c 4c 4c 4c 4	15 24 21 24 21 27 21 30 26 9,4 11 48 43,5 40 36 36 36 30	C,71 1,00 C,83 1,10 1,37 1,16 2,27 1,90 C,91 C,91 C,91 C,91 2,8 2,5 1,31 1,21  0,56 1,95 C,44	114 36 52 28 40 7,61 17,5 49 86 85,3 97 148 242 511 24 50 26,5 54	2.286 726 1.640 560 800 152,2 350 986 1.720 1.706 1.940 2.960 4.84c 10.220 480 1.000 530 1.080	54 39 43 17 21 19 27 14 17,5 154 26 28 46 49 28 33 63 70 88 82 73	53 34 45 9 14 8 16 4,5 9 40,5 12 14 19,5 27 0 3 20 26	60 34 37 11 16 12 19 10 17 22,8 21 23 47 0 8 25 31 43 13 18	Bas,	Congo		
	Détergents B  Lampes  Papier  Poissons  Tissus synthétiques  Tissus coton  Couvertures  Bonneterie  Atelier central  Meubles métalliques  Pneus	ou 250 à boggies double 2.000 T/an 3.000 T/an 2.000 T/an 2.000 T/an 4.700.000/an 9.400.000/an 12.000 T/an 12.000 T/an 12.000 T/an 20.000 T/an 20.000 T/an 20.000 T/an pois-frais 3.900 T/an pois-frais 50 T/an huile 16 R m2 24 H m2 12 E m2 25 k m2 500.000 pièces/an 1 R pièces/an 200 T/an 400 T/an 2.000 T/an 2.000 T/an	20 31 26 62 52 69 33 74 57 24 50 -5 42,5 39 100 80 80 40	15 24 21 24 21 27 21 30 26 .9,4 11 48 43,5 40 36 36 36 30	C,71 1,00 0,83 1,10 1,37 1,16 2,27 1,190 0,27 0,27 2 1,7 2,8 2,5 1,31 1,21	114 36 52 28 40 7,6: 17.5 49 86 85,3 97 148 242 51 24 50 26,5 54	2.286 726 1.640 560 800 152,2 350 986 1.720 1.706 1.940 2.960 4.846 10.220 480 1.000 530 1.080	26 28 46 49 28 33 63 70 88 88 23	53 34 45 9 14 8 16 4,5 9 40,5 12 14 19,5 27 0 3 20 26	60 34 37 11 16 12 19 10 17 22,8 21 12 39 47 0 8 25 31	Bas,	Congo		

7.- LIAISONS INTER-SECTORIELLES ET INTER-INDUSTRIELLES DES BIENS INTERMEDIAIRES.

C'est assez paradoxalement l'industrie congolaise, de loin la plus importante et la plus diversifiée d'Afrique Centrale, qui se prête le plus difficilement à l'établissement d'un tableau de relations inter-industrielles. Les données macro-économiques calculées et pupliées avant l'indépendance ne révèlent que la destination des ventes par secteur:

Tableau 7.a.

Congo-Kinshasa : répartition des ventes de l'industrie manufacturière en 1958.

Branches d'activité	Valeurs des ventes (millions de francs congolais)						
	Biens d'é- quipement	Biens in- termédi: aires	Biens de consomma- tion	Expor- tations			
Industrie alimentaire Industrie textile Industrie chimique Fabrications métal- liques Tabac Electricité, eau Divers	- 118 449 - - - 567	100 427 486 - 370 - 7 - 1.390	1.852 960 269 21 390 524 283 4.299	17 372 41 63 140 146 13 792			

Source: Bulletin de la Banque Centrale du Congo Belge et du Ruanda-Urundi, VIII, n°11, novembre 1959, p.433. Il ressort de ce tableau que les biens d'équipement et les produits intermédiaires, qui ne sont destinés que partiellement à l'industrie, ne représentent que le quart de la valeur des ventes. Les relations inter-industrielles sont donc assez ténues. Ce grave défaut de structure risque d'entraver le développement ultérieur de l'industrie : la nécessité d'avoir de plus en plus recours à l'étranger pour les achats de biens d'approvisionnement soulève dès maintenant l'épineux problème de l'équilibre de la balance des paiements.

Depuis l'indépendance, la statistique du produit national n'est plus élaborée. Par ailleurs, les délais impartis ne permettaient pas de relever, pour les quelque 300 firmes industrielles établies au Congo, l'origine des approvisionnements et la destination des ventes. Du reste, les résultats d'une telle investigation ne seraient guère significatifs, parce qu'exprimés en valeur, ils incorporent toutes les distorsions de prix résultant de la conjoncture d'inflation.

### 8.- MESURES D'ACCOMPAGNEMENT.

Envisagée selon le critère de l'import substitution, l'étude des possibilités d'industrialisation de l'Afrique centrale fait ressortir en apparence un paradoxe. On serait tenté de soutenir à priori que les pays qui se prêtent le mieux au développement de l'industrie sont ceux qui en sont jusqu'à présent dépourvus, les autres ayant déjà, en quelque sorte, épuisé leurs possibilités et se trouvant - eu égard, du moins au stade actuel de leur développement - dans un état de saturation relative. Il n'en est rien : une analyse objective des statistiques d'importation révèle d'emblée que ce sont précisément les pays les plus industrialisés qui offrent les perspectives les plus intéressantes pour une industrialisation ultérieure. La raison en est qu'en vertu de la "loi des débouchés", l'offre de produits industriels locaux a engendré une nouvelle demande, qui s'adresse pour majeure partie aux produits manufacturés. D'un autre côté, la substitution de produits domestiques aux biens importés n'affaiblit nullement le courant importateur : elle en modifie simplement la structure au profit des produits intermédiaires que doit se procurer l'industrie nouvelle.

Ce diagnostic convient parfaitement au Congo-Kinshasa, du moins à l'état de son économie à la veille de l'indépendance. Depuis, en effet, la situation s'est détériorée au point qu'en 1964, le produit national à prix constants était de dix pour cent inférieur à son niveau de 1958. Il faut toutefois se garder d'extrapoler cette tendance à la baisse, qui tient en ordre principal aux convulsions politiques dont le pays n'a cessé d'être secoué. On supposera plutôt qu'un retour à la normale permettrait à l'économie congolaise, dont la structure n'est pas fondamentalement ébranlée, de reprendre son expansion à partir du palier atteint avant l'indépendance.

On a indiqué à plusieurs reprises, dans le cours de cette étude, les obstacles qui peuvent contrarier la réalisation d'un programme d'industrialisation, et les remèdes qu'on y peut apporter. Récapitulons-les ici brièvement. En premier lieu, le Congo doit procéder à un assainissement monétaire, ce qui implique une remise en ordre de ses finances publiques. En effet, la conjoncture d'inflation fausse

complètement le mécanisme traditionnel qui, en régime libéral, fait du système des prix un répartiteur convenable des produits et des facteurs, partant, oriente adéquatement l'investissement. Six années d'inflation ont complètement disloqué la structure des prix parce que les bouleversements intervenus depuis l'indépendance dans la stratification sociale et, par conséquent, dans le pouvoir d'influence des divers groupes sociaux ont redistribué les flux monétaires et donc les demandes partielles au sein de la demande globale. Sur le plan géographique, le cloisonnement des marchés, qui s'est renforcé dans les dernières années à cause de l'état de rébellion et de l'impraticabilité des voies de communication a engendré en certains lieux des états de pénurie au moins temporaires. Il résulte de tout cela une divergence marquée, par secteur et par région des coefficients d'accroissement des divers groupes de prix. A Kinshasa, au début de 1966, certains prix étaient au coefficient 3 (1960=100), d'autres au coefficient 9. Sur le plan géographique, et pour l'ensemble des prix de détail, le coefficient d'accroissement en novembre 1965 était 4,3 à Lubumbashi, 4,8 à Kinshasa, 8,2 à Kisangani. Une évolution aussi anarchique risque de détourner les investissements des emplois les plus productifs et de susciter la création d'entreprises qui s'avèreront non rentables une fois normalisée la situation. L'écart entre la parité officielle et les cours de change sur les marchés libres est également à l'origine de nombreux désordres et d'une mauvaise orientation des investissements au niveau de l'économie nationale. D'une part, les activités d'exportation sont découragées, parce que les prix d'exportation, traduits en francs congolais à la parité officielle, accusent une hausse inférieure à celle des prix intérieurs, dont dépendent pour une bonne part les coûts des firmes exportatrices. D'autre part, la sous-évaluation des prix à l'importation (convertis au pair) favorise la création d'entreprises industrielles utilisant principalement des matières premières importées, sur lesquelles un "bénéfice de change" anormal peut être prélevé.

C'est dans le domaine agricole, où la situation est la plus délabrée, qu'un redressement est le plus impérieusement requis comme préalable au développement industriel. Il est assez vain de vouloir ériger une nouvelle entreprise textile, par exemple, quand les firmes existantes en sont réduites à recourir au marché mondial pour s'approvisionner en coton, alors qu'avant l'indépendance les fournitures à l'industrie locale ne représentaient que vingt pour cent de la production nationale de fibres. De toute façon, les importations de biens d'approvisionnement que demandera l'expansion industrielle à venir ne seront possibles que si les exportations notamment de produits agricoles, sont portées à un niveau, non seulement égal, mais supérieur à celui d'avant l'indépendance. Il incombe encore à l'Etat de procéder aux aménagements d'infrastructure qui permettront aux industries nouvelles de franchir le cap difficile des premières années de fonctionnement. Dans la région de Kisangani, le zoning industriel existant doit être étendu et amélioré, la puissance de la centrale hydroélectrique de la Tshopo augmentée. Il faut surtout que soit établi ou amélioré le réseau des voies de communication qui doit irradier en étoile, au départ du nouveau centre industriel, les régions du Nord, de l'Est et du Sud. Le chemin de fer et la route Kisangani-Ponthierville doivent être rouvert au trafic. La route elle-même doit être poursuivie, suivant un tracé et des caractéristiques modernes, jusqu'à la rencontre du tronçon asphalté qui vient de Bukavu. Enfin, au Nord, il faut envisager l'amélioration, puis la modernisation progressive des feeder-lines qui relient Kisangani aux extrémités du chemin de fer Vicicongo.

Enfin, il faut que la sécurité soit rétablie dans la périphérie du nouveau Pôle de croissance et qu'une décentralisation réelle de l'autorité administrative en matière économique affranchisse les entreprises des régions orientales de l'étroite tutelle du gouvernement central. Un des moyens d'y parvenir serait la constitution d'une banque régionale de développement, disposant d'une large autonomie, pourvue de capitaux propres pour des prises de participation directes dans les entreprises nouvelles et surtout d'un important fonds de roulement en devises afin que les firmes installées à Kisangani puissent effectuer sur place les démarches requises pour l'obtention des licences d'importation. De l'avis des industriels oeuvrant actuellement au Congo, cette condition est un préalable à toute décentralisation effective de l'activité industrielle. L'autonomie accordée sur le plan de la gestion administrative en matière économique, à une région qui a manifesté à plusieurs reprises un esprit d'indépendance à l'égard du pouvoir central, ne doit pas éveiller l'inquiétude de ce dernier. En effet, si l'on confère au nouveau pôle une vocation nationale, c'est-à-dire, si les entreprises qu'il comprend sont connectées au reste du pays tant pour leur approvisionnement en certains facteurs que pour l'écoulement d'une partie de leur production, le développement industriel deviendra un agent d'intégration, économique d'abord, politique ensuite. L'intégration politique ne s'avère, en effet, possible que comme une conséquence de l'intégration économique à condition que cette dernière se réalise par la création d'activités qui n'impliquent aucune sujetion, aucun état d'infériorité. Seule l'industrie manufacturière - par opposition aux activités exclusivement orientées vers l'exportation - satisfait sans ambiguIté à cette exigence.